This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 08161500 1

Digitized by Google

Digitized by Google

RFN
Biscaut

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Biscarre
RFI
Digitized by Google

Digitized by Google

Bizarre
Digitized by Google
REF

Digitized by Google

NOUVEAU MANUEL

DE LA PURETÉ

DU LANGAGE.

Digitized by Google

Chez Roret, Libraire :

NOUVEAU COURS DE THÈMES pour les sixième, cinquième, quatrième, troisième et deuxième classes, à l'usage des colléges; par M. PLANCHE, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon, et M. CARPENTIER. Ouvrage recommandé pour les Colléges par le Conseil royal de l'Université. *Seconde édition*, entièrement refondue et augmentée, 5 vol. in-12. 10 fr.

Les mêmes avec les corrigés à l'usage des maîtres, 10 v. 22 f. 50

On vend séparément :

Cours de sixième à l'usage des élèves. 2 fr.
Le corrigé à l'usage des maîtres, 2 fr. 50 c.
Cours de cinquième à l'usage des élèves, 2 fr.
Le corrigé, 2 fr. 50 c.
Cours de quatrième à l'usage des élèves, 2 fr.
Le corrigé, 2 fr 50 c.
Cours de troisième à l'usage des élèves, 2 fr.
Le corrigé, 2 fr. 50 c.
Cours de seconde à l'usage des élèves, 2 fr.
Le corrigé, 2 fr. 50 c.

OEUVRES POÉTIQUES DE BOILEAU. *Nouvelle édition*, accompagnée de Notes faites sur Boileau par les commentateurs ou littérateurs les plus distingués, par M. J. PLANCHE, professeur de rhétorique au collége royal de Bourbon, et M. NOEL, inspecteur-général de l'Université, 1 gros vol. in-12. 1 fr. 50 c.

NOUVEAUX ÉLEMENS DE GRAMMAIRE LATINE par M. NOEL, inspecteur des études, et M. FELLENS, un vol. 1 fr. 50 c.

MANUEL DE L'ORTHOGRAPHISTE, ou Cours théorique et pratique d'orthographe, contenant des règles neuves et peu connues sur le redoublement des consonnes, sur les diverses manières de représenter les sons ressemblans de la langue française, suivi d'un recueil d'exercices, d'un traité de ponctuation, etc., par T. TRÉMERY. Un vol. 2 fr. 50 c.

—— **DE LITTÉRATURE A L'USAGE DES DEUX SEXES**, contenant un précis de rhétorique, un traité de la versification française, la définition de tous les différens genres de compositions en prose et en vers, avec des exemples tirés des prosateurs et des poètes les plus célèbres, et des préceptes sur l'art de lire à haute voix; par M. VIGÉE, 3e *édition*, revue par Madame d'HAUTPOUL. 1 vol. in-18. 2 fr. 75 c.

—— **DE PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE**, ou Recueil de dissertations sur les questions fondamentales de métaphysique, extraites de Locke, Condillac, Destutt Tracy, Degérando, La Romiguière, Jouffroy, Reid, Dugald Stewart, Kant, Courier, etc; ouvrage conçu sur le plan des leçons de M. Noel; par M. AMICE, régent de rhétorique à l'Académie de Paris. Un gros vol. 3 fr. 50 c.

—— **DE BIOGRAPHIE**, ou Dictionnaire historique abrégé des grands hommes: par M. JACQUELIN et par M. NOEL, inspecteur-général des études. Deux vol. 6 fr.

Digitized by Google

NOUVEAU MANUEL

DE LA PURETÉ

DU LANGAGE,

OU

Dictionnaire des difficultés de la Langue française, relativement à la prononciation, au genre des substantifs, à l'orthographe, à la syntaxe et à l'emploi des mots, et où sont signalées et corrigées les expressions et les locutions vicieuses usitées dans la conversation.

PAR **F. BISCARRAT,**

PROFESSEUR DE GRAMMAIRE ET DE LITTÉRATURE

REVU ET AUGMENTÉ

PAR **A. BONIFACE,** INSTITUTEUR.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

1835.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Cet ouvrage, destiné à servir de complément aux grammaires et aux dictionnaires, est désiré depuis long-temps par toutes les personnes qui attachent de l'importance à l'étude et la pureté de notre belle langue.

C'était en effet une lacune immense que celle qui existait entre les grammaires et les dictionnaires. Les ouvrages qu'on a publiés pour la remplir n'ayant pas atteint généralement le but proposé, M. Bescherat, grammairien et littérateur distingué, à qui nous devons un excellent *Manuel du style épistolaire*, a ajouté aux faits déjà observés un grand nombre de remarques nouvelles, et a composé un ouvrage entièrement neuf, plus complet que les petits traités qu'on a publiés sur la même matière, et plus concis et moins dispendieux que le dictionnaire des difficultés de la langue française par *Laveaux*. M. Boniface, ami de l'auteur, sans rien changer au fond de son ouvrage, ni même à sa doctrine grammaticale, qui diffère quelquefois de la sienne, l'a considérablement amélioré, soit par des suppressions, soit par des additions importantes. Pour le développement des difficultés grammaticales, il renvoie à sa *Grammaire fran-*

Digitized by Google

çaise, qui jouit d'une juste et honorable réputation (1).

Nous osons espérer que ce *nouveau Manuel*, quoique encore susceptible d'améliorations, recevra un accueil favorable de la part des professeurs et des amateurs de la langue française dont nous réclamons l'indulgence pour les articles faibles ou hasardés qui s'y trouvent sans doute, en faveur des observations neuves et utiles qu'il renferme.

---

(1) GRAMMAIRE FRANÇAISE, méthodique et raisonnée, rédigée d'après un nouveau plan, et fondée sur un grand nombre de faits et sur l'autorité des grammairiens les plus connus; 4e édition, considérablement améliorée, 1 fort vol. broché, 2 fr. 50 c., chez l'auteur, rue de Tournon, n° 33, et chez Roret, libraire, rue Hautefeuille, n° 10 bis.

Digitized by Google

NOUVEAU MANUEL

DE LA PURETÉ

DU LANGAGE.

A

A, préposition.

1°. Ne dites pas, c'est *à vous à qui* je m'adresse, mais bien c'est *à vous que* je m'adresse, ou c'est *vous à qui* je m'adresse : ce dernier tour est plus expressif.

A vous à qui, dans la première phrase, présente un pléonasme; mais on dirait bien : c'est *à vous, à qui je* dois la vie, que je lègue ma fortune.

2°. Il y a une différence entre c'est à vous à parler, et c'est à vous *de* parler : la première locution réveille une idée de tour, la seconde, une idée de droit, de devoir :

J'ai joué, c'est vous *à* jouer.
J'ai commandé, c'est à vous *d'*obéir.

Digitized by Google

3°. Ne dites pas : c'est la fête *à* mon père, *à* ma mère, etc. ; le livre *à* mon frère, etc., mais bien c'est la fête *de* mon père, etc.

La préposition *à* ne s'emploie plus pour *de* dans le sens de possession, si ce n'est dans quelques phrases familières ou proverbiales : la barque *à* Caron, la boîte *à* Perrette.

On dira bien : taillez la plume *à* votre frère, parce que, dans cette phrase, *à votre frère*, est un complément du verbe *tailler*.

Taillez la plume de votre frère aurait un autre sens.

4°. *A bonne heure*, dites *de* bonne heure : venez *de* bonne heure.

5°. *Sept* à *huit personnes*, dites *sept* ou *huit per onnes*. On dit bien *de sept à huit heures*, parce qu'il y a des parties d'heures entre sept et huit.

6°. *Mettre son mouchoir* à *sa poche*, dites *dans* sa poche. *A la poche* se dirait de quelque chose mis à l'extérieur de la poche : mettre un bouton *à* la poche.

Ellipses vicieuses de la préposition *à*.

1°. J'aime *lire*, il aime beaucoup *écrire*. Dites, j'aime *à* lire, il aime beaucoup *à* écrire.

On dit cependant, j'aime *mieux* lire.

La préposition *à* ne peut se retrancher avant un infinitif, à moins que le verbe ne soit modifié par l'adverbe *mieux*.

2°. Acheter, vendre, payer bon marché. Dites *à* bon marché.

3°. Jusque midi, jusque Paris, etc.

Dites : jusqu'à midi, jusqu'à Paris.

On dit : jusqu'aujourd'hui, jusqu'ici, jusque là.

4°. L'homme passe sa vie *à* raisonner sur le

Digitized by Google

passé, se plaindre du présent, trembler pour l'avenir.

Il faut répéter la préposition *à* avant chacun de ses compléments.

ABAJOUE, voyez *Bajoue*.

ABANDON, ABANDONNEMENT. Ne confondez pas ces deux expressions : l'*abandon* est l'état d'une personne, d'une chose délaissée : *cet homme est dans un abandon général.*

Le Camoëns mourut dans un *abandon* général. VOLT.

L'*abandonnement* se dit également, et de la personne qui abandonne, et de la chose abandonnée : *être dans l'abandonnement de ses parents; faire l'abandonnement de ses biens* (ACAD.) *Abandon* ne peut être employé dans ce dernier sens, excepté au barreau où cette expression est depuis long-temps reçue.

ABAT-FAIM, s. m., grosse pièce de viande; au plur. des *abat-faim*. Ecrivez de même des *abat jour*, des *abat-vent*, etc. Pour la raison de cette orthographe, voyez la Grammaire, n° 378.

ABBATIAL. L'Académie dit : des *droits abbatiaux*.

AB HOC ET AB HAC (à tort et à travers). Le *t* de *et* se prononce.

ABIME. Ce substantif est masculin : *l'éternel abîme, le profond abîme.*

..... Je frémis quand je voi
Des abîmes *profonds* qui s'ouvrent devant moi.

RACINE.

ABIMER (S'), au figuré, s'abandonner tellement à une chose qu'on ne songe à aucune autre,

Digitized by Google

demande après lui *dans : s'abîmer* DANS *les pensées*, DANS *sa douleur.*

Il est aujourd'hui reçu d'employer le participe *abîmé* dans le sens de *gâté, détruit;* sa robe est tout *abîmée.*

ABJECT, adj. Prononcez comme le féminin *abjecte.*

ABORDER, dans l'acception *d'approcher*, s'emploie avec la prép. *de. On ne saurait aborder* DE *cette église, tant elle est pleine de monde.* ACAD. Ce verbe, dans ce sens, n'est point actif.

ABRI, A L'ABRI, A COUVERT. On dit : *être à l'abri de l'orage, être à couvert du soleil.* On est *à couvert des poursuites, à l'abri des insultes.* Ce qui met à l'*abri* défend; ce qui met *à couvert* cache.

ABSOUDRE. L'académie indique pour participe au masculin *absous* et *absout.* — *Absout* est plus analogue au féminin, que l'on écrit *absoute;* mais l'usage et les grammairiens sont contraires à cette orthographe. *Absolu*, dans ce sens, n'est d'usage que dans cette phrase : *le jeudi absolu*, qui est le *jeudi* saint.

ABSTRAIRE, DISTRAIRE. Le premier signifie détacher par la pensée une chose du sujet auquel elle est inhérente.

Pour connaître l'accident comme accident, il faut l'abstraire du sujet, de la substance.

Distraire, tirer, séparer, détourner de quelque application : *sur cette somme il faut* DISTRAIRE *tant. Il m'est venu* DISTRAIRE *de mes études.*

ABSTRAIT, DISTRAIT. Un homme *abstrait* ne pense et n'est attentif qu'à un objet qui

Digitized by Google

l'occupe. Un homme *distrait* n'a point d'attention à ce qu'on lui dit : *on est* ABSTRAIT *pour être trop appliqué à une seule chose ; on est* DISTRAIT *par inapplication et légèreté.*

ABSURDE. On ne trouve nulle part que cet adjectif régisse la préposition *à* ; cependant Voltaire a dit, et, selon nous, très-bien : *un dogme absurde à croire, absurde à pratiquer.*

ACABIT, s. m., qualité bonne ou mauvaise de certaines choses. Ce substantif est masculin : *ces fruits sont d'un bon acabit.*

ACACIA, s. m. Ne prononcez pas *agacia ;* au pl. des *acacias.*

ACCABLER, v. a. Ce verbe, au passif, reçoit indifféremment *de* ou *par*. Cependant on dit aussi : *ne vous laissez point accabler* AU *mal*, A *la douleur*, A *la tristesse.* (ACAD.)

ACCIDENT, INCIDENT. *Accident*, s. m., *cas fortuit.* Ce qui arrive par hasard. Employé absolument, il se prend en mauvaise part. ACCIDENT *étrange*, ACCIDENT *funeste.*

Incident, évènement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire : *toutes les mesures furent rompues par un* INCIDENT *imprévu.*

ACCESSOIRE. Ce substantif est masculin : *un bel* accessoire, *un brillant* accesssoire.

ACCOUCHER, prend les deux auxiliaires. Je dirai : *c'est une sage-femme qui a accouché cette dame*, parce que *accouché*, avec un régime direct, est employé activement. De même, en parlant de l'action d'une femme qui met un enfant au monde, je dirai : *elle a accouché hier, elle a accouché avec courage.* A quelle heure

Digitized by Google

a-t-elle accouché? — Elle a accouché à sept heures.

Mais si c'est l'état de la femme qui occupe ma pensée, et non l'action d'enfanter, je dirai : *Cette femme est accouchée d'un enfant mâle; elle est accouchée depuis deux heures.* (Acad.) Voyez la Grammaire, n° 626.

ACCOUPLER, voyez COUPLER.

ACCOURIR. *Courir*, dit Laveaux, prend toujours l'auxiliaire *avoir*, parce qu'il n'exprime qu'un mouvement, qu'une action, au lieu que *accourir* réveille deux idées : l'action de se mettre en mouvement et l'état qui résulte de cette action; aussi prend-il les deux auxiliaires. On dira : *dès que je l'ai entendu, j'ai accouru à son secours. Me voici, je suis accouru à son secours.*

ACCOUTUMER, employé *activement* et *pronominalement*, se met avec la préposition *à* : *Il ne faut pas accoutumer les peuples à prendre les rênes. Il s'accoutume à supporter les outrages de la fortune.* Mais employé *neutralement*, dans le sens d'avoir coutume, il régit *de*, s'il est précédé du verbe *avoir* : *ces arbres avaient accoutumé de donner beaucoup de fruit.* Cependant cette expression a vieilli. S'il est joint avec *être*, il régit *à* : *je suis accoutumé à me promener.*

ACCOUVÉ, ÉE, adj., qui garde le coin du feu. Ne dites pas ACCOUVETÉ.

ACCROIRE, CROIRE. *Accroire*, v. n., n'est en usage qu'à l'infinitif, et ne s'emploie qu'avec le verbe *faire*. L'Académie et la plupart des lexicographes disent que *faire accroire* signifie faire croire à quelqu'un une chose fausse; mais

Digitized by Google

quelques-uns sont d'avis que *faire accroire* signifie que celui qui dit une chose la dit à dessein de tromper. *Vous nous en voudriez faire accroire.*

ACCROITRE, prend les deux auxiliaires. Si l'on veut exprimer l'action, on dira : *son bien a beaucoup accru depuis six mois*; et si l'on veut exprimer l'état: *son bien est accru.* Voyez la Grammaire, n° 626.

ACCULER, ÉCULER. *Acculer*, pousser quelqu'un dans un endroit sans issue. *Il le poursuivit et l'accula contre la muraille. Eculer* se dit d'une chaussure qui s'abaisse par-derrière sur le talon : *éculer des souliers, des bottes.*

ACHERON, s. m. Le *ch* de ce mot se prononce à la française. Le théâtre français a adopté cette prononciation.

ACHETER. Ne prononcez pas *ajeter*, écrivez : *j'achète, j'achèterai*, que *j'achète*, etc., sans doubler le *t*.

ACHEVER (S') DE PEINDRE. Cette expression signifie achever de se ruiner, perdre son bien, sa santé, se livrer à de nouveaux excès : *il s'achève de peindre, voilà qui l'achève de peindre.*

Achever de se peindre est une expression employée au sens propre, et qui veut dire achever de faire son portrait.

ACHEVER, RACHEVER. Le premier signifie conduire un travail jusqu'au bout, jusqu'à la fin, conduire une chose jusqu'à son dernier période. *Rachever* est un terme de chandeliers; c'est donner la dernière couche aux chandelles communes que l'on trempe dans le suif fondu.

Digitized by Google

ACHOPPEMENT, s. m. (pierre d'). Ne dites pas *achoq*ement.

A COMPTE. Manière de parler abrégée, pour dire, donné ou reçu quelque chose sur la somme due : *on a payé cinq cents francs à compte sur les mille francs. Je lui ai donné* deux *à compte* (sans *s* au pluriel).

Quelques personnes écrivent *acompte*, des *acomptes*, en un seul mot.

ACRE, APRE. Ces deux adjectifs marquent dans le goût une sensation désagréable. Le premier fait une impression piquante, qui peut provenir de la quantité des sels; le second se trouve dans un défaut de maturité : *le suc de cette herbe est âcre.— Voilà des poires bien âpres.*

ACQUÊTS. Ce mot, dans la signification d'un immeuble acquis à titre onéreux ou lucratif par une personne avant le mariage, ne se dit qu'au pluriel et en termes de pratique; mais on l'emploie au singulier, en parlant d'un acquis par donation ou autrement. *Il n'y a si bel acquêt que le don.*

ACQUET, ACQUIS, ACQUIT. Ne confondez pas ces trois mots. *Acquis* est un participe pris substantivement. On dit qu'un homme *a de l'acquis, beaucoup d'acquis*, pour dire qu'il est très-instruit dans sa profession. Voyez *Acquets*.

Pour *acquit*, c'est-à-dire pour *acquittement, quittance*.

ACROSTICHE. Ce substantif est masculin. Dites : *un acrostiche ingénieux*. C'est un petit ouvrage composé d'autant de vers qu'il y a de lettres dans un nom; chaque vers commence par une des lettres de ce nom, prises de suite.

ADAPTER, v. a. ADOPTER, v. a. Ne con-

Digitized by Google

fondez pas ces deux verbes. *Adapter*, c'est appliquer, ajuster ; adapter une corniche à une cheminée. *Adopter* signifie prendre quelqu'un pour fils ou pour fille. — Choisir de préférence. *Il a adopté cet uniforme.*

ADDITION (prononc. *ad-dition*). L'*Académie* dit : *deux et deux font quatre*, et non pas *sont*. L'usage s'est prononcé en faveur de cette opinion.

ADMONÉTER, v. ac. Terme de jurisp. Faire une réprimande à huis-clos. On dit à tort *admonester*, d'où le substantif *admonition*. *Admonéter* s'emploie aussi figurément.

AÉRÉ, AÉRIEN. Pr. *a-é-ré*, *a-é-rien*, et non *éré*, *érien*.

AFFABLE, adj., s'emploie ou seul ou avec les prépositions *à* ou *envers*. Affable *à* ou *envers tout le monde*.

AFFAIRE (AVOIR) AVOIR A FAIRE A. La première expression *avoir affaire à* est seule indiquée par l'Académie. Si l'on trouve quelquefois *avoir à faire à*, c'est une irrégularité qu'il ne faut pas imiter : *avoir affaire à forte partie. Si on l'attaque, on aura affaire à moi. Les gens à qui on a affaire.*

AIDE, signifiant celui qui aide à un autre, est masculin par ellipse : *un aide-de-camp*, *un aide de cérémonie*, c'est-à-dire *un homme aide*. Dans le sens de secours, assistance, ce mot est féminin : *une aide assurée*, *prompte*.

AIDER, ce verbe est actif et neutre. *Aider à une personne*, c'est proprement partager la peine avec elle : *il lui aidait à porter sa charge. Je lui aidais à faire son thème.* (J.-J. R.) Mais *aider une personne*, c'est l'assister de ses conseils, de

Digitized by Google

son argent, etc : *il l'a aidé à bâtir la maison. On doit s'aider les uns les autres.* Avec les choses, *aider à* convient mieux. *Le repos de l'esprit aide à la guérison du malade.* (FERAUD.)

AIDES, voyez *Êtres.*

AIEUL, s. m. Ce mot a deux pluriels, *aïeuls* et *aïeux*. Par *aïeuls*, on entend précisément le grand-père paternel et le grand-père maternel: *ses deux* AÏEULS *ont rempli les premières charges.* Par *aïeux*, on entend ceux qui ont devancé nos *aïeuls*, c'est-à-dire tous ceux de qui l'on descend : *il tient ce droit de ses* AÏEUX.

AIGAYER, v. a. Baigner, laver dans l'eau : *aigayez cette robe.* Ne dites pas *rincez.*

AIGLE. Ce substantif est des deux genres : il est masculin et féminin dans le sens d'*oiseau de proie;* il est féminin dans le sens d'étendard, d'enseigne : l'*aigle romaine.*

AIGLEDON, voyez *Edredon.*

AIGU, adj. m. Son féminin *aiguë* prend le tréma sur l'*e* final.

AIGUILLON, *aiguillonner, aiguiser, aiguisement.* Prononcez l'*u* comme dans *aiguille.*

AIGUISER, *raiguiser.* Dites *aiguiser; raiguiser* est un barbarisme.

AIL, s. m., fait au pluriel *aulx.*

AIMER MIEUX, v. a. Ce verbe signifie tantôt préférer la chose qui flatte le plus notre goût, et tantôt préférer celle qui est la plus conforme à notre volonté. Or, le premier de ces deux sens exige la suppression de la prép. *de*, et l'autre exige qu'on l'emploie. Préférence de goût. *J'aime mieux dîner que souper. J'aime*

Digitized by Google

mieux lire que jouer. Préférence de volonté. *J'aimie mieux ne rien avoir que d'avoir le bien d'autrui. J'aime mieux mourir que de me déshonorer.* (L'abbé d'Olivet.)

AIR, s. m. On doit dire : cette femme a l'air *bon, l'air spirituel*, et non pas a l'air *bonne*, l'air *spirituelle*; car c'est l'extérieur, c'est l'air que l'on représente comme bon, spirituel, et non pas la femme ; et la preuve, c'est qu'on dit : *cette femme a l'air* BON, *et elle est* MÉCHANTE. *Elle a l'air* SPIRITUEL, *et elle est* SOTTE.

Mais doit-on dire d'après cela : *cette pomme a l'air* CUIT, *cette terre a l'air* ENSEMENCÉ, *cette robe a l'air bien* FAIT? Non, car on ne dit pas qu'un air est *cuit*, *ensemencé*, etc. Il faut prendre un autre tour : *cette pomme a l'air d'etre* CUITE. Cette terre paraît ENSEMENCÉE. Voyez la Grammaire, n° 435.

AIRE, s. f. Une *aire* unie. L'*aire de l'aigle est élevée*, etc.

AISE, E, adj. Ne dites pas : ces livres sont aisés à se procurer. Dites : *il est* AISE *de se procurer ces livres*. Voyez *Difficile*.

AIX, s. p. *Aix* en Provence, *Aix-la-Chapelle*. Prononcez *Aisse*.

ALCOVE, s. f. Ne faites pas ce mot masculin : *une alcove profonde*.

ALENOIS. Voyez *Cresson*.

ALENTOUR. Voyez *Autour*.

ALEVIN. Voyez *Levain*.

ALIBI, s. m. Adverbe latin qui signifie *ailleurs*; l'Académie écrit au pluriel des *alibi*; mais ce mot prend aujourd'hui généralement le signe du pluriel. Voy. la Grammaire, n° 378.

Digitized by Google

ALINÉA, s. m., même observation que pour *alibi*. Voyez la Grammaire, n° 376.

ALLÉGER, ALLÉGIR. Le premier signifie décharger d'une partie d'un fardeau : *alléger un bateau* ; et figurément : *alléger la douleur de quelqu'un*. Le second veut dire diminuer dans tous les sens le volume d'un corps : *allégir une planche, une poutre*.

ALLELUIA, s. m. Restaut et Gattel sont d'avis que l'on doit prononcer *al-lé-lu-ia* ; l'Académie, Trévoux et Wailly, *al-lé-lui-a*, et c'est ainsi qu'on doit prononcer. Pour le pluriel, même observation que pour *alibi*.

AFFERMER, AFFERMIR. Le premier veut dire donner à ferme : *il a affermé sa terre*. Il signifie aussi prendre à ferme : *deux fermiers ont affermé cette terre. Affermir*, rendre ferme et stable : *affermir une muraille, un plancher. Cet opiat affermit les gencives*.

AFFILER, EFFILER. *Affiler*, c'est donner le fil à un instrument qui coupe, l'aiguiser ; *affiler le tranchant d'un rasoir. Effiler*, c'est défaire un tissu fil à fil : *effiler une toile. Cette étoffe s'effile*.

AFFRANCHISSEMENT, s. m. Ne dites pas *affranchissage* d'une lettre, dites *affranchissement*.

AGE, s. m. Le mot de Louis XIV au maréchal de Villeroi, après la perte de la bataille de Ramillies : *M. le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge*, est un modèle de délicatesse : *à nos âges* eût été une faute. (FÉRAUD.) *Age* est un substantif abstrait qui, dans ce sens, n'a pas de pluriel.

AGE DE, A L'AGE DE... La première ex-

Digitized by Google

pression semble désigner simplement l'âge; et la deuxième, à l'idée d'âge semble joindre celle d'époque. Je dirai donc : *j'ai un fils âgé de* 20 *ans*, parce qu'il ne s'agit que de l'âge de mon fils. Mais je dirai : *Fontenelle est mort à l'âge de* 99 *ans et sept mois.* Il y a là et l'idée de l'âge et une idée d'époque : *âgé* ne saurait convenir.

AGIR (EN). L'usage réprouve l'emploi de *en agir* au lieu de *en user bien ou mal* avec quelqu'un. *Racine*, dans une lettre qu'il adresse à son fils, alors fort jeune, le reprend de s'être servi de cette locution. On dit : *il a bien agi, il a mal agi avec moi;* ou bien : *il en a bien usé* ou *mal usé avec moi.*

AGONISER, AGONIR. Le peuple prend souvent ces mots l'un pour l'autre. *Agoniser*, v. n., signifie être à l'agonie. *Agonir* n'est pas français. Ne dites donc pas : *agonir quelqu'un de sottises;* dites : *accabler quelqu'un d'injures.*

AH! HA! *Ah!* exprime la joie, la douleur, l'amour, l'admiration : *Ah! quel plaisir! Ah! que cela me fait mal!..*

Ha! est particulièrement employé pour exprimer la surprise et l'étonnement : *ha! vous voilà.*

Hà! vous êtes dévot, et vous vous emportez.

ALLER. On disait autrefois indifféremment *je vais* ou *je vas;* l'usage a rejeté l'emploi de cette dernière forme. La plupart des grammairiens regardent comme une faute d'employer *je fus* pour *j'allai :* telle était aussi l'opinion de Voltaire, qui critique ce vers :

Il fut jusques à Rome implorer le Sénat.
(CORN.)

Digitized by Google

Le verbe *aller* a deux formes dans ses temps composés. On dit : *je suis allé* ou *j'ai été, il était allé* ou *il avait été*, avec cette différence qu'en supposant le retour du lieu, il faut se servir *d'avoir été, j'ai été ;* et que, s'il n'y a pas de retour, on doit dire : *être allé*, *je suis allé*, etc. Une circonstance rendant le départ présent, ou précédant le retour, justifierait encore l'emploi de *être allé*.

Tous ceux qui sont allés à LA GUERRE *n'en reviendront pas.* (Ils y sont encore.)

Tous ceux qui ONT ÉTÉ *à Rome n'en sont pas meilleurs.* (Il en sont revenus.)

Il était trois heures quand je SUIS ALLÉ *chez lui.* (Le départ est indiqué.)

Je SUIS ALLÉ *chez lui dans l'intention de le gronder, mais, en entrant,* etc. (Idée d'arrivée sans idée de retour.) Voyez *va, vas-y, va-t'en.* Voyez la Grammaire, n° 659.

ALLER (S'EN). Dans les temps composés de ce verbe, *en* doit toujours précéder l'auxiliaire *être ;* dites : *je m'en suis allé, nous nous en serions allés*, et non pas *je me suis en allé, nous nous serions en allés*, etc.

Quelques grammairiens regardent comme superflu l'emploi de *en* avec *aller,* quand ce verbe est suivi d'un complément : *je m'en vais à la promenade ;* ils veulent qu'on dise, *je m'en vais,* ou *je vais à*, etc.

ALLER, VENIR. Beaucoup de personnes, et les étrangers surtout, confondent *aller* avec *venir. Aller* se dit du lieu où l'on est, à celui où l'on n'est pas ; et *venir*, du lieu où l'on n'est pas, à celui où l'on est.

Etant à Paris, je suis ALLÉ *à Versailles.*
De Versailles je suis VENU *ici* (à Paris).

Digitized by Google

Voltaire, dans la phrase suivante, emploie *venir* pour *aller* : *mon thème n'est point mon départ pour* VENIR *vous voir et vous entendre.*

S'EN ALLER, comme tous les verbes *essentiellement* pronominaux, ne saurait se passer du pronom réfléchi : *cette eau fait* EN ALLER *les rougeurs.* — *Laissez-le* EN ALLER. — *Il faut le laisser* MORFONDRE. Toutes ces phrases sont incorrectes. dites :

Cette eau fait passer les rougeurs. — *Laissez-le aller* ou *s'en aller.* — *Il faut le laisser se morfondre.*

ALLIER. Ce verbe se construit avec les prépositions *à* et *avec* ; *allier l'or avec l'argent.* — *s'allier à* ou *avec une bonne famille.*

ALLODIAL, adj. Exempt de tous droits seigneuriaux : *des biens allodiaux.* (ACAD.)

ALLURÉ. Servez-vous des adj. *dégourdi, fin, malin. Alluré* n'est pas reçu.

ALLUMER. Ne dites pas : *allumez la lumière*, car vous ne diriez pas : *enflammez la flamme.* Dites : *allumez* la chandelle, la bougie, etc. (DOMERGUE)

ALLUSION, ILLUSION. L'*allusion* est une figure de rhétorique par laquelle on fait sentir implicitement la convenance, le rapport que des choses ou des personnes ont l'une avec l'autre.

En parlant ainsi, il fesait allusion aux mœurs de son temps.

L'*illusion* est une apparence trompeuse, une pensée chimérique

Le mouvement du soleil autour de la terre est une illusion des sens. C'est un homme plein D'ILLUSIONS.

Digitized by Google

ALONGE, RALONGE. *Alonge*, s. f. Pièce mise à un habit, à un meuble pour l'alonger : *mettre une* ALONGE *à des rideaux.* — *Une alonge de table.* Ne dites pas *ralonge*, ce mot n'est pas français.

ALORS, adv. Prononcez *alor* et non *alorce.* — *Alors que*, conj., est reçu dans le style élevé et en poésie.

Il n'est plus temps d'aimer, ALORS *qu'il faut mourir.*
(CORN.)

ALOUETTE, voyez *Grisoller.*

ALVÉOLE. Ce substantif est masculin. *L'abeille construit ses* PETITS *alvéoles.*

AMADIS, s. m. Manche boutonnée sur le poignet : *un* AMADIS *étroit.*

AMADOU, s. m. On doit dire : *de bon amadou, de l'amadou bon et sec.*

AMALGAME, s. m. Ce mot est masculin : *un bon, un mauvais amalgame.* L'Académie le fait féminin. Plusieurs chimistes lui ont conservé ce genre.

AMATEUR, s. m. J.-J. Rousseau a employé le féminin.

AMATRICE : *cette capitale est pleine d'amateurs et surtout* D'AMATRICES. L'Académie, dans son dictionnaire (édit. 1798 et 1802), semble avoir adopté ce mot, en ayant soin toutefois de faire remarquer qu'il est encore nouveau.

AMBE, AMBLE, AMBRE. *Ambe*, s. m., deux numéros liés dans une mise à la loterie : *gagner un* AMBE.

Amble, s. m. Allure du cheval entre le pas

Digitized by Google

et le trot : *ce cheval va* L'AMBLE, *a* L'AMBLE *doux*. D'où *ambler*, aller l'amble.

Ambre, s. m. Substance résineuse et inflammable. L'AMBRE est *gris* ou jaune. (*Ambrer*, parfumer d'ambre.)

AMBIGU, adj. Son féminin, *ambiguë*, prend un tréma sur l'*e* muet final.

AMEUTER, v. a. Mettre des chiens en meute, et fig., soulever, attrouper : AMEUTER *la populace*. Ne dites pas *émeuter*.

AMIANTE. Ce substantif est masculin : L'AMIANTE *est blanc et incombustible*.

AMICAL, adj. Le pluriel de cet adjectif n'est indiqué nulle part. Pourquoi ne dirait-on pas *des conseils amicaux ?*

AMIDON, s. m. De l'*amidon blanc*, de *bon amidon*, et non de la *bonne amidon*.

AMIDONNER, voyez *Empeser*.

AMNISTIE, ARMISTICE. Ne confondez ni le sens ni le genre de ces deux mots. *Amnistie*, subst. fém., se dit du pardon qu'un souverain accorde à ses sujets, principalement pour crime de rebellion ou de désertion : UNE *généreuse* AMNISTIE. — L'AMNISTIE *constitutionnelle*.

ARMISTICE, s. m., signifie suspension d'armes. Ce mot était autrefois féminin : *un court* ARMISTICE.

A MOINS QUE, conj., qui demande le subjonctif. Elle doit être accompagnée de la négative *ne* : A MOINS QUE *vous* NE *soyez modeste*. (ACAD.) *Molière* n'est pas à imiter dans ce vers ;

A moins que la suivante en fasse autant pour moi,

Digitized by Google

Corneille offre aussi quelques exemples où *ne* est supprimé à tort après *à moins que*.

L'Académie laisse le choix entre ces deux expressions *à moins que de*, *à moins de*, précédant un infinitif : *à moins que de* ou *à moins de faire*.

AMORCE. Ce substantif est féminin : *une dangereuse* AMORCE.

AMOUR. Ce substantif est masculin au singulier : *amour paternel*, *amour filial*. Au pluriel, ce mot ne s'emploie guère qu'au féminin : *il n'y a point de belles prisons, ni de laides amours*. Les poètes ont le privilége de faire ce substantif des deux genres aux deux nombres. *Amour*, divinité mythologique, est toujours masculin : *les amours riants et légers*. Voyez la Grammaire, n° 390.

AMOURACHER (S'), v. pron. *S'amouracher*, s'engager en de folles amours : *il s'est* AMOURACHÉ *d'une actrice*. Ce mot est du style familier. Le peuple dit *s'emmouracher*.

AMPHIBOLOGIE, *s. f.* Discours ambigu, qui peut recevoir deux sens différents et même contraires. Examinons les différentes causes d'amphibologies.

L'emploi des relatifs *qui*, *que*, etc., y donne souvent lieu : *c'est la cause de cet effet* DONT *je vais parler*. *Dont* est-il relatif à la *cause* ou à *l'effet*? Dites suivant le rapport : *c'est la cause de cet effet* DUQUEL *je vais parler* OU DE LAQUELLE *je vais parler*. Mais cette phrase équivoque, *c'est le fils de l'homme* DONT *on a dit tant de mal*, doit être changée de forme. Si *dont* a rapport à cet homme, dites : *c'est le fils de cet homme* DONT, etc., ou, dans le cas contraire,

Digitized by Google

celui dont il dit tant de mal est le fils de cet homme.

Il y a souvent incertitude sur la relation des pronoms *il, elle, lui, eux, leur*, etc. : *bien que l'homme juste ait toujours été le temple vivant de Dieu*, IL *n'a pas laissé de vouloir demeurer par une présence spéciale en des lieux consacrés à sa gloire.* Cet IL se rapporte à *Dieu* par le sens, et à l'*homme* par la construction : de là l'amphibologie. Dites en faisant de *Dieu* le sujet du premier membre : *bien que Dieu ait toujours fait de l'homme juste son temple vivant*, IL n'a pas laissé, etc. On pourrait dire encore : *bien que l'homme juste ait toujours été le temple vivant de la Divinité, elle n'a pas laissé de*, etc.

Les adj. pos. *son, sa, ses, leur*, etc., sont dans le même cas : *il a toujours aimé cette personne au milieu de* SON *adversité.* Ce *son* est *amphibologique.* On dira, selon le sens qu'on a en vue : *au milieu de son adversité, il a toujours*, etc., ou, *il a toujours aimé cette personne au milieu de l'adversité où elle a été, où elle est tombée*, etc.

Le pronom *le, la, les*, est aussi une source d'*amphibologie* : *qui trouverez-vous qui, de soi-même, ait borné sa domination, et ait perdu la vie sans quelque dessein de* L'*étendre plus avant?* L'*étendre* se rapporte-t-il à *domination* ou à *vie.* Il était facile de dissiper l'obscurité en disant : *sans quelque dessein d'étendre sa puissance plus avant.*

L'*amphibologie* résulte encore de noms qui ne sont pas dans la place que marque la liaison des idées : *Samuël offrit son holocauste à Dieu, et* IL *lui fut si agréable, qu'*IL *lança au même instant de grands tonnerres contre les Philistins.* Le rapport de ces deux IL n'est pas sensible;

Digitized by Google

pour remédier à cette ambiguité, il suffisait de dire : *Samuël offrit son holocauste, et Dieu le trouva si agréable, qu'il,* etc.

Voyez la Grammaire, n° 496.

AMPHIGOURI, s. m. Discours qui n'a ni ordre ni sens. Nous citerons quelques phrases louches et embarrassées extraites de nos écrivains classiques, si l'exemple du bon enseigne à bien faire, l'indication du mauvais apprend ce qu'il faut éviter.

Tous les jours *de ses vers*, qu'à grand bruit il récite,
Il met chez lui voisins, parents, amis *en fuite.*
(BOILEAU.)

Il met de ses vers chez lui en fuite, pour *il chasse de chez lui avec ses vers.* La syntaxe de notre langue ne permet pas de pareilles constructions.

Et ne savez-vous pas, que *sur le Mont sacré*,
Qui ne *vole au sommet, tombe au plus bas degré.*
(BOIL.)

Vole au sommet sur le Mont, et tombe au plus bas degré sur le Mont!

Et n'allez pas toujours d'une *pointe* frivole,
Aiguiser par la queue une épigramme folle.
(BOIL.)

Aiguiser d'une pointe par la queue.
Toutes ces tournures sont très-vicieuses.

AMULETTE, s. m. *Amulette* trompeur.

AN, ANNÉE. *An* est transitif dans le langage. *Année* est plus marquant. On dit *un* AN, *deux* ANS, mille ANS, pour marquer simplement l'époque et la durée; mais, lorsqu'il s'agit de

Digitized by Google

marquer ou l'ordre des évènements, ou quelque circonstance importante, on dit *année. La première, la deuxième* ANNÉE *de cette olympiade.* Des ANNÉES de *sécheresse*, d'*abondance.* On dira bien : *cinq* ANS *de guerre ;* mais *cinq* ANNÉES *de guerre* appuiera davantage sur les circonstances de temps.

ANAGRAMME, s. f. Transposition des lettres d'un mot, disposées de telle sorte qu'elles font un autre mot, un autre sens. C'est à tort qu'on fait quelquefois ce substantif masculin : *une anagramme heureuse, parfaite,* etc.

ANCÊTRES. Ce mot n'a point de singulier ; il ne faut pas dire : *un tel est mon* ANCÊTRE, mais *est un de mes* ANCÊTRES. On a dit plaisamment d'un homme qui avait un air antique, *il ressemble à un ancêtre ;* on ne saurait blâmer ce mot.

ANCHOIS est masculin : *d'excellents* ANCHOIS.

ANCIEN, VIEUX. Ces deux adjectifs n'ont pas la même signification. *Ancien* a rapport au siècle, et *vieux* à l'âge : ancien est opposé à *moderne*, et vieux à *jeune.* — On dit une *maison ancienne*, quand on parle de la famille, et une *vieille maison* quand on parle du bâtiment.

ANECDOTE, s. f. Prononcez *anèkdote,* et non *anegdote.*

ANGE, s. m. et f. *Ange*, créature spirituelle, est masculin ; *ange,* poisson de mer, petit moucheron, est féminin.

ANGOISSE, s. f. Prononcez *angoice* et non *angoize.*

ANGORA. Dites : *c'est un chat* ANGORA, ou simplement *c'est un* ANGORA. Ne dites pas : *c'est*

Digitized by Google

un ANGOLA. Les chats de cette espèce ne sont point originaires d'*Angola*, pays d'Afrique, mais d'*Angora*, ville de l'Asie-Mineure.

ANIMAUX. Nous avons cru utile de rapporter ici les mots qui expriment le cri des animaux, et leurs parties communes.

CRI DES ANIMAUX.

L'aigle *trompette*. — L'alouette *grisolle*. — L'ane *brait*. — L'abeille, le bourdon, la mouche, le hanneton, *bourdonnent*. — Le bœuf, le taureau, la vache, *beuglent* ou *mugissent*. — La brebis *bêle*. — Le cerf *brame*. — Le chat *miaule*. — Le cheval *hennit*. — Le chien *aboie* ou *jappe*. — La cigogne *craquette*. — Le cochon *grogne*. — La colombe *gémit*. — Le corbeau *croasse*. — Le dindon *glougloûte* ou *glouglote*. — La grenouille *coasse*. — Le lion *rugit*. — Le loup *hurle*. — Le serin, le merle, les oies, *sifflent*. — Les moutons *bêlent*. — Le pigeon *roucoule*. — La poule *glousse*. — Les petits poulets *piaulent*. — La tourterelle *gémit*. (DICT. DE L'AC.)

L'alouette *tirelire*. — La caille *carcaille*. — La cigale *craquette*. — Le coq *coqueline*. — L'éléphant *barète*. — Le geai *cajole*. — Le grillon *grésillonne*. — La grue *craque*. — Le hibou *hue*. — L'hirondelle *gazouille*. — La hupe *pupule*. — Le jars *jargonne*. — Le moineau *pépie*. — Le milan *huit*. — La perdrix *cacabe*. — Le perroquet et la pie *causent*. — Le pinson *frigotte*. — Le rossignol *gringotte*.

DICT. DE TRÉVOUX.

La cigogne *claquette*, — Le tigre *rauque*. (BUFF.) L'épervier *glapit*. — Le loriot et le courlis *sifflent*. — Le ramier *gémit*.

(CHATEAUB.)

Digitized by Google

PARTIES COMMUNES DES ANIMAUX.

On dit LE PIED d'un *homme*, d'un *cheval*, d'un *bœuf*, d'un *veau*, d'un *cerf*, d'une *biche*, d'un *chameau*, d'un *éléphant*, d'un *âne*, d'un *mouton*, d'un *cochon*, d'une *chèvre*, et en général des animaux chez lesquels cette partie est de corne.

On dit LA PATTE d'un *chien*, d'un *chat*, d'un *lièvre*, d'un *lapin*, d'un *loup*, d'un *lion*, d'un *ours*, d'un *singe*, d'un *oiseau*, etc., et en général de tous les animaux chez lesquels cette partie n'est pas de corne.

On dit LES ONGLES d'un *homme*, d'un *lion*; LES GRIFFES d'un *chat*, d'un *tigre*, d'un *épervier*, etc. LES SERRES d'un *aigle*, d'un *vautour*, d'un *épervier*, et en général des oiseaux de proie.

On dit la BOUCHE d'un *cheval*, d'un *chameau*, d'un *âne*, d'un *éléphant*, d'un *bœuf*, et en général des bêtes de somme et de voiture.

On se sert du mot *gueule*, en parlant des *poissons*, des *reptiles* et de la *plupart des quadrupèdes*. On dit la *gueule* d'un *brochet*, d'un *crocodile*, d'une *carpe*, d'une *truite*, d'un *serpent*, d'un *chien*, etc.

L'Académie dit aussi la *bouche* d'un *saumon*, d'une *carpe*, d'une *grenouille*.

Quand on parle de cette partie qui comprend la gueule et le nez, on dit : *Le groin* d'un *cochon*, le *museau* d'un *chien*, d'un *renard*, etc.; le *mufle* d'un *cerf*, d'un *taureau*, d'un *bœuf*, et de certaines bêtes féroces, comme le *lion*, le *léopard*, le *tigre*.

On donne le nom de *défenses* ou *broches* aux

Digitized by Google

deux grosses dents crochues et affilées qui sortent de la gueule du *sanglier*.

On appelle *le bois* d'un *cerf*, ou la *tête* d'un *cerf*, le grand bois que cet animal porte sur le devant de la tête.

Enfin, on donne à la tête de quelques animaux le nom de *hure*, et l'on dit : La *hure* d'un *sanglier*, d'un *brochet*, d'un *saumon*, d'un *loup*, etc.

ANIS. Ce substantif est masculin : *de l'*ANIS *vert*.

ANNAL, E, adj. Qui ne dure qu'un an. Féraud et Trévoux disent des arrêts *annaux*.

ANNIVERSAIRE. Ce subst. est masc. Dites : *un heureux anniversaire*.

ANOBLIR, ENNOBLIR. On confond quelquefois à tort ces deux verbes : *anoblir*, signifie donner à quelqu'un le titre et les droits de la noblesse : *Cette femme fut* ANOBLIE *sous Henri IV*. — *Ennoblir*, signifie rendre plus noble, plus considérable, plus illustre : *Les beaux ouvrages* ENNOBLISSENT *une langue. Cet artiste* ENNOBLIT *son art*.

ANOMAL, E, adj., ce mot signifie irrégulier : *Des verbes* ANOMAUX.

ANONYME, PSEUDONYME. Un livre *anonyme* est celui qui est publié sans le nom de l'auteur : *Auteur* ANONYME, c'est-à-dire inconnu. — Un *livre* PSEUDONYME est un livre publié sous un faux nom.

ANTÉRIEUREMENT. Cet adv. prend un régime : *Cette dette a été contractée* ANTÉRIEUREMENT *à la vôtre*.

Digitized by Google

ANTICHAMBRE. Ce subst. est féminin : *Une vaste* ANTICHAMBRE.

ANTIDILUVIEN, ANTÉDILUVIEN. Il ne faut pas confondre ces deux adjectifs. *Antédiluvien, ne*, qui a précédé le déluge : *Les peuples* ANTÉDILUVIENS ; *les races* ANTÉDILUVIENNES. *Antidiluvien, ne*, se dit de celui qui ne croit pas au déluge, qui nie le déluge : *un philosophe* ANTIDILUVIEN.

ANTIDOTE. Ce subst. est masc. : *Un puissant* ANTIDOTE.

ANTIMOINE. Ce subst. est masculin : *l'*ANTIMOINE *est blanc.*

ANTIPODES. Peuples *antipodes*, c'est-à-dire opposés par les pieds : *Je voudrais qu'il fût aux* ANTIPODES. Le peuple dit : *Antipotes.*

ANTRE. Ce substantif est masc. : *un* ANTRE *profond.*

AORISTE, s. m. Prononcez *oriste*. L'*aoriste* français est le passé défini : *Je pensai, vous lûtes*, etc.

AOUT, s. m. prononcez *ou* et non *a-ou*. Dites : la *mi-ou* et non la *mi-a-ou*. On trouve dans Boileau :

Et qu'à peine au mois d'*Août*, l'on mange des pois verts.

AOUTÉ, participe passé de *aouter*, qui ne s'emploie qu'à ce temps, et signifie faire mûrir. Prononcez l'*a*, dites *a-ou-té* : *Citrouille aoutée*, mûrie par la chaleur du mois d'août.

AOUTERON, s. m. (Prononcez *outeron*), moissonneur, celui qui travaille à la récolte des grains : *Il faut tant d'*AOUTERONS *à ce fermier.*

Digitized by Google

APARTE, s. m. Ecrivez des *apartés*.

APOGÉE, APHÉLIE, s. m. On appelle *apogée*, le point où une planète se trouve le plus éloignée de la terre : *l'apogée de la lune*, son plus grand éloignement de la terre. L'*aphélie*, est la plus grande distance d'une planète au soleil : *l'aphélie de la terre arrive vers le 21 juin.* (Voy. PÉRIGÉE, PÉRIHÉLIE.)

APOSTÈME, s. m. Enflure extérieure avec putréfaction. Ne dites pas *apostume*.

APPARAITRE. Ce verbe prend tantôt *avoir* et tantôt *être*. Si je ne veux exprimer que l'action d'un spectre, je dis : *Ce spectre nous a apparu pendant la nuit;* mais si j'ai moins en vue l'action faite que l'impression produite, je dis : *Le spectre m'est apparu.*

APPAREILLER, APPARIER. Ne confondez pas ces deux verbes; *appareiller*, c'est joindre à une chose une chose qui lui soit pareille : *Voilà un beau vase; je cherche à l'appareiller.* On dit de certains oiseaux qu'ils *s'apparient*, pour dire qu'ils s'associent par couple.

APPARITION, DISPARITION, COMPARUTION. Ces trois substantifs sont ici correctement écrits. Les deux premiers sont terminés en *ition*, et le dernier en *ution*. Beaucoup de personnes les confondent et disent : *apparution*, *disparution*; cette prononciation est très-vicieuse.

APPAROIR. Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif avec le verbe *faire*, et à la troisième personne, *il appert*, prise impersonnellement. C'est un terme de palais. La Bruyère a dit à l'infi-

Digitized by Google

nitif : *Ne faire qu'apparoir dans la maison. Apparaître* était le mot propre.

APPARTENANT. Ce mot est quelquefois adjectif verbal. *Une ville* APPARTENANTE *aux Hollandais.* (Volt.) *Des officiers* APPARTENANTS *aux premières familles d'Athènes.* (Barthél.) *Les biens* APPARTENANTS *à un tel.* (Acad.) Dans toutes ces phrases *appartenant* exprime simplement l'état, la manière d'être. Cependant l'usage le plus général est de considérer ce mot comme participe présent, et de le laisser conséquemment invariable. Voy. la Grammaire, n° 577.

APPELER *d'une sentence.* On doit dire : *Les condamnés appelleront du jugement* ou interjetteront appel. *On en appellera devant telle cour.* Mais dans ce sens n'employez jamais *rappeler : Il en rappelle, il a rappelé du jugement*, sont autant de locutions vicieuses.

APPENDICE, s. m. Prononcez *Appindice*, et non *Appandice.*

APPLAUDIR. Les écrivains font usage de ce verbe tantôt à l'actif, tantôt au neutre : *Le vice des flatteurs, c'est qu'ils* APPLAUDISSENT *au mal comme au bien. — Quand un homme est dans la faveur tout le monde* LUI *applaudit.*

L'Académie ne fait ce verbe actif que dans le sens d'approuver : *Il a fait une harangue que tout le monde a* APPLAUDIE. Dans le sens propre, il est toujours actif : *applaudir une actrice.*

APPOINTER. Voyez POINTER.

APPRECIATEUR, s. m. et adj. L'Académie n'indique point de féminin. Mercier a dit :

Digitized by Google

Heureux qui possède cette philosophie APPRÉCIATRICE *de toutes choses !* et depuis l'usage a consacré ce mot nouveau.

APPRENDRE, ENSEIGNER. *Enseigner*, c'est uniquement donner des leçons. *Apprendre*, c'est donner des leçons dont l'élève profite. On dira donc : *Ce professeur enseigne ou apprend cette langue à ses élèves*, suivant le sens. Plusieurs grammairiens prétendent que, dans ce cas, *enseigner* est seul admissible; nous croyons qu'ils se trompent. Voyez le Dictionnaire de l'Acad.

APPRENTI, s. m. Son féminin est *apprentie*. Autrefois on écrivait et l'on prononçait *apprentif* et *apprentive*, mais en aucun temps il n'a été permis de dire comme le peuple de Paris, *une apprentisse*.

APRE. Voyez ACRE.

APRÈS, prép. et adv. Nous avons souvent entendu dire *la clé est* APRÈS *la serrure*. Dites : *la clé est* A *la serrure*.

APRÈS-DEMAIN, au pluriel des *après-demain*.

APRÈS-DINÉE, s. f. Espace de temps entre le dîner et le soir : *Il passe* TOUTES LES APRÈS-DÎNÉES *avec sa famille*. Lorsqu'on emploie ce mot dans un sens absolu on écrit : l'*après-dîner* ou l'*après-dîné*, et il est masculin.

APRÈS-DINÉE, s. f. Se prend pour tout l'espace de temps qui suit le dîner : il passera avec nous TOUTE l'*après-dînée*. — *Après-dîner*, s. m. Se dit seulement d'un point, d'un instant de cette soirée : vous reverrai-je *cet après-dîner ?*

Digitized by Google

APRÈS-MIDI, s. f. *Je vous ai attendu* TOUTE *l'après-midi*, quelques-uns le font masculin.

APRÈS-SOUPÉE, s. f. Temps entre le souper et le coucher, *une belle* APRÈS-SOUPÉE ; et dans l'*après-souper* ou l'*après-soupé*.

APPRÊTER, v. a. On dit *appréter à rire*, pour dire fournir de quoi rire ; faire quelque chose qui donne matière à rire. On dit *préter à la critique, à la censure, au ridicule*, c'est-à-dire être un objet de critique, etc.

ARBORISTE. Voyez HERBORISTE.

ARC-BOUTANT, s. m., au plur. des *arcs-boutants*.

ARC-DOUBLEAU, s. m., au plur. des *arcs-doubleaux*.

ARC DE TRIOMPHE, s. m. Ne dites pas *arche* de triomphe.

ARC-EN-CIEL, s. m., au pluriel des *arcs-en-ciel*.

ARCHAL, ARÉCHAL. Dites *du fil d'archal* et non d'*aréchal*.

ARCHIÉPISCOPAL, E, adj. Prononcez *ar-kiépiscopal*. Le pluriel n'est pas indiqué ; mais puisque l'Académie dit *épiscopaux*, pourquoi ne dirait-on pas *archiépiscopaux ?*

ARDILLON, ARGUILLON. Dites : *ardillon*. C'est la pointe de métal au milieu d'une boucle qui sert à attacher la courroie, etc. Ne dites pas *arguillon*.

ARGILE, s. f. Dites ; *une* ARGILE *grossière*, *un vase de pure* ARGILE,

Digitized by Google

ARGOT, ERGOT. On confond quelquefois ces deux mots : l'*argot* se dit de l'extrémité d'une branche morte ; c'est aussi le langage des filous : *Parler* l'ARGOT. L'*ergot* est un petit ongle pointu derrière le pied de plusieurs animaux : *Les* ERGOTS *d'un coq, d'un chien.*

ARGUER, v. n. Ecrivez j'*arguë*, comme *aiguë*, et non pas comme *figue*.

ARGUILLON. Voyez ARDILLON.

ARMISTICE. Voyez AMNISTIE.

ARMOIRE, s. f. Meuble où jadis on serrait les armes. Ne dites pas *une armoire*.

ARQUEBUSADE (*eau d'*). Eau composée dont on se sert contre les coups de feu. Ne dites pas *eau d'arquebuse*. Ne prononcez pas *arquebusade, arquebusier*.

ARRÉRAGES, s. m. pl. Revenus arriérés. Ne prononcez pas *arriérages*.

ARRHES, s. f. pl. Argent que l'on donne pour assurer l'exécution d'un marché. Le peuple a substitué mal à propos le mot *erres* au mot *arrhes*. Voyez DENIER À DIEU.

ARRIÈRE, adv. Prononcez *arrière* et non *errière*. Ne dites pas *reculer en* ARRIÈRE ; c'est un pléonasme ridicule.

ARRIÈRE-BOUTIQUE, *arrière-corps, arrière-garde*, etc. Dans tous les substantifs composés de *arrière* et d'un substantif, celui-ci prend la marque du pluriel. Ecrivez : des *arrière-boutiques*, des *arrière-gardes*, etc.

Digitized by Google

ARROSOIR, s. m. Dites : *un arrosoir*, et non *une arrosoire*.

ARSENIC, s. m. Le *c* ne se prononce pas. Dites : *arsen*.

ARSENICAL, E, adj. Au plur. : *des esprits* ARSÉNICAUX.

ARTÈRE. Ce substantif est féminin : *La grosse* ARTÈRE.

ARTHES. Voyez TEIGNES.

ASPECT, s. m. Le *c* seul se fait entendre, prononcez *aspek*.

AS, ce subst. est masculin : *un seul as*, et non *une seule as*.

ASPIC, s. m. Prononcez le *c*, *aspik*.

ASSASSINAT, s. m. Ne dites pas il s'est commis un *assassin*. L'assassin est celui qui *commet* l'assassinat.

ASSASSIN, s. et adj. Corneille emploie cet adj. au féminin :

Et vous en avez moins à me croire ASSASSINE.

Je ne sais dit Voltaire, si le mot *assassine*, pris comme substantif féminin, se peut dire, Et pourquoi pas?

Delille a dit une main *assassine*, et Boileau a aussi employé ce mot au féminin.

ASSEOIR (S'). Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied; nous nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent. Je m'asseyais, nous nous asseyions. Je m'assis. Je m'assiérai ou m'asseyerai. Je m'assiérais ou m'asseyerais. Assieds-toi. Que je

Digitized by Google

m'asseye, que nous nous asseyions. S'asseyant. Assis, e.

ASSISE, s. f. *Au singulier*, rang de pierres de taille. *Assises*, s. f. pl. Séance d'un juge supérieur dans le siége d'un arrondissement.

ASSISTANTS, s. m. pl. Ceux qui sont présents à.... Ce mot n'a pas de singulier en ce sens. Dites : *un des assistants*, et non *un assistant*.

ASSURER (S'). Racine a dit :

Mais je *m'assure* encore *aux* bontés de ton frère. La Harpe est d'avis que l'on dit : je m'assure dans vos bontés, et non pas je m'assure à vos bontés. — On dit aussi *s'assurer sur*.

Ne vous *assurez* point *sur* ce cœur inconstant. (Rac.)

ASTÉRIQUE, s. m. Marque en forme d'étoile, qui indique un renvoi : *un astérique*, *un simple astérique*.

ASTHME, s. m. Respiration fréquente et pénible. Ce mot est masculin : *un* asthme *douloureux*. Prononcez *asme*.

ASSORTIR, convenir à, régit quelquefois *avec*, mais plus souvent *à* : *cette garniture assortit bien* avec *l'habit ou* a *l'habit;* et au figuré : *je n'ai pu m'*assortir avec *cet homme*.

ASTRONOME, ASTROLOGUE. Le premier connaît le cours et le mouvement des astres. Le second prétend en connaître l'influence, prédire les évènements, annoncer la pluie, le froid, etc. L'astronome *dit ce qu'il sait*. L'astrologue *débite ce qu'il imagine*.

ATMOSPHÈRE, s. f. Masse d'air qui entoure

Digitized by Google

la terre. Gardez-vous bien de le faire masculin : L'ATMOSPHÈRE *est brûlante.*

ATOME. Ce substantif est masculin : L'ATOME *est si petit qu'il est indivisible.*

ATOURS, s. m. pl., parure des femmes, ne s'emploie au singulier que dans cette expression : *Les dames* D'ATOURS de la Reine.

A TRAVERS, AU TRAVERS. *A travers* est toujours suivi du régime direct, et *au travers* l'est toujours de *de*. Ces deux expressions prépositives ont des sens différents. *A travers* désigne purement et simplement l'action de passer par un milieu ; *au travers* suppose de plus un obstacle vaincu.

Le fil passe A TRAVERS *l'aiguille qui est percée. L'aiguille passe* AU TRAVERS *de l'étoffe qu'elle perce.* — *Un espion passe* A TRAVERS le camp ennemi, et se sauve. — *Un soldat se jette* AU TRAVERS *d'un bataillon.*

ATTEINDRE. Ce verbe demande *à* lorsqu'il est appliqué aux choses auxquelles on parvient avec difficulté : ATTEINDRE *à une certaine hauteur, au but, au plancher, au faîte de la gloire*, etc. — Avec le régime direct, il se dit des choses auxquelles on parvient sans effort : ATTEINDRE *un certain âge, l'instant marqué*, etc.

Atteindre, suivi d'un régime de personne, signifie *frapper, attraper, égaler*, et prend les compléments des verbes dont il rappelle l'idée : ATTEINDRE *quelqu'un d'un coup de pierre. On courut après lui* sans L'ATTEINDRE, ATTEINDRE *Racine.*

Remplir un but est une locution vicieuse. On ne *remplit* point un *but*, on *y atteint* ou on l'*atteint*.

Digitized by Google

ATTENTION (*faute d'*). Il faut dire : *il s'est trompé*, FAUTE *d'attention ; s'il l'a omis, c'est* FAUTE *d'attention*. Dans ces deux exemples, *faute*, veut dire *manque*, c'est *manque d'attention ;* il n'est point substantif ; il fait avec *de* une locution prépositive. Ne dites donc point *une faute d'attention.*

ATTRAIRE, v. a. Attirer, faire venir par le moyen de quelque chose qui plait. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif : *le sel est bon pour* ATTRAIRE *les pigeons.*

AUBÉPINE, s. f. Arbrisseau épineux à fleurs blanches et à fruits rouges. Le peuple dit *noble épine.*

AUCUN. Ce pronom s'emploie au singulier, et ne prend le pluriel que lorsqu'il se rapporte à un substantif qui n'a point de singulier, ou qui change d'acception en changeant de nombre ; ce domestique ne reçoit *aucuns gages.* On dira ; *il n'a fait aucuns frais, il n'a versé aucuns fonds.. Aucun* prend encore le pluriel en style de palais.

Racine et La Fontaine sont blâmés d'avoir dit :

J'ai vu beaucoup d'hymens, AUCUNS *d'eux ne me tentent.*
(LA FONT.)

AUCUNS monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui.

Car *aucun* signifie *pas un.*

Aucun, qui est ordinairement accompagné de *ne*, peut s'employer sans négation dans les phrases interrogatives ou de doute :

Je doute qu'il y ait AUCUN *auteur sans défaut.*
De tous les peintres y en a-t-il AUCUN *qui ait mieux entendu que* LE MOINE *la magie du clair-obscur.* Voyez la Grammaire, n° 443.

Digitized by Google

AUJOURD'HUI. Ne prononcez pas *aujord'hui*. Doit-on écrire *jusqu'à aujourd'hui*, ou *jusqu'aujourd'hui*. L'Académie, dans son dictionnaire (1762), a adopté *jusqu'à aujourd'hui*. Mais, dans l'édition de 1798, elle a mis *jusqu'aujourd'hui*, de sorte qu'on peut dire qu'elle trouve bonnes les deux expressions ; en effet, ces deux manières de s'exprimer ont l'usage pour elles.

AULX, plur. d'*ail*. Voyez ce mot.

AU MOINS, DU MOINS. Voyez *moins*.

AUPARAVANT. Voyez *Avant*.

AUPRÈS DE, AU PRIX DE. Il y a entre ces deux expressions une nuance qu'il faut distinguer. AU PRIX DE ajoute à l'idée de comparaison celle d'intérêt relatif, d'appréciation de valeur : *l'intérêt n'est rien* AU PRIX *du devoir*. — *Le cuivre est vil* AU PRIX *de l'or*. — *Les anciens physiciens ne sont rien* AU PRIX *des modernes*.

AUPRÈS DE marque simplement la différence qui existe entre deux objets : *la terre n'est qu'un point* AUPRÈS DU *reste de l'univers*. — Cette femme, si brune, *est blanche* AUPRÈS D'*une négresse*.

AUPRÈS DE, PRÈS DE. *Près de* exprime une idée de proximité, par opposition à celle d'éloignement : *il demeure* PRÈS DU *Louvre*. — *Auprès de* réveille une idée d'assiduité sans relation à aucune idée d'éloignement : *cet enfant est toujours* AUPRÈS DE *sa mère*.

AU RESTE, DU RESTE. *Au reste* sert de transition d'une idée à une autre qui y a rapport : *c'est ce qu'il y a de plus sage ;* AU RESTE, *c'est aussi ce qu'il y a de plus juste*. DU RESTE ne sert point de terme à une relation essentielle :

Digitized by Google

je crois que vous pouvez compter sur sa parole; DU RESTE *je n'en réponds pas. — Cet homme est bizarre, emporté,* DU RESTE *brave et intrépide.*

AUSPICE. Ce substantif est masculin : *d'heureux* AUSPICES.

AUSSI, voyez SI.

AUSSITOT est *adverbe,* et ne peut pas être employé comme préposition. Au lieu de AUSSITÔT *la chûte des feuilles*, dites : AUSSITÔT *après la chûte des feuilles.*

AUTANT. *D'autant plus.* L'abbé d'Olivet blâme avec raison ce vers de Racine :

Comme vous, je me perds D'AUTANT PLUS QUE *j'y pense.*

D'autant plus ne répond point à l'idée de Racine, qui voulait dire : *plus j'y pense, plus je me perds.*

AUTANT, voyez *Tant.*

AUSTRAL, E. L'Académie dit : *les signes* AUSTRAUX.

AUTEL. Ce substantif est masculin : *le maître* AUTEL, L'AUTEL *privilégié.*

AUTEUR. Ce substantif n'a point d'inflexion féminine : *des femmes* AUTEURS; Mme De STAEL *est un* AUTEUR *célèbre.*

AUTOGRAPHE, OLOGRAPHE. Le premier signifie écrit de la main même de l'auteur : *lettre* AUTOGRAPHE. *J'ai vu l'*AUTOGRAPHE. Le second veut dire écrit de la main du testateur : *testament* OLOGRAPHE.

AUTOMATE. Ce substantif est masculin : *un curieux, un bel* AUTOMATE.

Digitized by Google

AUTO-DA-FÉ, subst. masc. Au pluriel des *auto-da-fé*, ou, en un seul mot, des *autodafés*.

AUTOMNAL, E, adj. Le pluriel masculin de cet adjectif est *automnaux* : les fruits *automnaux*. (LAVEAUX).

AUTOMNE. Selon l'Académie, ce mot est masculin, précédé d'un adjectif : *un bel* AUTOMNE ; féminin, s'il en est suivi immédiatement : *une* AUTOMNE *froide et pluvieuse;* et masculin, s'il n'en est pas suivi immédiatement : *un* AUTOMNE *fort sec*, etc. Cependant l'usage, qui a aussi son autorité, le fait masculin dans tous les cas.

AUTOUR, ALENTOUR. *Autour*, préposition, veut un régime : *roder* AUTOUR *d'une maison*. Cependant *autour* s'emploie aussi adverbialement : *il regardait tout* AUTOUR *si on le suivait.* — *Alentour* ou *à l'entour* est adverbe et n'a pas de régime : *les bois* D'ALENTOUR. *Anges saints ! rangez* A L'ENTOUR *vos escadrons invisibles, et faites la garde* AUTOUR *d'une princesse si grande et si délaissée.*

AUTRE, pron. ind., s'employait autrefois pour *nul autre*.

Autre n'a mieux que toi soutenu cette guerre,
Autre de plus de morts n'a couvert notre terre.

Ces *autre* ne seraient plus soufferts, même dans le style comique : telle est la tyrannie de l'usage ; *nul autre* donne peut-être moins de rapidité et de force au discours. (VOLT.)

AUXERRE. Prononcez *ôssère*.

AUXILIAIRE. Prononcez *Okcilière*.

Digitized by Google

AUXONNE. Prononcez *Ossonne.*

AVANT, AUPARAVANT. *Avant*, préposition, doit avoir un régime : *venez me voir* AVANT *votre départ. Auparavant* est adverbe, et s'emploie sans complément : *si vous partez, venez me voir* AUPARAVANT.

AVANT, DEVANT. *Avant* est pour l'ordre du temps; *devant* est pour l'ordre de place : l'un est opposé à *après*, l'autre à *derrière* : *nous venons* APRÈS *les personnes qui viennent* AVANT *nous.* — *Nous allons* DERRIÈRE *celles qui passent* DEVANT. — *Le plus tôt arrivé se place* AVANT *les autres; le plus considérable se place* DEVANT *eux.* — Les phrases suivantes seraient généralement réprouvées aujourd'hui : *Auguste commença à régner 42 ans* DEVANT *J.-C. Henri Ier régna* DEVANT *Louis XI. Le participe s'accorde avec son régime placé* DEVANT *lui.* Racine a dit à tort, dans Andromaque :

..... *Ah!* AVANT QU'*il expire.*

AVANT QUE DE, AVANT DE. Les écrivains du siècle de Louis XIV semblent avoir préféré la première expression à la seconde. Aujourd'hui AVANT DE est généralement employé : AVANT DE *partir*, AVANT DE *parler.* Plusieurs grammairiens modernes proscrivent *avant que de*, et il faut avouer qu'ils ont pour eux l'usage. Ne dites pas avec Racine :

Mais AVANT QUE *partir, je me ferai justice.*

AVANT-BEC. *Avant-cour, avant-coureur*, etc. Dans les noms composés de la préposition *avant* et d'un substantif, celui-ci prend la marque du pluriel : des *avant-becs*, des *avant-*

Digitized by Google

cours, des *avant-coureurs*, etc. Il faut en excepter :

AVANT-SCÈNE, au pl. des *avant-scène*. Ce substantif est masculin par ellipse : *espace avant la scène*.

AVANT-HIER, adv. On doit prononcer *avan-tière*. Voyez *hier*.

AVÉ, AVE-MARIA. Au pluriel des *avés*, des *avé-maria*.

AVENIR, A VENIR. *Avenir*, s. m. Le temps futur : *le passé et le présent garantissent* L'AVENIR, *A venir* est une locution qui veut dire qui doit venir, qui doit arriver : *les siècles* A VENIR. Voyez VENIR.

AVEUGLEMENT. Voyez CÉCITÉ.

AVIS, s. m. Prononcez *avi*, et non *avice*.

AVOIR. Ecrivez au subjonctif : *que j'aie*, *que tu aies*, *qu'il ait*, *qu'ils aient*, et non *que j'aye*, *que tu ayes*, etc. Prononcez *que j'aie*, comme une *haie*.

AVOIR PEUR, voyez PEUR.

B

B, s. m. (*bé* ou *be*). Cette consonne ne se redouble que dans quatre mots : *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat*.

BABINE, s. f. Lèvre longue et pendante de certains animaux : *les* BABINES *d'un singe*. (ACAD.) Le peuple dit *babouines*.

BABOUIN, s. m. Espèce de gros singe. On dit figurément d'un enfant : *c'est un petit* BABOUIN, *une petite* BABOUINE.

Digitized by Google

BABOUCHE, s. f. Sorte de pantoufle : *une paire de* BABOUCHES. Dans quelques provinces on dit *baboches*, et vulgairement des *bamboches*.

BAC, s. m. Il faut dire passer *le bac*, et non passer *la barque*.

BAFRE, s. f. Repas abondant, (terme bas). *Il ne songe qu'à la* BAFRE. Ne dites pas *bâfrée*.

BAGARRE, s. f. GABARE, s. f. Le premier signifie tumulte. La *gabare* est une sorte de bateau large et plat. Gardez-vous de confondre ces deux mots.

BAGUENAUDIER, BAGUENAUDEUR. Le *baguenaudier* est celui qui s'amuse à des riens. *Baguenaudeur* n'est pas français.

BAIGNER (se), v. pr. Ce verbe doit être employé avec le pronom personnel; ne dites pas *allons baigner* au lieu de *allons nous baigner*. Voyez *promener*.

BAILLER, voyez BAYER.

BAILLEUR, voyez BAYEUR.

BAILLEUR, s. m., qui donne à bail, qui fournit des fonds. Il fait au féminin *bailleresse : une* BAILLERESSE *de fonds*.

BAIN-MARIE, s. m. Pluriel, des *bains-marie*. En latin *balneum maris*, bain de mer.

BAJOUE, ABAJOUE. L'*abajoue*, s. f., est une sorte de poche que quelques mammifères ont entre la joue et la mâchoire, et dans laquelle ils placent leurs aliments. — La *bajoue*, s. f., est la partie de la tête de certains animaux, qui

Digitized by Google

s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire : *une* BAJOUE *de cochon.*

BAISSIÈRE, s. f. Le reste du vin quand il approche de la lie. Ne dites pas *bassière.*

BALAYER, v. a. BALAYURES, s. f. pl. Prononcez *balè-ier, balè-iures.* et non *balier, baliures.*

BALSAMINE, s. f. Prononcez *balzamine*, et non *belzamine.*

BALUSTRE, s. m. Sorte de petit pilier façonné. Dites : *un* BALUSTRE, et non *une* BALUSTRE.

BAMBOCHE, s. f. Grande marionnette. — Personne chétive et d'une petite taille. Au pluriel, le peuple donne à ce mot le sens de fredaines : *faire ses bamboches;* dites plutôt *être en débauche, faire des folies.*

BANAL, E, adj. Trévoux dit des *fours banaux*, et l'usage paraît avoir adopté ce pluriel.

BANCALLE, est une expression populaire qui ne se dit que de la femme ; on dit *bancroche* pour un homme. Cependant plusieurs disent d'un homme : il est *bancal*, c'est un *bancal.*

BANDRILLÉE. Dites une *bande*, une *ribambelle* d'enfants, et non une *bandrillée.*

BAPTISMAL, E, adj. On dit : des *fonts baptismaux.* Le *p* se prononce.

BAPTISTAIRE, BAPTISTÈRE. (Le *p* est nul dans ces deux mots, ainsi que dans *baptême, baptiser.*) Ces deux subst. ont une signification différente : Le *baptistaire* est le registre où sont écrits les noms de ceux que l'on baptise ; il est

Digitized by Google

aussi adj. : *Extrait* BAPTISTAIRE. Le *baptistère* s'entendait d'une petite église près d'une cathédrale où l'on administrait le baptême. L'usage est d'écrire indifféremment *baptistaire* ou *baptistère*.

BARACAN, voyez BOURACAN.

BARBARISME, s. m. Faute contre la pureté du langage; tout mot, toute expression étrangère à la langue qu'on parle, par exemple : *paralésie* pour *paralysie ; embrouillamini* pour *brouillamini ; par contre* pour *au contraire*, etc.

BARBE-DE-BOUC, *barbe-de-chèvre*, *barbe-de-Jupiter*. Au pluriel : *Barbes-de-bouc*, *barbes-de-chèvre*, etc.

BARBOUILLER, v. a. Quelques personnes, au lieu de *barbouiller*, disent *embarbouiller ;* ce mot n'est pas français.

BARETER, v. Se dit du cri de l'éléphant, appelé *baret*. *L'éléphant* BARETTE. Voyez ANIMAUX.

BARONIE, s. f. Terre seigneuriale portant ce titre. — Ordre de noblesse. Ne dites pas : *Baronerie*.

BARQUE A CARON. L'usage a conservé cette façon de parler; grammaticalement il faudrait dire : *La barque de Caron*.

BAS DE SOIE. Écrivez des *bas de soie noirs*. On écrit ainsi parce que la soie elle-même n'est pas noire. C'est ainsi qu'on dit : *des bas de soie blancs*. Mais on écrirait : *une robe de* SATIN

Digitized by Google

BLANC ; des *manteaux de* DRAP BLEU, et *une* ROBE *de drap* TRAÎNANTE. Voyez la Grammaire, n° 434.

BAS-FOND, *bas-relief, bas-ventre.* Au plur. *bas-fonds, bas-reliefs, bas-ventres.*

BASSE-CONTRE, s. f. Au pluriel des *basses-contre.*

BASSE-FOSSE, *basse-lice, basse-taille, basse-voile.* Au pluriel, *basses-fosses*, etc., suivant la règle générale.

BASSIÈRE, voyez BAISSIÈRE.

BATACLAN. Mot baroque et fait à plaisir, qui signifie ustensiles, instruments, outils nécessaires à la préparation, à la confection d'un ouvrage quelconque : *Il a emporté tout son* BATACLAN.

BATISTE, s. f. Toile de lin très-fine. Ne dites pas *batisse.*

BATTRE COMME EMPLATRE. Dites *battre comme plâtre.*

BATTRE DU TAMBOUR, voyez TAMBOUR.

BAYER, v. n., prononcez *bé-ié.* Ce mot tire son origine de l'italien *badare.* Autrefois on disait *béer*, dont on a conservé l'adjectif verbal, *béant, béante. Nous descendîmes dans la rue pour* BAYER *comme les autres.* (SÉVIGNÉ.) BAYER *après les richesses*, BAYER *aux corneilles.* Ne dites pas : *bailler aux corneilles.*

BAYEUR, EUSE, adj. Celui ou celle qui baye. Ne dites pas *bâilleur, bâilleuse.* Prononcez : *bé-ieur, bé-ieuse.*

Digitized by Google

BAYONNAISE, voyez MAYONNAISE.

BÉARN, s. pr. Province de France. Prononcez *Béar.*

BEAUCOUP. Il y a entre ces deux locutions, *il s'en faut beaucoup* et *il s'en faut de beaucoup*, une différence qu'il est bon de remarquer. Si l'on veut exprimer que la *quantité* qui devrait être dans un objet n'y est pas, il faut dire *il s'en faut* DE BEAUCOUP : IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP *que la somme y soit.* — Si l'on veut spécifier une grande différence entre deux objets, on doit employer, *il s'en faut beaucoup :* IL S'EN FAUT BEAUCOUP *que l'un soit du mérite de l'autre.*

BEAU-FILS, *beau-père, beau-frère, bel-esprit*, au pluriel s'écrivent suivant la règle générale : *Beaux-fils, beaux-pères*, etc.

BEC-FIGUES, s. m. *Bec* est une abréviation du verbe *becqueter;* c'est-à-dire *un oiseau qui becquette les figues.*

BEC-D'ANE, *bec-de-canne, bec-de-corbin. Bec* seul prend la marque du pluriel suivant la règle générale.

BEIGNET, s. m. Espèce de pâte frite à la poêle. Ne prononcez pas *begnet.*

BÉJAUNE, s. m. Oiseau jaune et niais; au figuré, jeune homme sot et sans expérience. Il signifie aussi une sottise, une ineptie. *Montrer son* BÉJAUNE. Ne dites pas son *bec jaune*, bien que BÉJAUNE soit évidemment une contraction de ces deux mots.

BELLE-DE-JOUR, *Belle-de-nuit.* Au plur. *Belles-de-jour.*

Digitized by Google

BELSAMINE, voyez BALSAMINE.

BENÉFICIAL, E, adj. Ce mot ne s'employant qu'avec les mots féminins *matière, pratique*, ne doit point avoir d'usage au pluriel masculin.

BÉNIR, v. a. La seule irrégularité de ce verbe consiste dans son participe passé qui fait *bénit, bénite;* et *béni, bénie.* Le premier *bénit* se dit seulement de la bénédiction donnée avec les cérémonies ordinaires: *Un cierge* BÉNIT; *du pain* BÉNIT; *de l'eau* BÉNITE. — *Les cendres* BÉNITES *d'Abraham.* (VOLT.) — Le second *béni*, se dit dans le sens moral: *Vous êtes* BÉNIE *entre toutes les femmes.* — *Les princes bienfesants sont* BÉNIS *de Dieu et des hommes.* Voyez la Grammaire, n° 308.

BERCAIL. Ce substantif n'a pas de pluriel.

BERLUE, s. f. Dites: *Il a la* BERLUE, et non *il a la* BRELUE.

BESOIN. *Je n'en ai pas* DE BESOIN est une locution vicieuse et cependant fort usitée, dites: *Je n'en ai pas* BESOIN.

BESTIAUX, s. m. plur. Ce substantif, dit l'Académie, a la même signification que *bétail*, dont il n'en est pas le pluriel. Le singulier est *bestial.*

BÉTAIL, s. m. Ce substantif n'a point de pluriel selon l'Académie. TRÉVOUX, FÉRAUD, GATTEL, sont d'un avis contraire. Voy. BESTIAUX.

BICHONNER (SE), s'arranger les cheveux, etc. Ce verbe n'est pas reçu. Servez-vous de *s'ajuster*, *s'adoniser.*

Digitized by Google

BIEN, adv. 1° Que cet heureux instant me doit être *bien* doux! pléonasme. Il faut retrancher *que* ou *bien*. 2° *Bien du contraire;* dites : *bien au contraire*. 3° *Des spectateurs, il y en avait bien*, dites : *il y en avait beaucoup*. *Bien*, signifiant *beaucoup*, doit être suivi d'un substantif. 4° *Il sent son bien*, est une locution dont il ne faut pas se servir.

BIEN, adv. La lettre *n* se lie à l'adj., à l'adv. ou au verbe modifiés par *bien* : BIEN *honorable*, BIEN *utilement*, BIEN *écrire*. — Dans tout autre cas, *n* ne sonnera pas : *Il parle* BIEN *et à propos*.

BIEN-AIMÉ, BIEN-ÊTRE, au plur. *bien-aimés, bien-êtres*.

BIENFAISANCE, BIENFAISANT. Quelques-uns écrivent avec Voltaire et d'autres écrivains modernes, *bienfesance, bienfesant*.

BIENNAL, E, adj., qui dure deux ans. L'Académie n'indique pas le pluriel masculin de cet adjectif, mais elle semble l'autoriser puisqu'elle dit des *officiers biennaux*.

BIGLER, v. n., loucher, avoir la vue de travers. Ne dites pas *bicler*.

BILIEUX, SE, adj. 1° Qui abonde en bile, 2° Colère ou colérique. Ne dites pas *bileux*.

BISE, BRISE. Subst. fém. Ne confondez pas ces deux mots : La *bise* est un vent froid et sec qui règne dans le fort de l'hiver, et qui souffle du nord-est : *lieu exposé à la* BISE. — La *brise*, terme de marine, est le nom que l'on donne à de petits vents frais et périodiques qui viennent de terre sur le soir.

Digitized by Google

BISQUER, v. n., pester, avoir du dépit. Ce verbe est familier et populaire. Il faut se servir des verbes *endéver, enrager, pester.*

BISSONNIÈRE (ÉCOLE), voyez BUISSONNIÈRE.

BISTRE, suie cuite et détrempée pour les dessinateurs. Ce mot est féminin dans plusieurs dictionnaires. Cependant l'usage s'est prononcé pour le masculin : *Dessin au bistre.*

BLANC-BEC, s. m., jeune homme sans barbe, sans expérience. Au pluriel des *blancs-becs.*

BLANC-MANGER, s. m., substance animale en gelée. Au pluriel des *blanc-manger.*

BLANC-DE-BALEINE, *Blanc-manteau*, suivent la règle générale : *Blancs-de-baleine, blancs-manteaux.*

BLANC-SEING, BLANC-SIGNÉ, au plur. des *blanc-seings*, des *blanc-signés*, c'est-à-dire des *seings* ou des papiers *signés* en *blanc*, sur du *blanc.*

BLANCHERIE, BLANCHISSERIE, s. fém., lieu où l'on blanchit les toiles, la cire, etc. Ne dites pas : *Blanchirie.*

BLEU, E, adj., prend un *s* au pluriel : *des habits* BLEUS. Cet adj. est invariable quand il est modifié par un autre adjectif, parce qu'alors il est substantif : *des habits* BLEU-CLAIR, c'est-à-dire d'un *bleu clair.*

BLUET, s. m., petite plante à fleur bleue ou blanche. Ne dites ni n'écrivez *Bleuet.*

Digitized by Google

BLEUIR, v. a., rendre bleu. — V. n., devenir bleu.

BLOCAILLE, s. f., petites pierres qui servent à remplir les vides de maçonnerie. Ne dites pas *Brocaille.*

BOCAL, s. m. L'Académie n'indique pas le pluriel de ce substantif. *Bernardin-de-St-Pierre* a employé *bocaux*, et ce pluriel est adopté.

BOEUF, s. m. L'*f* se fait sentir. (Au pluriel *Bœufs* se prononce *beux.*)

BOISURE, est un barbarisme. Dites *Boiserie*, s. f., ouvrage de menuiserie pour appliquer contre les murs d'une chambre.

BOL, s. m., médicament mollet réduit en boule qu'on peut avaler d'une seule fois. Jatte creuse et fort évasée : un *bol* à punch; ce qu'il contient, un *bol* de punch. Quelques personnes disent à tort une *bol.*

BON-CHRÉTIEN, BON-HENRI, s. m., sortes de poires. Au pluriel, régulièrement *des Bons-chrétiens*, des *bons-henris.*

BONNETTE, espèce de coiffe d'enfant, de femme. Servez-vous du mot *Bonnet.*

BON-MARCHÉ. Ne dites pas : *J'ai acheté ces volumes* BON MARCHÉ; dites A BON MARCHÉ.

BORDER, BORNER. BORDER, s'étendre le long d'une chose, en garnir l'extrémité : *Une grande allée* BORDE *la rivière. Un lieu* BORDÉ *de précipices.* — BORNER, signifie limiter, resserrer : *Son jardin est beau, mais la rivière le* BORNE *de trop près.*

Digitized by Google

BORÉAL, E. Au pluriel on dit les aurores *boréales*, les signes *boréaux*. (Terme d'astronomie.)

BORGNE. Cet adjectif est communément des deux genres ; mais employé substantivement il a une inflexion particulière : on dit par mépris, *C'est une méchante* BORGNESSE.

BOSSELER, BOSSUER. BOSSELER se dit du travail en bosse que l'on fait sur de la vaisselle, sur de l'argenterie. — BOSSUER, verbe actif, se dit des bosses qu'on fait à la vaisselle en la laissant tomber. — Cependant *bosseler* se dit quelquefois dans le même sens que *bossuer*.

BOUE, s. f. Il y a bien *des boues*. Dites : il y a bien de *la boue*.

BOUFFER, BOUFFIR. Ces deux verbes veulent dire *enfler*. Cependant *bouffir* ne s'emploie au propre qu'en parlant des chairs : *L'hydropisie lui a* BOUFFI *tout le corps*. — *Le visage lui* BOUFFIT. — *Bouffer* se dit ordinairement de certaines étoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes : *Un ruban qui* BOUFFE. *Bouffer*, dans le sens de *manger avidement, beaucoup*, est un barbarisme.

BOUCHE, s. f. Ce mot se dit en parlant du cheval, et en général, des bêtes de somme et de voiture ; il se dit aussi d'un *saumon*, d'une *carpe*, d'une *grenouille*. Voyez ANIMAUX.

BOUCHE-TROU, s. m., au pluriel des *Bouche-trous*.

BOUILLI, s. m. Il n'est pas rare d'entendre dire à Paris, *manger du* BOULI, *de la* BOULIE ; il

Digitized by Google

faut dire du *bouilli*, de la *bouillie*, en mouillant les *l*.

BOUILLOIRE, s. f., vaisseau de métal pour faire bouillir de l'eau. Ne dites pas en ce sens : une *bouillotte*, une *bouloire*.

BOULEAU, s. m., espèce d'arbre. Dites : *un balai de* BOULEAU, et non un *balai de* BOUILLEAU, comme les portières de Paris.

BOULVARI, voyez BOURVARI.

BOUQUINIER, s. m., marchand de vieux livres. Dites : *Bouquiniste*.

BOURACAN, s. m., sorte de gros camelot. Le peuple dit *baracan*.

BOURBON, s. pr. On écrit les *Bourbons* ainsi que les *Césars*, les *Condés*. Ces mots sont plutôt des titres, des surnoms, que des noms individuels.

BOURRELER, v. a., tourmenter cruellement en parlant de la conscience : *Sa conscience le* BOURRÈLE. Ne redoublez pas les *l* dans ce verbe.

BOUT-D'AILE, s. m., plume dure du bout de l'aile. Au pl. des *bouts-d'aile*.

BOUT-RIMÉ, s. m. Au pl. des *bouts-rimés*.

BOUTE-EN-TRAIN, *Boute-feu*, *Boute-tout-cuire*, *Boute-selle*, ne changent point au plur. *Boute*, vient du vieux verbe *bouter*, *mettre*. La décomposition de ces mots en indique l'orthographe : des gens qui mettent : *boutent-en-train*, qui *boutent le feu*, etc.

BOWL, s. m., prononcez *Bol* (mot anglais), grande tasse : *Un bowl de punch*. Voy. BOL.

Digitized by Google

BRACHIAL, E, adj. du bras. L'Académie dit : des *nerfs brachiaux*.

BRAIRE, v. n. Ce verbe ne s'emploie qu'au présent de l'infinitif, *Braire*, aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif, *il brait, ils braient; il braira, ils brairont;* on dit aussi : *il brairait, ils brairaient.* Les autres temps ne sont point usités.

BRAMER, v. n., se dit du cri du cerf : *Les cerfs* BRAMENT. Voy. ANIMAUX.

BRANCHE-URSINE, s. f., plante, au plur. : des *branches-ursines*.

BRAQUE, étourdi, écervelé. Cet adjectif est familier.

BRASSE-CORPS. Cette locution n'est pas française. Quelques écrivains ont risqué *à-bras-le-corps. Prendre quelqu'un* À-BRAS-LE-CORPS. Il est à désirer que l'une ou l'autre de ces expressions soit admise. *A-bras-le-corps* est expressif et manque.

BRAVE, adj. *Le* BRAVE *homme* est un homme de bien, de probité. — *L'homme* BRAVE est un *homme intrépide*.

BRAVO, s. m., au pluriel des BRAVOS.

BRÈCHE-DENTS, s. m., s'écrit ainsi au singulier comme au pluriel : Le *brèche-dents* a une *brèche*, un *vide* dans les *dents antérieures*. Quelques personnes écrivent *brèche-dent* au singulier.

BRÊCHET, s. m., creux externe au haut de l'estomac. Ne dites pas *brochet*.

Digitized by Google

BRELAN, s. m. Les personnes qui parlent mal disent : *berlan*. Dites BRELAN ; *jouons au* BRELAN.

BRELANDIER, ÈRE, s., joueur, joueuse de profession. N'imitez pas ceux qui disent *berlandier*, *berlandeur*.

BRELOQUE, s. f., bijou, curiosité de peu de valeur. Ne dites pas *berloque*.

BRELUE, voyez BERLUE.

BRISE, voyez BISE.

BRISE-COU, *brise-glace*, *brise-raison*, *brise-tout*, etc. Tous les noms composés de *brise* et d'un autre mot ne changent point au pluriel : des *brise-cou*, escalier où l'on peut se *briser le cou;* des *brise-glace*, pieux qui *brisent la glace*, etc.

BROU, s. m., enveloppe verte des noix, des amandes, etc., du BROU *de noix*, sorte de liqueur. Voyez ÉCALE.

BRINGUES, *mettre en bringues* est une expression populaire. Servez-vous des verbes *mettre en pièces*, *démantibuler*.

BROUILLAMINI, s. m., désordre, brouillerie, confusion. *Il y a là dedans trop de* BROUILLAMINI. On dit par corruption EMBROUILLAMINI. — *Voltaire* a fait cette faute : *Il y a au 3e acte un* EMBROUILLAMINI *qui me déplaît.* (Corresp. générale.)

BROUILLASSER, voyez BRUINER.

BROUIR, BRUIRE. *Brouir*, v. a., signifie *brûler*, en parlant de l'action du soleil qui sur-

Digitized by Google

vient après une gelée blanche : *Le soleil a* BROUI *jusqu'aux feuilles des arbres à fruits. Un épi* BROUI. — *Bruire* veut dire rendre un son confus : *On entendait* BRUIRE *les vagues. Les flots* BRUYAIENT. *Le vent* BRUYAIT. *Les tempêtes* BRUYANTES.

BROUSSAILLES, s. f. p. Ce mot ne s'emploie pas au singulier. Cependant *Marmontel* a dit fort heureusement : *Les sots sont la* BROUSSAILLE *du genre humain.* Ne prononcez pas *brossailles.*

BRUINER. Ce verbe impersonnel se dit d'une petite pluie froide, de la bruine qui tombe : *Il* BRUINE ; *il ne pleut pas bien fort, il ne fait que* BRUINER. — Beaucoup de personnes disent : *Il brouine*, ou bien encore : *il brouillasse ;* mais c'est abusivement.

BRULEMENT, s. m. Le *brûlement* de marchandises prohibées. Ne dites pas *brûlure* dans le même sens. *Brûlure* signifie action du *feu*, suivie de la décomposition. — Sa trace, sa marque.

BRULE-TOUT, s. m., au pluriel des *brûle-tout.*

BRUMAL, E, adj., qui vient l'hiver, qui appartient à l'hiver : *Plante* BRUMALE. *Les fêtes* BRUMALES, *de Bacchus.* Le pluriel masc. *Brumaux*, n'est indiqué nulle part.

BRUTAL, E, adj. *Des conquérants* BRUTAUX. (Volt.) *Des esprits* BRUTAUX. (Mol.)

BRUXELLES, s. p. Prononcez : *Brucèle* et non *Brukcèle.*

BUCHE, s. f. *Bûche de bois* était un pléo-

Digitized by Google

nasmé avant qu'on fît usage des *bûches de charbon de terre.*

BUISSONNIÈRE (ÉCOLE). L'adjectif *buissonnier* n'est guère usité qu'en ces phrases : *Lapins* BUISSONNIERS, qui n'ont pour terriers que les buissons ; faire l'*école* BUISSONNIÈRE, se promener, se cacher derrière les buissons au lieu d'aller en classe. Il n'est pas rare d'entendre dire : *Faire l'école* BISSONNIÈRE.

BURSAL, E, adj. *Édit* BURSAL, *édits* BURSAUX, pour tirer de l'argent.

BUT, voyez ATTEINDRE.

BUVABLE, voyez POTABLE.

C

C. On ne fait point sonner le c final sur la voyelle initiale du mot suivant, si ce n'est dans quelques occasions assez rares, comme dans *franc étourdi*, du *blanc au noir*, *clerc à maître*, *ric-à-ric*, *porc-épics*, que l'on prononce *fran kétourdi*, du *blan kau noir*, *cler ka maître*. — Dans le redoublement, les deux *c* ne se prononcent qu'avant *e* et *i* ; le premier c prend le son de *k*, et le second celui de *s*. Ainsi *accessit*, *accepter*, *accident*, *accès*, se prononcent *akcessit*, etc.

CA, pron. démonst. Dans le style tout-à-fait familier, surtout dans la conversation, on dit ÇA au lieu de *cela*.

> Le soir Alain fit un beau songe ;
> C'est toujours ÇA.

Digitized by Google

CABANON, s. m. Petite cabane; on s'en sert communément pour parler des lieux où l'on enferme les vauriens dans un hôpital : *Il a été mis à Bicêtre, aux* CABANONS. — Le peuple dit, par corruption, *galbanon*.

CACABER, v. n., se dit du cri de la perdrix : *la perdrix cacabe*.

CACHETER, v. n. Ecrivez et prononcez : *Je cachette, tu cachettes*, et non pas : *Je cach'te*, etc.

CACOCHYME, adj. de deux genres, malsain, de mauvaise complexion : *corps cacochyme*. Il se dit aussi quelquefois des personnes, mais plus pour exprimer la bizarrerie de l'esprit que la mauvaise habitude du corps : *Cet homme est cacochyme.* — *Cacochisme* est un barbarisme.

CACOPHONIE, s. f., assemblage de syllabes, de mots mal sonnants. — Voix et instruments discords. — Vice de la voix. Les gens sans instruction disent *cacaphonie*.

On a souvent cité, comme exemple de cacophonie, ce vers de Voltaire :

Non, il n'est rien que Nanine n'honore.

Et celui-ci de Corneille :

Vous pouvez adorer César, si l'on l'adore.

Et ce vers de la tragédie de Manco-Capac :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable ?

CAHOT, CAHOTAGE. Il y a, entre ces deux mots, la différence de l'effet à la cause. Le *cahot* est le saut d'une voiture sur un chemin raboteux. Le *cahotage* est le mouvement causé

Digitized by Google

par les cahots : *Je ne puis souffrir le* CAHOTAGE *d'une charrette.* Quelques personnes disent *cahotement ;* ce mot n'est pas français.

CAILLE-LAIT, s. m. Au pluriel, des *caille-lait. Il y a deux* CAILLE-LAIT, le blanc et le noir; ce sont deux plantes qui *caillent le lait.* La décomposition de ce mot en indique, comme on le voit, l'orthographe au pluriel.

CAILLOT-ROSAT, s. m., sorte de poire. Au pluriel, des *caillots-rosats.*

CAJOLER, v. n., se dit du cri du geai : *Le geai* CAJOLE. Voy. *Animaux.*

CALE, voy. ÉCALE.

CALÉ (me voilà bien). — Ce mot est un barbarisme. Dites : me voilà bien *avancé.*

CALEÇON, s. m. Prononcez *caleçon* et non *caneçon.*

CALFATER, CALFEUTRER. Le premier signifie garnir de poix et d'étoupes les fentes d'un vaisseau : *Calfater un vaisseau, une galère.* Le *calfat* est l'ouvrier qui *calfate;* c'est aussi le nom de l'ouvrage qu'il fait. — *Calfeutrer* veut dire boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre avec du papier collé, des lisières : *il faut* CALFEUTRER *cette porte.*

CALMANDE, s. f. Etoffe de laine lustrée à un côté, comme le satin. Ne dites pas *calmandre.*

CALEPIN, s. m., recueil de mots, de notes que quelqu'un fait pour son usage. Ne dites pas *cannepin.*

CALQUER, DÉCALQUER, v. a. Ces deux

Digitized by Google

verbes que l'on emploie souvent indistinctement, ont une signification différente. — *Calquer*, c'est contre-tirer un dessin, le copier trait pour trait, à l'aide d'un papier transparent, en passant une pointe sur les traits, afin qu'ils s'impriment sur un papier, une toile, etc. — *Décalquer*, c'est reporter les traits du dessin calqué sur un autre papier, une autre toile; c'est en tirer une contre-épreuve.

CALVILLE, s. m. Espèce de pomme : *calville blanc. Voilà de beau calville.* Ne dites pas *calvine*, ni *calvi*.

CAMBOUIS, s. m. Graisse noire, formée de vieux oing dont on frotte les roues d'une voiture. Ne prononcez pas *cambuis*.

CAMPAGNE, s. f. *Être à la* CAMPAGNE, signifie être hors de la ville, dans les champs; *être en* CAMPAGNE veut dire être en mouvement, être en marche, hors de chez soi. On dira, dans le premier cas : *Il est* À LA CAMPAGNE, *où il passera l'été;* et dans le second cas : *Ces troupes sont* EN CAMPAGNE. *Ce négociant est* EN CAMPAGNE. *Il a mis bien des gens* EN CAMPAGNE *pour découvrir ce qu'il cherche.*

CANEÇON, voy. CALEÇON.

CANIF, s. m. Ne prononcez pas *ganif*.

CANONNIÈRE, s. f. Il n'y a que les ignorants qui disent *calonnier, calonnière*.

CANONIAL, E, adj. L'Académie dit : *office canonial*, et n'indique point de pluriel masc. — *Heures canoniales*, parties du bréviaire qu'on récite à diverses heures du jour. — *Maison canoniale*, affectée à une place de chanoine.

Digitized by Google

Pourquoi ne dirait-on pas au pluriel des offices, des titres *canoniaux ?*

CAP, voy. PROMONTOIRE.

CAPABLE, SUSCEPTIBLE. Ces deux adjectifs se prennent dans une acception différente. *Capable* signifie qui est en état de faire, et se dit des personnes. *Susceptible*, qui peut recevoir, et se dit des choses. *Mélanchton, le plus* CAPABLE *des disciples de Luther. — Aussi adroit que* CAPABLE, *il s'insinua dans ses bonnes grâces. — La jeunesse est susceptible de toutes sortes d'impressions.*

On ne dit CAPABLE en parlant des choses que dans cette acception : *Cette salle est* CAPABLE *de contenir tant de personnes.* SUSCEPTIBLE ne se dit des personnes que pour donner à entendre qu'elles sont trop sensibles, trop promptes à s'offenser.

CAPITAL, E, adj. Au pluriel, *capitaux : les sept péchés* CAPITAUX.

CAPOT, s. m. Au jeu de piquet, *faire capot* signifie faire toutes les levées ; *être capot*, n'en faire aucune. Dites : *elle est* CAPOT, *elle demeure* CAPOT.

CAPTER, CAPTURER. *Capter*, c'est prendre tous les moyens de parvenir à quelque chose auprès de quelqu'un ; surprendre, pour ainsi dire, par ruse, par adresse ou complaisance : CAPTER *la bienveillance, les suffrages de quelqu'un.* — CAPTURER signifie faire capture, prendre, saisir. Il ne se dit guère que des prises maritimes : *ce vaisseau* CAPTURA *trois bâtiments ennemis.*

CAPRE. Ce substantif est des deux genres.

Digitized by Google

CAPRE, sorte de vaisseau corsaire, est masculin. — CÂPRE, produit du câprier, est féminin.

CAQUETER, v, n. Ecrivez et prononcez : *Je* CAQUETTE, *je* CAQUETTERAI, etc.; ne prononcez pas : *Je* CAK-TE, *je* CAK-TERAI.

CARAMEL, sucre fondu et durci. Ce substantif est du masculin.

CARCAILLER, v. n., se dit du cri de la caille : *la caille* CARCAILLE. Voy. *Animaux*.

CARDINAL, E, adj. Au pluriel, *cardinaux* : *les points* CARDINAUX.

CARÊME-PRENANT, s. m. Au pluriel, des *carême-prenant* (*des hommes prenant le carême*).

CARNIER, s. m. CARNASSIÈRE, s. f. Ces deux mots signifient la même chose, mais il vaut mieux se servir du dernier.

CARRIER, s. m. Entrepreneur qui exploite une carrière. — L'ouvrier qui y travaille. — *Carrieur* est un barbarisme.

CARRICK ou CARRIQUE. Ce substantif est masculin. *Un large* CARRICK. C'est à tort qu'on prononce *garrick*.

CARTOUCHE. Ce substantif est des deux genres. CARTOUCHE, ornement de peinture, de sculpture, etc., est masculin : *armes peintes dans un* CARTOUCHE. Cartouche, charge d'une arme à feu, congé donné à un militaire, est féminin : *chaque soldat français porte ses titres de noblesse écrits sur le papier de sa* CARTOUCHE.

CASSE-COU, CASSE-TÊTE. Ces mots com-

Digitized by Google

posés ne changent point au pluriel. (Endroits où l'on peut se *casser le cou*, travaux qui *cassent la tête*).

CASSE-NOISETTES, s. m. Ce mot doit s'écrire ainsi au singulier : instrument pour *casser les noisettes*. On trouve, dans les dictionnaires, un *casse-noisette*.

CASSONADE, s. f. Le peuple dit *castonade*, comme *casterole* pour *casserole*.

CASUEL, FRAGILE. *Casuel* signifie fortuit, accidentel, qui peut arriver ou n'arriver pas : *Je ne sais si cet homme vous tiendra parole, cela est fort* CASUEL. Le peuple de Paris emploie ce mot dans le sens de *fragile;* il dit, par exemple, que *la porcelaine est belle*, mais qu'*elle est* CASUELLE, au lieu de dire qu'*elle est fragile, cassante;* cette faute est très-commune.

CATAPLASME, s. m. Remède appliqué extérieurement pour fomenter, fortifier, résoudre. Ne dites pas *cataplame*.

CATÉCHISME, s. m. Ne prononcez pas *catéchime*.

CAUSER, v. n. Se dit du cri du perroquet et de la pie. *La pie et le perroquet causent*. Voyez *Animaux*.

CAUSERIE, s. f. Babil, action de causer : *c'est une* CAUSERIE *perpétuelle*. Ne dites pas *causette*, faire la *causette*.

CAUTION (à), loc. adv. Il faut écrire : *Je les prends* A CAUTION. Le mot *caution*, dans cette phrase, figure comme fesant partie d'une locu-

Digitized by Google

tion adverbiale, et par conséquent ne change point de terminaison. Voy. *Témoin.*

CÉCITE, s. f. AVEUGLEMENT. La CÉCITÉ est l'état d'une personne aveugle. L'AVEUGLEMENT est l'obscurcissement de la raison. (Ce dernier ne se dit guère qu'au figuré.) *La seule incommodité à laquelle les Lapons soient sujets est la* CÉCITÉ ; est l'*aveuglement* serait une faute. *Il faut être dans un étrange* AVEUGLEMENT *pour se conduire ainsi.*

CELA *ne fait de rien.* Dites *cela ne fait rien.*

CELUI, CELLE, etc. Ces pronoms, selon quelques grammairiens, ne peuvent pas être suivis immédiatement d'un adjectif ou d'un participe, comme CELLE *reçue,* CEUX *aimables ;* ils ont besoin, pour être modifiés par un adjectif ou un participe, d'être suivis d'un pronom relatif : CELLE *qui est reçue,* CEUX *qui sont aimables.* Les phrases suivantes sont vicieuses : *Les nombres ordinaux se forment des cardinaux ; dans* CEUX TERMINÉS en F, *on change F en vième.* (WAILLY.) — *Carès, dit Pline, inventa les augures tirés des oiseaux, et qu'Orphée inventa* CEUX TIRÉS *des autres animaux.* (LEGENDRE.) *Le goût de la philosophie n'était pas alors* CELUI DOMINANT. Il fallait dire : DANS CEUX QUI SONT TERMINÉS, etc. ; inventa CEUX QUI SONT TIRÉS, etc. ; n'était pas alors le GOUT DOMINANT. Nous insistons d'autant plus sur cette remarque, que cette faute devient de jour en jour plus commune. Voy. la Grammaire, n° 541.

CEINTURIER, s. m. CEINTURONNIER, s. m. Le ceinturier est celui qui fait et vend des

Digitized by Google

ceintures, des ceinturons, des baudriers. Le *ceinturonnier* est celui qui fait et vend des ceinturons.

CENDRE. On a trouvé une inexactitude dans ce vers de Racine :

Dussé-je après dix ans voir mon palais *en cendre*.

Il fallait écrire *en cendres*. On dit *réduire* ou *mettre en cendres ;* c'est ainsi que pense Féraud, et l'Académie met deux exemples qui confirment cette opinion.

CÉNOTAPHE, SARCOPHAGE. Le *cénotaphe* est un tombeau vide, dressé à la mémoire d'un mort enterré ailleurs, ou dont on ne peut trouver le corps. Le *sarcophage* était, chez les anciens, un tombeau où l'on mettait les corps qu'on ne voulait pas brûler. Nous appelons *sarcophage* un cercueil ou sa représentation dans les grandes cérémonies funèbres.

CENTAURE (VOIX DE), voy. STENTOR.

CENT-SUISSES, s. m. S'écrit ainsi au singulier et au pluriel, c'est-à-dire un des *Cent-Suisses*.

CENTIME. Ce substantif est masculin : *il ne donne pas* UN CENTIME *aux pauvres*. — *Des* CENTIMES *additionnels*.

CEPENDANT QUE, voy. PENDANT QUE.

CÉRÉBRAL, E. Il n'est pas rare d'entendre dire : *une fièvre* CÉLÉBRALE ; dites CÉRÉBRALE.

CÉRÉMONIAL, E. On trouve dans Trévoux *préceptes* CÉRÉMONIAUX.

CERF, s. m. Prononcez *cère*, sans faire sentir l'F finale ; mais elle doit être entendue dans *serf*, espèce d'esclave.

Digitized by Google

CERF-VOLANT, s. m. Au pluriel, des *cerfs-volants*.

CERNÉ, ÉE, adj. *Yeux cernés*. Gardez-vous de dire *cerclés*.

CERSIFIS, voyez SALSIFIS.

CÉSAR, s. p. Ecrivez au pluriel *les* CÉSARS; ce mot est plutôt un titre, un surnom qu'un nom individuel. Voy. la Grammaire, n° 374.

CESSER. Ce verbe prend également tantôt l'auxiliaire *être*, et tantôt l'auxiliaire *avoir*. Quand on dit, par exemple : *la fièvre* EST CESSÉE, on juge qu'elle ne reviendra pas; le participe *cessé* exprimant alors un état, doit se construire avec *être*. Mais quand on dit : *la fièvre* A CESSÉ, on présume qu'elle pourra revenir, qu'elle a cessé d'agir pour recommencer. Cette idée d'action attribuée à la fièvre porte à employer *avoir*; exemples : *La goutte* A CESSÉ *de le tourmenter. Il* A CESSÉ *de pleuvoir.* — *La peste* EST CESSÉE. *Quand la contagion* FUT CESSÉE, etc.

Et du Dieu d'Israël les fêtes SONT CESSÉES.
(RACINE).

Voyez la Grammaire, n° 626.

Souvent on emploie mal à propos *décesser* pour *cesser*, et ce verbe n'est pas français. Ne dites donc pas : *elle ne* DÉCESSE *de parler*, mais *elle ne* CESSE, etc. Si *décesser* était français, il signifierait, à cause du privatif *dé*, le contraire de *cesser*, et voudrait dire *continuer*. Par conséquent dire *elle ne* DÉCESSE *pas de parler*, est un vrai galimathias.

C'EST A VOUS A, C'EST À VOUS DE.

Digitized by Google

C'est à vous à éveille l'idée de tour, d'ordre, de rang : C'EST A VOUS A *parler après moi.* — *C'est à vous de éveille* une idée de droit, ou encore une idée de devoir : C'EST *au maître* DE *parler et au disciple* D'*écouter.*

Ma fille, c'EST A NOUS DE montrer qui nous sommes. (RACINE.)

C'EST, CELA EST; C'EST, CE SONT :

1°. *C'est vrai, c'est admirable*, etc. *C'est*, suivi d'un adjectif, n'est toléré que dans le langage familier.

2°. *C'est eux, c'est les enfants*, etc. Contre toute raison, il est reçu de dire : *ce sont eux, ce sont les enfants*, etc.; mais on dit : *c'est l'orgueil et la mollesse de certains hommes qui en mettent tant d'autres dans une affreuse pauvreté.* (FÉNÉL.)

On dira aussi : *sera-ce les ennemis*, etc.; *fut-ce les Romains, par raison de....* Voyez la Grammaire, nos 529, 573.

CHACUN, pron. ind. Cette phrase : *ces livres coûtent six francs* CHAQUE, est incorrecte. Il faut dire *coûtent six francs* CHACUN. *Chaque* est un adjectif qui ne peut être employé sans le substantif qu'il modifie. *Chacun*, au contraire, s'emploie absolument et sans substantif.

CHACUN, pron. indéf. *Il le dit à* CHACUN. *Un chacun* est une locution insolite.

CHALEUREUX, EUSE, adj., qui a beaucoup de chaleur naturelle. *Ce vieillard est encore* CHALEUREUX. On a dit autrefois CHALOUREUX.

Digitized by Google

L'Académie a rayé ce mot de son dictionnaire.

CHAMPÊTRE, adj. Cet adjectif ne se dit point des personnes, si ce n'est en parlant des divinités païennes appelées *dieux champêtres*.

CHANGER, v. a. Ce verbe demande après lui *pour*, *contre*, *de*, dans ses différentes acceptions. Il est encore suivi de *au* dans la phrase suivante, qui, étant consacrée, ne fait pas loi pour le langage commun : *Dans le sacrement de l'Eucharistie, le pain est* CHANGÉ AU *corps de Jésus-Christ.* — Racine a dit, avec une hardiesse dont il faut lui savoir gré :

Peut-être, avant la nuit, l'heureuse Bérénice
CHANGE son nom de reine AU nom d'impératrice.

CHANGER, v. a. 1°. Vous êtes tout mouillé, *changez-vous*. Dites *changez de linge, de vêtements*. 2°. *J'ai changé mes tableaux* avec *des meubles;* on dit *changer une chose* pour ou contre une autre.

CHANTEUR, adj., fait au féminin *chanteuse*, pour désigner celle qui chante, et *cantatrice*, pour désigner celle qui a une réputation dans l'art du chant.

CHANVRE, s. m. Les personnes qui font ce mot féminin ont tort de prendre pour autorité cet exemple de La Fontaine :

Il arriva qu'au temps que la CHANVRE *se sème.*

Chanvre est aujourd'hui masculin.

Digitized by Google

CHANVREUX, FILANDREUX, EUSE, adj., rempli de filandres. Ne dites pas *chanveux* ou *chanveuse*.

CHAQUE, voyez CHACUN.

CHARCUTIER, s. m. Autrefois on écrivait *charcuitier*, c'est-à-dire marchand de *chair cuite*. Le premier est aujourd'hui seul en usage.

CHARLEMAGNE, s. pr., c'est-à-dire *Charles-le-Grand*. Ne dites pas *Charlemagne-le-Grand*.

CHARRIER, CHARROYER. Ces deux verbes signifient transporter sur des chariots, des voitures, dans une charrette : CHARRIER *des pierres d'une carrière*.—En parlant des rivières qui, dans l'hiver, traînent avec elles beaucoup de glaçons, on dit ordinairement *charrier : La Seine sera bientôt prise, car elle* CHARRIE.

CHARTRE, s. f., prison : CHARTRE *privée*, lieu où l'on est enfermé sans autorité de justice.

CHASSE-CHIEN, CHASSE-COQUIN. Les substantifs seuls prennent la marque du pluriel : *chasse-chiens;* etc.

CHASSE-COUSIN, s. m., sorte de fleuret. — Méchant vin ; tout ce qui éloigne les importuns ; au pluriel : *chasse-cousins*.

CHASSE-MARÉE, s. m. Au plur., des *chasse-marée* : des voituriers qui chassent devant eux la *marée*.

CHASSE-MOUCHES, s. m., a la même orthographe pour les deux nombres, comme la décomposition l'indique : balai, filet pour chasser, écarter les *mouches*.

Digitized by Google

CHASSEUR, adj., fait au féminin CHASSEUSE, dans le style ordinaire : *Cette femme est une grande* CHASSEUSE ; et CHASSERESSE dans le style poétique : *Les nymphes* CHASSERESSES.

CHAT-HUANT, s. m., au pluriel, des *chats-huants*.

CHATAIN, adj., ne change point de forme au féminin : CHATAIN, *chevelure* CHATAIN, suivi d'un adjectif qui le modifie, il est invariable comme tous les noms de couleur composés de plusieurs mots : *des cheveux* CHATAIN-CLAIR, CHATAIN-FONCÉ, c'est-à-dire d'un *châtain-clair*, d'un *châtain-foncé*.

CHAUFFE-CIRE, CHAUFFE-PIED, CHAUFFE-LIT, ne changent point au pluriel : *qui chauffent la cire, qui chauffent le pied*, etc.

CHAUVE-SOURIS, s. m., au pl. des *chauves-souris*.

CHEF-D'ŒUVRE, s. m. Prononcez *ché*. Au pluriel : des *chefs-d'œuvre*, c'est-à-dire les *chefs de l'œuvre*.

CHEVAU-LÉGER, s. m., au pl. des *chevau-légers*. L'usage a consacré cette orthographe bizarre ; quelques-uns écrivent un *chevau-légers*, comme on écrit un *cent-suisses*. Voyez ce mot.

CHÈVRE-FEUILLE, CHÈVRE-PIED.

CHICANEUR, EUSE, CHICANIER, ÈRE. Le *chicaneur* aime à chicaner principalement en

Digitized by Google

affaires. Le *chicanier* a l'habitude de chicaner sur des vétilles.

CHIFFON DE PAIN, voyez QUIGNON.

CHIPOTIER, ÈRE, adj. Ne dites pas : *chipoteur*. Ce mot n'est pas français.

CHIQUENAUDE, s. f. Aucun dictionnaire n'indique *pichenette*, mot en usage à Paris. Ces deux mots nous rappellent le spirituel vaudeville de l'*Ours et le Pacha*.

CHIROGRAPHAIRE, adj. et s., qui est créancier en vertu d'un acte sous seing-privé; prononcez : *kirographère*.

CHIROMANCIE, s. f., art de deviner et de prédire par l'inspection de la main; prononcez : *kiromancie*.

CHIRURGIEN, s. m. Prononcez toutes les lettres, et ne dites pas : *chirugien*.

CHOIR, v. n. On a dit autrefois *chaer, chair, chaoir*, ensuite *cheoir*. Il ne se dit guère qu'à l'infinitif, et au participe *chu*. On dit proverbialement : *qu'un homme est* CHU *en pauvreté*, c'est-à-dire est devenu infirme et maladif. — Au lieu du féminin CHUE, on a dit autrefois CHUTE : *Chercher chape-*CHUTE, *trouver chape-*CHUTE, se dit encore aujourd'hui, et signifie chercher, trouver quelque occasion de profiter de la négligence de quelqu'un.

CHOIR, ÉCHOIR, DÉCHOIR. *Choir* signifie tomber par son propre poids ou par impulsion. — *Échoir* se dit des choses qui arrivent par tort ou par cas fortuit : *Le bon lot lui* ÉCHERRA. — *Déchoir*, c'est tomber dans un état moins bon

Digitized by Google

que celui où l'on était : *Il est bien* DÉCHU *de son crédit.*

CHORÉGRAPHIE, CHOROGRAPHIE. Prononcez *koré* et *korographie*. La *chorégraphie* est l'art de décrire la danse. La *chorographie* est la description d'un pays, d'une province.

CHOSE. On abuse de ce mot qui est d'un grand secours dans la conversation très-familière lorsqu'à la mémoire il ne se présente pas à l'instant des noms d'objets ou de personnes, d'où il n'est pas rare d'entendre dire M. ou Mme *chose*. Donnez-moi ce *chose*, le *chose* du soufflet est bouché. — C'est aussi dans ce sens qu'on emploie très-improprement les mots de *machine*, *affaire*.

CHOSE (LA MÊME). Une des fautes les plus communes est d'employer *la même chose* dans le sens d'*également*, *de même*, etc. *Je ferai cela* LA MÊME CHOSE ; dites : *Je ferai cela également.*

CHRÉTIENTÉ, s. f. Beaucoup de personnes prononcent *chrétienneté*, c'est *chréti-inté* qu'il faut dire.

CI. Bien des gens disent : *cet homme* ICI, *ce moment* ICI ; du temps de Vaugelas, cette manière de s'exprimer était encore autorisée par l'usage, mais à présent elle est généralement rejetée. Dites : *cet homme-ci*, *ce moment-ci.*

CIEL, s. m. Ce substantif a deux pluriels, *cieux* et *ciels*. Le pluriel *ciels* est pris figurément : des CIELS *de lit*, des CIELS *de tableau, de carrière*, etc. *Nous quittâmes ces beaux* CIELS. Ici il a le sens de *climat*. — *Cieux* réveille une

Digitized by Google

idée morale que *ciels* n'exprime pas : *Les* CIEUX *sont la demeure des justes. Il regarde les* CIEUX.

CIGARRE ou CIGARE, feuille de tabac roulée pour fumer. Le genre de ce mot est douteux, l'orthographe même n'en est pas fixée. L'Académie ne le donne pas. Selon *Chapsal*, *Wailly* et *Gattel*, il est masculin ; *Boiste* et quelques auteurs l'ont fait féminin, et ont eu pour eux la majorité des fumeurs.

Je lui présentai une CIGARRE.

(CHATEAUBR.)

C'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans l'*itinéraire*.

Le genre masculin a enfin prévalu.

CIGOGNE, s. f. Autrefois on écrivait *cicogne* et l'on prononçait *cigogne*.

CIRCONSPECT, E, adj. Prononcez *circonspeck*. Le *t* ne se fait point entendre au masculin.

CLAIRVOYANT, E. Cet adjectif ne s'emploie qu'au singulier. Cependant il y a une comédie (*l'Aveugle clairvoyant*) où ce mot est employé au propre ; on s'en sert quelquefois en ce sens par opposition à *aveugle*, *les* AVEUGLES *et les* CLAIRVOYANTS ; cet emploi peut se pardonner, mais il ne faudrait pas en abuser.

CLAPIR, GLAPIR. *Se clapir* signifie se cacher dans un trou. Il se dit particulièrement des lapins : *Le lapin se* CLAPIT. — *Glapir* exprime l'aboiement des petits chiens et des renards : *Le cri des renards et des petits chiens s'appelle glapissement*.

Digitized by Google

CLAQUER, CRAQUER, CRAQUETER. Le premier signifie faire un bruit aigu et éclatant : CLAQUER *des mains, des dents; faire* CLAQUER *son fouet.* — CRAQUER se dit du bruit que font certains corps en se frottant violemment ou en éclatant : *Les vis du pressoir* CRAQUAIENT. *Cela* CRAQUE. *Il ne cesse de faire* CRAQUER *ses dents.* — CRAQUETER veut dire craquer souvent et à petit bruit : *Quand on jette du sel dans le feu on l'entend* CRAQUETER. Ce verbe exprime aussi le cri de certains oiseaux : *On entend* CRAQUETER *les cigognes.*

CLAQUET, voyez CLIQUET.

CLAQUETER, v. n., se dit du cri de la cigogne : *La cigogne* CLAQUETTE. Voyez ANIMAUX.

CLAQUETTE, voyez CASTAGNETTES.

CLARINETTE, s. f. Ne prononcez pas *clérinette.*

CLAUDE, s. pl. Prononcez *Klaude* et non *Glaude.*

CLAUSTRAL, E, adj., appartenant au cloître : *Des lieux* CLAUSTRAUX.

CLEF, s. f. Prononcez *clé.* L'*f* ne se fait sentir ni au singulier ni au pluriel.

CLÉMATITE, s. f., arbrisseau grimpant, sarmenteux, à fleurs odoriférantes. Ne dites pas : *clématide.*

CLERC, CLERC-A-MAITRE. Prononcez : *clère* et *clerk-à maître.*

CLÉRICAL, E, adj. Des titres *cléricaux.*

Digitized by Google

CLIMATÉRIQUE, adj. *An* CLIMATÉRIQUE, *année* CLIMATÉRIQUE, c'est-à-dire chaque septième année de la vie humaine, et particulièrement la soixante-troisième on l'appelle *la grande* CLIMATÉRIQUE, *la* CLIMATÉRIQUE. Nous avons souvent entendu dire les *influences* CLIMATÉRIQUES pour les *influences des climats*. On voit combien cette expression est ridicule.

CLINCAILLIER, voyez QUINCAILLIER.

CLIQUET, s. CLIQUETTE, s. f. Le *cliquet* ou *claquet* est une pièce du moulin à grain : *Sa langue est comme un* CLAQUET *de moulin*. — On appelle *claquette* un ou deux morceaux de bois et de faïence qu'on met entre les doigts, et avec lesquels on forme des sons mesurés en agitant la main.

CLIGNE-MUSETTE, s. f. Jouer à la *cligne-musette*. Ne dites pas *crémisette* ou *crémusette*.

CLIQUETER, v. n. Ne dites pas *il cliquette*, en prononçant CLIK-TE, mais prononcez toutes les lettres : *On entendait* CLIQUETER *les épées; les épées* CLIQUETTENT.

CLIQUETTE, voyez CLIQUET.

CLOAQUE. Ce substantif est des deux genres. *Cloaque* masculin est un lieu destiné à recevoir les immondices : *cette maison est un* CLOAQUE. — *Cloaque* féminin est un conduit de pierre et voûté, par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville.

CLOCHE-PIED, adv., sur un seul pied : *Aller, sauter à* CLOCHE-PIED. Gardez-vous de dire CROCHE-PIED.

Digitized by Google

CLOPORTE, s. m., insecte à quatorze pattes, qui vit dans les lieux humides. Le peuple a étrangement défiguré ce mot, il dit : *clou-à-porte.*

CLORE, v. a. Ce verbe irrégulier et défectif n'a que quatre temps simples : *Je clos, tu clos, il clot*, sans pluriel ; *je clorai, je clorais ;* le participe passé *clos, close.* Cependant on pourrait très-bien l'employer à l'impératif et au présent du subjonctif, et dire : CLOS *ce jardin ; il faut qu'il le* CLOSE. Berquin a dit : *Dors mon enfant,* CLOS *ta paupière.*

CLOUER, CLOUTER. *Clouer*, c'est attacher avec des clous : CLOUER *des ais, des lattes.* — *Clouter*, c'est garnir ou orner de clous : CLOUTER *une boîte de montre, une tabatière, un étui.* — *Il n'y avait que le roi et la famille royale qui fissent* CLOUTER *leur carrosse.*

COASSER, CROASSER. *Coasser* exprime le cri des grenouilles. *Les grenouilles* COASSENT. — *Croasser* se dit du cri des corbeaux : *Les corbeaux* CROASSENT. Voyez ANIMAUX.

COCASSE, adj., *plaisant, ridicule.* Ce mot est populaire.

COCHONNADE ou COCHONNAILLE. Dites du *porc.*

COCHE. Ce substantif est masculin et fém. Le *coche* est une voiture d'eau ou un carrosse. La *coche* est une entaille faite dans un corps solide. *Coche*, féminin, signifie aussi *truie.*

CO-ÉTAT, CO-ÉVÊQUE, CO-LÉGATAIRE, etc. Ces substantifs s'écrivent au plur. *co-états, co-légataires*, etc.

Digitized by Google

COI, féminin. COIE ET COITE. Le féminin *coite* est aujourd'hui plus usité : *se tenir, demeurer* COI, c'est-à-dire caché, tranquille. — *Une chambre bien* COITE, bien close.

COLÈRE, COLÉRIQUE. *Colère*, adjectif, signifie qui est sujet à se mettre en colère : *homme* COLÈRE. *Colérique* veut dire enclin à la colère : *être d'humeur* COLÉRIQUE. Ne dites pas *coléreux*.

COLIDOR, voyez CORRIDOR.

COLIN-MAILLARD, s. m., au plur., des *Colin-Maillard* : des jeux où *Colin* cherche, poursuit *Maillard*.

COLLATÉRAL, E, adj., qui concerne la parenté hors de la ligne directe : HÉRITIERS COLLATÉRAUX. *Points* COLLATÉRAUX, entre deux points cardinaux, *nord-est, sud-est*, etc.

COLLATIONNER, v. a., conférer un écrit avec l'original, ou deux écrits ensemble. Ce verbe est suivi de *à* ou de *sur* : COLLATIONNER *à l'original. Copie* COLLATIONNÉE *à l'original* ou *sur l'original*. Prononcez COL-LATIONNER, COL-LATION, en faisant sentir les deux *l*. Dans *collationner*, signifiant faire un repas, on ne prononce qu'un *l*.

COLLÈGE, COLLÉGIAL, E. On ne fait point sentir les deux *l* dans COLLÈGE, (*colège*); mais on les prononce dans COLLÉGIAL (*col-lé-gial*). On dit au pluriel COLLÉGIAUX : *poètes* COLLÉGIAUX (Gress.), *chapelains* COLLÉGIAUX (Trévoux).

COLOPHANE, s. m. Plusieurs disent *colophane*. Cette substance résineuse nous ayant été

Digitized by Google

apportée de *Colophone*, ville d'Ionie, on devrait dire *colophone*; mais selon l'usage, qui est plus puissant que les règles, il faut dire *colophane*.

COLORER, COLORIER. *Colorer*, au propre, signifie donner de la couleur; et il se dit des couleurs naturelles : *Le soleil* COLORE *les fruits. L'art* COLORE *la terre, le cristal.* Au figuré, il signifie donner une belle apparence à quelque chose de mauvais : *Un flatteur, un sophiste savent* COLORER *les plus mauvaises actions.* — *Colorier*, se dit des couleurs artificielles : *Ce peintre-là* COLORIE *mieux qu'il ne dessine.* — *Le Titien* COLORIAIT *parfaitement.*

COLOSSAL, E, adj. L'Académie dit positivement que cet adjectif n'a pas de pluriel au masculin. Cependant on dit des monuments *colossaux*. Cette proscription, ainsi que celle de plusieurs autres adjectifs en *al*, n'a pas été confirmée par l'usage.

COMBATTRE, v. a. Au passif, ce verbe régit ordinairement la préposition *par;* les poètes le font suivre de la préposition *de :*

D'un soin cruel ma joie est ici *combattue.*
(RACINE.)

COMBIEN, adv., COMBIEN QUE, faute assez commune, comme dans *combien que* cela coûte? Dites : *Combien* cela coûte-t-il? *Le combien* du mois sommes-nous? Dites *à quel quantième?* etc.

COMME, COMMENT. Ces deux adverbes s'emploient quelquefois dans la même acception, et signifient de *quelle sorte*, de *quelle manière :*

Digitized by Google

Je ne vous dirai point COMME *ou* COMMENT *la ville fut emportée d'assaut. — Voici* COMME *ou* COMMENT *l'affaire se passa.* Cependant on doit être très-réservé sur cet emploi de *comme* au lieu de *comment*, parce qu'il en pourrait résulter une équivoque. Si l'on dit : *Voyez* COMMENT *il travaille*, la pensée tombe sur la manière de travailler, et si l'on dit : *Voyez* COMME *il travaille*, elle tombe sur le travail même, fait avec ou sans ardeur.

Comme, dans le sens interrogatif ne peut remplacer *comment* : Malherbe a dit : COMME y fournirez-vous? Et Corneille : *Albin,* COMME *est-il mort?* Mais aucun de ces exemples n'est à imiter. *Comme* vous portez-vous? dit un provincial à Fontenelle. *Comment* vous voyez, répondit celui-ci .

COMME TOUT. Il est espiègle *comme tout*, méchant *comme tout.* Dites : Il est on ne peut pas plus espiègle, il est très-méchant.

COMME. 1° *Comme c'est joli! comme* elle est bonne. Dites : que cela est joli! qu'elle est bonne. 2° *Comme de juste.* Dites : *Comme il est juste, comme de raison.*

COMMENCER, v. a. Ce verbe restreint ou détermine la signification d'un autre verbe, à l'aide de la prép. *à* ou de la prép. *de.* COMMENCER A, désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *A peine a-t-on* COMMENCÉ A *vivre, qu'il faut songer à mourir.* Racine a dit :

Et déjà de ma main je COMMENCE A *l'écrire.*

Il COMMENCE A *pleuvoir, bientôt il pleuvra à verse.*

Digitized by Google

COMMENCER *de*, peint une action complète qui aura de la durée :

Cet orateur COMMENÇA DE *parler à quatre heures et ne finit qu'à six.*

Puisque j'ai COMMENCÉ DE *rompre le silence.*
(RACINE.)

COMMENSAL, E, adj., a un pluriel masculin : *Des officiers* COMMENSAUX, mangeant à la même table.

COMMENTATEUR, s. m., sert à désigner les deux sexes : *Madame Dacier est un savant* COMMENTATEUR. Cependant Voltaire était d'avis qu'on peut dire : une *commentatrice.*

COMMETTRE, v. a., signifiant employer, préposer à, admet un régime indirect : *On a* COMMIS *cet homme* A L'EXERCICE *de cette charge. Commettre*, signifiant mettre en hostilité, en opposition, demande après lui *avec* : *Il a* COMMIS *le père* AVEC *le fils. Se* COMMETTRE AVEC *quelqu'un.*

COMMUN, E, adj. Cet adjectif change d'acception, selon qu'il précède ou suit le substantif : *une* COMMUNE *voix* est la réunion de tous les suffrages prononcés unanimement. — *Il fut élu député d'une* COMMUNE *voix.* — *Une voix* COMMUNE est une voix ordinaire, qui n'a rien de plus remarquable qu'une autre : *Cet acteur a une voix* COMMUNE, *désagréable*, etc.

COMMUNIQUER, v. a. et n. On dit activement : *Le soleil* COMMUNIQUE *sa lumière* A *toute la terre.* On dit dans le sens neutre : *J'ai* COMMUNIQUÉ DE *cette affaire avec lui.* — *Le rapporteur* EN COMMUNIQUERA *avec les commissaires.* On l'emploie aussi absolument : *il* COMMUNIQUE

Digitized by Google

avec les savants. Enfin ce verbe est aussi réfléchi, et demande après lui *à : il ne faut pas se* COMMUNIQUER A *tout le monde.*

COMPARABLE. Cet adjectif régit *à* ou *avec : les biens de ce monde ne sont pas* COMPARABLES A *ceux de l'éternité. — L'esprit n'est pas* COMPARABLE AVEC *la matière.* — D'après l'Académie, *comparable à* signifie qui peut se comparer; *comparable avec*, ce qui est de nature absolument différente, et alors *comparable* ne s'emploie pas sans la négative. Voy. COMPARER.

COMPARER, v. a. Ce verbe demande après lui *à* ou *avec*, suivant le rapport d'idées : COMPARER A suppose une analogie, un rapport commun de ressemblance entre les deux termes : *on* COMPARE *une pièce de toile* A *une autre pièce.* — COMPARER AVEC éloigne l'idée de rapport, de ressemblance, d'analogie entre les objets de comparaison : *On* COMPARE *une pièce de toile* AVEC *une barre de fer*; et dans ce cas, c'est non la ressemblance, mais la différence des qualités qu'on veut établir. Ce principe posé, il faudra dire : COMPAREZ *la vie du juste* AVEC *celle du méchant. — On* COMPARE *la vertu* AVEC *le vice.* — COMPARONS *les œuvres de la nature* AUX *ouvrages de l'homme.* (BUFF.) — *Que l'on* COMPARE *la docilité, la soumission du chien,* AVEC *la fierté, la férocité du tigre.* (Le même.) C'est par la même raison qu'un homme orgueilleux dit : *Vous osez vous* COMPARER A *moi?* (LAVEAUX.)

COMPAROIR. Ce verbe a le même sens que *comparaître*, mais *comparoir* ne se dit qu'au palais : *recevoir une assignation à* COMPAROIR. — *Être assigné à* COMPAROIR.

Digitized by Google

COMPARUTION, voy. APPARITION.

COMPATIR, v. n. Si ce verbe est pris dans le sens de souffrir les fautes, les faiblesses de quelqu'un, etc., il prend à : *il faut* COMPATIR A *la faiblesse humaine.* — S'il marque un rapport d'éloignement, il reçoit la préposition *avec* : *L'esprit de Dieu ne peut* COMPATIR AVEC *celui du monde.* L'A de ce verbe est bref.

COMPLIMENTER, FAIRE COMPLIMENT. *Faire compliment*, c'est féliciter. — *Faire des compliments* ou *un compliment*, c'est faire des *politesses*, adresser *des éloges*. — *Complimenter*, c'est faire une harangue d'apparat, un discours respectueux, etc. *On* COMPLIMENTE *les rois, les princes*, etc. *On fait un* COMPLIMENT, *des* COMPLIMENTS *à un ami.*

COMPOSER, v. a. et n. Si ce verbe signifie former, faire un tout de plusieurs parties, il est actif et prend *de* : *Dieu a* COMPOSÉ *l'homme* D'*un corps et* D'*une ame.* — Dans l'acception de s'accommoder, s'accorder, il est suivi de *avec* : COMPOSER AVEC *ses créanciers.* On dit encore : COMPOSER D'*une somme due*, DE *ses intérêts*, DE *ses droits*, etc.

COMPRIS, part. pas. L'usage veut qu'on écrive : *il donne tous les ans mille écus aux pauvres, y* COMPRIS, *non* COMPRIS *les aumônes extraordinaires.* — Et : *les aumônes extraordinaires y* COMPRISES, *non* COMPRISES. — Il est vraisemblable que, dans le premier cas, le participe *compris*, placé avant le nom, se rapporte à *ceci*, sous-entendu ; *ceci* COMPRIS ; mais, placé après le nom, il en prend le genre et le nombre.

Digitized by Google

Voy. *excepté*, *inclus*, *joint*, etc. Voy. la Grammaire, nº 584.

COMTÉ, s. m., était autrefois féminin; il a été ensuite masculin et féminin. Présentement il est masculin, excepté dans *Franche*-COMTÉ.

CONCLURE, v. a. Ce verbe se dit ordinairement des personnes; on le dit pourtant quelquefois des choses : *Cet argument* CONCLUT *bien; cette preuve, ce texte ne* CONCLUT *pas.* Mais alors *conclure* s'emploie absolument. On a blâmé la phrase suivante de Bossuet : *Ces passages* CONCLUENT *seulement que nous recevons quelque chose.*

CONCOMBRE. Ce substantif est masculin. Dites : *de bons, d'excellents* CONCOMBRES.

CONCUSSION, PÉCULAT. *Concussion*, vexation, action par laquelle un magistrat, un officier public exige au-delà de ce qui lui est dû. *Péculat*, vol des deniers publics, fait par ceux qui en ont le maniement et l'administration.

CONDÉ, s. pr. On dit *les Condés :* ce nom est devenu en quelque sorte un titre, un surnom, qui désigne une famille, une classe d'individus célèbres.

CONDITIONNEL. Au lieu du futur, on se sert du conditionnel pour exprimer une chose éventuelle : *on nous a dit que vous* CONSENTIRIEZ *à faire cette démarche. — Votre frère m'a assuré que vous* IRIEZ *à la campagne au commencement du printemps. — Le bruit a couru que je* QUITTERAIS *ce pays incessamment.*

Il y a dans cette circonstance une espèce de condition tacite qui appelle le conditionnel; si

Digitized by Google

la chose était certaine, on emploierait le futur simple : on nous a dit que vous *consentirez*, etc.; mais ce serait une faute d'employer le *conditionnel passé* (temps composé) pour le *conditionnel futur* (temps simple), de dire, par exemple : je croyais bien *qu'il aurait plu*, pour : je croyais bien *qu'il pleuvrait*. Voy. la Grammaire, nº 651.

CONDOULOIR (SE), v. réfl. Ce verbe, qui signifie prendre part à la douleur de quelqu'un, ne se dit qu'à l'infinitif, et il est vieux.

CONFIER. On lit dans d'Olivet :

Elle trahit mon père, et rendit aux Romains
La place et les trésors CONFIÉS EN ses mains.
(RAC.)

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que *confiés en ses mains* n'est pas autorisé par l'usage. Peut-on donner à *être confié* le régime qui appartient *à se confier?*

CONFINER, v. Quand ce verbe signifie toucher aux confins d'un pays, d'une terre, il se construit avec les prép. *à* ou *avec* : *la France* CONFINE *avec l'Espagne. Les terres qui* CONFINENT *à la forêt.*

CONFIRE, v. a. L'imparfait du subjonctif de ce verbe n'est point en usage; cependant quelques grammairiens indiquent *que je* CONFISSE, mais d'autres aiment mieux qu'on dise : *Je voudrais que vous* FISSIEZ CONFIRE *des coings*, plutôt que *je voudrais que vous* CONFISSIEZ *des coings.* — CONFIT, E, s'emploie figurément.

Bien est-il est vrai qu'il parlait comme un livre,
Toujours d'un ton CONFIT en savoir vivre.

Digitized by Google

CONFONDRE, v. a., prendre une personne, une chose pour une autre, se construit ainsi : CONFONDRE *l'innocent et le coupable*, ou *l'innocent* AVEC *le coupable.*

CONFUSIONNER. Ce barbarisme est fait hardiment aujourd'hui par quelques beaux parleurs, qui trouvent trop simple de dire *rendre confus.*

CONJECTURE. — CONJONCTURE. La *conjecture* est un jugement, une opinion établie sur des probabilités : *cela est une forte* CONJECTURE. — *Je n'en parle que par* CONJECTURE. — La CONJONCTURE est une occasion, une rencontre de circonstances : *il profite de toutes les* CONJONCTURES. — *Cela est arrivé dans une fatale* CONJONCTURE.

CONJUGAL, E, adj. L'Académie n'indique pas de pluriel à ce mot ; cependant s'exprimerait-on mal en disant : *des liens, des devoirs conjugaux.* Nous ne le pensons pas. D'ailleurs l'usage et plusieurs dictionnaires l'autorisent.

CONJURER, v. a et n., former un complot, prend après lui la prép. *contre* : *Cinna* CONJURA *contre Auguste.* — *Catilina* CONJURA *contre la République.* Il s'emploie aussi avec un régime direct : *ils ont* CONJURÉ *la perte, la ruine de leur patrie.*

CONNAITRE, v. a. Quand ce verbe signifie avoir pouvoir, autorité de juger de quelque matière, il se construit avec *de* ; *ce juge* CONNAIT DES *matières civiles et criminelles.* — *Il* EN CONNAIT *par appel.* — *Il ne peut pas* CONNAITRE DE *cela.*

CONNIVER, v. n., s'entendre avec quelqu'un, se construit avec *à* pour les choses.

Digitized by Google

et prend *avec* pour les personnes : *un général qui* CONNIVE *aux concussions d'un fournisseur.—Un père ne* CONNIVE *pas aux débauches de ses enfants. — Le juge* CONNIVAIT *avec le greffier.*

CONQUÉRIR, v. a. Ce verbe n'est guère d'usage qu'à l'infinitif, à l'imparfait du subjonctif, *que je conquisse*, au prétérit défini, *je conquis*, et aux temps composés.

CONSEILLER, ÈRE, s., celui qui donne conseil. Beaucoup de personnes disent *conseilleur*, et ce barbarisme est consacré par un proverbe populaire : *les* CONSEILLEURS *ne sont pas les payeurs.*

CONSENTIR. Corneille avait dit dans Pompée :

Du moins César l'eût fait, s'IL l'avait CONSENTI.

Ce verbe gouvernait alors l'accusatif comme le datif. On consent aujourd'hui à une chose, on ne *la* consent pas. (VOLT.)

On dit cependant : c'est une chose *consentie*,

CONSÉQUEMMENT. Cet adverbe peut être suivi d'un régime : *il a conduit l'affaire* CONSÉQUEMMENT A *ce qui avait été réglé.*

CONSÉQUENCE, s. f. CONCLUSION. — Ce mot se prend aussi dans le sens d'importance : *un homme de* CONSÉQUENCE. *Une affaire, une terre, une place de* CONSÉQUENCE. Cette extension de signification donnée au mot *conséquence* a donné lieu à la méprise singulière que font tant de personnes qui, par analogie, prêtent aussi à l'adjectif *conséquent* la signification d'*important*. Cette faute grossière, qui jadis ne frap-

Digitized by Google

pait nos oreilles que dans les échoppes, a naguère retenti au sein de la tribune législative. Voyez CONSÉQUENT.

CONSÉQUENT, E, adj. ce qui est d'accord avec soi-même dans toutes ses parties. On dit qu'*un homme est* CONSÉQUENT, lorsque sa conduite est d'accord avec ses principes, que ses actions sont d'accord avec ses pensées, ses démarches avec ses intérêts; on dit dans le même sens : *un raisonnement* CONSÉQUENT, *une conduite* CONSÉQUENTE; *une démarche* CONSÉQUENTE. Dans toute autre signification, le mot *conséquent* est mal employé, et c'est donc faire une faute que de dire, dans le sens d'*important, considérable : ce marché est* CONSÉQUENT. — *Cette maison est* CONSÉQUENTE. — Il faut dire : *ce marché est* CONSIDÉRABLE, IMPORTANT; ou bien encore : *ce marché est de* CONSÉQUENCE. — *Comme les rois de Macédoine ne pouvaient pas entretenir un grand nombre de troupes, le moindre échec était* DE CONSÉQUENCE. (MONTESQ.) Voyez CONSÉQUENCE.

CONSOMMER. — CONSUMER. Ces deux verbes ont des significations très-différentes : *consommer* veut dire accomplir, perfectionner, achever : CONSOMMER *son mariage.* — *Une vertu* CONSOMMÉE. — *Consumer* se prend dans le sens de dévorer, anéantir : *le feu* CONSUMA *tout l'édifice.* — *Les ennuis, les regrets nous* CONSUMENT.

Ces verbes ont l'un et l'autre la signification d'*achever*, mais avec des différences bien marquées que les exemples suivants rendront sensibles : *un homme* CONSOMMÉ *dans les sciences n'a certainement pas* CONSUMÉ *son temps dans l'oisiveté.* — *Celui qui commence par* CONSUMER

Digitized by Google

son patrimoine dans la débauche, ne doit pas espérer de CONSOMMER *un établissement honorable. — Il est nécessaire, pour* CONSOMMER *le sacrifice de la Messe, que le prêtre* CONSUME *les espèces consacrées.*

Cependant, il faut remarquer que *consommer* s'emploie quelquefois pour *consumer;* c'est lors qu'il s'agit de choses qui se détruisent par l'usage, comme des denrées, des provisions. On dit: CONSOMMER *beaucoup de viande, du vin.* — On dit aussi, dans le même sens: *La* CONSOMMATION *des vivres, des denrées.*

CONSPIRER, v. a. et n. Pris en bonne part, ce verbe, au propre et au figuré, régit *à: tout* CONSPIRE A *sa gloire. Les événements de cette année ont* CONSPIRÉ AU *bonheur du royaume.* — S'il se prend en mauvaise part, il se construit avec *contre*: *Tout* CONSPIRE CONTRE *mes intérêts.* — *Catilina* CŌNSPIRA CONTRE *l'ordre établi.* — Dans le style soutenu, il devient actif: *ils ont* CONSPIRÉ *la ruine de l'état.* — *On a* CONSPIRÉ *sa mort, sa ruine.*

CONSANGUINS (Frères), voyez GERMAINS.

CONSULTER, dans le sens de *conférer, délibérer*, demande après lui la préposition *sur: Les avocats ont* CONSULTÉ SUR *cette affaire.* — *Les médecins ont* CONSULTÉ SUR *sa maladie.* — *Consulter* se dit aussi de la chose sur laquelle on prend conseil; en ce sens il est actif: CONSULTER *une affaire, une maladie.* — *Cette affaire a été* CONSULTÉE *aux meilleurs avocats.* — *Cette maladie a été* CONSULTÉE *aux plus grands médecins.*

CONSUMER, voyez CONSOMMER.

Digitized by Google

CONTEMPTEUR, s. adj. Le *p* se prononce : dites : *contamp-teur.*

CONTINUATION, voyez *continuité.*

CONTINU, CONTINUEL, adj. Il ne faut pas confondre ces deux mots : Ce qui est *continu* n'est pas divisé; le roulement du tambour est un bruit *continu*, une fièvre sans interruption est *continue.* Ce qui est *continuel* n'est pas interrompu, mais il peut y avoir une interruption. Le cliquet du moulin fait entendre un bruit *continuel;* il y a eu cet hiver des pluies *continuelles.* Une chose est *continue*, dit Laveaux, par la tenue de sa constitution ; elle est *continuelle* par la tenue de sa durée.

CONTINUER, v. a. Ce verbe demande après lui *à* ou *de* suivant le sens : *Continuer à* désigner une action faite sans interruption : CONTINUEZ A *vivre en honnête homme.* — *Continuer de* exprime une action faite avec interruption, prise et reprise. CONTINUER DE *se former le style.* Cette différence entre ces deux expressions semble être consacrée par les écrivains : *Sésostris* CONTINUAIT A *me regarder* (Fénél.). *Je* CONTINUE DE *la voir, elle* CONTINUE DE *m'écrire* (Rac.). *Pourquoi* CONTINUER A *vivre pour être chagrin de tout* (Fénél.).

Pensez-vous que Calchas CONTINUE A *se taire?*
(RAC.)

CONTINUITÉ, CONTINUATION. *Continuation* se dit de la durée, *continuité* de l'étendue. On dit la *continuation* d'un travail et d'une action, la *continuité* d'un espace et d'une grandeur ; la *continuation* d'une même conduite, la *continuité* d'un édifice. *Les continuations sont*

Digitized by Google

presque toujours inférieures aux ouvrages commencés. — La continuité d'un corps est le résultat de plusieurs parties contiguës.

CONTRAINDRE, v. a. Ce verbe, suivi d'un infinitif, admet *à* ou *de* pour complément suivant quelques grammairiens, l'oreille ou le goût prescrit le choix de l'une ou de l'autre de ces prépositions. Mais les prép. *de* et *à* exprimant des rapports d'idées opposés ne peuvent en aucun cas être prises l'une pour l'autre. *A* réveille une idée de tendance ; *de*, une idée de départ. Ainsi je dirai : *On doit souvent* CONTRAINDRE *les jeunes gens* A *travailler.* A sert de terme à une action qui, par une répétition d'acte, tend à une habitude. Mais dans cette phrase : *Sa conduite* A CONTRAINT *ses amis* DE *l'abandonner ;* DE n'exprime qu'un point de départ, et exclut toute idée de tendance.

CONTRAVENTION, s. f., action par laquelle on contrevient à une loi, à un contrat, etc. *Toute* CONTRAVENTION *aux lois est punie.* Ne dites pas *contrevention*, voyez *contrevenir.*

CONTRE, prép., *par contre.* Si les paysans sont pauvres, *par contre* ils sont heureux. Dites *du moins*, ou employez une expression analogue.

CONTRE-ALLÉE, *contre-amiral, contre-appel, contre-danse*, etc., dans les noms composés de la prép. *contre* et d'un subst., celui-ci prend seul la marque du pluriel, *contre-allées, contre-amiraux, contre-appels, contre-danses*, etc., excepté les noms composés suivants :

CONTRE-JOUR, s. m., au plur. des *contre-jour :* des endroits qui sont *contre le jour*, opposés au jour.

Digitized by Google

CONTRE-MARÉE, s. f., au pl. des *contre-marée*, c'est-à-dire *contre* la *marée*, opposées à la *marée* ordinaire.

CONTRE-POISON, s. m., au pl. des *contre-poison*, des antidotes *contre* le *poison*.

CONTREDIRE, v. a. Ce verbe se conjugue comme *dire* dont il est le composé; cependant il fait régulièrement, à la seconde personne, *vous contredisez* voyez *dire*.

Contredire s'employait autrefois avec la prép. *à* : *Elles ne* CONTREDISENT *point* AU *témoignage extérieur des écritures* (Boss.). *Contredire* est aujourd'hui actif : *On ne* CONTREDIT *point ce témoignage*.

CONTRE-FAÇON, CONTREFACTION. La *contre-façon* est la chose contrefaite, le livre, le drap etc. *contrefait*.—La *contrefaction* ne se dit qu'en parlant de livre dans le sens de *contre-façon*.

CONTREFACTEUR, CONTREFESEUR. Le *contrefeseur* est celui qui, en général, contrefait, imite. — *Contrefacteur* se dit particulièrement de celui qui contrefait un livre.

CONTREFACTION, voyez CONTRE-FAÇON.

CONTREMANDER, v. a., révoquer un ordre. Il n'est pas rare d'entendre dire *décommander;* mais *contremander* seul est français.

CONTREVENIR, v. n. Ce verbe est employé par le plus grand nombre des écrivains avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant l'Académie (éd. 1762) dit : N'AVOIR *point ou* N'ÊTRE *point contrevenu* à la loi. Mais dans l'édit. (1798),

Digitized by Google

elle ne met que n'AVOIR *point contrevenu;* et en effet, ce verbe n'exprime réellement qu'une action.

CONTREVENTION, voyez CONTRAVENTION.

CONVAINCRE, v. a. On reprend Racine d'avoir dit :

Tout ce qui CONVAINCRA *leurs perfides amours.*

On ne peut convaincre que les personnes. La prose ne permettrait point cette locution; mais les poètes ont le droit de personnifier tout ce qu'ils veulent.

CONVENIR, v. n. Ce verbe demande tantôt l'auxiliaire *avoir* et tantôt l'auxiliaire *être*. Dans le sens d'*être sortable*, il prend le verbe *avoir*; et le verbe *être*, quand il signifie *demeurer d'accord : nous* SOMMES *convenus d'acheter ce qui ne nous* AVAIT *pas convenu d'abord.*

CONVENU, E, part. pas. On dit *une chose* CONVENUE, et cependant on ne dit point *convenir une chose*. C'est une des exceptions à la règle.

COQ-A-L'ANE, s. m., au plur. des *coq-à-l'âne;* des discours qui n'ont point de suite, de liaison, qui ne s'accordent point avec le sujet dont on parle. Faire des *coq-à-l'âne*, c'est passer de choses à d'autres tout opposées, comme du *coq à l'âne.*

COQ, COQ D'INDE. Prononcez *coke* et *co-d'Inde.*

COQUELINER, v. n., se dit du cri du coq : *Le coq* COQUELINE. Voyez ANIMAUX.

Digitized by Google

CORDIAL, E, adj., propre à ranimer promptement les forces; au plur., *cordiaux : des remèdes* CORDIAUX.

CORNETTE. Ce substantif est des deux genres : La *cornette* est une coiffure de femme ou un étendard de cavalerie. Le *cornette* est l'officier qui porte cet étendard : il est alors masculin par ellipse, *homme* portant la *cornette*.

CORPORÉ, adj. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. Ainsi, *cet homme est bien* CORPORÉ, est une mauvaise locution; dites : *Cet homme est bien membru, est d'une bonne* CORPULENCE. Voyez ce mot.

CORPS-DE-GARDE, *corps-de-logis*, conservent la même orthographe au pluriel.

CORPULENCE, s. f., taille de l'homme considérée par rapport à sa grosseur et à sa grandeur : *Cet homme est d'une grosse, d'une petite* CORPULENCE. — Ceux qui font usage du mot CORPORENCE se servent d'une expression impropre. Voy. CORPORÉ.

CORRESPONDRE. Ce verbe se construit avec la prép. *à*. *Cet enfant n'a pas* CORRESPONDU *à vos intentions.* CORRESPONDRE *à l'affection de quelqu'un.* — Quand il signifie avoir une correspondance de lettres avec quelqu'un, il est suivi de la prép. *avec* : *Ce banquier ne* CORRESPOND *qu'*AVEC *les premières maisons de commerce.*

CORRIDOR, s. m. Galerie étroite servant de passage. N'imitez pas ceux qui disent *colidor*.

CORSONÈRE, voyez SCORSONÈRE.

COSMOGRAPHIE, voyez GÉOGRAPHIE.

Digitized by Google

COSMOLOGIE, COSMOGONIE. La *cosmologie* est la science des lois générales par lesquelles le monde physique est gouverné. La *cosmogonie* est la science ou le système de la formation de l'univers.

COSSU, E, adj., abondant en cosses. On emploie vulgairement ce mot pour *bien fourni, riche:* une robe *cossue*, une femme *cossue*, etc.

COSSE (DE POIS), s. f. Ne dites pas *écossé*.

COTER, CÔTIR. *Coter*, c'est marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres : *Les notaires ont* COTÉ *et parafé ces pièces.* COTEZ *les feuillets de ce registre.*— *Cotir*, meurtrir, en parlant des fruits : *La grêle a* COTI *ces poires, ces pommes.*

COTOYER, v. a. Ecrivez : Je *côtoie*, nous *côtoyons ;* je *côtoyais*, nous *côtoyions ;* que je *côtoie*, que nous *cotoyions*, que vous *côtoyiez*, qu'ils *côtoient.* Je *côtoierai*, etc.

COU, s. m. Ce mot s'écrit et se prononce *col* dans COL *d'une montagne*, COL *de la vessie*, COL *de chemise*, un *hausse*-COL, et dans cette phrase du style familier : COL *tors*, COL *court.*

COUCHER (SE), v. réfl. Ce verbe, employé comme réfléchi doit toujours être accompagné des pronoms *me, te, se*, etc. ; ainsi ne dites pas : *Je vais* COUCHER, *il faut aller* COUCHER, mais dites : *Je vais me* COUCHER, *il faut aller* SE COUCHER.

Racine a dit :

Il Y SERAIT *couché sans manger et sans boire.*

Il *y serait couché* n'est pas français, pour

Digitized by Google

signifier *il y aurait passé la nuit.* On dit, en des sens très-différents, *coucher et se coucher.* Le premier est tantôt actif, tantôt employé neutralement, et il prend toujours l'auxiliaire *avoir.* Le second est réciproque, et se conjugue avec *être.*

(L'abbé d'Olivet.)

COUDE-PIED, COU-DE-PIED, s. m., partie supérieure du pied qui se joint à la jambe. — L'Académie 1762 et tous les dictionnaires qui l'ont copiée écrivent COUDE-PIED; mais Féraud, Trévoux, Richelet, et l'Académie elle-même (1796), écrivent *cou-de-pied.* Nous pensons que cette seconde manière est préférable, puisque *cou-de-pied* signifie élévation du pied, et que le mot *cou*, *col*, *colline* a précisément ce sens. Que peut signifier le *coude du pied*, à moins que ce ne soit le talon?

COUDER, COUDOYER. *Couder* signifie ployer en forme de *coude* : *Le serrurier* A COUDÉ *cette barre de fer. On* COUDE *une branche de vigne.* — *Coudoyer* c'est heurter quelqu'un du coude : *Ne* COUDOYEZ *personne.*

COUDRE, v. a. Je *couds*, nous *cousons*; je *cousais*; je *cousis*; je *coudrai*; *couds*; que je *couse*; que je *cousisse*; *cousant*; *cousu.* Gardez-vous de dire au futur et au conditionnel; je *couserai*, il *couserait*; dites : Je *coudrai*, il *coudrait*, formé de *coudre.*

COUENNE, s. f. Ne prononcez pas *couanne.*

COULEUR, s., signifiant l'impression que fait sur l'œil la lumière réfléchie par la surface des corps, est ordinairement féminin : *Les* COULEURS PRIMITIVES *sont le violet, l'indigo, le bleu, le vert,*

Digitized by Google

le *jaune*, l'*orangé*, le *rouge*. — Quelquefois cependant on ne fait usage au masculin, comme dans la phrase suivante : *Parmi ces étoffes de différentes couleurs*, j'aime mieux *le couleur de feu; un beau* COULEUR *de rose*, pour dire *un beau rose*.

COUPABLE, adj. L'Académie ne dit ce mot que des personnes, cependant au figuré, les meilleurs écrivains en ont fait usage en parlant des choses : *des actions, des écrits* COUPABLES.

COUPE-GORGE, COUPE-TÊTE (*sorte de jeu*), s. m., au pl., des *coupe-gorge*, c'est-à-dire des lieux où l'on *coupe* la *gorge; des coupe-tête*, jeux où l'on saute par-dessus la *tête*.

COUPE-JARRETS, s. m. Quelques-uns écrivent aussi ce mot au singulier. La décomposition justifie le pluriel : brigand, assassin, qui *coupe* les *jarrets*. L'Académie écrit : *coupe-jarret*.

COUPLE. Ce substantif est des deux genres. *Couple* est masculin quand il réveille l'idée d'union, d'assemblage, d'assortiment : *Un* COUPLE *d'époux; un* COUPLE *heureux, bien assorti; un* COUPLE *de pigeons suffira pour repeupler le colombier*. — Mais COUPLE signifiant deux choses de même espèce réunies, est féminin : *Il a avalé une* COUPLE *d'œufs. Nous avons tué une* COUPLE *de perdrix*. Voyez la Grammaire, n° 392.

COUPLER, ACCOUPLER. *Coupler*, signifie attacher des chiens de chasse avec un *couple*, un lien, pour les mener : *Il faut* COUPLER ces chiens. — *Ces épagneuls étaient* COUPLÉS. — *Accoupler*, c'est joindre deux choses ensemble :

Digitized by Google

ACCOUPLER *des pigeons. Ces deux personnes sont mal* ACCOUPLÉES.

COURBATURÉ, COURBATU, E, adj., qui a la courbature. *Courbaturé* n'est pas reçu.

COURIR, v. n. Je *cours*, je *courus*, je *courrai*, que je *coure*, que je *courusse*; *courant*, *couru*. Ce verbe, au figuré, régit *à* : *Ce prêtre* COURT A *l'évêché. Cet officier* COURT AU *bâton de maréchal.* — Dans le sens de rechercher avec ardeur, il se construit avec la prép. *après* : COURIR APRÈS *les richesses*, *la gloire*, etc. — Quelquefois il est actif en ce sens; on dit : *Cet homme* COURT *une belle fortune, une place, une charge.* — *Il* COURT *les lièvres.* — COURIR SUS est une expression consacrée qui veut dire se jeter sur quelqu'un pour l'arrêter, le maltraiter, le tuer : *Les paysans* ONT COURU SUS *aux troupes. On commença* A LUI COURIR SUS. Voyez COURRE.

Courir se construit avec l'auxiliaire *avoir*. Racine a dit cependant :

Il en était sorti lorsque j'y suis couru.

Je doute fort, dit l'abbé d'Olivet, qu'il en soit du simple *courir* comme de son composé *accourir*. On dit indifféremment, *j'ai accouru*, *je suis accouru*. Mais *je suis couru* me paraît une de ces distractions dont les meilleurs écrivains ne sont pas toujours exempts.

COURRE, v. a. Ce verbe n'est usité qu'à l'infinitif et a le même sens que *courir*. Il ne s'emploie que dans certaines façons de parler; par exemple, en termes de chasse et d'équitation : COURRE *le cerf, le daim, le lièvre.* On dit encore COURRE *la poste, une bague.* Autrefois on em-

Digitized by Google

ployait souvent ce verbe à la place de courir. Voiture a dit : *Les périls que j'ai à* COURRE *en ce voyage ne m'étonnent point.* Et Malherbe :

> De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde
> Allait COURRE fortune aux orages du monde.

Aujourd'hui *courir* est seul usité, excepté dans les cas précités.

COURT, E. Cet adjectif se prend adverbialement :

> *Ils demeurèrent* COURT *en haranguant le roi.*

> Et moi pour trancher COURT toute cette dispute.
> (MOLIÈRE.)

Il est encore invariable dans l'expression adjective COURT-VÊTU.

> Légère et COURT-vêtue elle allait à grands pas.
> (LA FONT.)

Le mot *court* modifie les verbes *demeurer*, *trancher*, et l'adjectif *vêtue;* c'est par conséquent un véritable adverbe.

COURTE-POINTE, s. f., au plur. : des *courtes-pointes*. Ce mot est une altération de *contre-pointe*.

COUTER, v. n. et act. Ce verbe, dans le sens propre, est neutre, et s'emploie activement dans le sens figuré. De là l'irrégularité apparente de l'orthographe de son participe passé. On écrira dans le sens propre : *Les sommes considérables que son éducation a* COUTÉ *Les cent*

Digitized by Google

mille francs que cette maison a COUTÉ; c'est-à-dire *les sommes, les cent mille francs* POUR LESQUELS, etc. Dans le sens figuré, COUTER est actif, et son participe passé est variable :

Vous n'avez pas oublié les soins que vous m'avez COUTÉS.
(FÉNÉL.)

Que de soins m'eût COUTÉS cette tête charmante.
(RAC.)

Après tous les ennuis que ce jour m'a COUTÉS.
(LE MÊME.)

Que de pleurs son départ m'aurait COUTÉS.
(J.-J. R.)

Mes manuscrits raturés, barbouillés et même indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont COUTÉE. (LE MÊME.) Beaucoup d'autres exemples déposent en faveur de cette distinction du propre et du figuré dans l'emploi de *coûter*. Cependant quelques grammairiens considèrent ce verbe comme neutre dans tous les cas, et rejettent la variabilité de son participe; d'autres au contraire le regardent comme actif dans les deux sens : cette dernière opinion, plus conforme à l'usage actuel, finira par l'emporter. Voyez la Grammaire, n° 605.

COUTE QUE COUTE. On entend dire très-souvent COUTE QUI COUTE; cette expression est très-vicieuse; dites : *J'aurai cela quoi qu'il en coûte, quoi qu'il coûte,* ou COUTE QUE COUTE.

COUTUME, voyez AVOIR COUTUME.

Digitized by Google

COUTUMIER, E, adj. On trouve dans Corneille :

Ne trouvent plus aux siens leurs grâces COUTUMIÈRES.

C'est dommage que ce dernier mot ne soit plus d'usage que dans le burlesque. (VOLT.)

COUVERCLE, s. m. Prononcez : *couver-cle*, et non *couverque*.

COUVERT (A), voyez ABRI.

COUVI, adj. m., se dit d'un œuf à demi couvé : *Dans cette omelette, il y a quelque œuf* COUVI *qui la gâte.*

COUVRE-CHEF, s. m., au pl. : des *couvre-chef;* des coiffures propres à *couvrir le chef, la tête.*

COUVRE-FEU, s. m., au pl, des *couvre-feu*, des ustensiles qui servent à *couvrir le feu.*

COUVRE-PIEDS, s. m., sorte de couverture qui sert à *couvrir* les *pieds;* la décomposition amène cette orthographe. L'Acad. écrit un *couvre-pied.*

CRABE, poisson de mer assez semblable à l'araignée. Dites : *un* CRABE, *le* CRABE. Ce substantif est masculin ; il était autrefois féminin. Le peuple prononce *crape.*

CRAINDRE, v. a. La proposition subordonnée de *craindre*, prend *ne* ou *ne pas*, et quelquefois est affirmative, on dira :

Je crains qu'il n'arrive PAS, c'est-à-dire, je désire qu'il arrive.

Digitized by Google

Je crains qu'il n'arrive, c'est-à-dire, je désire qu'il n'arrive pas.

Mais si *craindre* est employé négativement, la proposition subordonnée ne prend pas *ne*.

Je ne crains pas qu'il arrive.

On aura les mêmes résultats, si *craindre* est interrogatif ou accompagné de quelques mots qui produisent l'effet de la négation :

quand on se porte bien. { on ne craint pas / on craint peu / on craint moins / doit-on craindre / on vit sans craindre } que les excès incommodent.

Si *craindre* est négatif et interrogatif en même temps on doit mettre *ne* : *Ne craignez-vous pas qu'il* NE *vienne* ? Cette proposition équivaut à celle-ci : *Vous craignez qu'il* NE *vienne*. (Voir pour plus de développements l'excellent ouvrage de *M. Colin d'Ambly*, sur les négatives.) Voyez la Grammaire, n° 713.

CRAINT, E, part. pas. Quelques grammairiens ont avancé que ce participe n'a point de féminin, et qu'on ne doit pas dire *la femme que j'ai* CRAINTE. C'est une absurde proscription : les bons écrivains n'ont jamais évité de s'en servir.

CRAINTE DE ou QUE. *Crainte de* est une expression prépositive ; on dit : CRAINTE DE *malheur*, CRAINTE *de pis*. — Mais la même expression suivie d'un verbe ou de *que* se construit ainsi : DE CRAINTE DE *tomber ;* DE CRAINTE QU'ON *ne s'y méprenne*.

CRAMAILLÈRE, voyez CRÉMAILLÈRE.

Digitized by Google

CRAMOISI, E, est passé à l'état d'adjectif : *des étoffes* CRAMOISIES.

CRAQUER, CRAQUETER, voyez CLAQUER.

CRAQUER, se dit du cri de la grue, *la grue* CRAQUE.

CRAQUETER, v. n. On écrit : *il craquette, il craqueta, il craquettera*, et l'on prononce toutes les lettres. Ne prononcez pas il *crakte*, mais dites il *craquette*. — Ce verbe se dit du cri de la cigogne et de la cigale, voyez ANIMAUX.

CRASSANE (poire de). Poire dont la peau est rude et la chair tendre, avec une eau douce, sucrée et de bon goût. — Une infinité de personnes disent *creusane*, mais ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

CRASSER, voyez ENCRASSER.

CRASSERIE, LADRERIE. *Ladrerie*, s. f., avarice sordide. *Crasserie* est un barbarisme.

CRAVATE. Ce substantif est des deux genres : *Le cravate* est un cheval de Croatie ; la *cravate* est un linge qui se met autour du cou.

CRÉATEUR, adj. L'Acad. n'indique point de féminin, cependant *créatrice* a été employé heureusement : *Quand l'imagination* CRÉATRICE *eut élevé ses premiers monuments, qu'est-il arrivé ? le sentiment général fut sans doute celui de l'admiration.* (LA HARPE.)

CRÉER, v. a. Je *crée*, nous *créons ;* je *créais*, nous *créions ;* je *créai ;* je *créerai*, etc. ; que je *crée*, que nous *créions*, que vous *créiez*, etc. ; *c r, créée.*

Digitized by Google

CRÉMAILLÈRE, s. f., ustensile de cuisine pour suspendre les marmites. Prononcez : *crémaillère*, et ne dites ni *cramaillère* ni *cremalière*.

CRÊPE. Ce substantif est des deux genres : Le *crépe* est une étoffe un peu frisée et fort claire ; la *crêpe* est une pâte fort mince qu'on fait cuire, en l'étendant sur la poêle.

CRESSON ALÉNOIS, m., herbe anti-scorbutique et crucifère, qui croît dans les eaux vives. On défigure étrangement ces mots en disant : *Cresson* A LA NOIX. L'ALÉNOIS (ce mot est subst. et adj.) est une espèce de cresson à feuilles découpées.

CRÈVE-CŒUR, s. m., au plur., des CRÈVE-CŒUR : des déplaisirs qui crèvent, qui fendent le *cœur*.

CREUSANE, voyez CRASSANE.

CRIC-CRAC, s. m., au pl., des *cric-crac* : c'est une *onomatopée*, c'est-à-dire un mot dont le son est imitatif de la chose qu'il signifie.

CROASSER, voyez COASSER.

CROC, voyez ESCROC.

CROCODILE, s. m. Ne prononcez pas *crocodille* ou *cocodrille*, comme s'il y avait deux *l* mouillées.

CROC-EN-JAMBE, s. m., au plur., des CROCS-EN-JAMBE : plusieurs *crocs* qu'on forme en mettant son pied dans la jambe de quelqu'un pour le faire tomber.

CROCHE-PIED, voyez CLOCHE-PIED.

Digitized by Google

CROCHETER, v. a., ouvrir une serrure avec un crochet de serrurier : Je *crochette*, je *crochetais*, je *crochetterai*, etc. Prononcez toutes les lettres ; je *croch-et-te*, et non pas je *croch-te*. (Le *t* précédant l'*e* muet se redouble.)

CROIRE, v. a. et n. On dit : CROIRE *quelqu'un* ou *quelque chose ;* CROIRE A *quelqu'un* ou A *quelque chose.* — CROIRE *quelque chose*, c'est l'estimer véritable : *Je* CROIS *cela, je* LE *crois.* — *Impie. tu ne* CROYAIS *pas la religion.* (Fénélon.) — CROIRE *à quelque chose*, c'est y ajouter foi, y avoir confiance, s'y fier; la croyance dans ce cas a quelque chose de moins direct : *Il me proteste son innocence, mais je n'y* CROIS *pas.* — *Il n'y a point de différence*, dit Bossuet, *entre* CROIRE *l'église Catholique et* CROIRE A *l'église catholique.* Bossuet veut dire que dès qu'on croit qu'il existe une église catholique on doit croire ce qu'elle enseigne.

CROIRE *quelqu'un*, c'est ajouter foi à ce qu'il dit, *c'est un menteur, on ne* LE CROIT *plus.* — CROYEZ-*les, ils veulent votre bien.* — *Il ne* CROIT *point les médecins.* — CROIRE A *quelqu'un*, c'est croire à son existence. C'est dans ce sens qu'on dit, CROIRE *à la magie*, A *la médecine*, etc. — *Il ne veut point* CROIRE LES GENS *sensés qui lui assurent qu'on ne doit point* CROIRE AUX *revenants.* — CROIRE *aux sorciers*, c'est croire qu'il y en a, qu'il en existe. — CROIRE *les sorciers*, c'est croire vrai ce qu'ils vous disent. — CROIRE *aux médecins*, c'est avoir confiance en eux; — CROIRE *les médecins*, c'est ajouter foi à ce qu'ils disent, à ce qu'ils ordonnent.

CROIRE (FAIRE), FAIRE ACCROIRE. Il y a une différence sensible entre ces deux ex-

Digitized by Google

pressions : FAIRE CROIRE, c'est persuader ou chercher à persuader ce que l'on croit soi-même; FAIRE ACCROIRE, dit l'Académie, c'est faire croire à quelqu'un une chose fausse; mais quelques-uns sont d'avis que *faire accroire* signifie que celui qui dit une chose, la dit à dessein de tromper. *Il n'est pas homme à qui l'on en puisse* FAIRE ACCROIRE.

CROYEZ-VOUS *qu'il le fera?* CROYEZ-*vous qu'il le fasse?* ces deux expressions, selon l'exactitude de la langue, sont très-différentes, quoique le peuple ait coutume de les confondre. — Quand on dit : *Croyez-vous qu'il le* FERA? On fait entendre qu'il ne le fera pas; c'est comme si l'on disait : *Etes-vous assez simple pour croire qu'il le* FERA?

Quand on dit, au contraire : *Croyez-vous qu'il le* FASSE? on marque par-là que l'on doute véritablement s'il le fera; c'est comme si l'on disait : *Je ne sais s'il le fera, qu'en pensez-vous?* Voy. la Grammaire, nº 634.

CROITRE, DÉCROITRE, v. n. Ces deux verbes se construisent avec *être* et *avoir*. On dira, par exemple : *La rivière* A CRU, DÉCRU *depuis hier;* pour exprimer l'action des eaux qui se sont élevées au-dessus des eaux de la veille; mais si l'on dit, *la rivière* EST CRUE, DÉCRUE, on fera entendre que les eaux sont dans un état d'élévation supérieur à celui où elles étaient auparavant. *En deux jours la rivière* A CRU, DÉCRU *de deux pieds.* — *Depuis hier la rivière* EST CRUE, DÉCRUE *de deux pieds.* Le verbe *croître* a été quelquefois employé dans une signification active; alors il signifie *faire croître, augmenter,*

Digitized by Google

Mais la plus belle mort souille notre mémoire
Quand nous avons pu vivre, et CROÎTRE *notre gloire.*
(CORN.)

Je ne prends point plaisir à CROÎTRE *ma misère.*
(RAC.)

Ceux qui blâment cet emploi du verbe *croître* dans le sens actif conviendront qu'en poésie il peut être admis.

CROQUANT, TE, adj., voyez CROUSTILLEUX.

CROQUE-NOTES, s. m., musicien de peu de talent, (qui passe sa vie à déchiffrer *des notes*) : s'écrit ainsi par ellipse.

CROUPE, (monter en). s. f. Les personnes qui ne connaissent pas leur langue disent *groupe.*

CROUSTILLEUX, EUSE, adj., plaisant, libre : *Des contes* CROUSTILLEUX ; *des histoires* CROUSTILLEUSES. On dit assez généralement, *des contes* CROUSTILLANTS ; cette expression est impropre. — N'employez pas *croustillant* pour *croquant.* Dites : *Cette pâtisserie est* CROQUANTE, et non pas *croustillante.*

CRU, voyez ÉCRU.

CRUÉL, LE. Cet adjectif, selon qu'il précède ou suit le substantif, lui donne une acception différente : *un* CRUEL *homme* est un homme à qui l'on fait les plus vives instances, ou qui en fait lui-même d'importunes. — *Un homme* CRUEL est un homme inhumain, sanguinaire, insensible à la pitié.

CRURAL, E, adj., qui appartient à la cuisse. L'Académie, les dictionnaires ne lui donnent

Digitized by Google

point de pluriel masculin; on dit cependant *les muscles* CRURAUX.

CUEILLIR, v. a. On a dit autrefois *cueiller*, et nous disons encore je *cueillerai*, je *cueillerais*. Ces temps sont les seuls qui se soient conservés. Ne dites donc pas j'ai *cueillé des fleurs*, il faut en *cueiller*, fautes très-communes à Paris. Dites: *cueilli*, *cueillir*.

CUILLER, s. f., CUILLERÉE. La *cuiller* est le nom de l'ustensile, et la *cuillerée* est le contenu de la *cuiller*. Ainsi dites : *Ce malade n'a pas eu la force d'avaler une* CUILLERÉE *de bouillon*. Beaucoup de personnes disent *une* CUILLER *de bouillon*.

CUISSON, s. f., action de cuire ou de faire cuire. — Douleur d'un mal qui cuit. Gardez-vous de prononcer *cuizon*. — *Cuite*, s. f., cuisson, en parlant des choses qui ne se mangent pas. — *Cuite* de brique, de chaux.

CUL-DE-JATTE, CUL-DE-BASSE-FOSSE, *cul-de-lampe*, *cul-de-sac*. Au pluriel CULS-DE-JATTE, etc.

CURAÇAO, s. m., liqueur qui vient de l'île de ce nom. Prononcez CURAÇO.

CURER, ÉCURER, v. a. *Curer* signifie nettoyer quelque chose de creux, comme un puits, un fossé, un canal, etc. *On* A CURÉ *le puits*, *le fossé*, *le canal*, etc. On dit aussi : *Se* CURER *les dents*, *l'oreille*. — ÉCURER veut dire *nettoyer*, *frotter*, *éclaircir* : ÉCURER *de la vaisselle*, *des chaudrons*. ÉCURER *avec de la lie*, *du sablon*, etc.

Digitized by Google

CURE-DENTS, s. m., s'écrit ainsi au singulier ; c'est un petit instrument dont on se sert pour se *curer les dents*. L'Académie écrit *cure-dent*. L'orthographe que nous indiquons commence à prévaloir.

CURE-OREILLES, s. m., petit instrument qui sert *à curer les oreilles ;* cette décomposition justifie l'orthographe de ce mot. L'Académie écrit *cure-oreille*.

CURIACES, voyez HORACES.

CURIAL, E, adj., concernant la cure ou le curé : *des droits* CURIAUX.

CURIEUX, EUSE, adj., régit *de* et *en* avant les substantifs : *Une recherche* CURIEUSE DE *la conduite d'autrui. Cette femme est fort* CURIEUSE EN *habits*, EN *dentelles*.

D

D. Les deux *d* se prononcent dans *addition, reddition, adducteur ;* dites : *ad-dition, red-dition, ad-ducteur*.

DAMAS, s. m. Prononcez : *damá* et non *damace*, dans toutes les acceptions de ce mot.

DAME-JEANNE, s. f., sorte de grosse bouteille couverte de jonc, de paille ou d'osier. Au plur. : *des* DAMES-JEANNES.

DANGEREUX, EUSE, adj. Il ne faut ni dire ni écrire DANGÉREUX, comme s'il y avait un accent aigu sur l'*é*.

Digitized by Google

DARNE, s. f., tranche de saumon ou d'alose. Ne prononcez pas *derne*.

DARTRE, s. f., maladie qui fait paraître la peau farineuse, rouge et comme écorchée. Prononcez : *dartre* et non *darte*.

DATE, s. f. On disait anciennement le *date* et la *date*. Le *date* de DATUM et la *date* de DATA, en sous-entendant EPISTOLA. Aujourd'hui ce substantif est féminin.

DAUBE, s. f., assaisonnement de haut goût pour certaines viandes ; la viande ainsi apprêtée. Dites : *une dinde à la* DAUBE, et non *en daube*.

DAVANTAGE, PLUS. Ces deux adverbes sont également comparatifs et marquent tous deux la supériorité, c'est en quoi ils sont synonymes; voici en quoi ils diffèrent :

Plus s'emploie pour établir explicitement et directement une comparaison ; *davantage* en rappelle implicitement l'idée et la renverse. Après *plus*, on met ordinairement un *que*, qui amène le second terme du rapport, après *davantage*, on ne doit jamais mettre *que* : *Les Romains avaient* PLUS *de bonne foi* QUE *les Grecs*. — *L'aîné est plus studieux* QUE *le cadet*. Mais avec DAVANTAGE, il faut dire : *Les Grecs n'avaient guère de bonne foi, les Romains en avaient* DAVANTAGE. — *Le cadet est studieux, mais l'aîné l'est* DAVANTAGE.

C'est encore mal employer *davantage* que de s'en servir pour *le plus ;* ainsi au lieu de : *De toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plaît* DAVANTAGE ; il faut dire : *est celle qui me plaît* LE PLUS.

Digitized by Google

DE, prép., voyez DU, DES, art.

Phrases où cette préposition est inutile.

1°. Cela ne fait *de* rien. Dites cela ne fait rien.

2°. Je crois *de* le voir bientôt.

Cette manière de parler qui est un italianisme est très-usitée dans le midi.

On ne doit pas non plus employer *de* entre le verbe *compter* et un infinitif. Dites : *Je compte le voir* et non *de* le voir.

Phrases où cette préposition est nécessaire.

1°. Sur mille habitants, il n'y en a pas un *de* riche.

Sur vingt mille combattants, il y en eut mille *de* tués, et six cents *de* blessés.

NOTA. Ce serait une faute d'employer *de* avant un subst., comme dans il y en eut cent *de prisonniers*.

Dites : Il y en eut cent qui furent faits prisonniers.

2°. *Il* y a quelque chose *de* bon dans cet ouvrage.

3°. Est-ce un malheur si grand que *de* cesser de vivre?
(RACINE.)

4°. Il a failli *de* périr.

NOTA. On dit aussi : Il a failli *à* périr.

5°. Il tâche de mériter et *d'*obtenir votre confiance.

La préposition *de* doit se répéter.

6°. Près *de* nous, proche *de* la ville, vis-à-vis *de* l'église, en face *de* la fontaine.

Ce n'est que dans le langage très-familier qu'on peut se permettre la suppression de la préposition *de* après *proche*, *près*, *vis-à-vis*, *en face*, et seulement quand le complément est de plus d'une

Digitized by Google

syllabe; ainsi l'on ne doit jamais dire : Proche *lui*, près *moi*, etc.

7°. J'aime mieux vous déplaire que *de* vous tromper. Lorsque deux infinitifs sont mis en comparaison, le *que* doit être suivi de la prép. *de*. Cependant quelques bons écrivains ont cru devoir la supprimer; mais l'usage le plus général la consacre; il vaut donc mieux l'exprimer.

8°. J'aimerais mieux mourir plutôt que *de* me déshonorer. — *Plutôt que* doit être suivi de la préposition *de* avant un infinitif.

Phrases où la prép. *de* est mal employée pour un autre mot.

Telles sont les phrases où les verbes sont, suivant le sens, suivis des prépositions *à* ou *de* avant un infinitif, comme *s'occuper à écrire*, *s'occuper d'écrire*, *oublier à lire*, *oublier de lire*.

De, prép. Quand deux noms sont unis par *de*, le second se met tantôt au singulier tantôt au pluriel. L'emploi du nombre dans ce cas est une des grandes difficultés de l'orthographe relative. Les développements que demanderait l'exposition de cette règle, dépassent de beaucoup les bornes d'un article de dictionnaire, nous nous contenterons d'établir des principes généraux auxquels se rattachent tous les cas particuliers.

(1re RÈGLE.) Quand le substantif, complément de *de*, sera pris dans un sens indéfini, qu'il désignera une classe, une espèce, et non des individus, qu'il sera le *déterminatif*, ou, si l'on veut, le *spécificatif* du premier substantif, ce second substantif sera mis au singulier :

*Les têtes d'*HOMME *ont de la gravité.* — *Les êtes de* FEMME *ont de la douceur.* — *Les voix d'*HOMME *et les voix de* FEMME *ont des timbres différents.* — *Ce sont des caprices de* FEMME. —

Digitized by Google

*Ce sont des vertus d'*HOMME. — *Des feuilles et des troncs d'*ARBRE. — *Ces sauvages étaient couverts de peaux de* LION. — *On portait devant lui des queues de* CHEVAL. — *Les ciels de* LIT ne sont plus de mode. — *Le chagrin se fait de peaux d'*ANE *et de* MULET; *le parchemin de peaux de* MOUTON *et de* CHÈVRE.

(2e RÈGLE.) Quand le subst. complément réveille une idée de pluralité qu'il désigne, quelques individus tirés de la classe entière, il se met au pluriel.

*Que de têtes d'*HOMMES *vertueux* ont été frappées! — *On voyait dessinées sur les murs des têtes d'*ANIMAUX. — *Ce sont des noms de* SAINTS. — *La terre était jonchée de troncs d'*ARBRES *abattus par le vent.* — *Des voix d'*HOMMES *frappèrent nos oreilles.* — *Elle est dans une pension de* FEMMES.

Le meilleur moyen de trouver le nombre dans tous les cas possibles, c'est de décomposer ces expressions, et la difficulté disparaîtra devant cette traduction de la pensée. On écrira :

Un marchand de VIN, (il vend du *vin*).

Un marchand de VINS *fins*, (il vend, il débite des *vins* fins).

Des gens de PLUME, (ils se servent de la *plume*).

Un lit de PLUME, (coucher sur la *plume*).

Un paquet de PLUMES (en contient vingt-cinq).

De la gelée de GROSEILLE, } on dirait en ce sens : je préfère la *gros.* à l'*abr.*
*De la confiture d'*ABRICOT, }

Un panier de GROSEILLES, } on dirait : donnez-moi des *groseilles*, des *abricots*.
*Une douzaine d'*ABRICOTS. }

Un bouquet de ROSES, (contient des *roses*).

Digitized by Google

De l'eau de ROSE, *De l'essence d'*OEILLET, { je préfère la *rose*, *l'œillet* à toutes les odeurs. }

Du sirop de FRAMBOISE, *Du sirop de* GROSEILLE, { je bois de la *framboise*, de la *groseille*, etc. }

*Il y a de deux sortes d'*ESPRIT, (l'*esprit* est de deux sortes.)

Il y a plusieurs sortes de MOTS, (*les mots* sont de plusieurs sortes).

Il est rempli de SOIN, (il a *du soin*).

Il est rempli de SOINS, (il a *des soins* pour...).

*Il est avide d'*HONNEURS, (il aime les *honneurs*).

*C'est un homme d'*HONNEUR, (qui a de l'*honneur*).

Des contes de VIEILLE, (dignes d'une *vieille*). Voyez la Grammaire, n° 380 à 389.

DE, pour PAR, voyez PAR.

DÉBAGAGER, mot barbare. Dites : DÉMÉNAGER.

DÉBET, s. m., prononcez *debè*. Au pluriel des *debets*. De tous les mots qui ont passé des langues mortes ou étrangères dans la nôtre, il n'y a que *débet*, *écho*, *factum*; *placet* et *récépissé*, qui prennent la marque caractéristique du pluriel. (Acad.) Cette décision ne fait pas autorité; d'ailleurs elle date d'un temps trop éloigné pour faire loi aujourd'hui où la plupart de ces mots sont français. Voyez la Grammaire, n° 376.

DÉBINER, mot barbare. Dites : *Décroître*, aller en décadence.

DÉBILE. Cet adjectif se dit plus particulièrement des personnes. Les poètes l'ont souvent

Digitized by Google

appliqué aux choses. Féraud pense que dans ce cas *faible* est préférable.

DÉBITEUSE, DÉBITRICE, s. f. N'employez pas ces deux mots l'un pour l'autre. Une *débiteuse* est celle qui débite (des nouvelles), une *débitrice* est celle qui doit.

DÉCALQUER, voyez CALQUER.

DÉCACHETER, v. a. Prononcez : Je *décachette*, je *décachetterai*, etc., et non je *décach'te*, je *décach'terai*, etc.

DÉCARCASSER (SE), mot barbare. Dites : *se tourmenter, s'agiter.*

DÉCARRELER, v. a. Je *décarrelle*, je *décarrellerai*; ne prononcez pas : Je *décar-le.*

DÉCÉDÉ. Il *a* décédé le premier de ce mois. Dites, il *est* décédé. Le participe *décédé* ne se construit pas avec le verbe *avoir.*

DÉCELER, v. a., découvrir ce qui était caché. Je *décèle*, je *décèlerai*, etc. L'*l* ne se redouble pas dans ce verbe.

DÉCHEVELÉ, E, adj. État de celui ou de celle dont on a mis les cheveux en désordre. *Echevelé, ée*, adj., qui a les cheveux en désordre.

DÉCEMVIRAL, E, adj., qui appartient aux décemvirs. On ne trouve nulle part *décemviraux* au pluriel, ce qui ne doit point empêcher de l'employer. Laveaux est de cet avis.

DÉCENNAL, E, adj., qui dure dix ans, qui revient tous les dix ans. Au pluriel : *décennaux.*

DÉCESSER, voyez CESSER.

Digitized by Google

DÉCHIQUETER, v. a., découper en fesant diverses taillades. Prononcez : Je *déchiquette*, je *déchiquetterai*, etc., et non je *déchik-te*, etc. *Déchicoter* est un mot barbare.

DÉCHOIR, v. n. Il n'est irrégulier qu'au futur et au présent du conditionnel, je *décherrai*, je *décherrais*, et non je *déchoirai*, etc. Il prend les deux auxiliaires suivant le sens. Si l'on attache à ce verbe l'idée d'un état actuel et passif, il se construit avec *être* : *Il est bien* DÉCHU *de son autorité.* — *Il y a long-temps qu'ils sont* DÉCHUS *de leurs priviléges.* Si ce verbe réveille l'idée d'une action progressive, il prend *avoir*. *La noblesse* A DÉCHU *de jour en jour.*

DÉCIMAL, E, adj., composé de dixièmes, de centièmes, de millièmes, etc., d'unités : au pl. DÉCIMAUX. *Calculs*, *nombres* DÉCIMAUX.

DÉCOLLER, DÉCOLLETER. Prononcez *Décoler*, *décoleter*. *Décoller* signifie couper le cou ; détacher une chose qui était collée : *Autrefois on ne* DÉCOLLAIT *en France que les gentilshommes.* DÉCOLLER *du papier.* — *Décolleter* signifie découvrir, se découvrir la gorge et les épaules : *Cet habit* DÉCOLLETTE *trop. Une robe* DÉCOLLETÉE.

DÉCOMBRES. Ce substantif est masculin. Les pierres et les menus plâtres de nulle valeur, qui demeurent après qu'on a abattu un bâtiment. On dit : *Il faut enlever* TOUS CES DÉCOMBRES, et non pas TOUTES CES DÉCOMBRES.

DÉCOMMANDER, voyez CONTREMANDER.

DÉCONFITURE, mot barbare. Dites : *désorienté*, *déconcenancé*, *désappointé*.

Digitized by Google

DÉCOUPAILLER (une volaille), mot barbare. Dites, *charpenter* (couper maladroitement).

DÉCRÉDITER, DISCRÉDITER. *Décréditer*, c'est ôter le crédit, faire perdre le crédit. — *Discréditer*, faire tomber en discrédit. Il se dit des choses, en quoi il diffère de *décréditer*, qui se dit des personnes. *Décréditer* une *personne*. *Discréditer* une marchandise, un papier-monnaie.

DÉCRÉDITER, DÉCRIER. Le premier s'attaque directement au crédit, le second à l'honneur. On *décrie* une femme en disant d'elle des choses qui font suspecter ses mœurs; on *décrédite* un marchand, un négociant, en publiant qu'il est ruiné. — *L'esprit de parti* DÉCRIE *les personnes pour venir plus aisément à bout de* DÉCRÉDITER *leurs opinions.*

DÉCRIER, voyez DÉCRÉDITER.

DÉCROITRE, voyez CROÎTRE.

DÉCROTTOIRE. Ce substantif est du genre féminin : *Il y a une* DÉCROTTOIRE *à la porte.* Beaucoup de personnes le font masculin, et disent *un* DÉCROTTOIR, mais à tort.

DÉDAIGNEUX, EUSE, adj. Quand on donne un régime à cet adjectif, on se sert de la préposition *de* :

Tout monarque indolent, *dédaigneux de* s'instruire,
Est le jouet honteux de qui veut le séduire.
(VOLT.)

DEDANS. Ce mot est adverbe et préposition. Il est préposition quand on s'en sert par opposition : *Je l'ai cherché* DEDANS *et* DESSOUS *la*

Digitized by Google

table. — Quand il est précédé d'une préposition : *Nous portons tous* AU-DEDANS DE *nous des principes naturels d'équité, de pudeur, de droiture.* — Excepté ces deux cas, *dedans* est adv., et par conséquent n'admet point de complément.

Du temps de Corneille on disait encore *dedans* pour *dans :*

Va DEDANS *les enfers plaindre ton Curiace.*

DEDIRE, v. a. et réfl., se conjugue comme *dire.* Cependant à la seconde personne du plur. du présent de l'indicatif et de l'impératif, il fait *vous* DÉDISEZ, DÉDISEZ.

DÉFAILLIR, v. n. Ce verbe, qui dérive de *faillir*, est irrégulier et défectif, il n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent, *nous défaillons*, à l'imparfait, je *défaillais*, aux passés, je *défaillis*, j'ai *défailli*, et à l'infinitif *défaillir.* Bossuet cependant a dit : *La famille royale était* DÉFAILLIE. Ce verbe signifie manquer, dépérir, s'affaiblir. *Ses forces* DÉFAILLENT tous les jours, *commencent à* DÉFAILLIR.—*Je rends grace à Dieu de voir* DÉFAILLIR *mon corps avant mon esprit.*

(BOSSUET.)

DÉFAUT (AU), A DÉFAUT DE, expressions adverbiales. *Au défaut de* signifie *à la place de.* — *A défaut de* signifie *faute de* : *Le style de Fénélon, qui n'est jamais impétueux ni chaud, est du moins toujours élégant;* AU DÉFAUT DE *la force, il a la correction et la grace*, c'est-à-dire A LA PLACE de la force. — *Il se trouvait appelé à la succession de ce fief,* A DÉFAUT *d'héritier légitime*, c'est-à-dire FAUTE *d'héritier légitime*, A

Digitized by Google

SON DÉFAUT, *je vous servirai.* — A MON DÉFAUT *ce sera mon frère qui viendra.*

DÉFENDEUR, adj, (qui se défend contre le demandeur) fait au féminin DÉFENDERESSE. Il est employé par analogie avec *demanderesse*, v. *demandeur.*

DÉFENDRE, v. a. La proposition subordonnée qui suit ce verbe ne prend jamais *ne.*

Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne,
Que j'avais *défendu* que *vous vissiez* personne.
(MOLIÈRE.)

Plusieurs écrivains ont fait usage de la négative dans la phrase subordonnée : *Le roi* DÉFENDIT DE NE PAS *songer à ce mariage.* — *Il lui* DÉFENDIT DE NE PAS *se présenter devant lui.* — Mais *défendre* de ne pas songer, de ne jamais se présenter, c'est vouloir au contraire qu'*on songe à ce mariage*, qu'*on se présente*.... C'est un contre sens manifeste. Voyez PRENDRE GARDE.

DÉFENSES, s. f. plur.; voyez ANIMAUX.

DÉFICIT, s. m. Au plur. des *déficits*, voyez DÉBET.

DÉFICELER, v. a., mot barbare. Dites : *délier.*

DÉFIER A ou DE. *Défier* signifiant faire un défi, régit A : *Je l'ai* DÉFIÉ *à boire, à courir*, etc., signifiant douter du courage de.... ne pas croire capable de...., il régit DE : *Je vous* DÉFIE DE *m'oublier entièrement.* — *Je vous* DÉFIE DE *faire ce travail.* Dans ces deux derniers exemples, il ne s'agit point, comme dans le premier, de faire une action ensemble et à qui mieux

Digitized by Google

mieux. Le complément de ce verbe doit être direct, ainsi ne dites pas : je *lui* défie de dire le contraire, je *leur* défie d'en faire autant, et il faut dire, je *le* défie, je *les* défie.

DÉFIER (se), MÉFIER (se). *Se méfier*, selon LAVEAUX, exprime un sentiment plus faible que *se défier*. Cet homme ne paraît pas franc, *je m'en méfie ;* cet autre est un fourbe avéré, *je m'en défie. Se méfier*, marque une disposition passagère, et qui pourra cesser; *se défier* est une disposition habituelle et constante, etc.

DÉFLEURIR, DÉFLORER. Le premier se dit des arbres qui perdent leurs fleurs : *Quand la vigne vient à* DÉFLEURIR. — *La gelée a* DÉFLEURI *les abricotiers.* DÉFLORER, dans le sens figuré, signifie enlever la nouveauté, la fleur d'une chose : DÉFLORER *un drame, un sujet.*

DÉGAINE, s. f. Ce mot est bas et trivial. Au lieu de QUELLE DÉGAÎNE ! dites : *quelle tournure ! quel air !*

DÉGÉNÉRER, v. n. Ce verbe prend *être* ou *avoir* : *Les Romains* ONT *bien* DÉGÉNÉRÉ *de la vertu de leurs pères.* — *Il* A DÉGÉNÉRÉ *de la vertu de ses ancêtres.* Mais quand *dégénérer* est sans régime, il prend bien l'auxiliaire *être ;* c'est alors un état plutôt qu'une action qu'on veut peindre : *Bérénice qui a fait verser des larmes sous Louis XIV, n'en ferait pas répandre une seule aujourd'hui ; nous* SOMMES *donc* DÉGÉNÉRÉS.

DÉGINGANDÉ, E. Cet adjectif se dit dans le style familier d'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées, comme si elle était disloquée. On trouve dans les auteurs

Digitized by Google

ce mot appliqué aux personnes et aux choses : *Esprit* DÉGINGANDÉ, *pensées* DÉGINGANDÉES.

DÉGOULINER, couler comme par un goulot. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. Dites *couler*.

DÉGOUTER, DÉGOUTTER. *Dégoûter* signifie ôter le goût, faire perdre l'appétit : *Si vous lui donnez tant à manger, vous le* DÉGOUTEREZ. — Il veut dire aussi, causer de la répugnance, de l'aversion : *La prolixité* DÉGOUTE *le lecteur*. — DÉGOUTTER, c'est couler goutte à goutte : *L'eau* DÉGOUTTE *de cette voûte*. — Des *robes* DÉGOUTTANTES *de sang*. — *Pressez-les, tordez-les ; ils* DÉGOUTTENT *l'orgueil, l'arrogance, la présomption*. (LA BRUYÈRE.)

DÉGRAFER, v. a., détacher une agrafe, défaire le crochet d'une agrafe de l'endroit où il est passé : DÉGRAFER *un habit, un manteau*. — Quelques personnes disent DÉSAGRAFER ; c'est une faute.

DEGRÉ, s. m., ne prononcez pas *dégré*.

DÉGRISER, mot barbare. Dites, *désenivrer*.

DÉGROSSIR, DÉGROSSER, v. a. *Dégrossir*, c'est ôter le plus gros pour commencer à donner la forme. DÉGROSSIR *une pièce de bois, un bloc de marbre*. DÉGROSSIR *un ouvrage d'esprit*, c'est l'ébaucher. — DÉGROSSER est un terme d'art qui signifie diminuer la grosseur d'un lingot qu'on veut faire passer par la filière.

DÉHONTÉ, voyez ÉHONTÉ.

DEHORS, adv. Prononcez *dehors* et non pas *déhors*. Autrefois ce mot s'employait indifférem-

Digitized by Google

ment comme préposition et comme adverbe. *Dehors* aujourd'hui est adverbe : *Il est allé* DEHORS. En l'associant à son contraire *dedans*, on pourrait encore lui donner la valeur d'une préposition : *Il y a des ennemis* DEDANS *et* DEHORS *la maison*, ne serait pas incorrect.

DÉJETER (se), v. réfl., se courber, se gauchir en parlant du bois : *Mon secrétaire s'est* DÉJETÉ. Ne dites pas : *Mon secrétaire s'est* JETÉ.

DÉJEUNER, v. n. Ce verbe, selon quelques grammairiens, veut la préposition AVEC, avant un nom de personne, et la préposition DE avant le nom de la chose qu'on mange ; on dira donc : *J'ai* DÉJEUNÉ AVEC *mon ami; j'ai* DÉJEUNÉ de café, d'un pâté, etc. — On dira également : *De quoi avez-vous* DÉJEUNÉ? Et non pas : AVEC *quoi avez-vous déjeuné?* L'usage ne s'est pas conformé à cette règle, et de bons écrivains ont employé la préposition *avec*, au lieu de *de*.

DÉLATEUR, adj. Le féminin *délatrice* commence à être en usage. Une femme dirait très-bien : *Je ne serai jamais la* DÉLATRICE *de personne*. L'Académie n'indique point ce féminin.

DÉLIBÉRER. A propos de ces vers de Corneille :

Et je puis dire enfin que jamais potentat
N'eut à DÉLIBÉRER *d'un si grand coup d'état.*

L'usage, dit Voltaire, veut aujourd'hui que *délibérer* soit suivi de *sur;* mais le *de* est aussi permis. *On délibéra du sort de Jacques II* dans le conseil du prince d'Orange : mais je crois que

Digitized by Google

la règle est de pouvoir employer *de* quand on spécifie les intérêts dont on parle. On *délibère* aujourd'hui *de la nécessité*, on *sur la nécessité* d'envoyer des secours en Allemagne; *on délibère sur de grands intérêts, sur des points importants.*

DELICE. Ce substantif est masculin au singulier et féminin au pluriel : *C'est* UN DÉLICE *de faire des heureux. — La contemplation est* LE DÉLICE *des esprits élevés.* — LES DÉLICES *du cœur sont plus* TOUCHANTES *que celles de l'esprit. — Les rois foulent à leurs pieds les* MOLLES DÉLICES *et les vaines grandeurs de leur condition mortelle.* Voyez AMOUR, ORGUE.

DÉLIVRER, v. act. Quand *délivrer* signifie *livrer*, mettre entre les mains, il ne peut avoir deux régimes de personne. On dit bien : DÉLIVRER *des marchandises à quelqu'un;* mais on ne doit pas dire : DÉLIVRER *un prisonnier à quelqu'un.* Ainsi au lieu de dire : *Voulez-vous que je vous* DÉLIVRE *le roi des Juifs?* — DÉLIVREZ-*nous Barrabas;* dites : *Voulez-vous que je vous* RENVOIE *le roi des Juifs?* — RENVOYEZ-NOUS *Barrabas.*

DÉLURÉ. Ce mot n'est pas français. On l'emploie ordinairement dans le sens de DÉGOURDI. Dites : *C'est un* DÉGOURDI; et ne dites pas *Un jeune homme bien* DÉLURÉ. *C'est un* DÉLURÉ.

DEMAIN MATIN, voyez MATIN.

DEMANDER, voyez MANDER.

DEMANDER EXCUSE, voyez EXCUSE.

Digitized by Google

DEMANDEUR, adj., qui forme une demande en justice, fait au féminin DEMANDERESSE. — DEMANDEUR, qui importune par ses demandes, fait au féminin DEMANDEUSE. Voyez DÉFENDEUR ET DÉFENDERESSE.

DÉMANTELER, v. a., abattre les fortifications d'une ville : DÉMANTELER *une place*. Ecrivez : Je *démantelle*, je *démantellerai*, etc. Il se conjugue comme *appeler*.

DÉMÊLER, v. a. Ce verbe reçoit *d'avec* ou *de*. DÉMÊLER DE exprime une action faite avec facilité, sans effort : *Cet homme a* DÉMÊLÉ *les amis* DES *flatteurs*. — DÉMÊLER *d'avec* signifie établir une différence avec peine après un long temps : *On ne* DÉMÊLE *pas aisément le vrai dévot* D'AVEC *l'hypocrite*.

DEMEURER, v. n. Ce verbe se construit avec les deux auxiliaires. Si l'on veut faire entendre que la personne ou la chose n'est plus au lieu dont il est question, qu'elle n'y était plus, ou qu'elle n'y sera plus à l'époque dont il s'agit, on fera usage de l'auxiliaire *avoir*, parce que *avoir été* dans un lieu, et n'y être plus, suppose une action ; ainsi on dira : *Il* A DEMEURÉ *six mois à Madrid*. — *Il* A DEMEURÉ *long-temps en chemin*. — *Il* A DEMEURÉ *quelque temps en Italie, pour apprendre la langue de ce pays*. — J'AI DEMEURÉ *captif en Egypte comme Phénicien*. (FÉNEL.)

. . . . . Ma langue embarrassée,
Dans ma bouche vingt fois A DEMEURÉ glacée.

Mais si l'on veut exprimer qu'elle est encore au lieu dont il est question, qu'elle y était encore ou qu'elle y sera à l'époque dont il s'agit, *demeu-*

Digitized by Google

rer prendra l'auxiliaire *être*, parce que c'est un état et non une action que d'être dans un lieu; on dira donc : *Il* EST DEMEURÉ EN *chemin.* — *Mon frère* EST DEMEURÉ *à Paris pour y faire ses études.* — *Je* SUIS DEMEURÉ *muet.* — *Il* EST DEMEURÉ *court en haranguant le roi.* — *Il* EST DEMEURÉ *à Paris pour y suivre un procès.* — *Il* EST DEMEURÉ *deux mille hommes sur la place.* — *Après un long combat, la victoire nous* EST DEMEURÉE. — *Les critiques se sont évanouies, la pièce* EST DEMEURÉE (RAC.). *Le reste du mystère, au fond de l'antre* EST DEMEURÉ (LA FONT.). *Nous* SOMMES DEMEURÉS *d'accord sur cela.* (MOL.)

Voyez la Grammaire n° 626.

DEMI, adj. Lorsque DEMI précède le substantif, il ne prend ni genre, ni nombre, parce qu'alors il rentre en quelque sorte dans la classe des noms composés : *une* DEMI-*lieue ;* des DEMI-*héros.* — Mais l'exception n'a lieu que dans ce cas, car si DEMI suit le substantif, il cesse d'être invariable, et s'accorde pour le genre : *Deux lieues et* DEMIE. — *Midi et* DEMI. — *Sept ans et* DEMI.

Il faut dire, il *est plus d'à demi-mort, plus d'à demi-convaincu*, et non plus qu'à *demi-mort*, parce que ces expressions qui suivent l'adverbe *plus*, servent moins à faire terme de comparaison, qu'à spécifier une différence entre les choses comparées. C'est ainsi qu'on dit : *Cela est plus long* D'UN *quart.* — *Cela ne vaut pas plus* D'UN *écu ;* et non : *plus long* QU'UN *quart*, etc.

DEMI-DIEU, DEMI-HEURE, etc., au pluriel : DEMI-*dieux*, DEMI-*heures*, voyez DEMI.

Digitized by Google

DÉMISSION, s. f., acte par lequel on se démet de quelque charge. Dites : *On lui a demandé sa* DÉMISSION ; ou bien, *il a donné, envoyé sa* DÉMISSION. On fait un singulier contresens en disant : *On lui a donné, envoyé sa* DÉMISSION.

DÉMORALISER. Ce mot s'est naturalisé depuis peu. *Moraliser* dont il semble être le contraire veut dire, *parler de morale, prêcher la morale*, et par conséquent, *démoraliser* devrait signifier *cesser de parler de morale*. L'usage qui fait loi, lui a donné une tout autre acception ; il veut dire, *détruire la morale, corrompre* : *Les mauvais exemples des grands* DÉMORALISENT *le peuple*. Plusieurs grammairiens contestent la légitimité de ce mot nouveau.

DÉMOUVOIR, v. a. Ce verbe dont on fait usage au palais, pour signifier faire que quelqu'un se désiste d'une prétention, n'est guère usité qu'à l'infinitif.

DENIER A DIEU, ARRHES. Ces deux mots signifient la même chose. C'est l'argent que l'on donne pour l'assurance de l'exécution d'un marché, et que l'on perd si le marché n'a pas lieu par la faute de celui qui l'a donné. — Beaucoup de personnes disent *dernier adieu*, locution vicieuse. Voyez ARRHES.

DÉNONCIATEUR, adj. Son féminin n'est point indiqué par l'Académie. Cependant on trouve dans Linguet, Moreau, l'abbé Royou, *dénonciatrice : Tel est le morceau qui a allumé la bile* DÉNONCIATRICE *de M. de....*

DENT, s. f. On dit assez généralement, *cet enfant* FAIT SES DENTS ; *faire des* DENTS n'est

Digitized by Google

ns français dans ce sens ; dites : *Les dents* PER-ENT, VIENNENT *à cet enfant.*

DENIER, s. m. Ne prononcez pas *dénier*.

DÉNOUEMENT, s. m., incident qui termine. *Dénûment*, s. m., privation complète.

DENTURE, s. f. DENTELURE, s. f. On confond quelquefois ces deux mots. La DENTURE est l'arrangement des dents ; c'est aussi l'assemblage des dents d'une roue, d'une machine : *avoir une belle* DENTURE. — La DENTELURE est un ouvrage de sculpture dentelée. Des DENTELURES sont des découpures en forme de dents. Le peuple dit : *Il a une belle* DENTELURE, pour dire il a de belles dents.

DÉPAQUETER, v, a., défaire un paquet. Ce verbe se conjugue sur *jeter*. Ecrivez et prononcez : *je* DÉPAQUETTE, TU DÉPAQUETTES, et non, *Je* DÉPAK-TE.

DÉPAREILLER, DÉPARIER. Le premier signifie séparer des choses pareilles : *Je ne veux pas* DÉPAREILLER *ces livres*. — DÉPARIER se dit dans le même sens, mais particulièrement de deux choses qui font la paire : DÉPARIER *des bas, des souliers, des gants*. — On dit également, DÉSAPPAREILLER et DÉSAPPARIER.

DÉPARLER, v. n., cesser de parler. Ce verbe ne s'emploie qu'avec la négative, et dans le style familier. On s'exprimerait mal en disant ; IL DÉPARLE.

Certaines *gens*, tout fiers de leur maintien,
Qui NE DÉPARLENT PAS, et qui ne disent rien.
(REGNARD.)

Digitized by Google

Mme de Sévigné veut faire entendre que pendant les seize ans qu'elle n'y était pas venue, la maison s'était embellie.

La dernière expression *depuis que je ne l'ai pas vu* est vicieuse. On n'emploie *pas* ou *point* dans cette phrase que quand le verbe est au présent. On doit dire de même :

Il y a long-temps que je l'ai vu; il y a long-temps que je ne l'ai vu; mais jamais : *il y a long-temps que je ne l'ai pas vu.*

DÉSAPPOINTÉ, E, adj., mot nouveau, emprunté à la langue anglaise, et qui signifie *trompé dans ses espérances.*

DÉSAGRAFER, voyez DÉGRAPER.

DERNIER, E, adj. Il y a de la différence entre la DERNIÈRE *année* et l'*année* DERNIÈRE. La première expression signifie la dernière des années, dans une période dont on parle : *La* DERNIÈRE *année d'un règne.* La seconde signifie l'année qui précède immédiatement celle où l'on parle : *J'ai beaucoup voyagé l'année* DERNIÈRE.

DESCENDRE, v. n. Ce verbe prend les deux auxiliaires. Si l'on veut exprimer une action, il faut se servir du verbe *avoir* : *Le baromètre* A DESCENDU *de quatre degrés pendant la journée.* Si l'on veut peindre un état, on doit employer le verbe *être. Elles* SONT DESCENDUES *de leur char. Il est* DESCENDU *bien bas. Il était monté, il* EST DESCENDU. *Descendre* en bas, voyez PLÉONASME.

DÉSESPÉRÉ, E, adj. On dit *un état* DÉSESPÉRÉ, *une situation* DÉSESPÉRÉE, quoique cet adj. verbal soit formé d'un verbe neutre. On

Digitized by Google

ne dît point *désespérer un état*, etc. On ne devrait pas dire par conséquent : *Un état* DÉSESPÉRÉ; mais l'usage a prévalu, voy. CONCERTÉ, CONVENU.

DÉSENFILER, mot barbare. Dites *défiler*.

DES FOIS. Il y a *des fois* qu'il réussit. Dites il réussit quelquefois.

DÉSESPÉRER, v. n. *Désespérer que* étant accompagné d'une négation veut *ne* devant le verbe qui suit : *On ne* DÉSESPÉRAIT *pas que vous* NE *devinssiez riche.* — *Je ne* DÉSESPÈRE *pas que nous* N'*ayons du beau temps.*

DÉSIR, s. m. Ecrivez et prononcez DÉSIR, et non DESIR.

DÉSIRER, v. a. (prononcez DÉ). Les meilleurs écrivains ont fait usage, après ce verbe, de la préposition DE avant un infinitif; cependant quelques-uns l'ont retranchée. On est généralement d'avis aujourd'hui qu'il vaut mieux l'employer : *Je* DÉSIRE *fort* DE *vous servir.* — *C'est en vain que vous* ESPÉREZ DE *me retenir.* (FÉN.) *Je* DÉSIRE DE *vous soulager.* (BOIL.)

Voy. la Grammaire, nº 334.

DÉSIREUX, EUSE, adj., qui désire avec ardeur : DÉSIREUX *de gloire, d'honneur.* — *Le peuple est* DÉSIREUX *de choses nouvelles.* — N'employez pas à sa place le mot *désirant. Les malades sont* DÉSIREUX et non pas DÉSIRANTS.

DÉSENSORCELER, v. a. (Ce verbe se conjugue comme *appeler*). Délivrer, guérir de l'en-

Digitized by Google

sorcellement : *On ne peut le* DÉSENSORCELER *de sa passion.* Le peuple dit DÉSORCELER.

DÉSENSORCELLEMENT. Ne dites pas DÉSORCELLEMENT.

DÈS QUAND je partirai, *dès quand vous.* Expression vulgaire qu'il faut remplacer par *aussitôt que.*

DESSEIN, DESSIN. Anciennement ces deux mots s'écrivaient dans toutes leurs acceptions, d'une manière uniforme, c'est-à-dire avec l'e muet; et l'Académie dans son dictionnaire de 1762, consacrait cette orthographe; mais on a cru devoir la changer, malgré les plaintes de quelques lexicographes, apparemment dans la crainte qu'il n'arrivât de confondre ces deux mots.

DESSEIN. On dit *exécuter un dessein*, et non *achever un dessein*, dit l'abbé d'Olivet à l'occasion de ce vers de Racine :

. . . Et ne le forçons pas, par ce cruel mépris,
D'ACHEVER UN DESSEIN qu'il peut n'avoir pas pris.

Pourquoi, dit-il, *achever un dessein* me paraît-il impropre? Parce qu'*achever* ne se dit que de ce qui commence. Or, ce qui est un *dessein*, n'est pas quelque chose de commencé; ou si c'est quelque chose de commencé, ce n'est plus un *dessein*, c'est une *entreprise.*

DESSOUS, DESSUS, adv. Ces mots sont quelquefois prépositions et quelquefois adverbes. — Ils sont prépositions, et peuvent alors être accompagnés d'un régime, quand on les emploie ensemble par opposition : *Je l'ai cherché* DESSUS

Digitized by Google

et DESSOUS *la table.* Ailleurs ils s'emploient comme adverbes sans régime : *On le cherchait sur la table, il était* DESSOUS. — *Il n'est ni* DESSUS *ni* DESSOUS. Mais gardez-vous de dire : *Il est* DESSOUS *la table,* DESSUS *le lit,* etc.

DE SUITE, TOUT DE SUITE, expressions adverb. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption : *il a marché deux jours* DE SUITE. — *Il ne saurait dire deux mots* DE SUITE. — *Ces médailles, ces livres, ne sont pas* DE SUITE, c'est-à-dire en ordre. — TOUT DE SUITE veut dire incontinent, sur l'heure : *il faut que les enfans obéissent* TOUT DE SUITE. — *Il faut envoyer chercher* TOUT DE SUITE *le médecin.*

DÉTEINDRE, v. a., faire perdre la couleur à quelque chose : *le vinaigre* DÉTEINT *les étoffes.* — *Le soleil* DÉTEINT *toutes les couleurs.* — Il est aussi réfléchi : *Cette couleur* SE DÉTEINT. — *Ces draps ne* SE DÉTEIGNENT *pas.* — *Déteindre* n'est point neutre. Ainsi ce serait s'exprimer incorrectement que de dire : *Cette étoffe* DÉTEINT ; dites SE DÉTEINT.

DÉTESTER, v. a. Ce verbe, suivi d'un infinitif, s'emploie également bien avec ou sans la préposition *de* : *je* DÉTESTE DE TRAVAILLER *le soir. Je* DÉTESTE RESTER *long-temps à table.*

DÉTRESSER, mot barbare. Dites *Dénatter.*

DÉTOURNER, v. a. Racine a dit :

Pourquoi DÉTOURNERAIS-TU *mon funeste dessein?*

Il fallait dire : Pourquoi *me détournerais-tu de mon funeste dessein?*

DÉTRACTION, s. f., action de médire. *Dé-*

Digitized by Google

tracter et *détracteur* sont de la même famille : *la* DÉTRACTION *contre le prochain est contraire à la charité.* On défigure étrangement ce mot en disant DÉTRACTATION. Ce barbarisme est assez répandu.

DÉTROMPER, v. a. On reproche à Racine d'avoir dit : *Détrompez son erreur ;* il devait dire *détrompez-le de son erreur*, disent les grammairiens. C'est une hardiesse permise au poète, qui a le droit de tout personnifier.

DEUXIÈME, voy. SECOND.

DEVANT, voy. AVANT.

DEVANT, prép.

Devant que ne se dit plus. On doit dire *avant que.* Il vaut mieux dire : L'article se place toujours *avant* le substantif, que *devant* le substantif. *Avant* étant en opposition avec *après*, et *devant* avec *derrière*, on ne dirait pas : Cet adjectif se place *derrière* le substantif. Ainsi, dans toutes les phrases analogues, il est mieux d'employer *avant.*

Devant pour *auparavant* est une faute qu'on peut reprocher à Racine :

> Mais une ombre qui vous laisse
> Plus affamés que *devant.*

DÉSENVELOPPER. Ce mot est un barbarisme : dites *développer.*

DEVENIR, v. n. On entend souvent prendre *devenir* pour *venir.* A cette question : *avez-vous été dans cet endroit?* beaucoup de personnes répondent *j'en deviens*, au lieu de *j'en viens.* C'est une faute grossière.

Digitized by Google

Cette manière de parler est très-ancienne; on a d'abord dit, *j'end* viens (*indè* venio). C'est cette prononciation qui s'est conservée chez le peuple.

DEVERS, prép. Autrefois on fesait usage de la préposition *devers*, pour signifier *du côté de :*

C'est ainsi *devers* Caen que tout Normand raisonne.
(BOIL.)

Cette préposition a vieilli, on lui a substitué *vers*. Voyez ce mot.

DÉVÊTIR (SE), v. réfl. Ce verbe se conjugue comme *vêtir*, et signifie se dégarnir d'habits : *il ne faut pas* SE DÉVÊTIR *trop tôt.* — C'est aussi un terme de pratique : SE DÉVÊTIR *d'un héritage*, c'est-à-dire s'en dessaisir. Voyez *vêtir.*

DEVOIR, v. a. Dans cette phrase : *Tu es un philosophe, tu appartiens à tous les peuples de la terre, et tu leur* DOIS DE *mettre en pratique tes préceptes sublimes*, il y a ellipse *de*, c'est-à-dire, *tu leur* DOIS *le bonheur, l'avantage* DE, etc.

DIABLEMENT. Cet adverbe s'emploie dans le discours familier pour *excessivement. Diablement* n'a pu être formé de *Diable*, qui n'est point un adjectif; il est plus raisonnable de le considérer comme une contraction de *diaboliquement.*

DIAGONAL, E, adj. Cet adjectif n'est guère d'usage qu'avec le mot ligne : *ligne* DIAGONALE. Le pluriel masculin n'existe pas.

Digitized by Google

DIAMÉTRAL, E, adj. qui, ne s'employant qu'avec *ligne*, n'a pas de pluriel masculin.

DICTON, DICTUM, (prononcez *dictome*). Ces deux mots, bien différents quant au sens, ne doivent être prononcés ni écrits de même. — Le *dicton* est un proverbe ou une sentence, une raillerie, un mot piquant : *le* DICTON *le plus trivial a souvent fourni les traits les plus heureux.* (LA HARPE). — Le DICTUM est le dispositif d'un jugement : *les juges signent et ne mettent au greffe que le* DICTUM *de leur jugement.*

DIÉRÈSE, s. f. C'est la même chose que le *tréma*. Quelques grammairiens préfèrent de donner aux deux points la dénomination de *diérèse*, mot qui signifie *division*, et ils réservent le mot *tréma* à l'une des trois voyelles *e*, *i*, *u*, sur lesquelles on place la *diérèse*.

DIFFÉREMMENT. Cet adverbe peut être suivi d'un régime ; il est le même que celui de l'adjectif *différent* dont il est formé : *les princes agissent* DIFFÉREMMENT *des particuliers.* Voyez *dépendamment.*

DIFFICILE, adj. Ne dites pas : *Ces livres sont* DIFFICILES *à se procurer ;* dites : *Il est* DIFFICILE DE *ce procurer ces livres.* Quand *difficile* est suivi d'un infinitif, cet infinitif a un sens passif. *Ce livre est* DIFFICILE A *lire*, c'est-à-dire *à être lu.* Ainsi cet adjectif ne peut régir un verbe pronominal ou un verbe neutre. Voy. FACILE A, AISÉ A, BON A, etc.

Cependant on dit : *qu'un sot est* DIFFICILE A *vivre*, c'est-à-dire qu'il est DIFFICILE *de vivre avec un sot.* Le tour est irrégulier, mais il n'en est que plus piquant, et l'usage l'a admis pour cette occasion.

Digitized by Google

DIGESTION, s. f. Prononcez : *Diges-tion* et non pas *digession*.

DIGNE, voy. INDIGNE.

DINATOIRE, adj. Qui a rapport au dîner : *heure* DINATOIRE. — *Déjeûner* DINATOIRE, qui tient lieu de dîner. Ce mot n'est pas d'un bon goût.

DINDE, s. f. Ce substantif est féminin. Cependant beaucoup de gens disent : *un* DINDE. Dites *une* DINDE, ou *une poule* D'INDE. Le mâle est le DINDON ou le COQ-D'INDE.

DINER, v. n. Ce verbe, selon quelques grammairiens, veut la préposition *avec*, avant un nom de personne, et la préposition *de* avant le nom de la chose qu'on mange : *j'ai* DINÉ *avec mon ami*. — *J'ai* DINÉ D'UN *gigot*, et non *avec* un gigot. On dit également : DE QUOI *avez-vous* DINÉ? et non pas AVEC QUOI *avez-vous* DINÉ? L'usage ne paraît pas conforme à cette règle.

DINER, DINÉE. Le dîner est le repas qu'on fait entre le déjeûner et le souper. — La DÎNÉE est le repas ou la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages, : *il nous en a coûté tant pour la* DÎNÉE.—Il signifie aussi le lieu où l'on va dîner en voyageant : *il n'y a plus qu'une lieue d'ici à la* DÎNÉE.

DIRE, v. a. Ce verbe est irrégulier seulement à la seconde personne du présent de l'indicatif *vous* DITES, et à l'impératif DITES. — De tous les composés de *dire*, il n'y a que REDIRE qui se conjugue absolument de même, ainsi il fait à la seconde personne plurielle vous *redites*, et *redites* à l'impératif. — A l'égard des verbes *dédire*, *contredire*, *interdire*, *médire*, *prédire*, ils

Digitized by Google

font *vous dédisez*, *vous contredisez*, etc., régulièrement. Voy. ces verbes, et particulièrement *médire*.

L'expression ON DIRAIT, qui équivaut à *il semble*, paraît demander le subjonctif après le *que* :

ON DIRAIT que le ciel qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
(BOIL.)

ON DIRAIT *que le livre des destins* AIT ÉTÉ *ouvert à ce prophète.* (BOSS.)

Cependant Boileau, avec le même verbe, a aussi employé l'indicatif :

ON DIRAIT, quand tu veux, qu'elle te vient chercher.
(EPIT. A MOL.)

Voy. la Grammaire, n° 638.

Ce verbe qui fait au subj. *que je dise*, fesait autrefois au même temps *que je die* :

Ma sœur, que je vous DIE une bonne nouvelle.
(CORN.)

DISCONVENIR, v. n. Ce verbe, employé négativement, exige la négative *ne* dans la proposition subordonnée : *je* NE DISCONVIENS PAS *que vous* NE *soyez instruit. Vous* NE *sauriez* DISCONVENIR *que ce remède* NE *soit meilleur que tous les autres.* (SÉVIG.) *Vous* NE *sauriez* DISCONVENIR *qu'il* NE *vous ait parlé.* (ACAD.)

DISCORD, s. m., est aussi adjectif : *un clavecin* DISCORD. Voltaire regrettait ce mot, qui

Digitized by Google

ne s'emploie plus guère ; il cite ce vers de Corneille, en l'approuvant :

Puisque chacun, dit-il, s'échauffe en ce DISCORD.

Le *discord* n'est qu'une dissension qui semble endre à la *discorde*. (LAVEAUX.)

DISCRÉDITER, voy. DÉCRÉDITER.

DISJOINDRE, v. a., séparer ce qui était oint. Il ne se dit point des choses matérielles : DISJOINDRE *une instance en justice*. — DÉJOINDRE, v. a., séparer ce qui était joint ; il ne se dit que les ouvrages de menuiserie, de charpenterie, etc.

DISPARITION, s. f. Beaucoup de gens disent *disparution ;* c'est DISPARITION qu'il faut dire. Voy. APPARITION, COMPARUTION.

DISPARAITRE, v. n. Ce verbe prend les deux auxiliaires. S'il exprime une action, il se construit avec *avoir ;* s'il exprime un état résultant d'une action, il se conjugue avec *être*. On dira, *le jour* A DISPARU, pour faire entendre que cette action est entièrement faite. Mais si, faisant abstraction de l'action, on considère le jour comme ne paraissant plus, par suite de l'action d'avoir disparu, dès-lors on exprime un état, et l'on dit : *Le jour* EST DISPARU.

Les grands auteurs ÉTAIENT DISPARUS *depuis long-temps*. (L'ab. DUBOS).

DISPUTER, v. n. et réfl. Ce verbe ne prend le pronom personnel que dans le sens de *prétendre concurremment à*, et alors il est suivi d'un régime direct : *on* SE DISPUTE *la prééminence*,

Digitized by Google

un rang, un héritage. — Mais employé dans un sens absolu, indépendant, et signifiant *être en débat, en contestation*, c'est une faute que d'en faire usage avec le pronom personnel; au lieu donc de dire : *Ils* SE *sont long-temps* DISPUTÉS, il faut dire : *Ils ont long-temps* DISPUTÉ.

DISSOLU, E. Cet adjectif peut être suivi de la préposition *dans* : *cet homme est* DISSOLU DANS *ses mœurs.* — Quelques personnes donnent pour participe au verbe *dissoudre* l'adjectif *dissolu*, qui ne se dit, dans le sens moral, que pour *impudique, débauché;* cette méprise peut devenir quelquefois ridicule et odieuse; en effet une *société dissolue* et une *société dissoute* sont des choses bien différentes. Voy. DISSOUDRE.

DISSOUDRE, v. a. Ce verbe se conjugue comme absoudre : *je dissous, nous dissolvons; je dissolvais,* point de passé défini; *je dissoudrai; que je dissolve;* point d'imparfait du subjonctif, *dissolvant, dissous, dissoute.* Pénétrer et diviser un corps solide : *l'eau* DISSOUT *le sucre.* — Disperser, détruire, abolir : *après la mort d'Attila, son empire fut* DISSOUS.

DISSUADER, DÉPERSUADER. *Dissuader*, conseiller le contraire; détourner quelqu'un de l'exécution de son dessein, le porter à ne pas exécuter une résolution prise. — *On l'a* DISSUADÉ *de partir.* — *Dépersuader*, omis dans le dictionnaire de l'Académie, n'est point vieux comme on le dit dans quelques autres. Il est familier, et signifie détruire la persuasion où l'on est de quelque chose. *Avant de le déclarer innocent, il faut que je le croie, et je crois si décidément le contraire, que vous aurez peine à me* DÉPERSUADER. (J. J. Rouss.) *Laveaux* qui cite cet exemple, approuve l'emploi de ce mot.

Digitized by Google

DISTINGUER, v. a. Ce verbe peut être suivi de la prép. *de* ou de l'exp. *d'avec;* il se construit aussi sans préposition : DISTINGUER *le bien et le mal.* — DISTINGUER *la bienfesance* de *la charité.* — DISTINGUER *un honnête homme* d'avec *un hypocrite.* Quelques exemples feront sentir la différence qu'il y a entre *distinguer de* et *distinguer d'avec.* — DISTINGUER *de* se suppose seulement, dans les objets mis en opposition, des différences peu sensibles, de simples nuances : *sachons* DISTINGUER *la sensation du sentiment.* — *Apprenez à* DISTINGUER *la piété de la dévotion.* — DISTINGUER D'AVEC suppose des différences, des qualités contraires dans les objets : *il faut* DISTINGUER *l'ami* d'avec *le flatteur.* — *Bien loin que la multiplicité des plaisirs donne aux Sybarites plus de délicatesse, ils ne peuvent plus* DISTINGUER *un sentiment* d'avec *un sentiment.* (MONTESQ.)

DISTRAIRE, voy. ABSTRAIRE.

DISTRAIRE, v. a. Ce verbe se conjugue comme TRAIRE (voy. ce mot.) Il n'a point de passé défini, et manque par conséquent d'imparfait du subjonctif.

DISTRAIT, voy. ABSTRAIT.

DIVERS (prononcez *divère* et non *diverse*), adj. exprimant la pluralité et la différence soit des temps, soit des lieux, des personnes ou des choses, s'emploie toujours au pluriel; car l'adj. divers suppose nécessairement deux objets au moins. — L'Académie, cependant, a dit : *Ils sont de* DIVERSE *opinion*, mais cette phrase, qui est fautive, ne se trouve que dans l'édition de 1798.

Digitized by Google

DIVIN, E. Cet adjectif n'est point susceptible de comparaison, soit en plus, soit en moins; il n'admet ni extension, ni restriction, et ne peut par conséquent être employé ni au comparatif, ni au superlatif. On a blâmé Boileau d'avoir dit :

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus DIVIN
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

DOCILE, adj. Il régit la préposition *à*, et ne se met point avant les noms de personnes; on ne dit pas : *Les enfants doivent être* DOCILES *à leurs pères;* on doit dire : DOCILE AUX VOLONTÉS, *aux* ORDRES *de leurs pères.* — *Indocile* est dans le même cas. Voy. ce mot.

DOCTE, SAVANT. Autrefois on disait souvent *docte* au lieu de *savant.* Aujourd'hui on préfère le second, et si quelquefois on dit *docte,* c'est en quelque sorte par ironie.

DOCTEUR, s. m. Ce mot n'a pas de féminin. On dira d'une femme savante : *C'est un* DOCTEUR.

Et les femmes DOCTEURS ne sont point de mon goût.
(MOLIÈRE.)

J. J. Rousseau a dit en plaisantant : *Ce motif, qui n'agit que sur les ames vraiment aimantes, est nul pour tous nos* DOCTEURS *et* DOCTORESSES.

DOCTORAL, E. On ne trouve *doctoraux* dans aucun dictionnaire; cependant rien n'empêche de le dire.

DOCTRINAL, E, adj. On trouve dans Trévoux *des jugemens* DOCTRINAUX.

DOIT-ET-AVOIR, s. m., terme de com-

Digitized by Google

merce qui signifie l'actif et le passif d'un négociant, c'est-à-dire ce qu'il possède et ce qu'il doit. Au pluriel, les DOIT-ET-AVOIR.

DOMANIAL, E, adj. Qui appartient au domaine. Au pluriel *domaniaux* : *des biens* DOMANIAUX.

DOMPTER, v. a. On prononce généralement ONTER, et non DOMP'TER.

DONC, conj. Le *c* de *donc* ne se prononce que lorsque la proposition commence par ce mot : *donc pense*, DONC *je suis.*; ou lorsque cette conjonction est suivie d'une voyelle : *votre frère est-il donc arrivé?* ou bien encore dans les phrases que dicte une forte passion : *jusques à quand prétendez-vous donc me dicter des lois?* — Dans tout autre cas, le *c* ne se prononce point. Ainsi on dit : *Allons donc nous promener.*

DONNER LA PEINE, voy. PEINE.

DONNER EN SPECTACLE, voy. SPECTACLE.

DONT, D'OU. *Dont* marque simplement la relation : *la personne* DONT *je parle. D'où* exprime une idée d'extraction, de sortie : *la ville d'où je viens; le péril d'où il est sorti.* — Quand le verbe qui suit exprime l'idée d'*être issu*, *être né*, c'est *dont* et non d'*où* qu'il faut employer. (CHAPSAL).

Je jure par le ciel, qui me voit confondu,
Par ces grands Ottomans DONT je suis descendu.
(RAC.)

DONT, pr. rel., ne peut pas s'employer avec *en* dans la même proposition, quand l'un et l'autre sont pris dans le même rapport. Cette

Digitized by Google

ville compte quatre mille habitants, *dont* il n'y *en* a pas un de riche. *Dont* et *en* forment un pléonasme vicieux : supprimez l'un ou l'autre.

DORMIR, v. n. Ce verbe devient actif dans cette phrase : DORMIR *un bon somme*, DORMIR *un somme*, c'est-à-dire *faire un bon somme.* (ACAD.) Il vaut mieux dire : *Faire un somme.*

Dormir se prend quelquefois substantivement : *le* DORMIR *n'est pas sain après le repas.* — *Il en perd le* DORMIR. Remarquez qu'il s'emploie alors d'une manière absolue, et qu'on ne dirait point *un grand, un bon* DORMIR.

DOTAL, E, adj., de la dot; fait au pluriel *dotaux* : *des deniers* DOTAUX.

D'OU, voy. DONT, voy. OU.

DOUAIRIÈRE, s. Prononcez *douarière*, et non pas *douèrière*. Mais *ai* conserve sa prononciation dans *douaire*, qu'on prononce *douère*.

DOUBLE-FEUILLE, DOUBLE-FLEUR. Ces substantifs font au pluriel *doubles-feuilles, doubles-fleurs*, suivant la règle générale.

DOUILLE, voy. DOUVE.

DOUTER, v. n. Ce verbe demande au subjonctif la proposition dont il est suivi. — *Douter*, employé sans négation, a pour complément une phrase subordonnée qui ne prend point la négative *ne* : *je* DOUTE *qu'il vienne.* — Si *douter* est négatif, on met *ne* dans la proposition subordonnée : *aucun physicien ne* DOUTE *aujourd'hui que la mer* N'AIT *couvert une grande partie de la terre habitée.* — *Douter*, lorsqu'il est interrogatif, exige également que le second verbe soit précédé de *ne* : DOUTEZ-*vous*

Digitized by Google

qu'il NE *vienne?* (si l'on croit qu'il viendra.) Voy. *la Grammaire*, n° 710.

DOUVE, s. f.; DOUILLE, s. f. La *douve* est une planche de chêne qui sert à la fabrication des tonneaux : *les* DOUVES *de ce tonneau sont mauvaises.* Le peuple dit *les* DOUILLES *d'un tonneau. Douille* n'est pas français en ce sens; il signifie la partie creuse d'un instrument : *la* DOUILLE *d'une baïonnette, d'une bêche,* etc.

DROIT, E. Cet adjectif s'emploie adverbialement; la difficulté consiste à distinguer *droit,* adjectif, de *droit,* adverbe. Je dirai : *Mademoiselle, marchez* DROITE; *tenez-vous* DROITE; c'est-à-dire *marchez en tenant votre corps* DROIT, *vous, votre personne* DROITE. Dans ce cas *droite* est adjectif. Mais je dirai : *Mademoiselle, marchez* DROIT, *marchez* DROIT *devant vous.* Dans ce cas, *droit* modifie le verbe *marchez,* et est adverbe.

DROITE (A), expression adverbiale qui signifie *à main droite. Tourner* A DROITE, *placer* A DROITE. Cependant quelques écrivains ont dit A DROIT.

> Les voyageurs, sans guide, assez souvent s'égarent
> L'un A DROIT, l'autre à gauche.
>
> (BOILEAU.)

Ces écrivains ont cru sans doute que l'adverbe *à droite* signifie *au côté droit;* mais ceux qui disent *à droite,* pensent avec l'Académie que cet adverbe signifie *à main droite.*

DROLE, adj., est communément du masculin et du féminin; mais cette qualification, don-

Digitized by Google

née par mépris à une femme, prend une inflexion particulière : *c'est une* DRÔLESSE.

DUO, s. m. Ce mot, suivant l'Académie, doit s'écrire au pluriel *duo*. Cependant beaucoup de personnes écrivent *des* DUOS, et cette orthographe est presque généralement adoptée.

DUPE. Ce substantif est du féminin : *faire une* DUPE.

DUPLICATA, au pluriel, des *duplicatas*, comme des *agendas*, des *erratas*, des *alinéas*, etc., etc.

DURANT. C'est la seule préposition qu'il soit permis de placer quelquefois après son complément ; on peut dire DURANT *sa vie*, ou *sa vie* DURANT. Cependant on ne dirait pas de même : *le jour* DURANT, *l'hiver* DURANT. — DURANT QUE s'employait très-bien autrefois comme conjonction, et alors il signifiait *pendant que*, *tandis que* : DURANT QU'*on est dans la prospérité*, *il faut se préparer à l'adversité*. Mais l'usage actuel rejette cette locution. Voy. PENDANT.

DU RESTE, voyez AU RESTE.

DUSSÉ-JE, première personne de l'imparfait du subjonctif du verbe *devoir*, à l'interrogatif. Quelques personnes écrivent *dussai-je*. Cette orthographe est très-vicieuse. On trouve dans Racine :

DUSSÉ-JE, après dix ans, voir mon palais en cendre.

Cette phrase elliptique revient à celle-ci : *S'il était vrai que* JE DUSSE, etc. Il faut donc écrire *dussé-je* comme on écrit *puissé-je* ; voyez POUVOIR.

Digitized by Google

E

EAU-FORTE, s. f.; au pluriel, des EAUX-FORTES, suivant la règle générale.

EAU-DE-VIE, s. f.; au pluriel : *des* EAUX-DE-VIE. *Diverses* EAUX-DE-VIE.

EBAUBI, E, adj. Etonné, surpris d'admiration. Il est populaire, et ne s'emploie qu'en plaisantant : *vous êtes tout* ÉBAUBI. Ne dites point ÉBAUBÉ.

ÉBÈNE. Ce substantif est féminin : *l'*ÉBÈNE *la plus noire.*

ÉBÉNISTE, s. m., qui travaille l'ébène et autres bois précieux. Ne prononcez pas *ébeniste* ou *ébénistre.*

ÉBLOUIR, v. a., signifiant, au figuré, surprendre l'esprit par quelque chose de vif, est suivi de la préposition *par : il se laissa* ÉBLOUIR PAR *de belles paroles.* — Dans le sens de séduire, tromper, corrompre, ce verbe demande après lui *de* ou *par : il fut* ÉBLOUI DE *l'éclat des richesses,* PAR *les trésors.* — On dit aussi : *Il s'est laissé* ÉBLOUIR A *l'or.*

ÉBOUILLIR, v. n. Ce verbe se conjugue comme *bouillir*, mais il ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe. Diminuer à force de bouillir : *ne laissez point tant* ÉBOUILLIR *le pot.* — *Cette sauce est trop* ÉBOUILLIE.

ÉBOULER (S'), **ÉCROULER (S')**, verbe réfléchi.

Digitized by Google

ÉCAILLE. Ce substantif est féminin: *l'écaille est transparente.*

ÉCAILLER, ÈRE, adj., qui vend des huîtres, les ouvre. Ne dites pas *écailleur, écailleuse.*

ÉCALE, s, f., CALE, s. f. On confond quelquefois ces deux mots. L'ÉCALE est l'enveloppe extérieure de certains fruits, de certains légumes : *des* ÉCALES *de noix, de pois, de fève,* etc. — CALE a plusieurs acceptions qui n'ont aucun rapport avec ÉCALE : *la* CALE *d'un meuble.* — *La* CALE *d'un quai*, lieu de débarquement. — *La* CALE, *le fond de* CALE, le lieu le plus profond d'un navire, etc.

ÉCALER, ÉCOSSER, ÉCORCER, ÉCORCHER, ÉCAILLER. *Écaler* signifie ôter *l'écale* des œufs, des noix : *il faudra* ÉCALER *ces œufs, ces noix.* — ECOSSER se dit particulièrement des pois, des fèves et de quelques autres graines : *vendre des pois* ÉCOSSÉS. — *Elle* ÉCOSSE *des fèves.* — ECORCER veut dire seulement *ôter* l'écorce du bois : *on* ÉCORCE *le bois au printemps.* — ECORCHER, c'est ôter la peau d'un animal, le dépouiller : ÉCORCHER *un cheval.* — *Il s'est* ÉCORCHÉ *la main.* — ÉCAILLER se dit des poissons dont on ôte l'écaille : *on n'a pas bien* ÉCAILLÉ *cette carpe, ce brochet.*

ÉCARLATE, s. f., couleur rouge et fort vive de kermès : *teindre en* ÉCARLATE. — *Une belle* ÉCARLATE, et non pas *un bel* ÉCARLATE. — Il signifie aussi l'étoffe : *j'ai acheté vingt aunes d'*ÉCARLATE. — *Yeux bordés d'*ÉCARLATE, fort rouges.

ÉCARLATINE, voy. SCARLATINE.

Digitized by Google

ÉCHANGE. Ce substantif est masculin : *le commerce ne fut d'abord qu'un simple* ÉCHANGE. Ne dites pas *une simple* ÉCHANGE.

ÉCHAPPER, v. n. Ce verbe se construit tantôt avec l'auxiliaire *avoir*, et tantôt avec l'auxiliaire *être*. On dira pour peindre une action : *Le cerf* A ÉCHAPPÉ *aux chiens par ses ruses, par ses détours*; c'est-à-dire il a évité d'être pris ou saisi par les chiens. — Mais si l'on veut faire entendre que le cerf est, au moment de la parole, hors de la poursuite des chiens, qu'il ne la craint plus, on dira : *Le cerf* EST ÉCHAPPÉ *aux chiens*. — Ce double emploi se trouve justifié par les exemples suivants : *un des coupables* A ÉCHAPPÉ *à la gendarmerie* (ACAD.) *Ulysse, m'*AVEZ-*vous* ÉCHAPPÉ *pour jamais !* (FÉN.) — *Ce voleur* EST ÉCHAPPÉ *de prison*, (il n'y est plus.)

Seigneur, quelque Troyen vous EST-il ÉCHAPPÉ ?
(RAC.)

On dira, d'une chose qu'une personne a oublié de dire ou de faire : *ce que je voulais vous dire m'*A ÉCHAPPÉ; *je l'ai entièrement oublié.* — *Ce passage* A ÉCHAPPÉ *à votre ami, il l'a omis.* — Mais, en parlant d'une chose faite par inadvertance, d'un mot dit par mégarde *il lui* EST ÉCHAPPÉ *un mot qu'il ne voulait pas dire.*

Ce mot m'EST ÉCHAPPÉ, pardonnez ma franchise.
(VOLT.)

ÉCHAPPER, voy. RÉCHAPPER.

ÉCHARDE, s. f., épine, petit éclat de bois qui entre dans la chair : *on lui a tiré une* ÉCHARDE *du pied.* Le peuple dit ÉCHARPE.

Digitized by Google

ÉCHARPE, voy. ÉCHARDE.

ÉCHAUDER, ÉCHAUFFER. Le premier signifie laver d'eau chaude et bouillante : ÉCHAUDER *un pot de terre, un cochon de lait.* — On dit figurément : *Cet homme y a été* ÉCHAUDÉ. — Le second veut dire donner de la chaleur par un moyen quelconque.

ÉCHAUFFOURÉE, s. f., entreprise mal concertée, téméraire, malheureuse; rencontre imprévue : *il a fait une étrange* ÉCHAUFFOURÉE. — *Ce ne fut pas un combat, ce ne fut qu'une* ÉCHAUFFOURÉE. Cette expression familière est défigurée par le peuple, qui dit ÉCHAFFOURÉE.

ÉCHEC, s. m.; pron. ÉCHEK. Le *c* ne se prononce pas au pluriel : *des échecs*, prononcez ÉCHÉ.

ÉCHINER, v. a. Ce mot populaire et bas veut dire rompre, casser l'échine, et par extension tuer, assommer dans une mêlée, une déroute : *on l'a* ÉCHINÉ *de coups.* Le peuple, qui ne trouve pas cette expression assez triviale, dit ÉCHIGNER.

ÉCHO. Ce substantif est des deux genres : *un* ÉCHO *répété sept fois.* — *La plaintive* ÉCHO. Prononcez ÉKO. Au pluriel des ÉCHOS.

ÉCHOIR, v. n. Ce verbe n'est guère usité qu'à la troisième personne du singulier : *il échoit* ou *il échet*; au prétérit : *j'échus*; au futur et au conditionnel : *j'écherrai, j'écherrais*; à l'imparfait : *que j'échusse*; aux participes : *échéant* et *échu.*

Selon quelques-uns *échoir* n'est bien employé qu'aux troisièmes personnes : *il échoit* ou *échet*; *ils échoient* ou *échéent*, etc. — Le participe de

Digitized by Google

ce verbe se construit avec *être;* on dit : *Cet effet est* ÉCHU, et non pas *a* ÉCHU, et souvent on joint à son infinitif le verbe *devoir : Cet effet a* DU ÉCHOIR. Voy. CHOIR.

ÉCHOUER, v. n. Etre porté, poussé dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter. Comme ce verbe peut signifier l'action d'échouer, ou l'état qui résulte de cette action, il se construit avec les deux auxiliaires : *le vaisseau* A ÉCHOUÉ *en approchant des côtes.* — *Le vaisseau que M.... montait* EST ÉCHOUÉ. — *L'expédient auquel ils avaient eu recours* ÉTAIT *entièrement* ÉCHOUÉ. Ne confondez pas ce verbe avec *échoir;* voy. ce mot.

ÉCLAIR. Ce substantif est du genre masculin : Dites *un* ÉCLAIR, *un brillant* ÉCLAIR, et non pas *une* ÉCLAIR.

ÉCLAIRCIE, s. f., terme de marine. Endroit clair qui paraît au ciel en temps de brume; dites *une* ÉCLAIRCIE, et non pas *un* ÉCLAIRCI.

ÉCLAICIR, voy. ÉCLAIRER.

ÉCLAIRER, v. a., illuminer, jeter, répandre de la clarté : *le Soleil* ÉCLAIRE *la Terre.* — Il signifie, figurément, donner de l'intelligence, de la clarté à l'esprit : *cette lecture lui a* ÉCLAIRÉ *l'esprit.* — *Seigneur,* ÉCLAIREZ *mon entendement.* — Il veut dire encore, épier, observer : *quand un homme est suspect, on lui donne quelqu'un pour l'*ÉCLAIRER, *pour* ÉCLAIRER *ses actions.* — Il est aussi neutre et n'a point de régime direct exprimé, s'il désigne l'action d'apporter de la lumière à quelqu'un pour lui faire voir clair : ÉCLAIREZ *à Monsieur.* — ÉCLAIREZ ; *allez lui* ÉCLAIRER. (ACAD.) — Quelques grammairiens se sont élo-

Digitized by Google

au savant qui rétablit le texte de l'ouvrage et le conserve dans sa pureté.

C'est dans le même sens qu'ils disent *éditer* un ouvrage; *Éditeur* signifiant *celui qui édite*, est le substantif actif de ce verbe, et qui serait alors employé par extension.

ÉDREDON, s. m. On dit par corruption AIGLEDON.

L'*édredon* est le duvet doux, chaud et léger d'un oiseau qui n'est point un aigle, mais une espèce d'oie des mers du Nord, qu'on ne voit pas dans nos contrées, et qui ne descend guère plus bas que vers les côtes d'Écosse. — Cet oiseau s'appelle EIDER, son duvet EIDER-DON, ou duvet d'EIDER, dont on a fait ensuite *édre-don*. — AIGLEDON n'est point un mot reçu.

ÉDUQUER, v. a., faire l'éducation d'un enfant. Ce mot nouveau est fort à la mode dans les classes peu instruites. On entend dire tous les jours : *Un enfant bien ou mal* ÉDUQUÉ. Dites : *Un enfant bien ou mal élevé, instruit, ignorant.* Enfin préférez tout autre mot à ÉDUQUÉ.

EFFENDI, s. m. Prononcez *effandi*, homme de loi chez les Turcs. — REIS-EFFENDI, chancelier.

EFFILER, voyez AFFILER.

EFFORCER (S'), v. réfl. Au figuré, ce verbe signifie employer ses facultés intellectuelles pour parvenir à une fin, et alors il demande la préposition *de* avant l'infinitif : *vous vous* EFFORCEZ *d'être plaisant, mais ce n'est pas le moyen de l'être.* — Au propre, *s'efforcer* signifie employer toute sa force à faire quelque chose, et alors il

Digitized by Google

prend *à : il s'est* EFFORCÉ A *courir.* — Ne *vous* EFFORCEZ *pas* A *parler.* L'Académie ne fait point cette distinction, mais elle semble l'autoriser par les exemples qu'elle donne.

EFFRACTION, FRACTION, s. f. *Effraction*, terme de pratique, signifie la fracture, la rupture que fait un voleur pour dérober. On dit : *Ce vol a été fait avec* EFFRACTION. — FRACTION, en ce sens, serait un gasconisme, car ce mot n'est d'usage qu'en quelques phrases consacrées, comme : *la* FRACTION *de l'hostie se fait par le prêtre, en deux parties.*

EFFROYABLE. Cet adjectif s'emploie ordinairement sans régime. Crébillon lui fait régir la préposition à :

Monument EFFROYABLE *à la race future.*

Cette hardiesse est très-heureuse.

ÉGALER, ÉGALISER, v. a. Ces deux verbes ne sont point synonymes. Le premier se dit des personnes et des choses ; le second ne se dit que des choses. *Egaler* signifie proprement, être ou mettre à l'égal d'un autre ; *égaliser*, rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc., comme *aiguiser* signifie rendre aigu ; *volatiliser*, rendre volatil, etc. Ainsi l'on doit dire : *Alexandre s'était proposé* D'ÉGALER *la gloire de Bacchus.* — *Corneille ne peut être* ÉGALÉ *dans les endroits où il excelle.* — *La mort* ÉGALE OU ÉGALISE *tous les hommes.* — ÉGALISER les lots *d'un partage.* — ÉGALISER *une partie de billard*, rendre des points. L'amour EGALISE toutes les conditions. (LAVEAUX.)

Au jugement de Voltaire, c'est faire un barbarisme de mots que de dire *égaliser* pour *éga-*

Digitized by Google

ler. Malgré l'autorité de cette opinion, le mot *égaliser* est resté.

EH! HÉ! interj. *Eh!* exprime l'admiration, la surprise : EH! *qui l'aurait pu croire!*

EH! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle!
(DELILLE.)

HÉ, sert principalement à appeler, à avertir. HÉ! *viens çà,* — HÉ! *qu'allez-vous faire?* On écrit encore : HÉ *bien!* HÉ *quoi!*

ÉHONTÉ, E, adj., sans honte, sans pudeur. *Cette femme est* ÉHONTÉE, *c'est une* ÉHONTÉE. — DÉHONTÉ dont quelques personnes se servent ne se trouve que dans le dictionnaire de Boiste.

ÉLECTORAL, E, adj. Quoique les dictionnaires n'indiquent pas le pluriel de ces adjectifs, l'usage lui en a de nos jours désigné un : *colléges* ÉLECTORAUX.

ÉLAGUER, ÉMONDER, v. a. Ces deux verbes signifient couper une partie des branches d'un arbre. *Elaguer* a surtout un objet d'utilité : *Le jardinier élague avec soin les arbres fruitiers.* Et figurément : *Cet exorde a besoin d'être* ÉLAGUÉ. — ÉMONDER a pour objet l'agrément, *on* ÉMONDE *les arbres d'un parc, d'une allée.* On reproche à Voltaire d'avoir employé *émonder* pour *élaguer* dans ces vers :

Arrache impunément les plantes inutiles;
Et des arbres touffus dans son clos renfermés,
ÉMONDE les rameaux de la sève affamés.

ÉLEVER LES YEUX, voyez LEVER.

ÉLIDER, ÉLUDER. *Elider*, c'est supprimer

Digitized by Google

une lettre dans l'écriture ou dans la prononciation : ÉLIDER *un voyelle.* L'*e* s'ÉLIDE *avant une voyelle, comme dans l'espoir.* — *Eluder* signifie éviter adroitement :

J'éludais tous les jours sa poursuite obstinée.
(BOIL.)

ELLE, voyez LUI.

ELLÉBORE. Ce substantif est masculin. L'ELLÉBORE est, *dit-on, bon contre la folie.*

EMBARBOUILLER, voyez BARBOUILLER.

EMBARRAS, voyez IMPORTANCE.

EMBELLIR, v. a. et n. Quand ce verbe est neutre et pris dans le sens d'une action progressive, il prend l'auxiliaire *avoir* : *Elle* A *bien* EMBELLI *pendant son voyage.* — Mais si l'on attache à ce verbe l'idée d'un état actuel et passif, on doit faire usage de l'auxiliaire *être* : *Comme elle* EST EMBELLIE !

EMBLÈME. Ce substantif est masculin. Ne dites pas : *une* EMBLÈME. Dites : *un* EMBLÈME *ingénieux.*

EMBOUCHOIR, s. m., instrument pour élargir les bottes. On dit par corruption, *un embauchoir.* Ce mot n'est pas français.

EMBROUILLEMENT, s. m. Ne dites pas *embrouillage.*

ÉMEUTER, voyez AMEUTER.

ÉMILIE, s. p. Ne prononcez pas *Emélie.*

ÉMINENT, IMMINENT. L'adjectif *éminent* signifie dans son acception propre, grand,

Digitized by Google

élevé : *un lieu* ÉMINENT ; et figurément : excellent, puissant, supérieur : *un avantage* ÉMINENT, *un homme* ÉMINENT. — *Imminent* veut dire menaçant, qui ne laisse plus de ressources. Cette double définition fera bien comprendre quelle différence il y a entre *un péril* ÉMINENT *et un péril* IMMINENT. Le premier est très-grand, mais éloigné ; le second est présent, inévitable : un homme qui fait une entreprise téméraire est dans *un péril* ÉMINENT ; un navire qui va se briser sur les rochers est dans un *péril* IMMINENT.

ÉMOUCHER, v. a. et pr., chasser les mouches. Ne dites pas *émoucheter*.

EMMOURACHER (S'), voyez AMOURACHER.

ÉMONDER, voyez ÉLAGUER.

ÉMOUDRE, v. a. (se conjugue sur *moudre*), aiguiser sur la meule : ÉMOUDRE *des couteaux*. Ne dites ni *émouler* ni *rémouler* : ces mots ne se trouvent dans aucun dictionnaire. Des ciseaux *émoulés*, *rémoulés*, sont autant de barbarismes ; dites : des *ciseaux bien émoulus*, *bien aiguisés*. Voyez AIGUISER.

ÉMOULEUR, s. m., celui qui aiguise les instrumens tranchants sur la meule. On dit également *rémouleur* ou *gagne-petit*.

ÉMÉTIQUE. Ce substantif est masculin. *Un léger* ÉMÉTIQUE.

ÉMOUVOIR, v. a. Ce verbe se conjugue comme *mouvoir*. Il fait au futur *j'émouvrai*. N'imitez pas Regnard, qui a dit :

> Et je vais lui dicter une lettre, d'un style
> Qui de madame Argante *émouvera* la bile.

Digitized by Google

émouvera est un barbarisme; on dit *émouvra* comme on dit *mouvra*. Voyez *démouvoir, promouvoir.*

EMPAQUETER, v. a. (se conjugue sur *jeter*), mettre en paquet. Ecrivez et prononcez : *empaquette, j'empaquetterai*; et non pas : *empak-te, j'empak-terai.*

EMPÊCHER, v. a. M. *Collin d'Ambly*, a donné la règle suivante sur *empêcher* suivi d'une proposition subordonnée : Cette proposition est toujours négative, parce que ce verbe exprime un obstacle pour qu'une chose ne soit pas, et jamais pour qu'elle soit.

J'empêche
Je n'empêche pas } *qu'il ne vienne.*
Puis-je empêcher

Beaucoup d'exemples viennent à l'appui de cette règle : *Il marche, dort, mange et boit tout comme les autres, mais cela* N'EMPÊCHE PAS *qu'il* NE *soit fort malade.* (Mol.) *Les fautes d'Homère* N'ONT JAMAIS EMPÊCHÉ *qu'il* NE *fût sublime.* (Volt.) *Cela* N'EMPÊCHAIT PAS *qu'elle ne connût la bonne littérature et qu'elle* N'EN PARLAT *fort bien.* (J.-J.) *La pluie presque continuelle* EMPÊCHE *qu'on se promène dans les cours et dans les jardins.* (Rac.)

Cependant pour le sens négatif cette règle a plus d'un contradicteur :

Je N'EMPÊCHERAI PAS *qu'il* NE *fasse ou qu'il fasse.* (Acad.) *Marmontel* croit que l'usage autorise à dire : *Je* N'EMPÊCHE PAS *qu'il* NE *sorte*, pour *il ne sort pas*; et qu'il faut dire, *qu'il sorte*, pour *il sort en effet.* — Beaucoup de grammairiens modernes pensent qu'il faut supprimer *ne* dans la phrase subordonnée de *empêcher* pris négativement. Ce qui n'empêche pas que l'autorité de

Digitized by Google

Molière, de *Voltaire*, et de *J.-J. Rousseau*, ne soit d'un très-grand poids.

EMPESER, v. a., mettre de l'empois : EMPESER *du linge*. Quelques personnes disent à tort AMIDONNER *du linge*. *Amidonner* ne signifie point *empeser*. Il veut dire faire de l'amidon.

EMPHATIQUE, adj., qui a de l'emphase. Cet adjectif s'applique ordinairement aux choses : *Prononciation* EMPHATIQUE ; *discours* EMPHATIQUE. Il se dit rarement des personnes ; cependant on trouve : *Ecrivain* EMPHATIQUE. Ne dites pas *emphasé*.

EMPLATRE. Ce substantif est du genre masculin. *Un léger* EMPLATRE ; *un petit* EMPLATRE, et non pas, *une petite* EMPLATRE.

EMPLIR, v. a.. REMPLIR, v. n. *Emplir* exprime l'action de mettre une chose dans un espace propre à la contenir, de manière que la capacité en soit entièrement occupée ; *remplir* désigne l'action d'emplir de nouveau, d'achever d'emplir. — Il semble qu'*emplir* se dise proprement des vases, des vaisseaux, des choses destinées à contenir certaines matières. *Remplir* se dit indifféremment de toute place occupée par la multitude ou par la quantité. Vous *emplissez* une cruche d'eau, un verre de vin ; vos poches de fruits ; vous *rempliss z* une rue de gravois ; une basse cour de fumier ; un pays de mendiants.

EMPOIS. Ce substantif est masculin : *De* L'EMPOIS *bleu*, *blanc*.

EMPORTER (S'), v. réfl., se fâcher violemment, s'abandonner à la colère : *Il* S'EMPORTA *contre les juges*. Avec un nom de chose, il de-

Digitized by Google

mande à : *Sont-ils capables de* S'EMPORTER A *des sentiments si barbares.* (Boss.)

EMPRUNTER, v. a. Quand ce verbe a pour régime indirect un nom de chose, il veut que ce régime soit précédé de la préposition *de* : *La Lune* EMPRUNTE *sa lumière du Soleil.* — Accompagné d'un régime indirect de personne, il prend *à* ou *de*. EMPRUNTER A *quelqu'un*, EMPRUNTER *de quelqu'un.* — Cependant quelques grammairiens veulent que *emprunter* dans le sens propre régisse *à* : EMPRUNTER A *quelqu'un mille écus.* — *Elle* EMPRUNTA *cette somme* A *ses connaissances.* — S'il est pris au figuré, il se construit, disent-ils, avec *de* : *Virgile a beaucoup* EMPRUNTÉ D'*Homère.* — EMPRUNTER *une idée* D'*un autre.* Cette distinction est assez conforme à l'usage.

EMPUANTIR, v. a., infecter, répandre une odeur infecte. Ne dites pas : EMPUANTER. *Ce fumier* EMPUANTIT l'air.

ENCHANTÉ, VOYEZ PAIN.

ENCHÉRIR, ENRICHIR. *Enchérir* a plusieurs acceptions. Il signifie mettre enchère sur...., augmenter le prix ; hausser de prix : ENCHÉRIR *une maison sur quelqu'un.* — ENCHÉRIR *sa marchandise.* — *Le blé* ENCHÉRIT. — Dans le sens de surpasser, comme dans cette phrase, *Néron a bien* ENCHÉRI *sur la cruauté de Tibère*, quelques personnes confondent ce verbe avec *enrichir*, et disent : *Néron a bien* ENRICHI *sur*, etc. C'est une faute grossière. *Enrichir* ne signifie autre chose que rendre riche, devenir riche, et figurément orner : *Le commerce* ENRICHIT *un pays.* — *Il s'est* ENRICHI *aux dépens*

Digitized by Google

d'autrui. Il ENRICHIT *sa mémoire par la lecture.* Mais dans les phrases suivantes, on emploie *enchérir* : *Vous* ENCHÉRISSEZ *sur mon récit. Il* ENCHÉRIT *sur ce qu'on lui a raconté.*

ENCHIFRÈNEMENT, s. m., embarras dans le nez, causé par un rhume.

ENCHIFRENER, v. a., causer de *l'enchifrènement.* Ne dites ni *enchiferner* ni *enchifernement.*

ENCLIN, E. adj., porté de son naturel à.... (se dit plutôt du mal que du bien) : ENCLIN *au mal, à l'ivrognerie.* Dites au féminin, *encline* et non *enclinte.*

ENCLORE, v. a. Ce verbe se conjugue comme *clore.* Voyez ce mot.

ENCLUME. Ce substantif est féminin : *Une bonne, une forte* ENCLUME.

ENDURANT, E. Cet adjectif s'emploie ordinairement avec la négative ou l'équivalent. *Cet homme n'est pas* ENDURANT. — *Cette femme est peu* ENDURANTE.

ENDURCI, E, adj. Cet adjectif demande différents régimes suivant les rapports de l'idée; on dit : ENDURCI DANS *le crime*, AUX *coups de la fortune*, AUX *louanges*, AUX *affronts*, CONTRE *l'adversité.*

EN CAMPAGNE, A LA CAMPAGNE. On emploie souvent, mais à tort, *en campagne* pour *à la campagne;* mais il n'est point vrai qu'*en campagne* ne se dise que du mouvement des troupes, comme l'a avancé un grammairien, et comme plusieurs autres l'ont répété sans examen.

Digitized by Google

On dit d'un négociant qui a quitté la ville pour ses affaires et qui voyage : Il est *en campagne*. Il est *à la campagne*, dira-t-on, s'il a quitté la ville pour ses plaisirs, s'il est allé à une maison de campagne, etc.

Etre *à la campagne*, signifie avoir les champs, la campagne pour séjour.

EN FACE DE, loc. prép. Cette expression est ordinairement suivie de la préposition DE : EN FACE DU *théâtre est un des plus anciens temples d'Athènes, celui de Bacchus.* — Cependant, dans le discours familier, et lorsque l'euphonie le permet, on peut supprimer la préposition *de : Il demeure* EN FACE *l'église.*

ENFANT, s. m. et f., sert à désigner les deux sexes : *Mme de La Fayette vous prie d'aimer Pauline. Elle voit fort bien que* CETTE *enfant est* JOLIE.

ENFANTILLAGE, s. m., discours enfantin, manières enfantines : *Faire, dire des* ENFANTILLAGES. Quelques personnes disent *enfantise.* Ce mot n'est pas français.

ENFERMER, RENFERMER. *Renfermer*, signifie *enfermer* de nouveau, et veut dire aussi resserrer plus étroitement qu'auparavant. Il s'emploie fréquemment pour enfermer. *Dans les Etats despotiques, mille considérations obligent de renfermer les femmes.*

ENFONCER, v. a., briser, renverser en poussant : ENFONCER *une porte.* — Bien des gens disent : FONCER *une porte. Foncer* signifie fondre, attaquer impétueusement, ou mettre un fond à un tonneau.

Digitized by Google

ENFORCIR, RENFORCER. Ces deux verbes signifient l'un et l'autre, rendre plus fort, ou devenir plus fort. *La bonne nourriture* A ENFORCI *ce cheval.* — *Ce vin* S'ENFORCIRA *à la gelée.* — *On a* RENFORCÉ *l'armée.* — *Cette plaie se* RENFORCE *tous les jours.* — *Ce jeune homme s'est bien* RENFORCÉ *dans le calcul, sur la langue grecque.* — Quelques personnes, pensant apparemment que l'on dit *enforcer, renforcir*, ont forgé les participes *enforcé* et *renforci*, mais ces infinitifs et ces participes sont autant de barbarismes, car on ne connaît qu'*enforcir et renforcer*, dont les participes passés sont ENFORCI, RENFORCÉ.

ENFUIR (S'), v. réfl. Ce verbe se conjugue comme *fuir*. Remarquez que *en* se détache du verbe *s'en aller*, mais que cette préposition est réunie dans le verbe *s'enfuir*; alors ce serait une faute bien grossière que de dire, *il s'en est fui*, ou bien encore, *il s'en est enfui.* — Remarquez encore qu'à cause du pronom personnel, on dit à l'impératif *enfuis-toi*, et non pas *enfuis-t'en*, *ni fuis-t'en.*

ENGAGER, (S'), v. pr., EMBOURBER (S'), v. réfl. Ne dites pas *s'engarier.*

ENGORGER. ENGOUER. Le premier signifie boucher un passage, un conduit : *Les immondices ont* ENGORGÉ *l'égoût.* — *Les vaisseaux* S'ENGORGENT *quand il y a plénitude.* — *Engouer* signifie empêcher, embarrasser le passage du gosier : S'ENGOUER *à force de crier, de manger*, et figurément, S'ENGOUER *de quelqu'un*, c'est-à-dire se passionner.

ENGRAVER, voyez AGGRAVER.

ENGRENER, v. n., action d'une roue dont les

Digitized by Google

dents entrant dans celles d'une autre, lui communiquent le mouvement. Il est aussi actif et réfléchi : ENGRENER *une affaire*, la commencer. — *Les rouages* s'ENGRÈNENT. — On prononce mal ce mot en disant ENGRÉNER. Dites *engrener, engrenure.*

ENGUIGNONNER, voyez GUIGNONNANT.

ENHARDIR, v. a. et réfl. Prononcez : s'EN-HARDIR ; et non pas : s'EN-NARDIR.

ENHARNACHER. v. a., mettre les harnais. Prononcez : EN-HARNACHER ; et non pas : EN-NARNACHER. Prononcez de même EN-HARNACHEMENT.

ÉNIGME, s. f. Quelques personnnes font à tort ce substantif masculin, et disent : UN ÉNIGME. Dites : UNE ÉNIGME.

EN IMPOSER, voyez IMPOSER.

ENIVRER, v. a. et réfl. Prononcez AN-NIVRER ; et non pas É-NIVRER, voyez ENORGUEILLIR.

ENLUMINER, voyez ILLUMINER.

ENNUYANT, ENNUYEUX. Ces deux adjectifs signifient, qui ennuie. L'adjectif verbal *ennuyant* doit être appliqué à une action, comme l'indique sa terminaison active *ant.* — L'adjectif *ennuyeux* annonce une qualité habituelle, inhérente au sujet : *L'homme* ENNUYANT nous ennuie actuellement. — *L'homme* ENNUYEUX, ennuie toujours. — *Un homme* ENNUYANT *peut n'être pas* ENNUYEUX ; *mais un homme* ENNUYEUX *est toujours* ENNUYANT. — Enfin *ennuyeux* s'emploie substantivement. On dit : *un* ENNUYÉUX, parce que cet adjectif se dit d'une qualité particulière au sujet; mais on ne dit point : *un* ENNUYANT. — *Ennuyant* ne s'applique

Digitized by Google

qu'aux personnes. Laveaux pense avec raison que l'adj. *ennuyant* peut aussi se dire des choses, et cite plusieurs exemples à l'appui de son opinion.

ENNOBLIR, v. a. et réfl., rendre noble. Prononcez AN-NOBLIR, voyez ANOBLIR.

ENORGUEILLIR. v. a. et réfl. Prononcez AN-NORGUEILLIR ; et non pas : É-NORGUEILLIR.

ENQUÉRIR (S'). Ce verbe s'emploie peu hors de l'infinitif et des temps composés. Ce verbe dit plus que *s'informer*. En demandant une chose à quelqu'un, *on s'en* INFORME ; en la demandant à plusieurs pour juger par leurs témoignages comparés, ou en pressant, en poursuivant de questions, une personne instruite, *on* S'ENQUIERT : *Le nouvelliste* S'ENQUIERT *des affaires publiques ; l'homme oisif s'en* INFORME. Ce verbe se dit des personnes et des choses.

ENRAGER, v. n., signifie souffrir d'un grand dépit, et dans ce sens les écoliers disent *rager ;* ce mot est un barbarisme.

ENSEIGNER, voyez APPRENDRE.

ENSEVELIR, v. act. Prononcez : ANSEVELIR, et non pas ANSÉVELIR.

ENTAME, ENTAMURE *d'un pain, d'un jambon*, premier morceau coupé. Ces deux substantifs sont du genre féminin.

ENTENDRE, v. a. Dans le sens d'*ouïr*, régit les verbes à l'infinitif sans préposition ; mais il n'a ce régime qu'à l'actif : *j'ai* ENTENDU *dire ;* il ne l'a pas au passif, ainsi on ne peut pas dire : *Ils furent* ENTENDUS *prononcer ces paroles.* Dites : *on les* ENTENDIT *prononcer ces paroles.*

Digitized by Google

— Le verbe *entendre*, dans le sens *d'ordonner, vouloir*, demande le subjonctif : J'ENTENDS *que vous le* PASSIEZ. — *Je n'entends pas que vous* PASSIEZ *de dépense, et que vous* ENVOYIEZ *rien acheter pour moi.*

ENTENDRE *raillerie, la raillerie*, voyez RAILLERIE.

ENTIER, ÈRE, adj. Un grammairien a critiqué ces deux vers de Molière, tirés de la comédie des Fâcheux : Un cœur bien enflammé prend assurance *entière*, etc. Je te parle, vicomte, avec franchise *entière*, etc. Il prétend que l'adjectif *entière*, dans ce sens, ne peut se placer après son substantif. C'est être trop sévère envers un poète. Nous pensons même qu'en prose ce ne serait pas une faute.

EN ENTIER. J'ai lu ce livre en entier. Dites : *tout entier*, tout-à-fait, entièrement.

EN OUTRE DE CELA. Dites : outre cela.

EN PLACE DE. En place de la haie on a élevé un mur, dites : à la place de, etc.

ENTRE, prép. L'*e* muet de la préposition *entre* s'élide 1° dans les verbes *s'entr'accorder, s'entr'accompagner, s'entr'accuser, s'entr'excuser, entr'ouvrir*, etc., 2° dans *entr'actes*. Dans tout autre cas, l'*e* ne s'élide pas, c'est du moins assez généralement l'usage aujourd'hui d'écrire : ENTRE *eux*, ENTRE *elles*, ENTRE *onze heures et midi*; ENTRE *un bon et un mauvais ami*. — ENTRE *amis*, etc., sans élision.

ENTRE, PARMI. La préposition *entre* se dit de deux objets : *Un différend s'éleva* ENTRE *les deux frères. Ce secret* ENTRE *nous*, c'est-à-dire entre nous deux. La préposition *parmi* se dit

Digitized by Google

d'un plus grand nombre d'objets, et veut après elle ou un pluriel ou un collectif : PARMI *mes livres*, PARMI *la foule*.

> *Parmi* ce grand amour que j'avais pour Sévère,
> J'attendais un époux de la main de mon père.
> (CORN.)

PARMI *ce grand amour* est un solécisme.

. . . *Parmi* ce plaisir quel chagrin me dévore.

L'exactitude grammaticale exigeait : *Au milieu de ce plaisir*, etc.

ENTR'ACTES, ENTR'ACTE, s. m. On peut écrire ce mot de ces deux manières. La première nous semble préférable, parce que, selon la définition de l'Académie, cette expression se dit d'un espace, d'un intervalle qui est *entre deux actes*. On doit donc écrire : *Un* ENTR'ACTES.

ENTRE-COTES, ENTRE-COTE, s. m. La décomposition donne : morceau coupé *entre deux côtes*. On écrit : *Un* ENTRE-CÔTES. D'autres préfèrent ENTRE-CÔTE.

ENTRE-COLONNES, s. m., *entre-lignes*, s. f., *entre-sourcils* s'écrivent mieux ainsi qu'au singulier, parce que par la décomposition on trouve : *Espace entre deux colonnes*, *entre deux lignes*, *entre deux sourcils*. Toutefois on écrit aussi ces mots sans *s* au singulier.

FNTREFAITES (*sur ou dans ces*), loc. adv. Ce mot ne s'emploie guère qu'au pluriel : SUR CES ENTREFAITES, *un loup sort du bois*. (LA FONT.) Cependant le même écrivain a dit : *L'en-*

Digitized by Google

nemi vint SUR L'ENTREFAITE. Cette licence est permise en poésie.

ENTREMETTRE (S'), v. réfléc. Suivi d'un verbe, *s'entremettre* demande la préposition *pour* : *il s'est* ENTREMIS POUR *arranger cette affaire.* — *Nous nous* ENTREMETTONS *pour obtenir cette grâce.* — *S'entremettre* ayant pour complément un substantif, est suivi de la préposition *de* : *il* S'ENTREMET DES *affaires publiques.* — *C'est un procès* DONT *il s'est* ENTREMIS. — S'ENTREMETTRE *d'un accommodement.*

ENTRE-NUIRE (S'), v. réfl. Le participe passé de ce verbe est toujours invariable, *s'entre-nuire* étant formé du verbe neutre *nuire.* Ecrivez : *Ils se sont* ENTRE-NUI.

ENTREPRENDRE, v. a. et n. Dans le sens d'usurper, d'attenter à, ce verbe est suivi d'un régime indirect avec la prép. *sur. On le vit* ENTREPRENDRE SUR *la succession*, SUR *les droits de ce prince.* — *César* ENTREPRIT SUR *la liberté du peuple romain.*

S'entreprendre avec quelqu'un, cette locution est vicieuse; il faut dire *entreprendre quelqu'un*, c'est-à-dire, *le pousser à bout*, *le poursuivre*, *l'attaquer.*

ENVERGURE, s. f., longueur des ailes déployées d'un oiseau. Plusieurs personnes prononcent *enverjure;* mais on doit conserver à la lettre *g* le son dur qu'elle a avant *u.*

ENTRE-SOL, s. m. Autrefois on fesait ce substantif du féminin, et l'on écrivait ENTRE-SOLE; mais l'Académie l'a déclaré masculin. Ecrivez au pluriel, des *entre-sol*, c'est-à-dire, logements

Digitized by Google

pris *entre* le *sol* et le plancher d'un étage, et principalement entre le rez-de-chaussée et le premier. Cependant plusieurs écrivent des ENTRE-SOLS.

ENVI (À L'), A L'ÉTOURDIE, locut. adv. *A l'envi* signifie avec émulation, à qui mieux mieux : *chacun* A L'ENVI *fesait gloire de savoir et de dire quelques particularités de sa vie et de ses vertus.* — A L'ÉTOURDIE signifie à la manière d'un étourdi : *il agit* A L'ÉTOURDIE. — On trouve, dans plusieurs livres, A L'ENVIE avec un *e* muet : c'est une faute grossière.

ENVIER, PORTER ENVIE. Le premier ne se dit que des choses; le second ne se dit que des personnes : *il ne faut point* ENVIER *le bien d'autrui.* — *Le sage ne* PORTE ENVIE *à personne.* — Le plus grand nombre des écrivains modernes, et les grammairiens de nos jours sont d'accord sur cette distinction. — Cependant, *Bossuet, La Bruyère, Voltaire, l'Académie*, ont fait usage du verbe *envier* en parlant des personnes.

ENVIRON. Cet adverbe signifie *à peu près, un peu plus, un peu moins.* — ENVIRON DE n'est pas français. On dit : *Il était* ENVIRON *deux heures*, et non pas ENVIRON DE *deux heures.* — On fait encore une faute en disant : *La perte a été* D'ENVIRON *cinq ou six cents hommes*; c'est dire deux fois la même chose; il y a pléonasme. Pour s'exprimer correctement, il faut dire : *La perte a été de cinq* OU *six cents hommes*; ou bien, *la perte a été d'*ENVIRON *six cents hommes*, ou encore, D'ENVIRON *cinq à six cents hommes.*

ÉPANDRE. Corneille s'en sert au lieu de *répandre.*

Digitized by Google

Elle a soif de mon sang, elle a voulu l'ÉPANDRE.

Épandre était un terme heureux qu'on employait au besoin au lieu de *répandre*. Ce mot a vieilli. (VOLT.)

ÉPARGNER, ÉVITER, v. a. On ne peut employer *éviter* dans le sens d'*épargner*. Ne dites pas : *J'ai voulu vous* ÉVITER *cette peine;* car *éviter une chose à* ou *pour quelqu'un* est contraire au sens commun. On *évite* une chose purement et simplement, mais on ne l'*évite* ni à soi ni aux autres. Ainsi au lieu de dire : *J'ai voulu vous* ÉVITER *cette peine*, dites : *J'ai voulu vous faire* ÉVITER *cette peine;* ou mieux encore : *J'ai voulu vous* ÉPARGNER *cette peine.* — Nos bons écrivains ont employé le verbe *épargner* dans le sens qu'on veut donner à *éviter* :

Que ne m'ÉPARGNEZ-VOUS la douleur de le dire !
(RAC.)

J'ÉPARGNE à sa vertu d'éternels déplaisirs.
(CORN.)

Non, Seigneur, il lui faut ÉPARGNER cet outrage.
(VOLT.)

ÉPÉE. Ce substantif est du genre féminin, comme l'indique sa terminaison; dites : *une longue, une grande, une vaillante* ÉPÉE.

ÉPIDERME, s. m. Ce subs. que quelques personnes font du féminin, est du genre masculin : *le léger* ÉPIDERME.

ÉPIGRAMME, s. f. Ce substantif est du genre féminin. Ne dites pas : *Un* ÉPIGRAMME; dites : *Une* ÉPIGRAMME, *une* ÉPIGRAMME *méchante.*

Digitized by Google

ÉPINE-VINETTE, s. f.; **arbrisseau épineux**, à fruit rouge et aigre; au pluriel, des *épines-vinettes*.

ÉPISCOPAL, E, adj. qui appartient à l'évêque: *palais* ÉPISCOPAL; au pluriel, *épiscopaux*: des *ornemens* ÉPISCOPAUX.

ÉPISODE. Il n'est pas rare d'entendre dire: *Une* ÉPISODE, *une* ÉPISODE *intéressante*. Ce mot est masculin: *un* ÉPISODE *intéressant*.

ÉPITAPHE, s. f. Inscription sur un tombeau. Ce substantif est féminin; dites: *Une* ÉPITAPHE.

ÉPITHÈTE, s. f., terme de rhét. et de poésie: *une belle, une noble* ÉPITHÈTE.

ÉPICÈNE, adj. et s. t. de gramm. *Noms épicènes*, communs aux deux sexes, tels que *rat, perdrix, enfant*, etc.

ÉPIGRAPHE, s. f., inscription d'un édifice, sentence en tête d'un livre: *une* ÉPIGRAPHE *bien choisie*. Ne confondez pas *épigraphe* avec *épitaphe*. Voy. ce mot.

ÉPILOGUE. Ce substantif est masculin: conclusion d'un ouvrage d'esprit: l'ÉPILOGUE *doit être court*.

ÉPITHALAME, chant nuptial. Ce substantif est masculin: *un bel* ÉPITHALAME.

ÉPREINDRE, ÉTREINDRE, v. a. Ces deux verbes signifient presser, serrer; mais *épreindre* veut dire proprement presser une chose pour en exprimer le suc ou le jus: *faites bouillir ces racines, et les* ÉPREIGNEZ; ÉPREIGNEZ-*en le jus*. — *Etreindre*, c'est serrer fortement en liant: on

Digitized by Google

étreint une gerbe, un fagot; et figurément, ÉTREINDRE *les nœuds, les liens de l'amitié.*

ÉPREINTES, ETREINTE, s. f. Le premier qui ne s'emploie qu'au pluriel, est un terme de médecine; il signifie douleurs qui donnent de fausses envies d'aller à la selle : *la bile cause des* ÉPREINTES.

Le second signifie action d'étreindre, de serrer : *des* ÉTREINTES *caressantes.*

ÉQUILIBRE est masculin : *un parfait* ÉQUILIBRE.

ÉQUINOXE, s. m. Prononcez ÉKINOXE. Ce substantif est masculin : *le premier, le second* ÉQUINOXE.

ÉQUINOXIAL, E, adj. Qui a rapport à l'équinoxe. Prononcez ÉKINOXIAL. Au pluriel, ÉQUINOXIAUX. *La ligne* ÉQUINOXIALE, l'équateur. — *Les points* ÉQUINOXIAUX.

ÉQUIVALOIR, v. n., être de même valeur que quelque chose, se conjugue comme *valoir.* Il est peu usité à l'infinitif : *ce terme* ÉQUIVAUT *à celui-là.* Voyez VALOIR.

ÉQUIVALANT, ÉQUIVALENT. Le premier est le participe présent du verbe *équivaloir* : *cette somme* ÉQUIVALANT *à l'autre, nous sommes quittes.* — ÉQUIVALENT, E, est adjectif : *je vous donnerai le prix* ÉQUIVALENT; *la somme* ÉQUIVALENTE. — *C'est l'*ÉQUIVALENT *de ce que vous m'avez donné.* — *L'autorité d'un auteur grave est* ÉQUIVALENTE *à une raison.*

ÉQUIVOQUE, s. f., double sens d'un mot, d'une phrase. Autrefois ce substantif était des

Digitized by Google

deux genres; aujourd'hui il est féminin : *une plaisante* ÉQUIVOQUE. Boileau a dit ;

De quel genre te faire, ÉQUIVOQUE maudite,
Ou maudit ?...

ÉREINTE, voyez ÉREINTER.

ÉREINTER, v. a., rompre, fouler les reins. — Fatiguer excessivement. — Le peuple a, par analogie, formé de ce verbe le substantif ÉREINTE, qui n'est pas français. Ne dites donc pas : *Il l'a battu à toute* ÉREINTE.

ÉRÉSIPÈLE, voy. ÉRYSIPÈLE.

ERGOT, voy. ARGOT.

ERGOTER, v. n.; pointiller, disputer, argumenter sur tout et sans cesse : *il est importun, il ne fait qu'*ERGOTER. — *Il* ERGOTE *sur toutes choses.* Ce verbe est formé du substantif *ergot.* — *Argoter* est une faute grossière. Voy. ARGOT.

ERGOTEUR, EUSE, s., terme familier qui se dit d'un homme pointilleux, insupportable. — ARGOTEUR pour ERGOTEUR est une locution très-vicieuse. Voy. ARGOT.

ERRIÈRE, voy. ARRIÈRE.

ERMITAGE, ERMITE, s. m. La lettre *h* des mots *hermite, hermitage*, a paru inutile à l'Académie, qui l'a retranchée dans l'édition de 1798, En effet, cette lettre, dans notre orthographe, est ou le signe de l'aspiration, comme *la haine, le héros*, ou seulement un signe étymologique, comme *homme, honneur*, qui dérivent des mots latins *homo, honor.* Or, dans les mots *hermite, hermitage*, la lettre *h* n'est point le signe de l'as-

Digitized by Google

piration, puisqu'elle est nulle ; elle n'est pas non plus un signe étymologique, car elle ne se trouve dans les racines de ces mots, ni en grec, ni en latin.

ÉQUATEUR, s. m. Prononcez *écouateur*.

ÉQUATION, s. f. Prononcez *écouation*.

ÉQUATORIAL, s. et adj. Se prononce comme *équateur*.

ÉQUESTRE, adj. Prononcez *écuestre*, et non *ékestre*.

ÉQUIANGLE, adj. Prononcez *écuiangle*, et non *ékiangle*.

ÉQUIDIFFÉRENT, E, adj. Prononcez *écuidifférent*, et non *ékidifférent*.

ÉQUILATÉRAL, E, adj. Prononcez *ékilatéral*.

ÉQUIMULTIPLE, adj. Prononcez *écuimultiple*, et non *ékimultiple*.

ÉQUITATION, s. f. Prononcez *écuitation*, et non *ékitation*.

EUROPE, ne prononcez pas *Urope*.

ERRATA, s. m., liste des fautes d'impression d'un ouvrage. Au pluriel, *des* ERRATAS.

ÉRUPTION, IRRUPTION, s. f. Ces deux mots, que beaucoup de personnes confondent, ont une acception bien différente. — *Éruption*, en médecine, signifie évacuation subite et abondante d'un liquide, ou sortie prompte de taches, de pustules, de boutons ou autres exanthèmes à la peau : l'ÉRUPTION *de la petite-vérole*. — On

Digitized by Google

dit par analogie : *L'*ÉRUPTION *d'un volcan.* — IRRUPTION signifie entrée soudaine et imprévue des ennemis dans un pays, accompagnée de dégâts et de ravages : *cette frontière est à couvert de l'*IRRUPTION *des ennemis.*

ERYSIPÈLE, s. m., éruption superficielle, inflammatoire, qui s'étend facilement sur la peau, et qui est accompagnée d'une chaleur âcre et brûlante : *un grand, un large* ÉRYSIPÈLE. — Autrefois on écrivait *une* ÉRÉSIPÈLE. Ce mot est masculin.

ESCALIER, s. m. Ne dites pas *les escaliers*, au lieu de *l'escalier* : *je monte l'*ESCALIER. — *Il est tombé sur l'*ESCALIER, *ou sur les degrés.* — Beaucoup de personnes emploient ce mot au pluriel, comme s'il n'avait pas de singulier.

ESCARBOT, ESCARGOT, s. m. *L'escarbot* est un insecte du genre des scarabées; quelques-uns ont des ailes, des cornes, etc.
L'escargot est une espèce de limaçon à coquille.

ESCLANDRE. s. m., insulte avec scandale; scène bruyante et désagréable. Ce mot est masculin : *un* ESCLANDRE *fâcheux*, et non pas *une* ESCLANDRE *fâcheuse.*

ESCLAVE. Ce substantif est des deux genres; on dit *un* et *une* ESCLAVE : *il a une petite* ESCLAVE *qui le fait enrager.*

ESCOMPTE. Ce substantif est masculin : *un léger, un modique* ESCOMPTE.

ESCROC, s. m.; (prononcez *escró.*) Adroit fripon, fourbe. A Paris, on dit souvent *un* CROC

Digitized by Google

(*crô*) pour *un* ESCROC. CROC, en ce sens, ne se trouve dans aucun dictionnaire.

ESPACE. Ce substantif est des deux genres. *Espace* signifiant étendue comprise entre deux points, est masculin : *un large*, *un vaste* ESPACE. — *Espace*, ce qui sert dans l'imprimerie à espacer les mots, est du genre féminin : *une* ESPACE.

ESPADON, s. m., grande et large épée qu'on tient à deux mains : *se battre à l'*ESPADON. Ne dites pas : ESPADRON.

ESPADONNER, v. n. Ne dites pas : ESPADRONNER. Voyez ESPADON.

ESPATULE, SPATULE. *L'espatule* est une plante purgative et résolutive. — La *spatule* est un instrument de chirurgie et d'apothicairerie : *étendre l'onguent avec la* SPATULE.

ESQUINANCIE, s. f., inflammation de la gorge. Ne prononcez pas ESQUILANCIE.

ESPÈCE, s. f. On écrit *toute espèce* et *toutes espèces*. Ces deux locutions présentent des différences qu'il est nécessaire d'apprécier. Dans TOUTE ESPÈCE, *tout*, au singulier, se rapproche plus du sens de *chaque*, exprime une idée de détail; dans TOUTES ESPÈCES, *toutes* exprime une idée collective.

ESPÉRER, v. a. Ce verbe demande la préposition *de* avant l'infinitif qui le suit; cependant, on la supprime quelquefois, mais cette préposition est indispensable quand *espérer* est aussi à l'infinitif. Il est permis de dire sans *de* : *l'homme de bien* ESPÈRE *toujours* VOIR *un pécheur s'amender;* et : *nous devons* ESPÉRER D'*obtenir*

Digitized by Google

tout du temps et de la patience. — *Peut-on* ESPÉRER DE *vous revoir ?* L'opinion que nous avançons est justifiée par les exemples suivans : *C'est en vain que vous* ESPÉREZ DE *me retenir* (FÉN.). J'ESPÈRE DE *vous soulager* (BOIL.). J'ESPÈRE *de vous revoir bientôt* (RAC.).

L'Académie définit *espérer*, attendre un bien qu'on désire et que l'on attend. Par conséquent, ce verbe se rapportant à l'avenir, doit se construire avec un futur : J'ESPÈRE *que vous serez content.* Mais au lieu de dire J'ESPÈRE *que vous* ÊTES *content*, servez-vous d'une autre expression : *j'ai lieu de* CROIRE, *je* PENSE *que vous* ÊTES *content.* — On a critiqué les phrases suivantes : J'ESPÈRE *que Pauline se* PORTE *bien.* (SÉV.) — *Ils* ESPÈRENT *que les vérités de la foi se* PEUVENT *connaître avec évidence.* Au lieu *d'espérer*, il fallait employer *croire*, *penser*, *se flatter que*, etc., etc.

ESPOIR. La remarque suivante de l'abbé d'Olivet peut s'appliquer à ce qui précède :

Me cherchiez-vous, Madame,
Un ESPOIR si charmant me serait-il permis ?

Pyrrhus veut dire : *Me serait-il permis de croire que vous me cherchiez ?* Ainsi c'est sur le présent que tombe ce mot *espoir*, dont cependant le sens propre ne regarde que des choses qui sont à venir.

J'adresse cette remarque à ceux qui écrivent en prose. On ne peut trop leur redire qu'ils sont obligés d'avoir une attention infinie à la propriété des termes. Quant aux poètes, sachons-leur gré de leurs hardiesses, lorsqu'elles sont dictées par le goût, et avouées par le bon sens.

Digitized by Google

ESQUILANCIE, voy. ESQUINANCIE.

ESSENTIEL, LE, adj., de l'essence, appartenant à l'essence d'une chose. — Cet adjectif n'est susceptible ni d'extension, ni de restriction. — L'ESSENTIEL *est une qualité absolue.* Ne dites donc pas, *plus, moins, très*-ESSENTIEL, etc. Cet adjectif n'a ni comparatif, ni superlatif.

ESSUIE-MAINS, s. m., doit s'écrire ainsi au singulier, parce que cette expression, suivant la définition de l'Académie, se dit d'un linge qui sert à *essuyer* les *mains.* L'Académie écrit *un* ESSUIE-MAIN.

ESTOMAC, s. m. Le *c* de ce mot ne se prononce pas; dites ESTOMA.

ET, conj. On lit dans Racine :

Quelle était en secret ma honte et mes chagrins?

Il y aurait plus de régularité, mais moins de douceur dans la prononciation, si l'on avait dit : *Quels étaient ma honte et mes chagrins?* Nos poètes offrent quelquefois des exemples de ces licences.

ÉTAMER, v. a., appliquer une couche d'étain à la surface des métaux : ÉTAMER *du cuivre, une glace.* — On dit à tort *rétamer*; ce mot n'est pas français.

ÉTAMURE, ÉTAMAGE. Ne confondez pas ces deux mots. *L'étamage* se dit de l'action d'étamer et de ses effets; ce mot est masculin. *L'étamure*, s. f., est l'étain pour étamer.

Digitized by Google

ÉTERNITÉ, s. f. Corneille l'a employé au pluriel :

Ah ! combien ces momens de quoi vous me flattez,
Alors pour mon supplice auraient d'ÉTERNITÉS !

On n'a jamais dû, dans aucune langue, mettre le mot *éternité* au pluriel. Platon a pu dire, cependant, que notre vie est un point entre deux *éternités*, pensée sublime que Pascal a répétée. (VOLT.)

ÉTIQUETTE, s. f. Ne prononcez pas *étiquet*.

ÉTOURDIE (A L'), voy. ENVI (A L').

ÉTREINDRE, voy. ÉPREINDRE.

ÉTREINTE, voy. ÉPREINTES.

ÊTRES, s. m. pl., disposition des pièces d'une maison. Dites : *Il connaît les* ÊTRES *de cette maison ;* ne dites pas : *Il connaît les* AIDES *de cette maison.*

ÊTRE, pour le verbe *aller*.

Que de personnes disent : Je *fus* le voir, pour *j'allai* le voir, *j'ai été* lui parler, pour *je suis allé* lui parler, etc.

Le verbe *aller* et le verbe *être*, dans aucun cas, n'ont et ne peuvent avoir de synonymie : *aller* emporte une idée de *tendance*, de *direction* vers un lieu ; et *être* une idée de *station*. Deux idées aussi différentes ne peuvent être rendues par les mêmes expressions.

ÉTRANGER, ÈRE. Cet adjectif demande différents régimes, selon les diverses acceptions : *il a des habitudes* ÉTRANGÈRES A *toute espèce d'intrigue.* — *Il est* ÉTRANGER EN *médecine.* — *Il est* ÉTRANGER DANS *ce pays.*

Digitized by Google

ÉVANGILE. Ce substantif est masculin. Dites *un* ÉVANGILE, *le saint* ÉVANGILE, et non pas *une* ÉVANGILE.

ÉVÊCHÉ. Ce substantif, ainsi qu'ARCHEVÊCHÉ, était autrefois *féminin;* il est présentement *masculin.*

ÉVEILLER, RÉVEILLER, v. a. Ces deux verbes ont une signification à peu près identique. Cependant *éveiller* se dit plutôt d'une cessation de sommeil, douce, ordinaire et naturelle. *Réveiller* suppose quelque chose d'irrégulier et de subit : *il s'*ÉVEILLE *tous les jours à six heures.—Si le courrier arrivait dans la nuit,* RÉVEILLEZ-*moi.*

ÉVENTAIL. Ce substantif est masculin : *un léger, un mobile* ÉVENTAIL. Au pluriel : *des* ÉVENTAILS.

ÉVENTAIRE, INVENTAIRE, s. m. Ne confondez pas ces deux mots. L'*éventaire* est un *plateau* d'osier sur lequel les marchandes ambulantes portent des fruits, des légumes, etc. L'*inventaire* est le dénombrement par écrit des effets de quelqu'un : *un long* INVENTAIRE.

ÉVENTER (S'), ÉVAPORER (S'), v. réfl.

ÉVIER, s, m., conduit par où s'écoulent les eaux, les lavures, les immondices d'une cuisine. Il vient du latin *eviare*. Beaucoup de personnes, quoique parlant assez bien leur langue, disent un *lévier*, un *lavier,* un *lavoir*, et c'est une rareté d'entendre dire *un évier*, qui est le seul terme propre.

ÉVITABLE, adj. Corneille dit :

Oui, par là seulement ma perte est ÉVITABLE.

Digitized by Google

Pourquoi *évitable* n'est-il pas en usage, puisque *inévitable* est reçu? C'est une grande bizarrerie des langues d'admettre le mot composé, et d'en rejeter la racine. (VOLT.).

ÉVITER, voy. ÉPARGNER.

EXACT, E, adj. Prononcez *exacte*.

EXAMEN, s. m., recherche, observation exacte. Prononcez *examin*. Cependant quelques personnes prononcent *examène*.

EXAUCER, EXHAUSSER, v. a. *Exaucer* signifie écouter favorablement, accorder : *Dieu* EXAUCERA *vos prières*. — *Vos vœux seront* EXAUCÉS. — *Exhausser* veut dire élever, placer plus haut : *on* EXHAUSSERA *ce plancher, cette maison*. — De ces verbes se forment EXAUCEMENT, EXHAUSSEMENT.

EUPHÉMISME, s. m., figure de diction, par laquelle on déguise à l'imagination des idées qui sont peu honnêtes, ou désagréables, ou tristes, ou dures.

EUPHONIE, s. f., t. de gramm. Prononciation facile, agréable. C'est par *euphonie* qu'on dit *mon amie*, et même *m'amie*, au lieu de *ma amie*, dont la prononciation serait dure et difficile.

EXCELLENT, E. Cet adjectif exprimant une qualité absolue, une qualité non susceptible d'extension, de restriction, n'a ni comparatif, ni superlatif. Ne dites donc pas *plus* EXCELLENT, *très*-EXCELLENT : *excellent* suffit; cette qualité est le dernier degré de la bonté, de la supériorité. Ne confondez pas l'adjectif *excellent* avec le participe présent du verbe *exceller*.

Digitized by Google

EXCELLER, v. n. Ce verbe demande après lui *en*, et *dans* ou *sur*. Les prépositions *en* et *dans* avec un nom de chose : *il* EXCELLAIT DANS *la poésie*. — *Vous* EXCELLEZ EN *peinture*. — La préposition *sur* ou *par-dessus*, avec un nom de personne : *Bossuet* EXCELLE SUR *tous les orateurs*. — *Il* EXCELLAIT PAR-DESSUS *tous les autres*.

EXCEPTÉ, part. passé. Ce mot, placé avant le substantif, est invariable : *ils ont tous péri,* EXCEPTÉ *cinq ou six personnes*. — *Excepté* se rapporte vraisemblablement au mot *ceci* sous-entendu; c'est-à-dire, *ceci excepté, cinq ou six personnes*. — Mais on écrira : *Ils ont tous péri, cinq ou six personnes* EXCEPTÉES. Ce mot, placé après le nom, en adopte le genre et les inflexions. Voy. la *Grammaire*, nº 584.

EXCLURE, v. a. Ce verbe se conjugue comme *conclure*; mais quelques grammairiens n'admettent au participe passé que *exclu*, *exclue*, lorsque l'Académie met *exclu*, *exclue*, et *exclus*, *exclue*.

EXCLUSIVEMENT, est un des quinze adverbes qui, en exigeant un régime, font exception à la règle, qui veut que l'adverbe n'ait pas de complément. Rousseau a dit : *Régulus aimait la patrie* EXCLUSIVEMENT *à soi*. Dans ce cas *exclusivement à* est une loc. prépositive.

EXÉCRABLE, adj. Prononcez EG-ZÉCRABLE.

EXEMPLE, s. m., ce qui peut servir de modèle : *bon*, *dangereux* EXEMPLE. — *Exemple*, s. f., modèle d'écriture : *une belle* EXEMPLE; *suivre*, *imiter l'*EXEMPLE. Voy. *suivre*.

Digitized by Google

EXORABLE. Voltaire dit, en citant ce vers de Corneille :

Rendez-la, comme à vous, à mes vœux EXORABLE.

Exorable devrait se dire; c'est un terme sonore, intelligible, nécessaire, et digne des beaux vers que débite Cinna. Il est bien étrange qu'on dise *implacable*, et non *placable;* ame *inaltérable*, et non *altérable;* héros *indomptable*, et non *domptable*, etc.

EXPERTISE, s. f., opération, procès-verbal d'experts : *faire une* EXPERTISE. — De ce substantif on a fait le verbe EXPERTISER, qui ne se trouve point dans le dictionnaire de l'Académie, mais qui nous semble utile et bien fait.

EXPERTISER, voy. EXPERTISE.

EXPIRER, v. n. L'abbé d'Olivet critique ce vers de Racine :

..... A ce mot, ce héros EXPIRÉ
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

On ne doute point, dit-il, que le verbe *expirer* n'admette deux auxiliaires. Dans le sens propre et appliqué aux personnes, il prend *avoir*. Dans le figuré, il convient aux choses, et se conjugue avec *être*. On dira donc : *Mon bail* EXPIRÉ; *la trêve* EXPIRÉE, parce qu'on sous-entend *étant;* mais *ayant* ne se supprime jamais; et par conséquent *ce héros* EXPIRÉ n'est pas plus français que ce *héros parlé*, pour *ayant parlé*. Cette critique de d'Olivet n'a pas empêché plusieurs bons écrivains d'employer *expirer* dans le même sens.

Digitized by Google

EXPRÈS, adv.
Par exprès. Il ne l'a pas fait *par exprès*; Dites, il ne l'a pas fait *exprès.*

EXCUSABLE, INEXCUSABLE. Ces adjectifs se disent des personnes et des choses, par la raison que le verbe *excuser* peut avoir pour *régime direct* un nom de personne. On dira : *Cet homme est* EXCUSABLE, INEXCUSABLE. — *Cette faute est* EXCUSABLE, INEXCUSABLE. En effet, on dit *excuser un homme, une faute.* Voy. PARDONNABLE.

EXTRAORDINAIRE, adj. Ne prononcez pas *extrordinaire.*

EXCUSE, s. f. *Demander excuse* et *faire excuse*, sont deux expressions françaises; elles ne sont vicieuses que par le mauvais emploi qu'on en fait en prenant l'une pour l'autre. Un homme offensé peut dire : *J'ai été insulté, je* DEMANDE EXCUSE, c'est-à-dire *réparation de l'outrage.* — L'homme qui a offensé doit dire : *Si je vous ai offensé,* JE VOUS FAIS EXCUSE, *recevez mes excuses.* — Ainsi ne dites jamais : *Je vous* DEMANDE EXCUSE, dans le sens de *demander pardon*; c'est alors faire FAIRE EXCUSE, DES EXCUSES, qu'il faut employer.

EXEAT. Au pluriel, des *exéats.*

EXÉCUTER *un dessein.* Voy. *Dessein.*

EXORBITANT, E, adj. Observez que l'on n'écrit pas *exhorbitant* avec un *h. Exorbitant* vient de *ex orbitâ*, hors du cercle, de l'orbite.

EXORDE, première partie d'un discours oratoire. Ce subst. est masculin : *un* EXORDE *court et simple.*

EXPÉRIENCE, s. f. Ce mot ne se dit au plu-

Digitized by Google

riel qu'en physique, en mathématiques, en médecine : *la physique et la médecine ont besoin d'être aidées par les* EXPÉRIENCES *que le hasard seul fait souvent naître.*

EXPERIMENTAL, E, adj., ne s'employant ordinairement qu'avec les mots féminins *physique*, *philosophie*, *preuve*, etc., n'a point de pluriel au masculin.

EXPERT, E, adj., régit la préposition *en*, quand il n'est pas employé absolument : *Cet homme est* EXPERT EN *chirurgie.*

EXPLÉTIF, IVE, adj., se dit d'un mot qui n'entre pour rien dans la construction logique d'une phrase, mais qui lui donne plus de force, comme *moi* et *vous* dans *chassez-*MOI *ces gens-là.* — *Je* VOUS *le traiterai bien.*

EXPLICITEMENT, IMPLICITEMENT, TACITEMENT. *Explicitement* signifie en termes formels et clairs ; *implicitement*, c'est-à-dire en termes non formels, mais par induction, par conséquence ; *tacitement*, sans être exprimé.

EXPLICABLE, adj. Voy. INEXPLICABLE.

EXTRAVAGANT, E, adj. Ce mot, étant adjectif, s'écrit sans *u* : *un homme* EXTRAVAGANT ; participe présent, il conserve l'*u* du radical *extravaguer* : *cet homme.* EXTRAVAGUANT *dans tout ce qu'il dit, dans tout ce qu'il fait, est regardé comme un fou.*

EXTRÊME. Cet adjectif n'est susceptible ni d'extension, ni de restriction, et n'a ni comparatif, ni superlatif.

EX-VOTO, s. m., offrande promise par un vœu. Au pluriel, des *ex-voto.*

Digitized by Google

F

FABRICANT. Ce mot, adjectif ou pris substantivement, s'écrit *fabricant;* étant participe présent, il conserve l'orthographe de son radical *fabriquer : cet ouvrier*, FABRIQUANT *lui-même, vend moins cher. — C'est un bon* FABRICANT.

FAÇE (EN), exp. prép., veut être suivie de la préposition *de* : EN FACE DU *th âtre.* Toutefois, dans le discours familier, on dit bien EN FACE LE.....

FACILE. Ne dites pas : *Ces livres sont* FACILES *à se procurer;* dites : *Il est* FACILE *de se procurer ces livres. — Facile* ne peut être suivi que d'un infinitif qui a un sens passif. On dit bien : *Ce livre est* FACILE *à lire*, c'est-à-dire *à être lu.*

FAÇON. Des grammairiens ont trouvé de la difficulté dans cette phrase : *De la* FAÇON *que j'ai dit les choses, on a dû m'entendre.* Ils voudraient que *j'ai dite.* Le *que* n'est point un pronom relatif à *façon. — De la façon que* est une expression conjonctive, signifiant *comme.*

FAÇONNEUR, voy. FAÇONNIER.

FAÇONNIER, ÈRE, adj., qui a des manières affectées, qui fait des façons, des cérémonies. Gardez-vous de dire : *Façonneur, façonneuse.*

FACULTÉ. Ne prononcez pas *fagulté.*

FACTUM, s. m., mémoire d'une partie plaidante. Au plur. des *factums* (Acad.). Prononcez *factome.*

Digitized by Google

FAILLIR, v. neut. et défect. Ce verbe n'est en usage qu'au passé défini, *je faillis*, *nous faillîmes;* aux temps composés, *j'ai, j'eus, j'avais*, etc. *failli*. Le participe présent, *faillant*, s'emploie rarement. L'Académie met *je faux*, *tu faux*, *il faut*, *nous faillons*, *vous faillez*, *ils faillent;* mais ce temps est peu usité. Pour le futur, les uns voudraient *je faudrai*, comme l'Académie; d'autres, *je faillirai;* mais on ne se sert de l'une ni de l'autre forme. — *Jouer à coup* FAILLANT, à la place du premier manquant. — *A jour* FAILLI, c'est à dire fini. — *Affaire faite ou* FAILLIE, faite ou manquée.

Faillir s'emploie également bien avec ou sans les prépositions *à* ou *de*, employées comme compléments. On dit : FAILLIR *tomber*, A *tomber*, ou DE *tomber*. Ces locutions sont également bonnes.

FAIM (TRÈS-). Voy. TRÈS.

FAIM-VALLE, s. f., appétit dévorant : *vous avez la* FAIM-VALLE. Le peuple dit : *Vous avez la* FRINGALE.

FAINÉANT, E, qui ne veut rien faire, qui reste oisif; d'où *fainéanter*, *fainéantise*. — Le peuple prononce *faignant*.

FAIRE, v. a. La diphthongue *ai* ayant le son de l'*e* muet dans *faisant*, *nous faisons*, *je faisais*, ainsi que dans les dérivés *bienfaisant*, *bienfaisance*, *contrefaisant*, etc., Voltaire, et après lui beaucoup d'autres, ont substitué l'*e* muet à l'*ai;* mais l'Académie et un grand nombre de grammairiens ont formellement rejeté cette orthographe. Cependant on commence à écrire généralement *je fesais*, *nous fesons*, *fesant*, comme on écrit *je ferai*, *je ferais*. C'était

Digitized by Google

l'opinion de Rollin, et c'est aussi la nôtre; car cette orthographe a pour elle l'analogie et la prononciation.

Les composés de *faire*, *contrefaire*, *défaire*, *refaire*, *surfaire* et *satisfaire* se conjuguent de même.

FAIRE, v. a.

1° Faire une maladie : il a fait une grande maladie, gasconisme; il faut dire avoir une grande maladie. — 2° *Faire le dimanche, le lundi, les fêtes*, etc. Il faut, dans ce sens, dire *célébrer* ou *ne point travailler* le dimanche. On dit aussi *chômer*, d'où le proverbe, il ne faut pas chômer les fêtes avant qu'elles arrivent. — 3° *Faire son embarras, ses embarras*; Dites faire l'important, se donner des airs d'importance. — 4° *Faire lumière à quelqu'un*, dites éclairer quelqu'un. — 5° *Fait à mesure*, c'est à dire à mesure que. On doit dire *au fur et à mesure*, ou *à fur et à mesure*, et non comme on l'entend quelquefois, *fur à mesure*, *à fur et mesure*. *Fur* vient d'un mot latin qui a signifié le prix auquel se vendaient les marchandises. *Au fur et à mesure* signifie donc littéralement selon le prix et la mesure.

Faire, précédé de la négative *ne*, et suivi de la conjonction *que* et d'un infinitif, s'emploie avec ou sans la préposition *de;* mais l'emploi ou la suppression de cette préposition change absolument le sens de la phrase : *cet homme* NE FAIT QUE DE *sortir*, *ne* FAIT QUE *d'arriver*, signifie qu'il y a très-peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé. — Et *cet homme* NE FAIT *qu'entrer et sortir*, NE FAIT QUE *jouer*, signifie qu'il est dans un mouvement continuel, qu'il joue sans cesse, qu'il entre et sort sans cesse. —

Digitized by Google

Ainsi dites : *Il ne* FAIT QUE DE *sortir de maladie. — Agé à peine de dix-huit ans, et ne* FAISANT QUE DE *sortir des écoles;* et non comme Vertot, *ne* FAISANT QUE *sortir. — Croyez-vous qu'il* LE FERA? *Croyez-vous qu'*IL LE FASSE? Ces deux expressions sont très-différentes. *Croyez-vous qu'*IL LE FERA veut dire, *êtes-vous assez simple pour croire qu'*IL LE FERA? Et *croyez-vous qu'*IL LE FASSE, exprime un doute; c'est comme si l'on disait : *Je ne sais s'*IL LE FERA, *qu'en pensez-vous?*

Faire, remplace un verbe exprimé dans une première proposition : *j'ai dû vous estimer autant que je* FAIS, ou *autant que je le* FAIS. Voltaire, qui parle ici, critique avec raison ce vers de Corneille :

..... Albe montre en effet
Qu'elle m'estime autant que Rome vous a FAIT.

Ce *vous* est de trop.

FAIRE EXCUSE, voy. EXCUSE.

FAIRE JUSTICE, voy. JUSTICE.

FAIRE UN PLAN, voy. PLAN.

FALBALA, s. m., bandes d'étoffes plissées, qui servent de garniture. Le peuple dit *falbana.*

FALLACIEUX, EUSE, adj. On trouve dans Corneille :

Serments FALLACIEUX. salutaire contrainte.

Bossuet est le seul qui se soit servi après lui de cette belle épithète, *fallacieux.* Pourquoi appau-

Digitized by Google

vrir la langue? Un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné?

FALLOIR, v. imp. Ce verbe n'a ni impératif, ni participe présent : *il s'en* FAUT *de beaucoup; il s'en* FAUT *beaucoup.* Si l'on veut exprimer que la *quantité* qui devrait être dans un objet quelconque, n'y est pas, il faut dire, *il s'en* FAUT *de beaucoup; vous croyez m'avoir tout rendu, il s'en* FAUT *de beaucoup.* — *Il s'en* FAUT *de beaucoup que la somme y soit.* — Mais si l'on a à spécifier *une grande différence* entre deux personnes ou deux choses, on doit employer *il s'en* FAUT *beaucoup : le cadet n'est pas si sage que l'aîné, il s'en* FAUT *beaucoup.* — *Il s'en* FAUT *beaucoup que l'un soit du mérite de l'autre.*

FAMEUSEMENT. Il en a *fameusement;* il est *fameusement* bête. Dites : Il en a *beaucoup*, il est *bien* bête.

FANFRELUCHE, s. f. Ne dites pas *fanferluche.*

FANATISER. Le mot *fanatiser*, tant répété depuis plusieurs années, n'est pas français (LA HARPE). Cependant ce mot a passé dans la langue et dans les dictionnaires modernes.

FAON, s. m. Prononcez *fan*, et non *fa-on.*

FAQUIN, s. m., homme de néant qui prend de grands airs, qui fait des actions basses.

FAT, s. et adj., sot, impertinent, qui s'admire. Ne dites pas *il fait le faquin*, pour il fait *le fat.* Que vous êtes *faquin*, aujourd'hui! pour que vous êtes *élégant!*

FARCE, s. f. *Quelques pièces de Molière sont*

Digitized by Google

de véritables FARCES. — *Quelle* FARCE *vont jouer ces gens-là !* Ce mot est toujours substantif, et ne peut s'employer comme adjectif; ne dites donc point : *Cet homme est* FARCE; *une figure* FARCE; dites : *Cet homme est* FARCEUR; *cette figure est grotesque*, etc.

FARCES, voy. FRASQUES.

FARFOUILLER, v. a. et n., fouiller avec désordre, en brouillant. Gardez-vous de dire *trifouiller*.

FATAL, E, adj. On ne dit point *fataux*. St-Lambert a dit des *instants fatals*, et en cela a été imité par plusieurs écrivains modernes. Puisque *fataux* répugne, pourquoi ne pas employer *fatals?* Voy. NAVAL.

FATIGANT, E. Ainsi écrit, ce mot est adjectif : *des exercices* FATIGANTS. Quand il est participe présent, il conserve l'*u* du radical *fatiguer* : *Ce n'est pas en le* FATIGUANT *que vous obtiendrez quelque chose de lui.*

FATRAS. Ne dites pas *fratras*.

FAUCHEUR, s. m., celui qui fauche.

FAUCHEUX, araignée à petit corps et à longues pattes.

FAUX, FAUSSE. Cet adjectif donne à quelques substantifs une acception différente, selon qu'il les précède ou les suit :

Un FAUX *accord* choque l'oreille, parce que les sons, quoique justes, ne forment pas un tout harmonique.

Un accord FAUX est celui dont les intonations ne gardent pas entre elles la justesse des intervalles.

Digitized by Google

Un FAUX *jour* est le jour contraire à celui que e peintre a supposé dans son tableau.

Un jour FAUX est une partie éclairée contre- ature dans un tableau.

Une FAUSSE *corde* n'est pas montée au ton iste.

Une corde FAUSSE ne peut jamais s'accorder.

Une FAUSSE *clé* est destinée à un usage illicite.

Une clé FAUSSE n'est pas propre à la serrure our laquelle on veut s'en servir.

Une FAUSSE *porte* est une issue ménagée secrè- ement.

Une porte FAUSSE est une porte simulée, une orte peinte.

FÉAL, E. Ce vieux mot, dit l'Académie, qui ignifie *fidèle*, était, il y a peu de temps encore, en usage dans les ordonnances royales : *à nos amés et féaux conseillers.*

FÉODAL, E. Au pluriel *féodaux* : *des droits* FÉODAUX.

FER, s. m. Comme tous les noms de métaux, *fer* ne s'emploie point au pluriel, parce qu'il dé- igne comme individuelle la masse d'un métal. — Mais considéré comme mis en œuvre, divisé en plusieurs parties, *fer* a un pluriel ; on dit *des fers aigres*, comme on dit *des ors de couleur*, *les plombs d'un bâtiment.*

FERBLANTIER, s. m. Ne prononcez pas *ferblanquier.*

FERLATÉ, voy. FRELATÉ.

FERLUQUET, voy. FRELUQUET.

FERTIN, voy. FRÉTIN.

Digitized by Google

FÉRIR, v. a. Ce verbe, qui signifie *frapper*, n'est plus d'usage que dans cette phrase, *sans coup* FÉRIR, pour dire sans en venir aux mains, sans rien hasarder. — FÉRU, E, ne se dit qu'en ces phrases badines : *Il est* FÉRU *de cette femme*, pour dire il en est bien amoureux. — *Je suis* FÉRU, j'en ai dans l'aile.

On trouve encore une trace de ce verbe dans *fier-à-bras*, c'est-à-dire qui *frappe du bras*. On devrait écrire *fiert-à-bras*.

FESSE-CAHIER, s. m., copiste qui va bien vite. Au pluriel, des *fesse-cahiers*.

FESSE-MATHIEU, s. m. Au pluriel, des *fesse-Mathieu*. Altération de *il fait le St-Mathieu*, qui, dit-on, avant sa conversion, était usurier.

FÊTE-DIEU, s. f. Au pluriel : *des Fêtes-Dieu*. Ne dites pas *Fête de Dieu*.

FEU, FEUE, adj. Avant un article ou un adjectif possessif, ne prend ni genre ni nombre : FEU *la reine*, FEU *mes oncles*, FEU *ma mère*. Mais on écrit la FEUE *reine*, *ma* FEUE *mère*. Voyez la Grammaire, n° 418.

FEUILLER, FEUILLETER.

Feuiller est un terme de peinture, et signifie imiter les feuilles des arbres : *ce peintre* FEUILLE *bien*, *sait bien* FEUILLER. — *Feuilleter*, c'est tourner les feuillets d'un livre en le parcourant : *je n'ai fait que* FEUILLETER *ce livre*. — C'est aussi un terme de pâtisserie.

FIBRE, s. f. C'est à tort que quelques personnes font ce substantif masculin ; dites *des* FIBRES *molles*, *délicates*.

Digitized by Google

FIER, v. a., s'emploie le plus ordinairement avec le pronom personnel. On dit : *Se* FIER A, *se* FIER EN et *se* FIER SUR. — *On se* FIE A *quelqu'un*, parce qu'on croit qu'il ne peut tromper. — On se FIE EN *quelqu'un*, par exclusion à d'autres : *se me* FIE *en vous seul.* — *On se* FIE *sur quelqu'un*, qui a toute la capacité, tous les moyens pour faire une chose : *je me* FIE SUR *vos talents*, SUR *votre adresse*, SUR *mon innocence.*

FIER-A-BRAS, s. m. Au pluriel : des *fier-à-bras*, des hommes qui *fièrent*, frappent du bras. Voy. FÉRIR.

FIERTÉ, s. f., ne s'emploie pas au pluriel; on dit de plusieurs personnes, *leur fierté*, et non pas *leurs fiertés.* Cependant on trouve dans Molière, *le bruit de ses* FIERTÉS.

FIÈVRE, s. f., avoir *les fièvres.* Dites avoir *la fièvre.*

FILIAL, E, adj. La plupart des grammairiens refusent à tort à cet adjectif un pluriel masculin. Et pourquoi ne dirait-on pas des sentiments *filials?* Il est temps de faire justice de cette proscription ridicule, qui ne tendrait qu'à appauvrir la langue.
Voy. la Grammaire, n° 244.

FILIGRANE, s. m., ouvrage d'orfévrerie en filets à jour. Ne dites ni *filigrame*, ni *filagrame*, ni *filagrane.*

FIN, E, adj., s'emploie adverbialement dans cette phrase : *vous avez pris la bille trop* FIN. Ne dites pas *trop* FINE.

FINAL, E, adj. Plusieurs grammairiens don-

Digitized by Google

nent à cet adjectif un pluriel masculin, et disent des *sons* FINALS.

FINALE, s., t. de musique, la principale note du mode, et sur laquelle l'air ou la pièce doit finir. Ce mot est féminin par ellipse : *La finale*, c'est-à-dire *la note finale*.

FIL, s. m. *Avoir le* FIL, dites *être rusé, adroit, fin*, etc.

FILS, s. m. L'usage est partagé sur la prononciation de ce mot. Quelques-uns ne prononcent l'*s* qu'avant une voyelle.

FISCAL, E, adj. Le pluriel de cet adjectif n'est point indiqué, mais on a toujours dit *des avocats, des procureurs* FISCAUX.

FILLEUL. Ne dites pas *fillot*.

FION, FIGNOLER, FRICOT, FRICOTTER, sont autant d'expressions populaires qu'il faut soigneusement éviter.

FIXEMENT, adv. Ne prononcez pas : *fixément*.

FIXER, v. a. Ce verbe n'a jamais signifié que rendre fixe, stable, constant : FIXER *son attention, son imagination, ses goûts, ses désirs*. — N'employez jamais ce verbe dans le sens de *regarder*, et ne dites pas FIXER *le soleil*, FIXER *une personne ;* mais dites : *regarder* FIXEMENT *le soleil*, *regarder* FIXEMENT *une personne*. — « Quelques gascons, dit Voltaire, hasardèrent de dire : *J'ai* FIXÉ *cette dame*, pour *je l'ai* REGARDÉE FIXEMENT, *j'ai* FIXÉ *mes yeux sur elle*. De là est venue la mode de dire : FIXER *une personne*. Alors vous ne savez point si l'on entend par ce mot : *j'ai rendu cette personne moins vo-*

Digitized by Google

lage; ou si l'on entend : *je l'ai observée, j'ai fixé mes regards sur elle.* Voilà une nouvelle source d'équivoques.

FLAIRER, FLEURER, FLEURIR.

Flairer, v. a., signifie sentir par l'odorat, aspirer l'odeur : *Les chiens* FLAIRENT *le gibier. Il a* FLAIRÉ *cela de loin.* — FLEURER, v. n., veut dire exhaler, répandre une odeur : *La rose* FLEURE *bon. Cela* FLEURE *comme baume.* — FLEURIR signifie être en fleur, pousser de la fleur : *Les arbres* FLEURISSENT *au printemps.*

FLAMBANT-NEUF, voyez FRAPPANT-NEUF.

FLANQUER, voyez FLAQUER.

FLANQUETTE, voyez FRANQUETTE.

FLAQUER, v. a., jeter avec impétuosité de l'eau ou un autre liquide contre quelqu'un, contre quelque chose : *Il lui a* FLAQUÉ *un verre d'eau au visage.* Ce mot est de la famille de *flaque*, qui signifie petite mare d'eau. Ne dites donc pas : FLANQUER *un verre d'eau*, etc., mais *flaquer.* — *Flanquer* veut dire appuyer, défendre : *Des bastions* FLANQUENT *la Courtine. Une muraille* FLANQUÉE *de deux tours.* — On dit populairement : *Il lui a* FLANQUÉ *un bon soufflet.*

FLEURAISON, FLORAISON. Le premier de ces substantifs seulement se trouve dans l'Académie. La FLEURAISON est le temps où les plantes sont en fleurs. — La FLORAISON est l'époque où fleurit une plante. Les botanistes emploient ce dernier mot dans ce sens.

FLEUR DE LIS. Ne prononcez pas *fleur de* LISSE ; dites : *fleur de li.* — Hors de là prononcez *s* dans *lis.*

Digitized by Google

FLEUR D'ORANGE, s. f. Cette expression est généralement adoptée, quoiqu'il soit plus exact de dire *fleur d'oranger*, selon l'usage qui commence à s'introduire : *Un bouquet de* FLEURS *d'orange.*

FLEURIR, voyez FLAIRER.

FLEURIR, v. act. et neut. Ce verbe est régulier dans *le sens propre*, et fait à l'imparfait, *il fleurissait*, et au participe présent *fleurissant.* — Dans *le sens figuré*, il signifie être en crédit, en honneur, en vogue, et il fait le plus souvent *il florissait*, à l'imparfait, et toujours *florissant* au participe présent. Cependant quelques auteurs ont employé *fleurissait* dans le sens figuré. FLORISSANT vient de l'ancien verbe FLORIR, qui n'est plus en usage. *Refleurir* se conjugue comme *fleurir.*

FOIS, s. f. 1° *Une fois pour tout.* Dites *une fois pour toutes.*

2° Je le vois *des fois.* Dites *quelquefois.*

FIN FOND (AU). Il est au *fin fond des forêts.* Michel, dans son dictionnaire corrige ainsi cette locution : Il est au fin fond de forêt. Ni l'une ni l'autre de ces phrases ne se trouvent dans les dictionnaires.

FONCER, voyez ENFONCER.

FOND, FONDS, FONTS.

Fond sans *s* final, signifie l'endroit le plus bas d'une chose : *Le* FOND *d'un puits. Le* FOND *des abîmes, aller à* FOND *ou au* FOND. — *De* FOND *en comble.* — *Le* FOND *d'un bois, d'un cl tre.* — *Dieu connait le* FOND *du cœur.* — *Faire* FOND *sur quelqu'un.* — *Le* FOND *et la*

Digitized by Google

forme. — *Traiter à* FOND. — *Velours à* FOND *d'or.*

Fonds avec *s* final, veut dire sol, bien, propriété, au propre comme au figuré : *cultiver un* FONDS. — *Dissiper, vendre* son FONDS. — *Riche en* FONDS *de terre.* — Au figuré il se dit du savoir, de l'esprit, des mœurs, de la capacité d'un homme : *Un* FONDS *de science.* — *Un grand* FONDS *d'esprit.* — *Un* FONDS *d'humeur.* — *N'avoir point de* FONDS.

Fonts avec *t* et *s* final, se dit du vaisseau où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser : *Les* FONTS *baptismaux.* — *Tenir un enfant sur les* FONTS. *Fonts* est formé de *fontaine.*

FONDAMENTAL, E, adj. Au pluriel masculin : *Des points* FONDAMENTAUX.

FORFAIRE, v. n., ne s'emploie qu'à l'infinitif. C'est faire quelque chose contre son devoir : *Si un juge vient à* FORFAIRE. — *Elle a* FORFAIT *à son honneur.*

FORMIDABLE, adj., régit la préposition *à* : FORMIDABLE *aux parjures.*

FORTUNÉ, adj., signifie heureux : *prince, pays, siècle* FORTUNÉ. — Cet adjectif n'a pas le sens de *riche;* ainsi au lieu de dire dans cette acception, *un homme* FORTUNÉ, il faut dire *un homme qui a de la fortune,* ou simplement *un homme riche.*

FOUCADE, voyez FOUGADE.

FOUDRE, s. m. et f. Ce substantif, employé au propre et sans épithète, est le plus souvent féminin : *Les prières ferventes apaisent Dieu et lui arrachent* LA FOUDRE *des mains.* — Au figuré et avec une épithète, FOUDRE est ordinairement

Digitized by Google

masculin : *Le* FOUDRE *vengeur. Le sublime renverse tout comme un* FOUDRE.

FOUET, s. m. Prononcez : *foué* et non *foua*.

FOUGADE, s. f. Au lieu de ce mot on se sert mal à propos de *foucade*, qui n'est pas français. Dites : *Il travaille par* FOUGADE. *Quand sa* FOUGADE *ou sa* FOUGUE *lui prend.*

FOULE, s. f. Lorsque ce mot est pris comme collectif partitif, les mots en rapport s'accordent avec le substantif pluriel qui le suit : On cite des *femmes Spartiates une* FOULE *de mots qui* ANNONCENT *le courage et la force.* Dans le cas où *foule* est collectif général, les mots en rapport s'accordent avec lui : *La* FOULE *des soldats se* PRESSAIT *autour du général.*

Cette règle n'est pas cependant sans exception. Dans ce cas comme dans tout autre où un substantif collectif est sujet du verbe, le sens commande généralement seul l'accord. Voy. la Grammaire, n^os^ 563 à 573.

FOURBE. Ce substantif est des deux genres. Le *fourbe* est un trompeur ; la *fourbe* est la tromperie.

FOURCHÉ, E, FOURCHU, E. On dit : *Croix* FOURCHÉE, terminée par trois pointes. — *Queue* FOURCHÉE, divisée en deux. *Pied* FOURCHÉ, fendu. On dit : *Arbre*, *menton*, *chemin* FOURCHU, en fourche.

On appelle *pied fourchu*, un droit d'entrée dans les villes, imposé sur les bêtes à *pied fourché.*

FOURNIMENT, FOURNISSEMENT. Ne confondez pas ces deux mots : Le *fourniment* est une sorte d'étui dont les soldats et les chas-

Digitized by Google

sœurs se servent pour mettre leur poudre : *Chaque soldat doit avoir un* FOURNIMENT. Le *fournissement* est un terme de commerce et signifie le fonds que chaque associé doit mettre dans une société : *Présenter un compte de* FOURNISSEMENT.

FRACTION, voyez EFFRACTION.

FRAGILE, adj. On dit de la vie des hommes qu'elle est *fragile ;* mais on ne le dit pas des hommes mêmes (*Féraud*). Cependant il nous semble qu'on dit très-bien : FRAGILES *humains.* Voy. CASUEL.

FRAIS, voy. FROID.

FRANC-ALLEU, s. m., terre exempte de droits féodaux; au pluriel : *Francs-alleux.*

FRANC-RÉAL, s. m., sorte de poire. Au pluriel : *Des* FRANCS-RÉALS.

FRANC-SALÉ, s. m., ancien privilége de prendre certaine quantité de sel sans payer ; au plur. des FRANCS-SALÉS.

FRANCHIPANE, voyez FRANGIPANE.

FRANGIPANE, s. f., sorte de parfum. — Sorte de tourte. — *Frangipane*, inventeur de ce parfum, était un seigneur romain, de l'ancienne maison des *Frangipani.* — Beaucoup de personnes disent improprement FRANCHIPANE.

FRANQUETTE (*à la bonne*), exp. adv. Sans façon : *Recevoir, traiter à la bonne* FRANQUETTE. C'est à tort qu'on dit, FLANQUETTE.

FRAPPANT NEUF. *Un habit tout* FRAPPANT NEUF. L'usage veut que l'on dise *tout battant neuf.* C'est une expression familière.

Digitized by Google

FRASQUES, f. Ne dites pas : *Il m'a fait plusieurs* FARCES ; dites : *plusieurs* FRASQUES. — Il signifie tour malin, extravagance avec éclat.

FREDAINE, s. f. Prononcez *fredaine* et non *ferdaine*.

FRELATER. v. a., falsifier le vin. — Altérer, déguiser. Ne prononcez pas : *Ferlater* ni *ferlaterie*.

FRELUQUET, s. m., homme léger, frivole, sans mérite. Ne dites pas : *Ferluquet*.

FRETIN, s. m., menu poisson. — Chose de peu de valeur. Ne prononcez pas, *fertin*.

FRICOT, s. m., mets quelconque, surtout de la viande. — *Fricoter*, manger avec plaisir, avec avidité. Ce sont des expressions basses et populaires.

FRIGOTTER, v. n., se dit du cri du pinson : *Le pinson* FRIGOTTE. Voy. ANIMAUX.

FRINGALE, voyez FAIM-VALLE.

FRISQUIN, voyez FRUSQUIN.

FRIRE, v. act. et déf., s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants : *Je fris, tu fris, il frit; je frirai; je frirais; fris; frit, frite.* — Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert du verbe *faire* : *Nous fesons* FRIRE, *vous faites* FRIRE, etc.

FROID, FRAIS, FROIDEUR, FROIDURE. *Froid* est opposé à *chaud*. *Frais* tient le milieu entre le *froid* et le *chaud*, mais en sorte pourtant que le *froid* est plus sensible que le *chaud*. — *Froideur* est la qualité de ce qui est

Digitized by Google

froid; on dit : *La* FROIDEUR *du lieu, du marbre, du temps, de la vieillesse.* — Quelques-uns ont douté que le mot *froideur* fût bon au propre ; ils ont cru qu'il ne devait s'employer qu'au figuré, et qu'il fallait dire : *Le* FROID *de la saison*, mais *froideur* au propre a été approuvé ; et l'Académie l'a confirmé : *La* FROIDEUR *de l'hiver a été excessive. Froidure* signifie le froid répandu dans l'air ; il ne se dit qu'au propre : *La* FROIDURE *règne dans les lieux situés vers le septentrion.*

FRUGAL, E. *Féraud* pense qu'on ne peut dire *des hommes* FRUGALS, ni *des hommes* FRUGAUX. Cependant *frugaux* a été employé par de bons écrivains.

FRUITIÈRE, s. f. Ne prononcez pas *frutière.*

FRUSQUIN (SAINT), s. m., ce qu'une personne possède en linge, effets, argent : *Il a perdu tout son* SAINT-FRUSQUIN. Expression populaire. Le peuple dit SAINT-FRISQUIN.

FUIR, v. a., éviter. — V. n., courir pour se sauver d'un péril : *je fuis ; je fuyais ; je fuis, nous fuîmes ; que je fuie ; que je fuisse.* — Employé activement, ce verbe a pour participe passé *fui, fuie.* Voy. S'ENFUIR.

Le participe *fui* est invariable, lorsque *fuir*, pris neutralement, est synonyme *d'échapper* : *Cette succession* LUI *a* FUI. — *Le temps qui* NOUS *a* FUI *ne reviendra jamais.* — Quand *fuir* a la signification *d'éviter*, qu'il est actif, le participe *fui* est susceptible de genre et de nombre : *Il* NOUS *a toujours* FUIS.

FUMERON, s. m., charbon qui n'est pas

Digitized by Google

assez cuit, et qui fume. N'employez ni *fumereau* ni *fumaut*. FUMERON seul est français.

FUNÈBRE, FUNÉRAIRE, adj., signifient l'un et l'autre qui a rapport aux funérailles, qui concerne les funérailles. *Convoi, oraison, chant* FUNÈBRE. *Funéraire* n'est guère usité qu'en cette phrase : *Frais* FUNÉRAIRES. *Funéraire* ne s'emploie point au figuré; mais on dit : *Images* FUNÈBRES, *pensées* FUNÈBRES, etc.

FUR n'est en usage que dans cette phrase *au* FUR *et à mesure*, pour dire *à mesure que*. On dit aussi *à fur et à mesure*, pour signifier la même chose. Le premier est employé par les notaires; le second est des discours ordinaire et familier.

FURIEUX, adj. Avant le substantif signifie prodigieux, excessif, extraordinaire dans son genre : *Un* FURIEUX *menteur. Une* FURIEUSE *entorse.* — Après le substantif, *furieux* veut dire transporté de fureur, en furie. *Fou* FURIEUX. *Lion* FURIEUX. — Cet adjectif a pour complément *de* et *que* : FURIEUX DE *liberté*, D'*avoir manqué son coup.* FURIEUX QUE *toutes ces concessions ne fassent qu'augmenter leurs démarches.*

FUS (JE). Voltaire, dans ses remarques sur Cinna, critique ce vers de Corneille :

Il fut jusques à Rome implorer le Sénat.

C'était, dit-il, une licence qu'on prenait autrefois; il y a plusieurs personnes qui disent : J'ÉTAIS *le voir, je* FUS *lui parler*; mais c'est une faute, par la raison qu'on *va* parler, qu'on VA *voir*, mais on n'EST point parler, on n'EST point

Digitized by Google

voir. Il faut donc dire : J'ALLAI *le voir*, J'ALLAI *lui parler*. Ceux qui tombent dans cette faute ne diraient pas : *Je* FUS *lui remontrer*, *je* FUS *lui faire apercevoir*.

FUSSÉ-JE. Quelques personnes écrivent à tort FUSSAI-JE ou *fussé-je*.

G

GABARE, voy. BAGARRE.

GABEGIE est un barbarisme. Servez-vous des mots *intrigue*, *manigance*, *pratique secrète*.

GACHEUR, s. m., maçon qui gâche le plâtre. Ne prononcez pas *gâcheux*.

GAGER, v. a. Ce verbe régit la conjonction *que* : *Je* GAGE QUE *je le ferai*. — Pourquoi ne dirait-on pas : JE GAGE DE *gagner cette partie*. Ce tour est moins languissant et par conséquent meilleur que le premier. Madame de Sévigné nous *semble à imiter* quand elle dit : *Vous voudriez que Pauline fût parfaite ; avait-elle* GAGÉ DE L'ÊTRE *au sortir du couvent?*

On dit *je gage*, *je parie que cela* EST, et non pas que *cela* SOIT, parce qu'il n'est pas nécessaire, pour que l'on emploie l'indicatif, que la chose que l'on affirme être, soit réellement, il suffit que l'on affirme être persuadé de son existence, pour qu'on en fasse usage ; or, lorsqu'on propose de gager, de parier qu'une chose est, certainement c'est affirmer que l'on croit à son existence. L'Académie a donc eu raison de dire : *Je gage*, *je parie que cela* EST, et les personnes

Digitized by Google

qui pensent qu'elle aurait dû dire *que cela* SOIT, sont en opposition avec l'Académie, les principes et l'usage.

GAGNE DENIER, s. m., celui qui, sans savoir de métier, gagne sa vie par le travail de son corps. — Quelques-uns écrivent *un gagne-deniers*; cette orthographe nous semble également bonne. Mais, à quelque parti qu'on se décide, le singulier et le pluriel doivent avoir la même orthographe.

GAGNE-PAIN, au pluriel, des *gagne-pain* ; outils avec lesquels on gagne son pain.

GAGNE-PETIT ; plur., des *gagne-petit*, des rémouleurs qui gagnent peu, qui se contentent d'un petit gain.

GAGNER, REMPORTER, v. a. Il faut dire GAGNER *une bataille*, REMPORTER *une victoire*.

GALANT, E. Cet adjectif donne une acception différente au substantif, selon qu'il est placé avant ou après : *un* GALANT *homme* est un homme poli, d'un commerce sûr et agréable, qui a des talents, des mœurs. — Un *homme* GALANT cherche à plaire aux femmes, leur rend de petits soins. — On ne dit pas *une* GALANTE *femme*. *Une femme* GALANTE a des intrigues, une conduite déréglée.

GALIMATIAS, s. m. On donne, pour étymologie à ce mot, la méprise d'un avocat qui, plaidant en latin pour un client nommé *Mathias*, qui réclamait un *coq*, répéta plusieurs fois GALLUS MATHIÆ (le coq de Mathias) ; puis, par un *lapsus linguæ*, finit par dire GALLIMATHIAS. Dès lors, *galimatias* a voulu dire mé-

Digitized by Google

lange confus de mots, qui semblent signifier quelque chose, et qui n'ont point de sens.

GALIOTE, s. f. Le peuple prononce communément *gaïote*; prononcez *ga-liote*.

GALLICISME, s. m. C'est une façon de s'exprimer particulière à notre langue. Les locutions particulières à chaque langue s'appellent *idiotismes*. Les IDIOTISMES de la langue française s'appellent GALLICISMES, comme ceux du grec ou du latin ont reçu le nom d'HELLÉNISMES ou de LATINISMES; ceux de l'anglais, de l'allemand, d'ANGLICISMES ou de GERMANISMES. Ainsi *idiotisme* désigne le genre, dont les autres mots sont les espèces.

GANGRÈNE, s. f. Dans ce mot, le *g* initial prend le son accidentel de *k* : *kangrène*.

GARANT (A), loc. adv. Il faut écrire *je les prends* A GARANT. *Je vous prends tous* A GARANT. C'est une expression où *garant* figure comme adverbe. Voy. TÉMOIN.

GARDE. Ce substantif est des deux genres. Le *garde* est préposé pour garder quelqu'un ou quelque chose. — La *garde* est le guet; c'est aussi l'action de garder; c'est une réunion de gens de guerre qui font la garde; c'est une femme qui sert, garde les malades. GARDE entrant dans la composition d'un mot, demande une attention particulière. S'il se dit *d'une personne*, il prend le sens de *gardien*, et prend l'*s* au pluriel : *des gardes-champêtres*, *des gardes-marines*, *des gardes-magasins*, etc. Mais, si GARDE se dit *d'une chose*, ou se rapporte à *une chose*, alors il est verbe, et par conséquent in-

Digitized by Google

variable : des *garde-vue*, des *garde-manger*, des *garde-robes*, etc., etc.

GARDE COTE, voy. GARDE.

GARDE-CHAMPÊTRE, voy. GARDE.

GARDE-MAGASIN. voy. GARDE.

GARDE-FOUS, voy. GARDE.

GARDE-ROBES, voy. GARDE.

GARDE-MEUBLES, voy. GARDE.

GARDE NATIONAL. Quand ce mot désigne un ou plusieurs individus fesant partie de la garde, il est masculin : *un* GARDE NATIONAL; *des* GARDES NATIONAUX. Mais, employé dans un sens collectif et désignant le corps entier, il est féminin : *la* GARDE NATIONALE *de Paris*; *les* GARDES NATIONALES *de France*.

GARDE-NOTES, voy. GARDE.

GARDE (PRENDRE), voy. GARDER.

GARDER (SE), v. réfl. Ce verbe est ordinairement réfléchi; on voit les poètes l'employer neutralement.

GARDEZ qu'une voyelle à courir trop hâtée.
(BOIL.)

Mais en prose il faut dire *se garder* : GARDEZ-*vous de*.... — GARDER, employé neutralement, exige *ne* dans la proposition subordonnée.

GARDEZ qu'un sot orgueil ne vous vienne enfumer.

PRENDRE GARDE, signifiant *faire attention*, ob-

Digitized by Google

garder, est suivi d'une proposition positive ou négative, selon le sens :

PRENEZ GARDE *qu'on vous dit la vérité.*

PRENEZ GARDE *qu'il ne dit pas ce que vous lui prêtez.*

Si *prendre garde* signifie *prendre ses mesures*, la proposition subordonnée a toujours *ne*, parce que l'on prend ses mesures pour qu'une chose ne soit pas, et non pour qu'elle soit, la négation seule peut exprimer cette intention : PRENEZ GARDE *que cela n'arrive.* PRENEZ GARDE *que cet enfant ne tombe.*

Prendre garde à c'est être attentif à faire ; — *Prendre garde de* c'est être attentif à ne pas faire, se garder de faire : *prenez garde à ne pas tomber ; prenez garde de tomber.*

GARNEMENT, s. m., mauvais sujet, libertin. *Mauvais garnement* est un pléonasme. Ne prononcez pas *garniment.*

GASTRIQUE, GASTRITE. Le premier (*gastrique*) est adjectif, et signifie stomacal : *suc* GASTRIQUE, qui sert à la digestion. *Artères* GASTRIQUES, artères de l'estomac. — Le second (*gastrite*) est un substantif féminin qui signifie inflammation de l'estomac. Ne prenez pas ces mots l'un pour l'autre.

GATE-MÉTIER. Au pluriel, des *gâte-métier :* des hommes qui *gâtent le métier*, en donnant leur marchandise ou leur peine à trop bon marché.

GATER, v. a., signifie endommager, mettre au pire état : *la pluie a* GATÉ *les chemins.* GATER *une affaire.* Presque tous les grammairiens disent que, par une méprise inconcevable, on emploie *gazouiller* pour *gâter*. *Gazouiller*, ajou-

Digitized by Google

tent-ils, ne se dit que d'un chant doux et agréable des oiseaux, et des premières paroles d'un enfant.

Nous pensons que l'emploi de *gazouiller* pour *gâter* n'est point l'effet d'une méprise; c'est l'altération d'un ancien mot, qui était sans doute *gastouiller*, analogue de *patrouiller*, *barbouiller*, *gribouiller*, etc., et qui n'avait pas la même signification que *gaster*, (gâter); aussi *gazouiller* perd-il à être remplacé par *gater*, qui n'exprime pas l'idée accessoire. On a dit *gassouiller*.

GAUDRON, GAUDRONNER, voy. GOUDRON, GOUDRONNER.

GAZOUILLER, voy. GATER.

GEAI, voy. JAIS.

GÉANE, voy. GÉANT.

GÉANT, GÉANTE, homme ou femme d'une très-haute stature. Beaucoup de personnes disent au féminin *géane*, mais à tort. Le bon usage et l'analogie veulent qu'on dise GÉANTE. — *Les Amazones passaient pour des* GÉANTES.

GELER, v. n. Le *l* ne se redouble pas dans la conjugaison de ce verbe : *il gèle, il gèlera*, etc., etc.

Geler de froid. Je gèle de froid est un pléonasme; dites : *Je gèle.*

GÉMEAUX, JUMEAUX. Ces deux mots signifient également deux ou plusieurs enfans nés d'un même accouchement. Mais GÉMEAUX ne s'emploie qu'au pluriel, et seulement pour signifier l'un des douze signes du zodiaque : *le signe des* GÉMEAUX. — Hors de là, dites toujours JU-

Digitized by Google

MEAU, JUMELLE : *deux frères* JUMEAUX, *des sœurs* JUMELLES.

GÉMIR, v. n., se dit du ramier : *le ramier* GÉMIT. Voy. ANIMAUX.

GÉNÉRAL, s. m. Ce mot est un des substantifs qui, sous la même inflexion et sous le même genre, servent à désigner les deux sexes : *Marguerite d'Anjou fut active et intrépide*, GÉNÉRAL *et soldat. Jeanne d'Arc fut un* GÉNÉRAL *célèbre.*

GÉNEVOIS, E, adj. Prononcez *génevois*, et non *genevois.*

GENERANIUM, voy. GERANIUM.

GÉNIE. Il y a une grande différence entre un *général de* GÉNIE et *un général du* GÉNIE. Le premier est un homme d'un esprit, d'un *génie* extraordinaire; le second appartient au corps du *génie militaire.*

GÉNISSE, s. f., jeune vache qui n'a pas encore porté. Quelques personnes prononcent *genisse.*

GENIÈVRE, s. m., arbrisseau toujours vert, qu'on appelle aussi *genévrier;* son fruit, sa graine. Ne prononcez pas *genèvre.*

GENS. L'adjectif qui précède immédiatement le substantif *gens*, se met toujours au féminin pluriel; dans les autres cas, il se met au mascuiin. On dit : *Les bonnes èt vieilles* GENS. Mais on dit : *Les bons et honnêtes* GENS, parce que l'adjectif *honnête* est des deux genres. On dira encore *les vieilles* GENS *sont soupçonneux.* — Dans *gens de lettres*, *gens d'affaires*, *gens de robe*, *jeunes gens*, le substantif *gens* est toujours masculin. On dit : *Tous* GENS *sensés*, *tous* GENS *de bien*

Digitized by Google

vous blâmeront. — *Certaines* GENS *vous approuvent.* — *Quelles* GENS. — *Certaines* GENS *d'affaire peu délicats.* — *De telles* GENS *sont-ils estimables? Tous les gens sensés; tous les honnêtes gens; toutes les bonnes gens; toutes les meilleures gens; certaine honnêtes gens; certaines vieilles gens; quelles sottes gens!* Ne serait-il pas bien d'écrire: *Quels sont ces gens! Quelles étaient ces bonnes gens? Quelles que fussent ces sottes gens*, comme on dit: *Quelques-uns de ces bonnes gens, ceux de ces bonnes gens, certains de ces bonnes gens.* Voyez la Grammaire, nos 421, 455.

GENS. Ne prononcez l's qu'avant une voyelle.

GENTIL. Dans la signification de *joli, agréable*, le *l* de ce mot ne se fait entendre que devant une voyelle, et prend le son mouillé; c'est-à-dire que GENTIL *enfant* se prononce comme il y avait *gentillenfant*; mais au pluriel le *l* reste muet; on fait sentir le *l* final de GENTIL, pris dans le sens d'*idolâtres*: *les gentils*, prononcez *gentilles*.

GÉOMÈTRE. Ce substantif sert pour les deux genres, on dit: *Cette femme est un bon* GÉOMÈTRE.

GÉRANIUM, s. m. (prononcez *géraniome*). Ceux qui disent *géranium* font un barbarisme. Au pluriel, des *géraniums*.

GÉROFLE, voy. GIROFLE.

GERMAINS, CONSANGUINS, UTÉRINS. Des frères *germains* sont enfants du même père et de la même mère. Des frères *consanguins* sont enfants du même père, mais de différentes mères. Des frères *utérins* sont enfants de la même mère, mais de pères différents.

Digitized by Google

GERMANISME, s. m., idiotisme propre à la langue allemande.

GÉSIER, s. m., deuxième ventricule de certains oiseaux qui se nourrissent de grains. C'est faire une faute que de prononcer *gigier*.

Gigier, du latin *gigeria*, a certainement été le mot bien prononcé, et *gésier* en a été l'altération; c'est aujourd'hui ce dernier qui prévaut. Il en est ainsi de *je vas* et *je vais*.

GÉSIR, v. n., être couché. On dit encore : *Il git*, *nous gisons*, *ils gisent*; *il gisait*, *gisant*.

Ci GIT Vert-Vert, ci GISENT tous les cœurs.

Le *s* se prononce avec le son propre de ce dans *gisons*, *ils gisent*, *il gisait*, *gisant*. Prononcez *nous gissons*, *ils gissent*, etc. Ce verbe a fait au futur *je girai*, etc.

Ci GIT au chœur de cette église
La petite éminence grise (1);
Et quand au Seigneur il plaira,
L'éminence rouge y GIRA. (2)

GESSNER, s. prop., célèbre poète suisse. Prononcez GUESNÈRE.

GESTION, s. f. Prononcez *ges-tion*, et non pas *gé-tion*.

GICLER, faire *gicler* de l'eau : *gicler* de l'eau à quelqu'un. Dites *faire jaillir*, *jeter*.

---

(1) Le père Joseph favori de Richelieu, qui lui promettait aussi de le faire élever au cardinalat.

(2) Le cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

GIFFLE. C'est un terme d'écolier qui a le sens de *tape*, *soufflet*.

GIGIER, voy. GÉSIER.

GINGEMBRE, s. m., racine des Indes qui a un goût de poivre. Le peuple dit *gingenvre*.

GIROFLE ou GÉROFLE. Ce substantif est masculin : *le* GIROFLE *est parfumé*.

GIVRE. Ce substantif est des deux genres : *le* GIVRE est une espèce de glace, de frimas qui en hiver s'attache aux arbres, aux buissons. — *La* GIVRE, en terme d'armoiries, est une grosse couleuvre, une vipère, ou un serpent à queue ondée.

GLACIAL, E, adj., n'a point de pluriel masculin, disent les grammaires. Cependant Laveaux dit *des vents glacials*, et il a raison.

GLAPIR, voy. CLAPIR.

GLAPISSANT, E, adj. Voix glapissante. Ne prononcez pas *clapissant*.

GLISSADE, GLISSOIRE. Ces deux mots, quoique très-différens, sont bien souvent confondus. — *Une glissade* se dit de l'action de glisser ; c'est aussi un pas de danse. — *La glissoire* est un chemin frayé sur la glace pour y glisser.

GLISSOIRE, voy. GLISSADE.

GLOIRE, s. f. Ce mot, employé au pluriel, est un terme de peinture : *des* GLOIRES *admirables*, ouvrages représentant le ciel ouvert avec les personnes divines, les anges, les bienheureux.

Digitized by Google

GLORIEUX, appliqué aux choses, signifie plein de gloire : *un règne* GLORIEUX. Quand il se dit des personnes d'une manière absolue, il a le sens d'orgueilleux, de vaniteux : *un* GLORIEUX, *un homme* GLORIEUX. Cependant il est permis de dire : *de* GLORIEUX *conquérants*, *des princes* GLORIEUX, c'est-à-dire pleins de gloire.

GLOUGLOUTER ou GLOUGLOTER, v., se dit du cri du dindon : *les dindons* GLOUGLOUTENT.

GLOUSSER, v., se dit du cri de la poule : *la poule* GLOUSSE. Voy. ANIMAUX.

GOBELOTER, boire à petits coups et souvent; hanter les cabarets. Ne dites pas *gobeleter*.

GODAILLER, v. n., boire avec excès et à plusieurs reprises.

GODAILLEUR, s. m., celui qui *godaille*. Tous ces mots sont familiers.

GOBE-MOUCHES, s. m., s'écrit ainsi au singulier et au pluriel. C'est un petit lézard fort adroit à *gober les mouches*. Figurément, il signifie un homme crédule, qui n'a pas d'avis à lui.

GODRONNER, voy. ci-après.

GOUDRONNER, c'est enduire de *goudron*. Ne confondez pas ce mot avec *gaudronner*, qui signifie tourner des têtes d'épingle à l'aide d'un rouet, ni avec *godronner*, qui veut dire faire des moulures à l'argent, au bois, des plis au linge, etc., etc.

Digitized by Google

GOULIAFRE, adj., expression basse et ignoble qui veut dire glouton.

GODAN, donner dans le *godan*. Dites donner dans un piège, se laisser tromper.

GOAILLER, servez-vous de *persifler*, *se moquer*. Remplacez de même *goaille* par *persiflage*, *moquerie*, *et goailleur* par *persifleur*, *moqueur*, *railleur*.

GOURER, v. a., tromper. Ce verbe est formé du substantif *gouru*, drogue falsifiée. Ce mot bas et populaire qui se trouve dans quelques dictionnaires modernes, n'est point indiqué dans l'Académie.

GOUT, s. m. Quelques personnes font un emploi singulier de ce mot dans le sens d'odeur, et disent : *Quel mauvais goût on sent ici.*

GOUTER. *On goûte un mets*, dit Laveaux, pour savoir s'il est bon ou mauvais ; *on goûte d'un mets* lorsqu'on en mange comme aliment ; *on goûte à un mets* pour savoir s'il y manque quelque chose, et dans le dessein d'ajouter à ce qui y manque.

GOUTTE. Ne dites pas : *Mon père ressemble à mon frère comme deux* GOUTTES *d'eau*. Dites : *Mon père et mon frère se ressemblent comme deux* GOUTTES *d'eau*. Car l'analyse de la première phrase est celle-ci : *Mon père ressemble à mon frère comme deux gouttes d'eau ressemblent (à mon frère)*, ce qui est absurde.

GRADUATION, s. f., division par degrés. *Gradation*, s. f., augmentation graduée, progression.

GRACIER, v. a. Ce mot est généralement

employé; cependant on ne le trouve dans aucun dictionnaire. L'usage l'a déjà consacré.

GRACQUES (LES), s. pr. Ce substantif étant plutôt un surnom qu'un nom individuel, prend la marque du pluriel.

GRAMMAIRE, GRAMMAIRIEN, fréquemment usités, ont subi le sort de tous les mots qui passent dans la langue usuelle; ils ont pris une prononciation adoucie, tandis que dans les mots *grammatical*, *grammatiste*, moins usités, on a continué de faire entendre le double *m*.

GRAILLON, voy. ROUI.

GRAMMATICAL, E, plur. *grammaticaux*. Des *accidens*, *des rapports*, *des exercices* GRAMMATICAUX.

GRAMMATISTE. Dénomination donnée par Dumarsais à un mauvais grammairien.

GRAND, E. Un GRAND homme est un homme d'un grand mérite; un homme GRANDE un homme d'une grande taille. — L'*e* muet de *grande* s'élide quelquefois dans la prononciation et même dans l'écriture, avant des substantifs féminins qui commencent par une consonne : *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'croix*, *grand'pitié*. Cependant il n'y a que les mots *grand'mère*, *grand'tante*, pour lesquels la règle soit générale; car, dans bien des occasions, et en particulier quand le mot *grande* est précédé de quelque prépositif ou équivalent de l'article, l'*e* muet final ne souffre pas d'élision, et l'on dit : *Une grande chambre*, *la plus grande chère*, *une très-grande messe*, etc.

Digitized by Google

GRANDIR, v. n., pris dans le sens d'une action progressive, prend *avoir : cet enfant* A *bien* GRANDI *en peu de temps*; mais si l'on attache à *grandir* l'idée d'un état actuel et passif, on doit employer *être* : *vous* ÊTES *bien* GRANDI.

GRAND-MAITRE, s. m.; au pl., des *grands-maîtres*.

GRAND-PÈRE, s. m.; au plur., des *grands-pères*.

GRAND'MÈRE, s. f.; au plur., des *grand' mères*.

GRAND'RUE, s. f.; au pluriel, des *grand' rues*.

GRAND'TANTE, s. f.; au pluriel, des *grand' tantes*.

GRAVER, GRAVIR, GRAVITER, GREVER.

Graver signifie tracer, imprimer : GRAVER *une inscription*.

Gravir signifie *grimper* : GRAVIR *contre un rocher, au haut d'une muraille*, GRAVIR *une montagne*.

Graviter, tendre, peser vers un point : *Dieu fait* GRAVITER *les mondes*.

Grever, léser, faire tort : *un pays* GREVÉ *de gens de guerre*. — GREVER *un héritier*.

GRAVEUR, s. m. Ce substantif se dit des deux sexes : *cette femme est un habile* GRAVEUR.

GRAVIR voy. GRAVER.

GRAVITER, voy. GRAVER.

GRAVOIS, s. m. pl., menus débris d'une

Digitized by Google

démolition, partie grossière du plâtre sassé. Ne dites pas *gravats*.

GREFFE. Le *greffe* est le lieu où se gardent les registres d'une juridiction. — La *greffe* est une branche que l'on ente dans un arbre.

GRÊLE, adj., long, menu; faible. On l'emploie quelquefois à tort au lieu de *grêlé*; dites : *Cet homme a l'air bien* GRÊLÉ, et non pas *grêle*, pour dire est bien mal vêtu.

GRESILLONNER, v., se dit du cri du grillon: *le grillon* GRESILLONNE. Voy. ANIMAUX.

GREVER, voy. GRAVER.

GRÈS, s. m., pierre formée de grains de sable fin. Ne prononcez pas *grés*.

GRIBOUILLAGE, GRIBOUILLER. Ces deux mots qui ne se trouvent point dans l'Académie, sont indiqués dans les dictionnaires modernes.

GRIÈRE, voy. GRUYÈRES.

GRIFFE, s. f. On dit *les* GRIFFES *du chat, du tigre, de l'épervier*, etc. Voy. ANIMAUX.

GRENADIER, s. m., arbre qui porte la grenade. — Soldat qui lançait des grenades. — Soldat des compagnies d'élite. Ne prononcez pas *grénadier*.

GRIGNON, s. m., morceau de l'entamure du pain du côté le plus cuit. Les écoliers disent *grignote*.

GRILLER. Ne prononcez pas GRIER, mais faites sentir les deux *ll* mouillées.

GRINGALET. Ce mot bien expressif et qui

Digitized by Google

est sans doute une altération de *grinvalet*, grand *valet*, ne se trouve dans aucun dictionnaire.

GRINGOTTER, v. n., se dit du cri du rossignol : *Le rossignol* GRINGOTTE. Voy. ANIMAUX.

GRIPPE-SOU, s. m. Au pl. des *grippe-sou*, des gens d'affaire qui, moyennant le *sou pour livre*, reçoivent les rentes.

GRISER, GRISAILLER, GRISONNER. *Griser* quelqu'un, c'est le faire boire jusqu'à le rendre demi-ivre : *Si vous le faites boire, vous le* GRISEREZ. *Il se* GRISE *aisément.* — *Grisailler* veut dire barbouiller de gris : *Faire* GRISAILLER *un mur.* — *Grisonner* signifie devenir grison : *Il commence à* GRISONNER. *La barbe lui* GRISONNE.

GRISOLLER, v. n., se dit du chant de l'alouette : *Les alouettes* GRISOLLENT.

GROGNER, v. n. Ce verbe ne s'emploie jamais activement, ne dites donc pas GROGNER *quelqu'un. Vous me* GROGNEZ. Dites : *Vous* GROGNEZ *contre lui, contre moi.*

GROGNON, s. et adj., ne change point de forme au féminin : *La vieille la plus* GROGNON.

GROIN, s. m., museau de cochon. Gardez vous de prononcer GROUIN.

GROMELOTS. Dites *grumeau*, s. m., portion de lait ou de sang caillés.

GROS-BEC, s. m., au pluriel des GROS-BECS.

GROS-BLANC, s. m., au pluriel des GROS BLANCS.

GROS-TEXTE, s. m., au pluriel des GROS TEXTES.

Digitized by Google

GUENUCHE, s. f., petite guenon. Ne dites pas *gueniche*.

GUÈRE, adv. Ne dites point : *Il ne s'en est de* GUÈRE *fallu*, mais : *Il ne s'en est* GUÈRE *fallu*. Quand cet adverbe dénote une quantité comparée avec une autre, le *de* y est bon ; si l'on mesure, et que l'une ne soit pas beaucoup plus grande que l'autre, on dit fort bien *qu'elle ne la passe de* GUÈRE. (Vaugelas, Thomas Corneille.) Cependant l'Académie observe qu'on dit familièrement, *il ne s'en faut de guère*. Voy. BEAUCOUP.

GUÊTRE, s. f., chausse qui couvre la jambe et le dessus du pied. Ne prononcez pas *guète*.

GUET, s. m. *Les oies sont de bon* GUET. — *Le chien est un animal de très-bon* GUET ; *de très-bonne* GUETTE serait un barbarisme.

GUET-APENS, s. m., embûche dressée pour maltraiter ou assassiner quelqu'un, (formé de *guet appensé*, prémédité). Au pluriel des GUETS-APENS. (L'*s* est nulle.)

GUEULE, voy. ANIMAUX.

GUEUSARD, expression basse qui n'est pas française ; dites : Un *grand gueux*, un *grand coquin*, un *pendard*.

GUIDE. Le *guide* est l'homme qui accompagne en montrant le chemin. — La *guide* est une longe de cuir pour conduire un cheval. GUIDE en ce sens s'emploie le plus souvent au pluriel.

GUIDE (LE), s. pro., célèbre peintre italien. Prononcez le *Ghi-de* et non *ghide*.

GUIDE-ANE, s. m. Au pl. des GUIDE-ANE.

Digitized by Google

GUIGNE, s. f., grosse cerise. Ne prononcez pas *guine*.

GUIGNON (AVOIR DU), j'ai bien du guignon. Dites : *Je suis bien en guignon*. On ne dit pas être *enguignonné*.

GUIGNOLANT, GUIGNONANT et **ENGUIGNONNER**, formés du substantif *guignon* sont des barbarismes.

GUISE (DE), s. p. L'*u* se fait entendre dans ce mot. Prononcez le duc de *Gui-se*, et non pas *ghise*, comme dans *vivre à sa guise*. On écrit les *Guises*. Voy. *César, Stuart*, etc.

GYRIES, farces, tours de bateleurs, tournoiement perpétuel (du latin *gyrus, tour*) grimaces, douleur feinte. Ce mot est un barbarisme, quoique très-usité.

H

HA ! voy. AH !

HABILETÉ, HABILITÉ. Ne confondez pas ces deux mots : L'*habileté* est la qualité de celui qui est habile ; c'est une capacité, une intelligence : *Il ne manque ni de bonheur ni d'*HABILETÉ. — *Habilité* signifie aptitude, la qualité requise ; il n'est guère d'usage qu'au palais. HABILITÉ *à succéder*.

HABITER, v. a. Ne dites point : *Il* HABITE *dans cette ville*. Dites : *Il* HABITE *cette ville, il demeure dans cette ville*.

Digitized by Google

HAIR, v. a. Je *hais*, tu *hais*, il *hait*. Impér. *hais*. Toutes les autres personnes de ce verbe prennent un tréma sur l'*i*. — Le *h* s'aspire dans tous les temps de ce verbe. Voltaire cependant a dit sans aspiration :

Je meurs au moins sans être HAÏ de vous.

(L'Enfant prodigue.)

Et dans Alzire :

Aurait rendu comme eux leur Dieu même HAÏSSABLE.

Mais c'est une faute qui ne doit pas être imitée. — On écrit nous *haïmes*, vous *haïtes*, qu'il *haït*, sans accent circonflexe.

HANGAR, s. m. Ce mot vient, disent quelques grammairiens, du latin *angarium*, lieu où l'on gardait les chevaux de louage (*equi angariales*). *Hérodote* nous apprend que le mot *angarium*, en ce sens, vient originairement de la langue persane. On appelle encore en Flandre *angra*, un lieu couvert qui n'est point fermé : Pourquoi, d'après cette étymologie, écrit-on ce mot avec un *h*?

HARCELER, v. a., provoquer, importuner. Le *l* ne se redouble pas : *Je harcèle*, *je harcèlerai*, etc.

HAREM, s. m. L'Académie ne parle point de ce mot; *Wailly* le met au nombre des mots dont le *h* ne s'aspire point, mais l'usage est contraire à cette décision.

HARMONIE, s. f. Ce mot, disent certains vocabulaires, n'a point de pluriel. Corneille l'a employé fort heureusement à ce nombre :

Digitized by Google

..... Des flûtes, des hautbois,
Qui tour-à-tour dans l'air poussaient des HARMONIES
Dont on pouvait nommer les douceurs infinies.

HARPIE, s. f., aspirez le *h* et prononcez *une harpie*, et non *une arpie*.

HARNAIS, s. m. Ne prononcez pas *harnois*.

HASARD, s. m., fortune, sort, cas fortuit, ce mot vient de l'espagnol *azar*, qui signifie un *as*; malgré cette étymologie il est mieux d'écrire *hasard* que *hazard*.

Quelques personnes disent *à l'hasard, j'hasarde; qu'hasardez-vous?* ce sont autant de fautes. Dites : *Au hasard, je hasarde, que hasardez-vous?*

HASARDER (SE). L'Académie et Féraud sont d'avis que *se hasarder* demande *à;* cependant quelques écrivains ont employé *de*, et Laveaux a établi une différence entre ces deux expressions.

« *Se hasarder*, dit-il, régit la préposition *à*, lorsque le verbe suivant indique une action qui sert de but : *se hasarder à faire une proposition*. Il régit *de*, lorsque le second verbe indique une action qui a sa cause et son effet dans la personne même : se *hasarder de répondre*.

HAVI, E, part. pass. du v. a. et pron. HAVIR, qui signifie dessécher : *le trop grand feu* HAVIT *la viande*.— *De la viande* HÂVIE. Beaucoup de gens disent *de la viande hasie*. Ce verbe est du reste peu usité.

HAUSSE-COL, s. m.; au pl., des *hausse-col*, des plaques que les officiers d'infanterie

Digitized by Google

portent au-dessous du *col*, et non pas au-dessus des *cols*.

HAUT, E, adj. Il y a une différence entre le *haut ton* et le *ton haut* : le *haut ton* est une manière de parler audacieuse, arrogante. — *Le ton haut* est un degré supérieur d'élévation d'une voix chantante, ou du son d'un instrument.

HAUTE-CONTRE, s. m.; au pluriel, des *hautes-contre*, des parties de musique, des voix qui sont opposées, qui sont contre une autre sorte de voix.

HAUT-DE-CHAUSSES, s. m.; au pl., des *hauts-de-chausses*.

HAUT-LE-CORPS, s. m.; au pluriel, des *hauts-le-corps*, les premiers mouvements d'un homme à qui on fait des propositions qui le révoltent.

HAVRE-SAC, s. m., au pl., des *havre-sacs*. *Havre* vient de l'allemand *haber*, avoine (c'est-à-dire *des sacs d'avoine*). On commence à écrire *havresac*.

HÉ! voy. EH!

HÉBREU, adj., ne s'emploie point au féminin. On dit *le peuple* HÉBREU. Ne dites point *la langue* HÉBREUE; dites *la langue* HÉBRAÏQUE. Voy. la Grammaire, nº 240.

HÉLIOTROPE. Ce substantif est des deux genres. *Héliotrope*, nom d'une plante, est masculin : *le pâle* HÉLIOTROPE. C'est aussi le nom d'une pierre précieuse, qui est une espèce de jaspe; dans ce sens il est féminin : *une belle* HÉLIOTROPE.

Digitized by Google

HELLÉNISME, s. m., tour, expression propre à la langue grecque.

HÉMISPHÈRE. Ce substantif est masculin : UN *des deux* HÉMISPHÈRES.

HÉMISTICHE. Ce substantif est masculin : *le vers alexandrin se compose de deux* HÉMISTICHES *égaux.*

HÉMORRAGIE, s. f., formé de deux mots grecs dont la signification est *sang* et *je romps.* Il suit de là qu'on ne doit pas dire une *hémorragie de sang.* Ce dernier mot formant, avec HÉMORRAGIE, un pléonasme ridicule.

HENNIR, v. n. (*h* aspiré). Prononcez *hanir*, et non pas *hénir.*

HENRI, s. p. Le *h* s'aspire : *les trois* HENRIS ; *la mort tragique de* HENRI II. Mais l'aspiration ne se fait plus sentir dans *Henri IV* : *la grandeur d'âme d'*HENRI IV. — Dans *Henriette*, le *h* ne s'aspire pas.

HERBORISTE, s. m., celui qui connaît les simples, qui les vend. Le peuple de Paris dit *arboriste.*

HÉRITER, v. a. et n., employé activement, demande un régime indirect de personne et un régime direct de chose : *il avait* HÉRITÉ *de son père cette haine implacable.* — Employé neutralement, il admet un régime indirect de personne ou de chose : HÉRITER *de son père ;* HÉRITER *de ses talents.*

HERMITAGE, HERMITE, voy. ERMITAGE.

HÉROS, s. m. (*h* aspiré). Les dérivés de ce mot, tels que *héroïsme*, *héroïne*, *héroïque*,

Digitized by Google

ment, héroïde, sont tous sans aspiration : *l'héroïne, l'héroïsme, des actions héroïques*, etc.

HÉROIQUE, adj., qui tient du **héros**. Quelques grammairiens prétendent que cet adjectif ne se dit point des personnes. Cependant il nous semble qu'on dit très-bien *femme*, *fille* HÉROÏQUE.

HÉSITER, v. n. Le *h* de ce mot était autrefois aspiré. Boulours a dit : *C'est une erreur de* HÉSITER *à prendre parti*, etc. A présent on dit *d'hésiter*. Et Corneille avait dit :

Ne HÉSITER jamais, et rougir encore moins.

HEURE. Ne dites point : *Il est venu à bonne* HEURE ; *vous venez trop à bonne* HEURE ; dites : *De bonne heure, de trop bonne heure.*

HEURE, s. f. Quelle heure est-ce qu'il est ? dites quelle heure *est-il ?* On peut dire également, quelle *heure est-il ?* et quelle *heure est-ce ?* mais avec cette différence que la dernière locution signifie *quelle heure sonne-t-il ?*

HEUREUX, SE, adj. **HEUREUSEMENT**, adverbe. Ne prononcez pas *hureux*, *hureusement.*

HEURLER, voy. HURLER.

HIATUS, s. m. Le *h* ne s'aspire point : L'*hiatus*, *des hiatus.*

HIC, s. m., mot latin qui se dit en parlant du nœud, de la principale difficulté d'une affaire : *voilà le* HIC.

HIER, adv. L'usage veut qu'on dise : *hier ma-*

Digitized by Google

tin, *hier au soir*, et non pas : *hier au matin*, *hier soir*.

HO ! voy. o !

HOLLANDE, s. f. Le *h* de ce mot s'aspire, excepté dans cette phrase : *toile*, *fromage d'*HOLLANDE, où un usage fréquent a effacé l'aspiration.

HONCHETS, voy. JONCHETS.

HOMBRE, voy. OMBRE.

HONNÊTE HOMME. On a blâmé cette locution, *un parfait honnête homme* ; il nous semble aussi permis de dire *ce parfait honnête homme*, que *ce pauvre, ce sévère honnête homme*, comme on dit *ce prudent jeune homme*, *ce noble grand homme*, etc.

HONGRIE, s. f. Le *h* est aspiré, excepté dans *point d'*HONGRIE, *eau de la reine d'*HONGRIE, où l'aspiration a disparu.

HORACE, s. p. On écrit au pluriel *les Horaces et les Curiaces*. Ces mots sont plutôt des titres, des surnoms, que des noms individuels.

HORLOGE, s. f. : *une belle* HORLOGE, et non *un bel* HORLOGE.

HOROSCOPE, s. m. : *un bon* HOROSCOPE, et non pas *une bonne* HOROSCOPE.

HORS, prép., est ordinairement suivi de *de* : HORS *de la ville*. Cependant, dans le style familier, on peut supprimer *de* : HORS *la porte de la cour, il y avait une terrasse*.

Employé pour *hormis*, il a le même régime.

HORS-D'ŒUVRE, s. m. ; au pl., des *hors-d'œuvre*. Le *h* s'aspire.

Digitized by Google

HORTENSIA. Ce substantif est féminin : *une belle* HORTENSIA ; *la rose* HORTENSIA.

HOSPICE est masculin : *un pieux* HOSPICE.

HOSTIE. Voltaire dit, à l'occasion de ce vers de Corneille :

De tous les combattants a-t-il fait des HOSTIES?

Hosties ne se dit plus, et c'est dommage; il ne reste plus que le mot de *victime*. Plus on a de termes pour exprimer la même chose, plus la poésie est variée.

HOTEL, s. m. Gardez-vous de faire ce mot féminin : *un magnifique, un vaste* HOTEL.

HOTEL-DIEU, s. m.; au pluriel, des *hôtels-Dieu*.

HOURVARI, s. m. Le *h* s'aspire. Contre-temps dans une affaire : *il a essuyé un terrible* HOURVARI. — *Bourvari* ou *boulvari* est mal dit.

HOUSSARD, HUSSARD, HUZARD, s. Ces trois mots sont indiqués dans les dictionnaires. *Hussard* se dit plus généralement.

HOUSSER, HOUSSINER. *Housser*, c'est nettoyer avec un balai de houx, appelé *houssoir* : HOUSSER *une tapisserie.* — HOUSSINER veut dire battre avec une houssine : *houssinez ces habits, ce chapeau.*

HUER, v., se dit du cri du hibou : *le hibou* HUE. Voy. ANIMAUX.

HUIRE, v. n., se dit du cri du milan : *le milan* HUIT. Voy. ANIMAUX.

Digitized by Google

HURLER, v. a. et n., crier comme le loup. Ne prononcez pas *heurler*.

HURLUBERLU. *C'est un* HURLUBERLU, un *homme* HURLUBERLU. — *Entrer* HURLUBERLU. Ce mot est à la fois substantif, adjectif et adverbe. Le peuple dit *hustuberlu*. Dans ce mot *h* est aspiré.

HYMEN, s. m. On prononce assez généralement *hymène*. Cependant beaucoup de personnes disent *hymin*. Ces deux manières sont également bonnes.

HYMNE est masculin, quant il se dit d'un chant profane ou d'un chant particulier : *des* HYMNES *anciens*, *des* HYMNES *guerriers*. — HYMNE, chant d'église, est féminin : *les anciennes* HYMNES *de l'église*.

HYPERBATE. Cette figure n'est autre chose que l'*inversion* ; elle consiste dans le déplacement des mots du discours, dans l'interversion de l'ordre rigoureux déterminé par la succession des idées, et fixé par la Grammaire. La phrase suivante offre un bel exemple de cette figure ; *Déjà prenait l'essor pour se sauver vers les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces.* (BOSSUET).

Je ne puis m'empêcher de citer comme exemple de l'hyperbate les vers suivants de Racine, que d'Olivet a critiqués :

On accuse en secret cette jeune Eriphile,
Que lui-même captive amena de Lesbos.

Que lui-même amena captive, serait l'arrangement de la prose ; mais *que lui-même captive amena*, est une inversion forcée. *Andromaque*.

Digitized by Google

est une tragédie de Racine, que lui-même nouvelle fit jouer en 1638 : une inversion si gothique dans la prose, le serait-elle moins dans les vers?

HYPOCONDRE, s. m., d'où *hypocondrie*. *Hypocondriaque*. Ceux qui dans la prononciation suppriment le *r* d'*hypocondre*, font une faute grave.

HYPOTHÈQUE. Ce substantif est féminin : *de bonnes* HYPOTHÈQUES.

I

IBIDEM, IDEM, ITEM. Ne confondez pas ces trois mots latins : *ibidem*, c'est-à-dire là même, dans le même lieu; *idem*, le même, la même chose; *item*, aussi, même, de plus.

ICI, voy. CI.

ICI pour CI : *cet homme* ICI; *ce livre* ICI. Dites : *cet homme* CI; *ce livre*-CI.

IDÉAL, E. On trouve dans Buffon : *des êtres* IDÉAUX; cette autorité suffit pour donner un pluriel masculin à cet adjectif.

IDOLE. Ce substantif est féminin : *de grosses* IDOLES.

IDYLLE. Le genre de ce substantif a été longtemps douteux. Boileau a dit *les plus* COURTS IDYLLES, et *une élégante* IDYLLE. *Idylle* est aujourd'hui féminin.

Digitized by Google

IGNARE, adj. (*gn se mouille*), ignorant, ignorante. Ne dites pas *iguarde*.

IGNÉ, E, qui est de feu, de la nature du feu. Prononcez IG-NÉ. Autrefois cet adjectif s'écrivait *ignée* au masculin comme au féminin.

IGNORER, v. a. On dit : *J'ignorais que vous dussiez venir*; et *je n'ignorais pas que vous deviez venir*. D'où l'on voit qu'IGNORER, sans négation, demande le subjonctif, et que le même verbe, employé négativement, est suivi de l'indicatif, ce qui semble un peu bizarre. Mais cette anomalie n'existe réellement pas; car *ignorer* est réellement négatif, puisqu'il signifie ne pas savoir, comme *ne pas ignorer* est affirmatif, c'est-à-dire *savoir*.

IL N'Y A PAS QUE MOI. Ne dites point *il n'y a pas que moi de cet avis, il n'y a pas* que cela, etc. Il faut dire : *Je ne suis pas le seul de cet avis, il y a* encore autre chose, on prendra un autre tour qu'avoue le langage.

IL EST, IL Y A. *Il est* semble exprimer quelque chose de plus général; *il y a* quelque chose de plus particulier : IL EST *des dangers auxquels on ne peut échapper. Il y a dans cette affaire des danger évidents*. Dans le premier cas les *dangers* ne sont point déterminés; dans le second, ils sont supposés exister.

ILLÉGAL, E. Le pluriel n'est point indiqué. Rien n'empêche de dire *des moyens illégaux*, puisqu'on dit des *moyens légaux*.

ILLISIBLE, adj. On dit *illisible* et *inlisible*. Sa main ne forme que des caractères *inlisibles*.

(VOLT.)

Digitized by Google

Pourquoi ces hommes n'ont-ils écrit que d'*illisibles* ouvrages? (LA HARPE.)

Il y a donc cette différence entre ces deux mots, qu'*illisible* signifie, qui est si mauvais qu'on n'en peut supporter la lecture; et *inlisible* qui est si mal écrit qu'on ne le peut lire, qu'on ne le peut déchiffrer.

ILLUMINER, ENLUMINER. *Illuminer* signifie éclairer; faire des illuminations : *La lune est* ILLUMINÉE *par le soleil.* ENLUMINER veut dire colorier : ENLUMINER *des images.*

ILLUSION, voyez ALLUSION.

IMMANQUABLE, adj. Prononcez *im-manquable*, et non IN-MANQUABLE.

IMMENSÉMENT, adv. Ne prononcez pas *immensement.*

IMMÉMORIAL, E. Son pluriel *immémoriaux* est peu usité.

IMMINENT, voyez ÉMINENT.

IMMOBILE, adj. Corneille a dit :

Immobile à leurs coups.....

Immobile, dit Voltaire, n'a et ne peut avoir de régime; car en toute langue on n'est immobile ni à quelque chose ni en quelque chose. — Nous osons ne point partager cette opinion, *immobile à leurs coups* nous semble énergique, noble et correct.

IMMONDICES. Ce substantif est féminin pluriel : *De* DÉGOUTANTES IMMONDICES.

IMMORAL, E. Cet adjectif est nouveau. *Des*

Digitized by Google

principes IMMORAUX. — Cet adjectif se dit aussi des personnes, et signifie *qui n'a point de mœurs*, comme *moral* veut dire *qui a des mœurs*. Voy. MORAL.

IMAGINER, S'IMAGINER. *Imaginer*, v. a., signifie créer, inventer : *On ne peut rien* IMAGINER *de plus extraordinaire.* S'IMAGINER veut dire croire, se persuader : *Il* s'IMAGINE *être un grand docteur.* — *S'imaginer* est suivi d'un infinitif ou de la conjonction *que*; *imaginer* ne veut immédiatement après lui ni l'un ni l'autre. (Chapsal.) Ne dites donc pas : J'IMAGINE *qu'il viendra*; mais dites : *Je* M'IMAGINE *qu'il viendra.*

IMITER L'EXEMPLE, voyez SUIVRE.

IMPARDONNABLE. Cet adjectif ne se dit point des personnes. Comme on ne peut dire *pardonner un homme*, on ne dit pas non plus : *Un homme* PARDONNÉ, PARDONNABLE, IMPARDONNABLE. Dites : *Un homme* EXCUSABLE. Voyez ce mot.

IMPARTIAL, E, adj. Au pluriel IMPARTIAUX.

IMPLICITEMENT, voyez EXPLICITEMENT.

IMPORTER, v. imp. Ce verbe n'est d'usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne : *Que nous* IMPORTE *sa conduite.* Qu'IMPORTENT *tes plaintes?*

IMPASSE, s. f. Ce mot, que nous devons à Voltaire, remplace généralement *cul-de-sac*, mais seulement encore dans le sens propre; car on dit : cet emploi est un véritable *cul-de-sac.*

IMPOSER, EN IMPOSER. *Imposer* signifie inspirer du respect, causer de l'admiration : *La*

Digitized by Google

sagesse IMPOSER *à la témérité.* — *En imposer*, se prend en mauvaise part, il signifie mentir, faire accroire, abuser : *le théâtre doit* EN IMPOSER *aux yeux. Vous m'*EN IMPOSEZ. Voy. la Grammaire, n° 502.

IMPOSSIBLE, adj. Ne dites pas : *Il est* IMPOSSIBLE *qu'il puisse réussir. Il est* POSSIBLE *qu'il* PUISSE *venir.* C'est une négligence de mettre *pouvoir* avec *possible*, *impossible*, parce que ces adjectifs sont formés de *pouvoir.* Voyez PEUT-ÊTRE.

IMPRÉGNATION, IMPRÉGNER. Un grand nombre de grammairiens prétendent qu'on doit prononcer IMPREGUENATION, quoiqu'on mouille *gn* dans IMPRÉGNER.

IMPROMPTU, s. m. Au pluriel des *impromptus.*

Il met tous les matins six IMPROMPTUS au net.

(BOILEAU.)

IMPUDENCE, IMPUDEUR. L'*impudeur* signifie la non pudeur, le contraire de la pudeur, ou de la honte excitée par ce qui blesse l'honnêteté de la morale. — L'IMPUDENCE est ce qui est contraire à la pudeur, c'est une hardiesse à commettre de gaîté de cœur, des actions dont les lois, soit naturelles, soit morales, soit civiles, ordonnent qu'on rougisse.

INAPPRÊTÉ, voyez INGLORIEUX.

INATTENTION, voyez ATTENTION.

INCAPABLE, voyez INHABILE.

INCARTADE, s. f., insulte faite inconsidérément. Au pl. extravagances, folies. Ne dites pas *écartades.*

Digitized by Google

INCENDIE, s. m. Malgré sa terminaison, ce substantif est masculin : *Un violent* INCENDIE. Lors du grand incendie de l'Opéra, une dame de qualité dit à Mlle Arnoult : Hé bien que m'apprendrez-vous *de cette grande incendie ?* — Tout ce que je puis vous apprendre, madame, c'est qu'*incendie* est masculin.

INCERTAIN, E. Cet adjectif prend *de* pour régime avec le pronom *ce* : *Je suis* INCERTAIN DE CE *qui arrivera.* Mais on blâme généralement les phrases suivantes : *Je suis* INCERTAIN *de son amitié, de sa protection.* Cette décision nous paraît peu fondée.

INCIDENT, voyez ACCIDENT.

INCLINAISON, INCLINATION. Le premier est un terme de géométrie. L'INCLINAISON *d'un plan* est l'angle qu'il fait avec un autre plan. — Le second signifie action de pencher : *Une* INCLINATION *de tête.* — Disposition à faire une chose : INCLINATION *douce et bienfaisante.* — Affection, amour : *Cette fille est son* INCLINATION.

INCLUS, E, adj. L'usage veut qu'on écrive : *Vous trouverez* CI-INCLUS *copie de ce que vous demandez.* Et : *Vous trouverez ci-*INCLUSE *la copie que vous me demandez.* Dans le premier cas, *inclus* semble s'accorder avec *ceci*, sous-entendu : *Ceci inclus, copie.* Mais dans le second cas, l'énonciation étant précise, *la copie*, l'accord a lieu.

INCOGNITO, adv. On prononce maintenant le *gn* comme dans *agneau.*

INCUIT, E, adj., qui n'est pas cuit, qui n'est pas bien cuit. Nous n'avons point de mot

Digitized by Google

qui le remplace, et il finira par être adopté, ainsi que l'ont été les mots *inobservance*, *incomplaisance*, *insoumis*, *invendable*, *incalculable*, *inédit*, etc.

INCONSULTÉ, voyez INGLORIEUX.

INCONVENANT, INCONVENANCE. Ces deux mots ne se trouvent point dans le dictionnaire de l'Académie; et quelques grammairiens, pour cette seule raison, les rejettent; mais ils sont depuis long-temps employés par de bons écrivains. L'augmentateur du dictionnaire de l'Académie a adopté le mot *inconvenant*.

INCULTE. Cet adjectif se dit ordinairement des choses : *esprit*, *mœurs*, *naturel* INCULTE; Cependant on a dit *un héros* INCULTE; *un jeune homme* INCULTE.

INDEMNE, adj., t. de palais, dédommagé. Prononcez *indèm-ne*.

INDEMNISER, INDEMNITÉ. Prononcez *indamniser*, *indannité*.

INDÉPENDAMMENT. *Dieu peut agir par lui-même* INDÉPENDAMMENT DES *causes secondes*. Ici cet adverbe est employé comme préposition.

INDICE. Ce substantif est masculin : *de bons*, *de sûrs* INDICES.

INDIGNE. Cet adjectif ne se prend qu'en mauvaise part : *il est* INDIGNE *de vos bontés*, *de pardon*. Ainsi pour exprimer que quelqu'un, par exemple, ne mérite pas les malheurs qu'il essuie, on ne peut pas dire *qu'il en est indigne*. *Digne* se dit du bien comme du mal; *digne de louange*, *digne de mépris*.

Digitized by Google

INDIGESTION, s. f. Prononcez *indijès-tion*, et non *indigécion*.

IN-DOUZE, IN-SEIZE, IN-FOLIO. Au pluriel, des *in-douze*, *des in-seize*, *des in-folio*.

INESTIMABLE. Cet adjectif n'a pas la signification de son simple *estimable*. *Inestimable* signifie d'une valeur si grande, qu'on n'en saurait fixer le prix : *ce diamant est d'un prix* INESTIMABLE. Cet adjectif ne se dit point des personnes.

INESTIMÉ, voy. *inglorieux*.

INEXORABLE, voy. EXORABLE.

INEXCUSABLE, voy. EXCUSABLE.

INFECTER, INFESTER. *Infecter* signifie gâter, corrompre, empuantir. *La peste avait* INFECTÉ *toute la ville*. — *Infester* signifie piller, ravager : *les pirates* INFESTENT *toutes ces côtes*.

INFATUER, v. a. et pr., donner, prendre une prévention excessive et ridicule. Ne dites pas *s'effatuer*.

INFÉRER, INSÉRER. *Inférer* c'est tirer une conséquence : *qu'*INFÉREZ-*vous de cette proposition ?* — *Insérer*, c'est mettre parmi, ajouter à, etc. : *il* INSÉRA *cette clause dans le contrat*.

INFÉRIEUREMENT. Cet adverbe admet un régime : *deux auteurs ont écrit sur cette matière, mais l'un a écrit bien* INFÉRIEUREMENT, *bien supérieurement à l'autre*.

INFINITIF. *L'infinitif* devient quelquefois un véritable substantif susceptible de détermination et de modification : *le* MENTIR *n'est pas toujours*

Digitized by Google

répréhensible. — *Le* TAIRE *est mieux séant à la femme, et le* RÉPONDRE *à l'homme.* — *Le* MANGER *et le* DORMIR, etc.

On lit dans Corneille :

La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste,
Ne vaut pas l'ACHETER par un prix si funeste.

C'est ici le tour de phrase italien : *non vale il comprar*; c'est un trope dont Corneille enrichissait notre langue. (VOLT.) — Et ailleurs :

Joins le vouloir des dieux à leur autorité.

Préférez, lorsque la construction et la clarté le permettent, *l'infinitif* à l'indicatif ou au subjonctif : *il vaut mieux* ÊTRE *malheureux que criminel.*

Dans les phrases suivantes, préférez par élégance l'indicatif ou le subjonctif à l'infinitif : *il chargea ses compagnons du* VOYAGE, *de dire de sa part à ses concitoyens*, de SONGER *de bonne heure à se* PROCURER *des biens qu'ils pussent* SAUVER *du naufrage.* Dites : *qu'ils* SONGEASSENT *de bonne heure*, etc.

Tout infinitif doit être en rapport avec le sujet ou les régimes d'un verbe : *l'homme vit pour* TRAVAILLER. — *Dieu nous a créés pour* TRAVAILLER. *Je vous conseille de* TRAVAILLER. Ces phrases sont correctes, mais les suivantes ne le sont pas : *sa vie ne fut pas assez longue pour* ACCOMPLIR *ses projets.* Dites *pour qu'il pût* ACCOMPLIR, etc., ou prenez un autre tour. — *J'ai ordonné de* TRAVAILLER. Dites *qu'on travaillât.*

Que l'on cherche partout mes tablettes perdues,
Et que, sans les ouvrir, elles me soient rendues.

Digitized by Google

Il fallait *et que*, *sans qu'on les ouvre*, ou bien *et que sans etre ouvertes*, *etc.*

Cependant, l'infinitif peut être employé, s'il ne présente aucune ambiguité; on ne peut, en vérité, blâmer Racine d'avoir dit :

Qu'ai-je fait, pour VENIR ACCABLER en ces lieux,
Un héros sur qui seul j'ai pu tourner les yeux?

Voy. la Grammaire, n° 630.

INFLUER, v. n., agir par une vertu secrète, régit *sur* ou *dans* : *il* INFLUA *beaucoup* SUR *le parti qu'on prit.* On le trouve même au propre avec un régime direct : *les astres* INFLUENT *diverses qualités sur les corps subalternes.* Voyez INFLUENCER.

INFLUENCER, v. a., ne s'emploie qu'au figuré, pour dire exercer une influence : *il* INFLUENCA *beaucoup l'assemblée.* Ne confondez pas ce verbe avec le précédent.

INFLEXIBLE, adj. Son simple se dit au propre et au figuré : *un rameau*, *un esprit*, *une voix* FLEXIBLE; mais l'aveugle usage ne permet pas d'employer INFLEXIBLE au propre. On dit bien *cœur*, *caractère* INFLEXIBLE; qui oserait dire *une branche* INFLEXIBLE?

INFORMER, v. a et pron. Dans ce vers de Racine,

Ne vous INFORMEZ point ce que je deviendrai,

il faudrait *ne vous informez point de ce que*, etc., parce qu'aucun verbe ne peut avoir deux régimes *simples*, quoique plusieurs verbes puissent avoir deux régimes, l'un *simple*, l'autre

Digitized by Google

particulé. (L'abbé D'OLIVET.) — Il fallait dire : *ne me demandez point ce que*, etc.

INGLORIEUX. Cet adjectif n'est pas encore adopté. Delille l'a employé, ainsi que quelques autres d'une formation analogue : *mes jours* INGLORIEUX *et mon destin obscur.* Le même poète a risqué aussi les adjectifs *inconsulté*, *inestimé*; *inapprété* : *Dodone* INCONSULTÉE *a perdu ses oracles.* — *Cet art* INESTIMÉ *semblait cacher sa gloire.* — *Les mets* INAPPRÊTÉS *qui forment leur repas.* Ceci nous rappelle *le bras invaincu* du Cid, que toute l'autorité de Corneille n'a pu faire adopter :

Ton bras est INVAINCU, mais non pas invincible.

INGRAT, E, adj., s'emploie ordinairement sans régime ou avec *envers*; mais l'exemple de Racine autorise à lui donner pour complément la préposition *à* :

..... Ces mêmes dignités
Ont rendu Bérénice INGRATE à vos bontés.

INGRÉDIENT, s. m. Prononcez *ingrédian*, et non pas *ingrédi-in.*

INHABILE, INCAPABLE. *Inhabile* marque seulement le défaut de qualités requises pour un emploi; *incapable* dénote proprement un défaut de talents et de lumières : *on est* INHABILE *à posséder une charge, sans être* INCAPABLE *d'en remplir les fonctions.*

INHABILETÉ, INHABILITÉ, voyez HABILETÉ.

INHÉRENT, adj. Prononcez *i-né-ran.*

Digitized by Google

INHIBITION, voy. PROHIBITION.

INITIAL, E. On dit des *sons* INITIALS, comme des sons *finals*.

INITIER, v. a. Ce verbe régit *à*, *parmi*, *dans*. — INITIER *à un secret*. *Il n'est pas* INITIÉ *parmi nous*, *dans notre compagnie*, *dans cette matière*.

IN-OCTAVO, s. m. Au pluriel, des IN-OCTAVO.

INNOVATEUR est un barbarisme. Dites *novateur*, *trice*, s. et adj., qui introduit des choses nouvelles.

INQUIET, ÈTE, INQUIÉTÉ, E. L'abbé d'Olivet dit, à l'occasion de ces vers de Racine :

..... Mon ame INQUIÈTE,
D'une crainte si juste est souvent agitée.
La Grèce en ma faveur est trop INQUIÉTÉE.

inquiet, adjectif, et *inquiété*, participe, ne présentent pas le même sens. Il fallait, dans le premier exemple, *mon ame inquiète*, et dans le second, *est trop inquiète*, ou mieux encore *s'inquiète trop*. Ainsi ne confondons point *être inquiet*, *être inquiété* et *s'inquiéter*. *Etre inquiet* ne signifie qu'une certaine situation de l'ame, sans qu'on ait égard à la cause d'où cette situation peut venir. — *Etre inquiété* renferme tout à la fois, et l'idée de cette situation, et l'idée d'une cause étrangère d'où elle vient. Par *s'inquiéter*, nous entendons quelle est la situation de l'ame, mais aussi nous entendons que l'ame est la cause qui agit sur elle-même. — Cette remarque a été combattue, non sans raison, par Racine le fils.

Digitized by Google

INSÉRER, voy. INFÉRER.

INSPECTEUR, s. et adj. Contre l'analogie, ce mot fait *inspectrice* au féminin : *des inspectrices de pensionnats*, *des dames inspectrices*.

INSPIRER demande pour régime *de* avant un infinitif : *ce prophète* INSPIRÉ DE *laisser à la postérité le portrait de*, etc. (Boss.)

L'abbé d'Olivet cite ce vers de Racine :

..... Vos bontés, à leur tour,
Dans les cœurs les plus durs INSPIRERONT l'amour.

Inspirer, dit-il, ne me paraît pas français. On dit *inspirer à*. Pour conserver *dans*, il faudrait *dans les cœurs les plus durs feront naître l'amour*, ou *feront entrer*. — Nous ne partageons pas cette opinion. La formation de *spirare in* permet bien au poète de dire *inspirer dans*, expression heureuse et hardie.

IN-PETTO, voy. PETTO.

INSPIRATEUR. Cet adjectif fait au féminin *inspiratrice* : *les muses inspiratrices*.

La lampe *inspiratrice* éclaire encor sa veille.
(DEL.)

INSTANCES, s. f. pl. Dans le sens de *sollicitation pressante*, ce mot ne s'emploie point au singulier : *faire* INSTANCE ; *je l'ai fait à son instance ; à son instance* n'est pas de l'usage actuel.

INSTANTANÉ, E. Cet adjectif s'écrivait avec deux *e* au masculin comme au féminin. Cette anomalie a disparu.

Digitized by Google

INSTRUIRE, v. a., suivi de la préposition *de*, signifie donner connaissance : *on l'a* INSTRUIT *de cette affaire.* Construit avec *à*, il veut dire former par l'enseignement : *on l'a* INSTRUIT *aux armes, aux affaires, à travailler.*

Nous lisons dans l'abbé d'Olivet :

Je puis *l'instruire* au moins combien sa confidence.

On ne peut donner ici à *instruire* que l'un de ces deux sens, ou *enseigner* ou *informer.* Or, la phrase de Racine n'est francaise, à ce qu'il me semble, ni dans l'un ni dans l'autre cas, puisqu'il faudrait qu'on pût dire *je puis l'instruire telle chose, je puis l'instruire que*, pour pouvoir dire *je puis l'instruire combien*, etc.

Remarquez qu'on peut dire très-bien au passif :

.... Bérénice est *instruite*
Que vous voulez ici la voir seule et sans suite.
Bientôt de Jézabel la fille meurtriere
***Instruite que* Joas voit encore la lumière.**

INSTRUMENTAL, E, n'a point de pluriel masculin reconnu.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE. On se sert du mot *jouer* pour tous les instrumens. On peut dire *jouer du piano, du violon*, etc. Cependant on se sert du verbe *pincer* en parlant de quelques instruments de musique à cordes, dont on tire des sons en les touchant du bout des doigts : *pincer la guitare, le luth, la harpe.*

Toucher s'emploie également au lieu de *jouer* : *toucher l'orgue, le clavecin, le piano.*

On dit encore *donner* et mieux *sonner du cor, de la trompette.* Voy. TAMBOUR.

Partout en même temps la trompette a *sonné*.

Digitized by Google

INSULTE, s. f., était autrefois masculin. L'Académie, au commencement du dernier siècle, le fesait encore de ce genre. Il est aujourd'hui féminin.

INSULTER, faire insulte, est actif : INSULTER *quelqu'un de paroles*. — Dans le sens de manquer à ce qu'on doit aux personnes et aux choses, il est neutre : INSULTER *aux malheurs*, *au bon sens*. Cependant Racine, qui a dit *ce même Agamemnon* A QUI *vous* INSULTEZ, a dit aussi, *ami*, N'INSULTE *point un malheureux qui t'aime*; et Marmontel : *il* INSULTE *les malheureux*. Cet exemple n'est pas à suivre.

On insulte un malheureux en l'accablant de paroles outrageantes; on insulte à un malheureux en lui fesant sentir sa misère.

INTERDIRE, v. a. fait, à la seconde personne plurielle du présent, *vous* INTERDISEZ, régulièrement.

INTERLIGNE est masculin quand il signifie l'espace blanc qui reste entre deux lignes écrites ou imprimées. Il est aussi féminin; c'est un terme d'imprimerie et le nom d'une lame de fonte mince qu'on place entre les lignes afin de les espacer.

INTERLOQUER, v. a. et n., ordonner par jugement l'instruction d'une cause. N'employez pas ce verbe pour exprimer *embarrasser*, couper la parole.

INTERVALLE. Malgré sa terminaison féminine, ce substantif est masculin : *un grand* INTERVALLE.

INTRIGANT, INTRIGUANT. Le premier est adjectif ou substantif : *un homme* INTRIGANT,

Digitized by Google

un INTRIGANT. Le second est participe présent : *il parviendra en* INTRIGUANT.

INTRUS, E, s. et adj., qui s'est mis sans aucun droit en possession d'une chose : *c'est un* INTRUS. Prononcez *intru*.

INTESTAT. Mourir *intestat*, c'est mourir sans avoir fait de testament. Hériter *ab intestat*, c'est hériter d'une personne qui n'a pas fait de testament.

INVAINCU. Voy. INGLORIEUX.

INVECTIVER, v. n. Ce verbe est neutre et se construit avec la préposition *contre*. Dites : *Il a* INVECTIVÉ CONTRE *moi*, et non *il m'a* INVECTIVÉ.

INVENTAIRE, ÉVENTAIRE, s. m. On entend souvent confondre ces deux mots. — L'*inventaire* est le dénombrement écrit des effets de quelqu'un ; l'*éventaire* est un plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits ou de légumes.

INVERSION, voy. HYPERBATE.

IRRÉLIGION, IRRÉLIGIEUX, voyez RELIGION.

IRRÉPARABLE. Cet adjectif se dit des choses et non des personnes : *une perte* IRRÉPARABLE, parce qu'une perte peut être réparée. Mais on ne peut pas dire : *Un homme irréparable*. Cependant, qui oserait blâmer Lefranc de Pompignan d'avoir dit si heureusement :

Quand le destin inexorable
Ravit un homme *irréparable*,
Nos regrets en ont fait un dieu.

Digitized by Google

IRRUPTION, voy. ÉRUPTION.

ISSIR, v. n. Ce verbe qui s'est dit anciennement pour *sortir*, n'est plus en usage qu'au participe passé *issu*, *issue*; on s'en sert pour signifier *venu*, *descendu d'une personne*, *d'une race*.

ISSUE. On lit dans Polyeucte :

Cieux, faites que ma peur puisse enfin se tromper !
Mais sachons-en l'*issue*.

Cette *issue* se rapporte à *peur*. Une peur n'a point d'issue.

ISTHME. Ce substantif est masculin : *un* ISTHME *fameux*.

ITEM, voy. IBIDEM.

IVOIRE, s. m. Dites : *de bel* IVOIRE, *le blanc* IVOIRE, et non *de la belle* IVOIRE.

J

JAIS ou JAIET, s. m., bitume d'un noir luisant. Dites : *cela est noir comme* JAIS, et non pas comme *geai*.

JAMBE, il est bien *jambé*. Dites : il a la jambe bien faite.

JARGONNER, se dit du cri du jars et de l'oie : *le jars* JARGONNE.

JAN, s. m., t. de jeu de tric-trac : *petit* JAN, *grand* JAN, JAN *de retour*. Richelet est le seul des lexicographes qui écrive *Jean*.

Digitized by Google

JE, pron. pers. L'usage ne permet pas de placer le pronom *je* après un grand nombre de verbes dans les phrases interrogatives. On ne dit point : *vis-je*, *ris-je*, *dors-je*, *perds-je*, *etc.* Cependant J. J. Rousseau a dit : *Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations?*

JET D'EAU. Gardez-vous de dire : *Jeu d'eau.*

JETER, v. a. Ce verbe double le *t* dans sa conjugaison, quand, après cette lettre, on entend un *e* muet : *je jette, je jetterai, ils jettent, etc.; je jetais, je jetai, vous jetez, etc.* Voyez DÉJETER.

JOINDRE, v. a. Ce verbe, employé dans le sens d'*ajouter*, de mettre une chose avec une autre, en sorte qu'elles fassent un tout, demande *à* : *Il faut* JOINDRE *ce petit traité à ce livre.* — Mais dans le sens d'*unir*, *allier*, il demande *avec* aussi bien que *à* : *il faut* JOINDRE *l'expérience* AU *raisonnement, les vertus morales* AVEC *les intellectuelles.*

JOINT, E, part. pass. Même règle que pour INCLUS. Voyez ce mot.

JONCHER, v. a. A l'occasion de ce vers de Racine,

Et de sang et de morts vos campagnes *jonchées*,

L'abbé d'Olivet dit : « J'ai deux doutes à proposer sur ce vers. Premièrement, *des campagnes jonchées de sang*, est-ce une métaphore qu'on puisse recevoir? On doit dire, ce me semble, *des campagnes arrosées de sang et jonchées de morts.* Une métaphore doit être suivie, et ne

Digitized by Google

point rapprocher dans la même phrase deux idées, dont l'une exclut l'autre.

JOAILLIER, s. m., qui vend des joyaux. Ne prononcez pas *jouaillier*.

JONCHETS, s. m. pl. On jouait autrefois aux *jonchets* avec de petits brins de *jonc*; c'est de là qu'est venu *jonchets*. — *Honchets*, qu'on emploie pour ce mot, est un barbarisme.

JONQUILLE, s., s'emploie quelquefois adjectivement, et reste invariable : *des gazes* JONQUILLE, c'est-à-dire couleur de la jonquille.

JOUER *du violon, du piano, etc.* Voy. INSTRUMENTS.

JOUIR, v. n., se prend toujours en bonne part : JOUIR *de son bien, de la félicité, etc.* C'est donc mal s'exprimer que de dire : *Cette personne* JOUIT *d'une mauvaise réputation*. Massillon a dit de l'ambitieux : *Il ne* JOUIT *de rien que de ses malheurs*. Cette expression est très-belle. — *On ne peut pas* JOUIR *de cet enfant;* dites : *On ne peut pas maîtriser cet enfant*.

JOLI, E, adj., se dit des choses petites, délicates, élégantes, qui ont de l'agrément, de la grace.

Beau, *belle* se dit des choses grandes, majestueuses, nobles, magnifiques.

JOUR, s. m. On dit communément : *vivre au jour le jour*, c'est *au jour la journée* qu'il faut dire.

JOVIAL, E. Malgré l'autorité des lexicographes et de plusieurs grammairiens, ne craignez pas de dire des discours *joviaux*,

Digitized by Google

JUGER, v. a. et n. Ce verbe, employé activement, signifie décider une affaire, un différent : *je vous* JUGERAI *sur le vu des pièces.* — JUGER *de*, verbe neutre, a le sens de décider du mérite, des ouvrages, des opinions, etc. *Il* JUGE *bien de la poésie, de la peinture, etc.*

JUSTICE, FAIRE JUSTICE. L'abbé d'Olivet dit, à l'occasion de ce vers de Racine :

Quand je me fais JUSTICE, il faut qu'on se LA fasse,

je consens que cette phrase, à force de revenir souvent dans la conversation, ait acquis le droit de ne pas paraître irrégulière ; mais elle ne laisse pas de l'être dans le style soutenu. — En effet, le pronom *la* ne peut remplacer le mot justice, qui est indéterminé.

Voyez la Grammaire, n° 549.

JUIF, fait au féminin *juive.*

JUIVRESSE ne se trouve dans aucun dictionnaire. Voy. JUIF.

JUILLET, s. m. Prononcez *juillè*, sans faire sentir le *t.*

JUJUBE. Ce mot est généralement du féminin : *la* JUJUBE. Voy. la Grammaire, n° 410.

JUMEAU, voy. GÉMEAU.

JUIN, s. m. Prononcez l'*u* comme dans *juge.* Ne dites pas *jouin.*

JUSQUE, prép. On écrit *jusque* avant une consonne, et indifféremment *jusque* et *jusques* avant une voyelle ; JUSQU'AU *ciel*, JUSQUES *au ciel.*

Digitized by Google

JUSQU'A AUJOURD'HUI, voyez AUJOURD'HUI.

JUSTE, adj. Ce mot qui est essentiellement adjectif, s'emploie aussi comme adverbe : *j'ai pris des mesures* JUSTES, dira un ouvrier ; *j'ai pris mes mesures* JUSTE, c'est-à-dire *justement*, dira un homme prudent.

K

K se prononce *que*. Cette lettre, inutile en latin, ne sert pas davantage en français ; elle ne s'est conservée que pour le mot *kirielle*, formé de *kirie eleison*, pour quantité de mots bretons, ou des langues du Nord et de l'Orient, tels que *kan*, *kabach*, *kabin*, *kermès*, *kermesse*, *kilomètre*, *kiosque*, *etc.*

KIRSCH-WASSER. Substantif formé de deux mots allemands qui signifient *eau de cerise*. On prononce indistinctement *kirchevas* ou *kirch*.

L

LÀ, adv. Ne dites pas : *C'est* LÀ *où je demeure ; c'est* LÀ *où je veux aller*. Dites : *C'est là que je demeure, c'est là que je veux aller*, pour éviter un pléonasme. — LÀ *où* peut s'employer

dans le sens de *lorsque* : l'*analogie n'a lieu que* LA OU *l'usage l'autorise.*

LABIAL, E, adj., qui appartient aux lèvres : *un son* LABIAL, *des sons* LABIAUX. — Les muscles et les nerfs.

LABOUR, LABOURAGE, s. m. Le LABOUR est la façon qu'on donne aux terres. Le LABOURAGE est l'art de labourer, le travail du laboureur. Dites : *chevaux de labour*, et non *chevaux de labourage.*

LACRYMAL, E, adj. qui a rapport aux larmes : *sac* LACRYMAL, *points* LACRYMAUX.

LACS, s. m. Prononcez un *lá.*

LADRERIE, s. f., lèpre. — Hôpital pour les lépreux, et familièrement avarice sordide. Quelques personnes disent, dans ce cas, *crasserie* pour *ladrerie*, parce qu'on dit *crasseux*, *vivre dans la crasse.* Expressions familières.

LAIDERON, s. m., jeune femme ou fille laide, mais non sans agréments : *voyez cette petite* LAIDERON *qui fait la coquette.* — *Laideronne* est un barbarisme. Fam.

LAISSE, s. f., lien pour conduire des lévriers. Dites : *mener des chiens, quelqu'un* EN LAISSE, et non *à la laisse.*

LAISSÉ, E., part. pass. Autrefois beaucoup de grammairiens voulaient que ce participe, suivi d'un infinitif, fût invariable, comme le participe *fait.* Les grammairiens modernes ont, avec raison, soumis *laissé* à la règle de variabilité comme tout participe. Ecrivez : *je les ai* LAISSÉS *parler. Ils se sont* LAISSÉ *conduire*, etc.

Digitized by Google

LAISSER, v. a. Employé sans la négative, demande *à* : *je vous* LAISSE *à penser s'il profite de l'occasion.* — Employé avec la négative, *laisser* régit *de* : *il ne faut pas* LAISSER D'*aller son chemin.* — On préfère aujourd'hui *ne pas laisser le*, à *ne pas laisser que de* : *un opéra a bien écrit ne* LAISSE *pas d'échouer.*

LAMBINERIE, action d'agir mollement, nonchalamment. Dites *lenteur*, *nonchalance.*

LANCÉES, voy. ÉLANCEMENS.

LANTIBERNER, amuser par des discours frivoles; dites *traîner en longueur.*

LAON, s. p., ville de France. Prononcez LAN.

LAPIS, s. m. Prononcez le *s.*

LARMES, voy. PLEURS.

LARRON, s. m., celui qui dérobe, qui prend furtivement. Au féminin on dit LARRONNESSE; *larronne* serait une faute.

LAS, SE, adj. Prononcez *lá* au masculin.

LAS! interj. Prononcez le *s.*

LATÉRAL, E, adj., qui appartient au côté d'une chose. Au pluriel, LATÉRAUX.

LATINISME, s. m., idiotisme, ou manière de parler particulière aux Latins.

LAVE-MAINS, s. m., s'écrit ainsi aux deux nombres, c'est-à-dire vase à laver les *mains.* On commence à écrire LAVEMAIN.

LAVIER, voy. ÉVIER.

Digitized by Google

LAVIS, s. m., manière de laver un dessin. Prononcez *lavi*.

LE, art. s. m. L'article se répète avant chaque substantif exprimé ou sous-entendu : LE *préfet et* LES *maires de Paris*. LE *sieur et* LA *dame*. LE *père et* LA *mère*; LE *premier et* LE *second volume*, de préférence à LES *préfet et maires de Paris*, LES *sieur et dame*, LES *père et mère*, LES *premier et second volume, etc.* — LE, précédant un superlatif absolu, est invariable : *c'est en société qu'elle est* LE *plus aimable*. LE varie lorsque le superlatif est relatif : *c'est la femme* LA *plus aimable que nous connaissions*.

Voyez la Grammaire, n° 474.

LE, s. m., largeur d'une étoffe entre ses deux lisières. Ne prononcez pas *lè*.

LE, pronom personnel, après l'impératif, doit se placer avant le pronom régime indirect. Dites *Donnez*-LE-*moi*, *accordez*-LA-*lui*, *rendez*-LES-*nous*, et non : *donnez-moi*-LE, *accordez-lui*-LA, etc.

LE, tenant la place d'un adjectif, d'un verbe, d'une proposition entière, doit rester invariable : *Êtes-vous lassé? je* LE *suis. Êtes-vous malade? je ne le suis pas, etc.* Dites : *Êtes-vous Pauline? je la suis; êtes vous mariée? je le suis; êtes-vous la mariée? je* LA *suis.*

On lit dans Racine :

..... Je ne veux point être liée,
Je ne LA serai point.

Le poète a peut-être fait cette faute à dessein. Et dans Corneille :

Vous êtes satisfaite, et je ne LA suis pas.

Il fallait *le*. Voyez la Grammaire, n° 506.

Digitized by Google

LE, LA, LES. Ces pronoms peuvent donner lieu à des équivoques. D'Olivet cite ces vers de Racine :

Hélas! je cherche en vain; rien ne s'offre à ma vue.
Malheureuse! comment puis-je l'avoir perdue.

La remplace une lettre, mais, dit d'Olivet, on peut croire qu'il remplace *la vue*. Pour éviter cette équivoque, il propose de commencer par le second vers.

LECTEUR, LISEUR. Le *lecteur* est celui qui lit, celui dont la fonction est de lire : *un* LECTEUR *royal*; *chaque élève est* LECTEUR *à son tour*. — Le *liseur* est celui qui aime à lire, dont la passion est de lire : *un* LISEUR *de romans. Une grande liseuse.*

LÉGAL, E, a un pluriel masculin : *des moyens légaux.*

LÉGALITÉ. On trouve dans Corneille :

Rome l'eût laissé vivre, et sa LÉGALITÉ
N'eût point forcé les lois de l'hospitalité.

Légalité n'a jamais signifié justice, équité, magnanimité; il signifie authenticité d'une loi revêtue des formes ordinaires. (VOLT.)

LÉGUME, s. m. C'est une faute grossière de faire ce substantif féminin, dites *de bons* LÉGUMES, *des* LÉGUMES *secs.*

LEGS, s. m. Prononcez *lè* sans faire sentir le *g*.

LÈCHEFRITE, s. f., ustensile de cuisine. Gardez-vous de dire *lichefrite*.

Digitized by Google

LENTE, s. f. Ne prononcez pas *lende : il a la tête pleine de* LENTES.

LENTILLE, s. f. Sorte de légume. Ne dites pas des *nantilles*.

LEVANTINE, s. f., étoffe de soie. Ne prononcez pas *lévantine*.

LEVÉE, s. f., au jeu de cartes, main qu'on a levée. *J'ai fait deux, trois* LEVÉES. Ne dites pas *j'ai fait trois* PLIES.

LEVER UN PLAN, voy. PLAN.

LÈVERAI (JE) et autres personnes du futur et du conditionnel. N écrivez ni ne prononcez *je lèverai, je lèverais*.

LEVAIN. Mot employé abusivement pour *alevin*, c'est-à-dire du menu poisson, Dites *j'ai mis de l'alevin dans mon réservoir*.

LEVER UN PLAN, voy. LEVER.

LIAIS, s. m., pierre dure, d'un grain très-fin. Dites *pierre de* LIAIS, et non pas *pierre de* LIÈRE.

LIMITES, s. f. pl., s'emploie quelquefois au singulier : *cette rivière est la* LIMITE *de sa puissance*.

LINCEUL, s. m. On ne dit plus LINGEUIL.

LINGUAL, E, adj. Prononcez *lingoual*; *les nerfs linguaux*.

LINTEAU, voy. LITEAUX.

LIQUÉFACTION, s. f., changement d'un solide en liquide : *la* LIQUÉFACTION *de la cire*. Prononcez *likuéfaction*.

Digitized by Google

LIQUÉFIER. Prononcez *likéfier* : *le feu* LIQUÉFIE *le plomb*, *l'argent.*

LIQUOREUX, adj. Prononcez *likoreux.*

LIRE, v. a. On entend dire tous les jours, *j'ai* LU *sur le journal*, *sur le registre*; il faut dire : *j'ai* LU *dans le journal*, *etc.* Quelques-uns font une faute encore plus grossière en disant : LISÉ-*je bien.* Dites : LIS-*je bien*, ou prenez un autre tour.

LIS, s. m. Prononcez *lisse*, excepté dans *fleur-de-lis* où le *s* est nul.

LISEUR, voy. LECTEUR.

LITEAUX, s. m. pl., raies colorées qui traversent les toiles : *des serviettes à liteaux*, et non pas *à linteaux.* — UN LINTEAU est une pièce de bois qui soutient la maçonnerie.

LITTÉRAL, E. On trouve des exemples du masculin pluriel de cet adjectif : *des commentaires*, *des caractères littéraux.*

LOCAL, s. m. Au pluriel, des LOCAUX. — adj. *des usages locaux.*

LOIN, adv. DE LOIN A LOIN, LOIN A LOIN, DE LOIN EN LOIN, sont des locutions dont plusieurs se sont servis indifféremment.

LOMBRICAL, adj. On dit *les muscles* LOMBRICAUX. Ce sont les quatre muscles qui font mouvoir les doigts de la main.

L'ON. Pour la douceur de la prononciation on met, avant *on*, la lettre euphonique *l'*; et les mots après lesquels *l'on* doit être employé plutôt que *on*, sont : *et*, *si*, *ou*, *que* et *qui.* Cependant, après ces mots, on ne fait pas usage de *l'*, si le son est désagréable : *je ne veux pas que* L'ON LE *tourmente. On m'a promis de la lire*, *et* L'ON LA *lira.* Il faut supprimer *l'*. Voy. ON.

LOQUACITÉ, s. f. Prononcez *lokouacité.*

Digitized by Google

LONGIS, LONGIN, LONGITUDINÈME. Ne vous servez jamais de ces expressions pour qualifier un homme d'une lenteur insupportable.

LORS, adv. Comme dans *dès-lors*, *pour lors*, *alors*. Ne prononcez pas l's.

LORSQUE, voy. QUAND. Ne prononcez pas *lorque*, ni *lorseque*.

LOSANGE. Ce mot est du genre féminin : *une* LOSANGE. Mais l'usage, plus fort que la Grammaire, autorise le masculin.

LOUCHES (PHRASES). Voici des exemples de quelques expressions qui rendent les constructions louches ou du moins embarrassées.

Tous les jours *de ses vers* qu'à grand bruit il récite,
Il met chez lui voisins, parents, amis en fuite.
(BOIL.)

Il met de ses vers chez lui en fuite. La syntaxe de notre langue ne permet pas de pareilles constructions.

Et ne savez-vous pas, que *sur le mont* sacré,
Qui de vole au sommet, tombe au plus bas degré.
(BOIL.)

Vole au sommet sur le mont, tombe au plus bas degré sur le mont!

Et n'allez pas toujours *d'une pointe* frivole
Aiguiser par la queue une épigramme folle.
(BOIL.)

Aiguiser d'une pointe par la queue!

LOUETTE, voy. LUETTE.

LOUP CERVIER, s. m. Au pluriel, des *loups cerviers*.

LOUP GAROU, s. m. Au pluriel, des *loups-garous*.

Digitized by Google

LOUP-MARIN, s. m. Au pluriel, *des loups-marins*.

LOUTRE, animal amphibie, est féminin. — *Loutre* est masculin par ellipse : *un loutre*, c'est-à-dire *un chapeau de loutre*.

LOYAL, E. Au pluriel, LOYAUX.

LUETTE, s. f., partie glanduleuse semblable à un grain de raisin, qui pend dans le fond de la bouche. Les personnes qui parlent mal disent *louette*.

LUI, EUX, ELLE, ELLES. Ces pronoms, employés comme régimes, ne se disent pas ordinairement des choses. Ne dites pas : *est-ce votre demeure? c'est* ELLE ; dites : *ce l'est.* — *Sont ce là vos gants? ce sont* EUX. Dites : *ce les sont.* — Ne dites pas d'un arbre : *ne montez pas sur* LUI *pour cueillir ses fruits*. Dites : *n'y montez pas pour en cueillir les fruits.* — Ne dites pas : *c'est avec* LUI (le canif) *que je taille ma plume. C'est avec* ELLE (ma plume) *que j'écris*. Dites, en répétant le nom, *c'est avec mon canif que je taille ma plume. C'est avec ma plume que j'écris.* — Ne dites pas : *c'est* LUI (le couteau) *qui est bon ; c'est* ELLE (*la chaise*) *qui est commode*. Dites : *c'est ce couteau, c'est celui-ci qui est bon*, etc.

LUI. Ce pronom étant des deux genres, peut donner lieu à une équivoque. L'abbé d'Olivet cite cet exemple de Racine :

Je l'aime. Mais enfin cette veuve inhumaine
N'a payé jusqu'ici son amour que de haine,
Et chaque jour encore on me voit tout tenter
Pour flécher sa captive..... ...

Ici le sens et la Grammaire ne s'accordent point ; car le sens veut que ce *lui* du troisième vers soit rapporté à Pyrrhus, et la Grammaire, qu'il le soit à cette veuve inhumaine. Voy. SOI.

Digitized by Google

LUIRE, v. n. Ce verbe n'a ni prétérit défini, ni impératif, ni imparfait du subjonctif, et son participe passé n'a pas de féminin.

LUNETIER, s. m. Ne prononcez pas *lunétier* avec l'*é* fermé.

L'UN ET L'AUTRE, L'UN L'AUTRE. *L'un et l'autre* veut dire tous les deux : *ils travaillent* L'UN ET L'AUTRE. — *L'un l'autre* exprime un rapport de réciprocité et s'emploie avec un verbe réfléchi : *ils s'aiment* L'UN L'AUTRE, c'est-à-dire *l'un aime l'autre*, et réciproquement. *L'un l'autre* ne se dit généralement que de deux personnes ; cependant ce n'est pas une faute de l'employer pour un plus grand nombre.

Voy. la Grammaire, n° 547.

L'un et l'autre demande le verbe au pluriel : L'UN ET L'AUTRE *sont bons*. Les poètes ont souvent fait usage du singulier après *l'un et l'autre*.

L'UN ET L'AUTRE est toujours en modèles fertile.

L'UN OU L'AUTRE demande les mots en rapport au singulier : L'UN OU L'AUTRE *le fera*.

NI L'UN NI L'AUTRE demande les mots en rapport, tantôt au singulier, tantôt au pluriel, suivant le sens : NI L'UN NI L'AUTRE *ne me plaisent*, c'est-à-dire tous les deux me déplaisent. — NI L'UN NI L'AUTRE *n'aura cette place*. Tous les deux ne pourraient pas l'avoir en même temps, d'où le singulier. Voyez la Grammaire, n° 551.

LURON. Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

LUSTRAL, E. *jour* LUSTRAL ; *eau* LUSTRALE, de la purification. Cet adjectif est peu usité au pluriel, mais rien n'empêcherait de dire des jours *lustraux*.

LUTHÉRANISME, s. m., doctrine de Lu-

Digitized by Google

ther. Beaucoup de personnes disent *luthérianisme*, mot plus conforme à l'analogie, mais que l'usage n'a pas autorisé.

M

MACHELIÈRE. adj. et s., dent molaire qui sert à broyer les alimens. Ne dites pas *máchillière.*

MACHIAVEL, s. p. Prononcez *ch* à la française, comme dans *Achille.*

MACHIAVÉLIQUE, MACHIAVÉLISME, même prononciation que *Machiavel.*

MACHIN, MACHINE. Ne vous servez jamais de ces mots pour exprimer une chose, une personne, dont vous avez perdu le souvenir.

MACHINAL, E, adj. Buffon a dit des *mouvemens machinaux.*

MADEMOISELLE, s. f. L'*e* muet de la 2e syllabe est très-faible. Ne prononcez pas *Mam' zelle.*

MAGNÉTISME, s. m., propriété de l'aimant. Le *gn* se prononce mouillé. Prononcez de même *magnétiser*, *magnétique*, *magnésie.* On appelle *magnétisme animal*, les effets, les propriétés du fluide magnétique introduit et mis en mouvement dans le corps de l'homme, au moyen de certains procédés.

MAGISTRAL, E, adj., n'a point de pluriel masculin reconnu.

MAGNIFIQUE, adj. Mouillez *gn*, et ne prononcez pas *manifique.*

MAGNIFIQUE, adj., *magnificence*, s. f.

MAI, s. m. Prononcez *mè*, comme dans *balai*, *essai*, *geai.* Ne prononcez pas *mé.*

Digitized by Google

MAIRIE, s. f. *Mairie* ou *mairerie* est une prononciation très-vicieuse. Prononcez ce mot comme *prairie*.

MAITRE-EZ-ARTS, s. m. Au pluriel, des *maitres-ès-arts*.

MAJESTÉ, s. f. Dites : *votre* MAJESTÉ *trop prudente, est suppliée*. Mais quand ce mot est joint à des substantifs employés adjectivement, les sentimens sont partagés sur le genre. Les uns disent : *votre* MAJESTÉ *est maître de....* ; les autres : *votre* MAJESTÉ *est maîtresse*. Mais comme on dirait : *Sa* MAJESTÉ *est le père et le protecteur de son peuple*, nous croyons qu'on doit dire : *Sa* MAJESTÉ *est maître de...*

MAL, s. m. On dit : *j'ai eu bien du* MAL *à me procurer votre adresse, à gagner cet argent*. Ces manières de parler ne sont autorisées que dans le langage familier. Préférez : *j'ai eu bien de la peine à....*

MAL-AISE, s. m., s'écrit au pluriel comme au singulier. On commence à écrire *malaise*.

MALCONTENT, MÉCONTENT. Le second dit plus que le premier. *Malcontent* signifie qui n'est pas assez content ; *mécontent*, qui ne l'est pas du tout.

MALADIE, s. f. On dit assez communément *faire une* MALADIE. C'est, dit Voltaire, une expression du peuple de province.

MALCOMPLAISANT. Ce mot n'est pas français. Dites *peu complaisant*. Il n'en est pas de même de *malcontent*, *malfamé*, *malgracieux*, *malhabile*, qui se trouvent dans tous les dictionnaires.

MALENTENDU, s. m. Gardez-vous de dire un *mésentendu*.

MALGRÉ, employé avec les verbes *forcer*,

Digitized by Google

contreindre, etc., fait un pléonasme vicieux : *il y fut forcé, contraint* MALGRÉ *lui. Malgré lui* est de trop.

MALGRÉ QUE, conj., n'est plus d'usage qu'avec le verbe *avoir;* précédé de *en :* MALGRÉ *qu'il en ait*, MALGRÉ *que j'en eusse.* — Mais dans tout autre cas, remplacez *malgré que* par *quoique.* Cette conjonction ne se dit plus, malgré l'autorité de Bossuet qui l'a souvent employée.

MALHONNÊTE. *Un malhonnête homme* n'a ni probité, ni honneur. — *Un homme malhonnête* agit contre la civilité, la bienséance.

MALIN, adj., fait au féminin *maligne.* Prononcez comme dans *ligne.*

MAL PARLER, voy. PARLER MAL.

MALVOISIE, s. f., vin grec de l'île de Candie; vin muscat de Provence, etc.

MANDER, DEMANDER. Le premier veut dire envoyer dire, faire savoir : *je lui ai* MANDÉ *cela. J'ai lui ai* MANDÉ *par un tel.* Tout le monde connaît le sens du second.

MANES. Ce subst. est masculin : *les* MANES *heureux; les* MANES *plaintifs.* Il n'a point de singulier.

MANIER, v. a. Prononcez l'*n* pure. Ne dites pas *magnier.*

MANOEUVRE. Ce substantif est féminin; il devient masculin par ellipse : *un* MANOEUVRE, c'est-à-dire homme, ouvrier employé à la *manœuvre*, à un travail, etc.

MANQUER. Dans le sens de ne pas faire ce qu'on doit à l'égard de quelqu'un, ou de quelque chose, ce verbe régit *à* : *on mésestime celui qui manque à remplir ses devoirs.* — Dans le sens d'omettre ou d'oublier de faire quelque chose,

Digitized by Google

manquer régit *de* : *Ne* MANQUEZ *pas* DE *vous y trouver.*—Enfin, dans le sens de *faillir, être sur le point*, MANQUER est suivi de *de* : *il a* MANQUÉ *de tomber.*

MANUFACTURE, s. f. Ne dites pas *manifacture.*

MARC, s. m. Prononcez *mar* : *payer au marc la livre.* — MARC *de café, de raisins.*

MARCHE, voy. BON MARCHÉ.

MARCOTTE, s. f., branche, rejeton qu'on met en terre pour lui faire prendre racine. Ne dites pas *margotte.* Dites de même *marcotter.*

Le *c* ne se prononce *g* que dans *second* et les mots de la même famille.

MARIÉ EN CARÊME. On dit proverbialement : *il est arrivé comme* MARIÉ EN CARÊME, c'est-à-dire à propos. Le peuple dit comme *mars en carême.*

MARITAL, E, adj. qui ne s'emploie guère qu'au singulier. *Pouvoir* MARITAL.

MARMONNER, MARRONNER. *Marmonner* signifie murmurer tout bas, marmotter. — *Marronner* veut dire friser les cheveux en grosses boucles. Il signifie aussi imprimer furtivement. Le peuple dit : *que* MARONNES *tu entre tes dents?* C'est *marmonner* qu'il faut dire. Cependant plusieurs dictionnaires donnent à *marronner* l'acception de *marmonner.*

MARS EN CARÊME, voy. MARIÉ EN CARÊME.

MARTIAL, E. Son pluriel masculin est peu usité; néanmoins on dit, en pharmacie, *des remèdes* MARTIAUX. On trouve encore, *des jeux* MARTIAUX.

MARTRE, s. m., quadrupède carnassier,

Digitized by Google

très-rusé, plus gros que la fouine; sa peau en fourrure. Ne prononcez pas *marte*.

MARTYR, MARTYRE. *Martyr* se dit de celui qui souffre la mort pour la foi. *Saint Etienne a été le premier* MARTYR. — *Sainte Cécile est vierge et* MARTYRE. — *Martyre*, qui prend toujours *e* final, signifie le supplice souffert : *Les souffrances du* MARTYRE. — *Martyr*, qui souffre la mort pour une croyance religieuse ou politique.

MASSACRANT, E. Cette expression, *être d'une humeur* MASSACRANTE, est très-usitée. Quelques grammairiens l'ont rejetée; mais il suffit que que que'ques autres l'aient adoptée, pour qu'elle soit reçue, puisqu'elle a pour elle l'autorité de l'usage.

MATÉRIAUX, s. m. pl. Beaucoup de personnes disent *matéraux* et font une faute *grossière*.

MATIN, SOIR. On dit, dans le style soutenu, *hier au* SOIR, *demain au* SOIR, *hier au* MATIN, *demain au* MATIN. Mais, dans la conversation, on peut dire : *hier soir*, *demain soir*, *hier matin*, *demain matin*.

MATINAL, MATINEUX, MATINIER. *Matinier* n'est d'usage que dans cette phrase : *j'ai vu l'étoile* MATINIÈRE. — *Matinal*, qui se lève matin : *vous êtes* MATINAL *aujourd'hui*. — *Matineux*, qui a l'habitude de se lever matin.

MATRIMONIAL, E. On doit dire, au pluriel, *des biens* MATRIMONIAUX, comme on dit des *biens patrimoniaux*.

MAUVAIS, E. Celui qui a *mauvais air* a un extérieur ignoble, un maintien gauche; celui qui a *l'air mauvais* peut effrayer, a un extérieur redoutable.

Digitized by Google

MÉCHANT, E. Un MÉCHANT *auteur* manque de talent; une MÉCHANTE *épigramme* est dénuée de sel, d'esprit : un *auteur* MÉCHANT se plaît à médire; une *épigramme* MÉCHANTE est maligne et piquante.

MÉCONTENT, adj., voy. MALCONTENT.

MÉDICAL, E., qui appartient à la médecine : *art* MÉDICAL; *matière* MÉDICALE; *des soins* MÉDICAUX.

MÉDICINAL, E, qui s'emploie pour rétablir la santé : *plante* MÉDICINALE. Cet adjectif ne s'emploie guère qu'avec les noms plante, herbe, potion. Ne prononcez pas *médecinal*.

MÉDIRE, v. n., fait à la seconde personne *vous* MÉDISEZ. Cependant on dit proverbialement *ne* MÉDITES *jamais*.

MEFAIRE, v. n., faire une mauvaise action, ne s'emploie guère qu'à l'infinitif : *il ne faut* MÉFAIRE *ni médire*.

MÉFIER (SE), voy. SE DÉFIER.

MÉGARDE, s. f. Faire une chose par *mégarde*. Ne prononcez pas *mégard*.

MEILLEUR, comparatif de bon. Prononcez *meilleur* et non pas *mélieur*.

MÊLER, v. n., brouiller ensemble plusieurs choses. *Mêler* demande la préposition *avec* : MÊLER *de l'eau avec du vin*. — *Mêler* signifiant joindre, unir, est suivi de *à* : MÊLER *aux douceurs de ce monde des amertumes salutaires*.

MÉLISSE, s. f. Dites *de l'eau de* MÉLISSE, et non pas *de l'eau de milisse*.

MEMBRU, E, MEMBRÉ, E, *Membru*, qui a les membres gros et forts : *Hercule est représenté fort et* MEMBRU. — *Membré* est un terme de blason.

MENTAL, E. Cet adjectif ne s'emploie qu'a-

Digitized by Google

vec les substantifs féminins *oraison*, *restriction*, et le substantif masculin singulier *calcul*.

MENUISIER, s. m. Beaucoup de gens prononcent mal ce mot et disent *menusier*.

MÉPHITIQUE, adj., de qualité malfaisante : *air*, *vapeur* MÉPHITIQUE. *Méphétique* est une prononciation très-vicieuse.

MERCANTILE, MERCANTILLE. Le premier est adjectif et signifie qui a rapport au commerce : *esprit*, *profession* MERCANTILE. Le second est substantif, et veut dire trafic de peu de valeur : *faire la* MERCANTILLE.

MERCREDI, s. m. Autrefois on prononçait *mécredi*, mais actuellement il est mieux de prononcer *mercredi*.

MESANGE, petit oiseau, genre de passereau. Trévoux le marque masculin et féminin ; mais l'Académie le fait féminin.

MESENTENDU, voy. MALENTENDU.

MESSEOIR. Verbe neutre qui signifie ne pas convenir, n'être pas séant, n'est plus d'usage à l'infinitif, et s'emploie aux mêmes temps que *seoir* dans le sens d'être convenable : *il messied*, *ils messiéent*; *il messeyait*; *il messiéra*; *il messiérait*; *qu'il messiée*.

MESSIRE JEAN, s. m., sorte de poire cassante. Au pluriel, *messires-jeans*. *Missirjean*, ainsi que *misserjean* est mal dit.

MESURER et SE MESURER, v. a. et pro. Ne dites pas *mésurer*.

MÉTAL, MÉTAIL, MÉTEIL. Le *métal* est un corps minéral : *l'or et le fer sont des* MÉTAUX. — Le *métail* est une composition, un mélange de métaux : *le similor est un* MÉTAIL. — Le *méteil* est un mélange de froment et de seigle ;

Digitized by Google

cette terre donne du MÉTEIL. Le mot *métail* ne se trouve point dans l'Académie.

MÉTEMPSYCOSE, s. f., passage d'une ame dans un autre corps après sa mort. Ne dites pas *métemmsicose.*

METTABLE, adj., qu'on peut mettre : *cet habit n'est plus* METTABLE. Ne dites pas *cet habit n'est plus portable. Portable* est un terme de coutume. On appelait *cens portable* celui que le tenancier portait au manoir du seigneur.

METTRE A MÊME, ÊTRE A MÊME. L'Académie est d'avis que cette façon de parler adverbiale s'emploie avec les verbes *être*, *mettre*, *laisser*, mais elle fait observer que cette locution est familière.

MEURT-DE-FAIM, s. f., ouvrier inhabile et sans occupation. Au pluriel, des *meurt-de-faim.*

MEZZO-TERMINE. Prononcez *medzo terminé*, parti moyen. Au pluriel, des *mezzo-termine.*

MI-AOUT, s. f. Prononcez *mi-ou.* Au pluriel, *mi-août.*

MIAULER, v. n. Ne dites pas *miâler.*

MI-CARÊME, s. f. Au pluriel, *mi-carêmes.*

MICHEL-ANGE, s. prop. Prononcez. *Mikel-Ange.*

MIDI, MINUIT, s. m. Ces deux mots signifient littéralement milieu du jour, milieu de la nuit. L'un et l'autre sont du masculin : *j'irai vous voir à* MIDI *précis. Il est* MINUIT *et demi. J'y serai sur le* MIDI, *le* MINUIT, et non pas *à* MIDI *précise*, *sur les* MIDI, *sur les* MINUIT.

On dit MIDI *est sonné*, MINUIT *est sonné*, mais on dit *l'horloge a sonné*, parce que c'est l'hor-

Digitized by Google

loge qui sonne, au lieu que *midi* et *minuit* sont sonnés par l'horloge.

MIE, s. f. MIETTE, s. f. La *mie* est toute la portion de pain qui se trouve entre les deux croûtes. Une *miette* est une parcelle de pain.

MIEUX, adv. Ne confondez pas cet adverbe avec *plus*. Ne dites pas *j'ai gagné* MIEUX *de cent francs. Cette terre vaut* MIEUX *de cent mille mille francs*; mais dites *j'ai gagné plus de cent francs*, etc.

MIÉLISSE, voy. MÉLISSE.

MILLE. MIL. *Mille*, adjectif numéral, est invariable. Dans la supputation des années, on écrit *mil* : *l'an* MIL *huit cent trente*. Mais s'il s'agit d'un millésime rarement employé, le mot *mille* reste tout entier : on écrit *l'an* MIL *huit cent*, et *l'an cinq* MILLE *huit cent*. — Mercier a fait un ouvrage qui a pour titre : *L'an deux* MILLE *quatre cent quarante*.

MINABLE. Ce mot dont on se sert pour dire qu'une personne ou une chose fait pitié, n'est pas français. Ne dites point : *cet homme est* MINABLE, *a l'air* MINABLE; dites : *est pauvre, a l'air pauvre*.

MINIATURE, s. f. Ne prononcez pas *mignature*.

MINISTRE, s. m. Ce mot est toujours masculin, même lorsqu'il modifie un nom du genre féminin. On a reproché avec raison à Racine d'avoir dit :

Dois-je prendre pour juge une troupe insolente,
D'un fier usurpateur MINISTRE violente ?

Il fallait *ministre violent*.

MINUIT, voy. MIDI.

MISE, s. f. Ces expressions, *une* MISE *recherchée, sa* MISE *est élégante*, condamnées par les

Digitized by Google

grammairiens, n'en sont pas moins reçues. C'est aux dictionnaires d'enregistrer cette nouvelle acception.

MITOUCHE, voy. NITOUCHE.

MOEURS, s. f. pl. La prononciation de l'*s* est généralement adoptée.

MOI, pro. pers. se place après l'adverbe *y*, par raison d'euphonie, dans les phrases suivantes : *vous allez à l'Opéra, menez-*Y-MOI*; vous allez en voiture, donnez-*Y-MOI *une place.* Au contraire, l'adverbe *y*, dans le même cas, se met après le pronom *nous* : *menez-*NOUS-Y*; donnez-*NOUS-Y *une place.* — Lorsque le verbe est au singulier et qu'il finit par un *e* muet, on ajoute un *s* au verbe : *mènes-*Y-MOI*, donnes-y-*MOI *une place.* — *Moi*, régime indirect après un impératif, suit le régime direct *le, la, les* : *donnez-le-*MOI*, montrez-la-*MOI. Ne dites pas : *donnez-*MOI-*le*, *montrez-*MOI-*la.* Il en est de même de *nous* : *donne-le-nous*, *montre-le-nous.*

Moi, suivi du relatif *qui*, demande le verbe à la première personne ; ainsi on dira : *c'est* MOI *qui ai, qui suis*, et non : *moi qui a, qui est.* On dira de même : *si c'était* MOI *qui le proposasse, qui le voulusse*, et non *qui le proposât, qui le voulût*, faute assez ordinaire. Les exemples suivants ne sont pas à suivre :

Britannicus est seul : quelque ennui qui le presse,
Il ne voit dans son sort que MOI qui s'intéresse.
(RAC.)

ni ces vers de Sedaine :

O Richard! ô mon roi!
L'univers t'abandonne ;
Sur la terre il n'est donc que MOI
Qui s'intéresse à ta personne.

Molière a dit aussi : *ce n'est pas* MOI *qui se*

Digitized by Google

ferait prier. — Il fallait : *moi qui m'intéresse*; *moi qui me ferais prier.* Même remarque sur *toi* suivi de *qui*. Voy. QUI, Voyez la Grammaire, nos 559 à 562.

MOIGNON, s. m., reste d'un membre coupé. Ne prononcez pas *mognon*.

MOINDRE, voyez PLUS PETIT.

MOINS, adv. Quand on répète l'adverbe *moins*, on ne doit point faire usage de *et* : MOINS *on prend d'exercice*, MOINS *on a de santé*. Ne dites pas *et moins on a de santé*. Voyez PLUS. Voyez NE.

MOINS QUE (RIEN), voyez RIEN.

MOINS QUE, voyez A MOINS QUE.

MOMENTANÉ, E. Cet adjectif s'écrivait avec deux *e* au masculin comme au féminin. On a eu raison de faire disparaître cette anomalie.

MON, MA, MES. On met l'article et non pas l'adjectif possessif *mon*, etc., avant un nom en régime, quand un des pronoms personnels, sujet ou régime, comme *je*, *tu*, *il*, *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, y supplée suffisamment, ou que les circonstances ôtent toute équivoque. Ainsi ne dites pas *j'ai mal à* MA *tête*; *il a reçu un coup de feu à* SON *bras*. Mais si le pronom personnel n'ôte pas l'équivoque, employez l'adjectif possessif : *je vois que* MA *jambe s'enfle*. *Il a donné hardiment* SON *bras au chirurgien*. *Il perd tout* SON *sang*. Les adjectifs possessifs se répètent avant chaque substantif exprimé ou sous-entendu : MON *père et* MA *mère sont venus*. MES *frères et* MES *sœurs ont été calomniés*. *Je lui ai montré* MES *beaux et* MES *vilains habits*. Mais l'adjectif possessif ne se répète pas quand les adjectifs qui l'accompagnent modifient le même substantif : *il a vu* MES *beaux et riches habits*.

Digitized by Google

MONACAL, E, adj., qui fait *monacaux* au pluriel : *des ordres* MONACAUX, (dictionnaire de Noël et Chapsal.)

MONNAYAGE, MONNAYER. Prononcez *moné-iage*, *moné-ier*.

MONTER, v. a. et n., prend l'auxiliaire *avoir* et *être*, selon qu'il exprime l'action ou l'état ; *il est* MONTÉ *dans sa chambre*. — *Notre Seigneur est* MONTÉ *au ciel*. Avec le verbe *avoir* : *il a* MONTÉ *quatre fois à sa chambre pendant la journée. Il a* MONTÉ *pendant trois heures pour arriver au haut de la montagne. La rivière a* MONTÉ *cette année de vingt pieds*. Dans ces derniers exemples, le verbe *monter* est accompagné de circonstances qui indiquent une action.

MONTER EN HAUT, voyez PLÉONASME.

MONTICULE. Ce substantif est masculin, comme *animalcule*, *tubercule*, etc. C'est une faute grossière de dire *une monticule*.

MOQUER (SE), v. pro. L'Académie cite cette phrase : *Si vous en usez comme cela, vous vous ferez* MOQUER *de vous* ; et cependant il ne nous semble pas plus correct de s'exprimer ainsi que de dire : *vous vous ferez rire de vous*, qui ne signifie rien. On pourrait admettre cette phrase : *vous vous ferez* MOQUER, comme celle-ci : *vous vous ferez aimer, battre*, etc., car il semble que *moquer* puisse s'employer activement, puisqu'on dit : *les moqueurs sont moqués* (Acad.) Dites, avec plus de correction : *on se moquera de vous*.

MORAL, E, adj., fait au pluriel *moraux* : *les contes moraux de Marmontel*. — *Moral* signifie qui a trait aux mœurs, qui est propre à inspirer les bonnes mœurs. *Moral* et *immoral* ne devraient pas s'appliquer aux personnes ; cepen-

Digitized by Google

dant l'Académie dit : *c'est l'homme le plus* IMMORAL *que je connaisse.* Voyez IMMORAL.

MORAL, adj., MORALITÉ, s. f. Depuis la révolution, ces mots ont reçu une extension de sens ; un homme *moral* est un homme qui a de bonnes mœurs. La *moralité* d'un homme est son caractère moral.

MORALE, MORALITÉ, s. f. La *morale* est la science des mœurs : *enseigner la* MORALE : *leçon de* MORALE. — La *moralité* est le rapport des actions avec les principes de la morale : *la* MORALITÉ *des actions, de la vie, de la conduite.* — Le mot *moralité*, pris dans le sens de caractère moral d'une personne, est un néologisme qui est fort en usage.

MORDORÉ a passé à l'état d'adjectif ; on écrit : *des souliers* MORDORÉS, *des étoffes* MORDORÉES.

MORGUE, s. f., endroit où l'on dépose les corps morts dont la justice se saisit ; — endroit à l'entrée d'une prison où le geolier examine ceux qu'il écroue. Le peuple de Paris dit *la Morne.*

MORIGÉNER, v. a., former les mœurs. — Corriger, faire rentrer dans le devoir : MORIGÉNER *un enfant.* Les gens qui parlent mal disent *moriginer.*

MORON, voy. MOURON.

MORPHINE, s. f., principe amer auquel on attribue la vertu somnifère de l'opium.

MORT, donne une acception différente aux substantifs *bois*, *eau*, selon qu'il les précède ou qu'il les suit : *du* MORT *bois* est du bois de peu de valeur, qui n'est propre à aucun ouvrage ; *du bois* MORT est du bois séché sur pied. On donne le nom de MORTE *eau* aux plus basses marées ;

Digitized by Google

l'eau MORTE est celle qui ne coule pas, comme l'eau des *étangs*, des mares, etc.

MORTEL, LE, adj. Quand *mortel* signifie qui est sujet à la mort, il ne peut se mettre qu'après le substantif : *durant cette vie* MORTELLE. Quand il précède le substantif, il signifie grand, excessif : *Boileau était le* MORTEL *ennemi du faux.* — *Il y avait trois* MORTELLES *lieues d'ici là.* D'Olivet, qui fait cette remarque, critique ce vers de Racine sur la place du mot *mortel*,

Parlez. De vos desseins le succès est certain,
Si ce succès dépend d'une *mortelle* main.

MORT-IVRE, adj., ivre au point d'avoir perdu tout sentiment. Au pluriel, *morts-ivres.* En parlant d'une femme, on dit *ivre-morte.* Au pluriel, *ivres-mortes.*

MORTE-SAISON, s. f., temps où l'ouvrier est sans ouvrage. Au pluriel, *mortes-saisons.*

MOU, MOLLE, adj. On écrivait autrefois *un homme* MOL *et efféminé.* L'Académie écrit *un homme* MOU *et efféminé.* Cependant on lit dans Buffon : *les Chinois sont des peuples* MOLS. — *Mou* s'emploie aujourd'hui généralement; cependant on dit : *le* MOL *édredon*, *le* MOL *abandon*, etc.

On lit dans Corneille :

Qui le souffre a le cœur lâche, MOL, abattu.

MOUCHER doit être, selon quelques grammairiens, employé avec le pronom réfléchi, et selon eux, ce serait mal s'exprimer que de dire : *je* MOUCHE *beaucoup*, au lieu de : *je me* MOUCHE *beaucoup*, *souvent*, etc. Cependant cet usage est suffisamment autorisé, et l'on ne craint pas plus de dire *si cet enfant pouvait moucher*, il serait soulagé, que ce cheval *fatigue* beaucoup; car il

Digitized by Google

y a évidemment une différence entre *moucher* et *se moucher*, *fatiguer* et *se fatiguer*.

MOUDRE, **MOULER**. Ces deux verbes, sur la signification desquels on ne peut se méprendre, ont les temps formés de leur participe commun *moulant*, absolument semblables : *je mouds ; je moule ; je moulais ; je moulus ; je moudrai ; je moudrai ; je moulerai ; que je moule ; que je moulusse ; que je moudrasse*, etc.

MOUFLE. *Le mouffle* est un assemblage de plusieurs poulies qui multiplient la force mouvante. La *mouffle* est une sorte de gant. On dit aujourd'hui *mitaine*.

MOUILLE-BOUCHE, s. f. Au pluriel, des *mouille-bouche*, des poires qui ont beaucoup d'eau, qui mouillent la bouche.

MOULER, voy. MOUDRE.

MOURIR, v. n. *Je meurs, je mourais, je mourus, je mourrai, je mourrais, que je meure, que je mourusse, mourant; mort, morte.*

Par une inadvertence inconcevable, le grammairien Blondin donne *mouru*, comme participe passé de *mourir*.

Ce verbe s'emploie souvent avec le verbe *faire*, mais il ne se dit pas avec le passif de ce verbe : *l'a été fait* MOURIR est une construction barbare et très-vicieuse. Dites : *on l'a fait* MOURIR ; *l'a été exécuté*.

MOURON, s. m., plante que l'on donne aux oiseaux. Ne dites pas *du moron*.

MOUSSEUX, **MOUSSU**. *Mousseux, euse*, se dit de ce qui mousse, de ce qui fait beaucoup de mousse : *ce vin de Champagne est* MOUSSEUX. *Ce la bierre* MOUSSEUSE. — *Moussu* signifie couvert de mousse : *cette pierre est* MOUSSUE. —

Digitized by Google

Cette carpe était si vielle, qu'elle avait la tête toute MOUSSUE. — *Marschal dit avoir vu, dans les montagnes, une infinité de sapins si* MOUSSUS *et si blancs, qu'il semblait que la mousse y fût crue au lieu de branches.*

Cependant, par une bizarrerie qu'on ne peut guère expliquer, l'usage semble autoriser à dire *une rose* MOUSSEUSE; mais on devrait dire *une rose* MOUSSUE.

MOUVER, MOUVOIR. *Mouver* veut dire donner une sorte de labour à la terre d'un pot, d'une caisse. On dit aussi *mouver* le sucre, c'est-à-dire le détacher des parois de la forme. — *Mouvoir*, v. a., signifie remuer, faire changer de place: *je meus, nous mouvons; je mouvais; je mus; je mouvrai; je mouvrais; que je meuve; que je musse; mouvant, mu, mue.* Ce verbe est mis au nombre des verbes défectifs, quoiqu'il ait tous ses temps, parce que plusieurs ne sont jamais employés. — Conjuguez de même *émouvoir, promouvoir.* N'imitez pas Regnard, qui a dit :

Et je vais lui dicter une lettre d'un style
Qui de madame Argante *émouvera* la bile.

Emouvera est un barbarisme; il fallait *émouvra.*

MUCOSITÉ, MUSCOSITÉ. Le premier signifie humeur épaisse : *le cerveau se décharge de ses* MUCOSITÉS *par le nez.* — Le second est une espèce de mousse qui se trouve dans les ventricules des animaux ruminants.

MUFFLE, voy. ANIMAUX.

MULATRESSE. Ce mot ne fait point partie du dictionnaire. Dites *une mulâtre, une femme mulâtre.*

MUNICIPAL, E, qui appartient à une muni

Digitized by Google

cipalité, à la coutume d'un pays. Au pluriel, *municipaux*.

MUR, E, adj., prend l'accent circonflexe, *mûr*, parce qu'autrefois on écrivait *meur*.

MUSCAT, adj. Son féminin est *muscate* et mieux *muscade* : *rose muscade*.

MUSEAU, voy. ANIMAUX.

MUSICAL, E. Cet adjectif ne s'emploie guère qu'avec les subst. fém. *soirée*, *réunion*, *phrase*, et le subst. masc. *art*.

MUTUELLEMENT, adv., fait un pléonasme vicieux dans les phrases semblables à la suivante : *il se faut entr'aider* MUTUELLEMENT. La réciprocité d'action est suffisamment exprimée par *s'entr'aider*; supprimez *mutuellement*.

MYOPE, PRESBYTE. On appelle *myope* celui ou celle qui a la vue courte, et qui ne peut voir les objets éloignés que par le secours d'un verre concave. *Presbyte* s'oppose à *myope*; c'est celui ou celle qui qui voit de loin, à cause de l'applatissement du cristallin.

MYRTE, s. m., arbrisseau toujours vert. Ne prononcez pas *myrt e*.

N

NACRE, s. f. C'est à tort que beaucoup de personnes font ce substantif du masculin; dites *de la* NACRE.

NAGEMENT. Ce mot, risqué par Mercier, a été admis par Laveaux. Il est certain qu'il manquait; mais sera-t-il admis? l'usage en décidera. Le vol des oiseaux, le *nagement* des poissons.

Digitized by Google

NAIN, NAINE, homme ou femme d'une taille beaucoup plus petite que la taille ordinaire. — *Nine* est un barbarisme.

NAITRE, v. n. *Je nais; je naissais; je naquis; je naîtrai; que je naisse; que je naquisse; naissant; né.* Ce verbe se conjugue toujours avec l'auxiliaire *être*, quoique exprimant une action.

NARRER, v. a., raconter. On prononce *nárer* et non pas *nar-rer*.

NASAL, E. Beauzée l'a employé au pluriel masculin : des *sons nasals*.

NATAL, E. Selon l'Académie, on ne dit ni *natals*, ni *nataux*. Toutefois Trévoux a dit des *jeux nataux*; les *quatre nataux* (les quatre grandes fêtes de l'année.)

Laveaux dit au contraire des *jeux natals*. Rien ne nous paraît repousser le pluriel donné par le dictionnaire de Trévoux.

NATIONAL, voy. GARDE.

NATURELS, s. m. pl. L'adjectif *naturel* est employé substantivement : *nous avons subjugué les* NATURELS *du pays*. Mais ce mot ne peut se dire au singulier : *c'est un* NATUREL, *une* NATURELLE *du pays* serait une faute. Il ne peut même être employé au pluriel d'une manière absolue: *le navire a été brûlé par les* NATURELS, est une mauvaise phrase. Enfin on ne dit point des Européens : *les* NATURELS *d'Espagne, de France*.

NAVAL, E, adj. L'Académie dit positivement que cet adjectif n'a pas de pluriel masculin. Cependant il nous semble qu'on peut dire des *combats navals*. Trévoux pense qu'il faut préférer *combats sur mer* à *combats navals*.

NAVIRE, s. m. Ce mot était autrefois fémi-

Digitized by Google

nin comme l'indique son orthographe. On a même long-temps préféré en poésie *navire* féminin à *navire* masculin. Selon l'Académie, on dit encore *le* NAVIRE *Argo*.

NE. La négation se compose de *ne*, *ne pas*, *ne point* : *je* N'*ose pas*, *je* N'*ose point*. — *Ne* est la plus faible des négatives ; *Ne point* est la plus forte, *ne pas* tient le milieu. Voyez la Grammaire, nos 699.

1° Les locutions conjonctives *à moins que*, *de peur que*, *de crainte que*, et le verbe *empêcher*, veulent toujours la négative *ne* : *à moins que vous* NE *lui parliez ; de peur qu'on* NE *vous trompe*. — *Les fautes d'Homère n'ont pas empêché qu'il* NE *fût sublime*. Voy. la Grammaire, nos 713, 720.

2° La négation *ne* s'emploie également après *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins* (formant un comparatif), et les verbes *craindre*, *avoir peur*, *trembler*, *appréhender*. — *Il est tout autre qu'il* N'*était. Il parle autrement qu'il* N'*agit. Il est plus modeste qu'il* NE *le paraît. Je crains qu'il* NE *vienne*.

Exception. L'emploi de *ne* cesse d'avoir lieu quand le verbe précédent est accompagné d'une négation, ou employé interrogativement : *il* NE *parle pas autrement qu'il agit. Il n'est pas plus modeste qu'il le paraît. Je* NE *crains pas qu'il vienne. Craignez-vous qu'il vienne ?*

Voyez la Grammaire, nos 713, 404.

3° *Nier*, *désespérer*, *disconvenir*, *douter*, sont suivis de *ne*, seulement quand ils sont accompagnés d'une négation : *je* NE *nie pas*, *je* NE *doute pas que cela* NE *soit*. Mais on dirait sans la négation : *je doute que cela soit*, parce que *nier*, *douter* sont employés affirmativement.

Voyez la Grammaire, no 710.

Digitized by Google

4° Les locutions conjonctives *avant que* et *sans que* sont quelquefois suivies de *ne*, comme dans rentrons avant qu'il *ne* pleuve, il ne pouvait parler sans qu'on *ne* se moquât de lui. C'est lorsque la proposition qui suit *avant que* exprime une chose éventuelle, et que celle qui précède *sans que* est négative. Voyez la Grammaire, nos 718, 719.

5° On supprime *pas* et *point*, quand il y a dans la proposition une expression dont le sens est négatif, comme *jamais*, *guère*, *nul*, *nullement*, *aucun*, *rien*, *personne*, *ni* répété, *ne*, *que* signifiant *seulement* : *un méchant* NE *sait jamais pardonner*. — *Titus* NE *passait pas un jour sans faire une bonne action*. Voy. NE PAS, NE POINT.

Voltaire blâme Corneille d'avoir dit :

NE me revoyez POINT qu'avec le diadême.

NEANMOINS, adv., quoi qu'il en soit. Ne prononcez pas *néamoins;* voy. POURTANT.

NEFLE, s. f. Dire *nèfe* pour *nèfle* est une prononciation vicieuse.

NÉGATION, voy. NE.

NEGOCIABLE, adj., qui peut se négocier; se dit seulement des effets publics, des billets, des lettres de change, ne se dit point des marchandises.

NEGRILLON, s. m., petit nègre. *Négrichon* est un barbarisme.

NENTILLE, voy. LENTILLE.

NENUPHAR, s. m., plante aquatique. Ne dites pas *néniphar*.

NEOLOGIE, NÉOLOGISME. La *néologie* annonce un genre nouveau de langage, des manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application de termes nouveaux. — Le *néologisme*

Digitized by Google

marque l'affectation de se servir de mots nouveaux, d'expressions nouvelles et de mots indirectement détournés de leur sens naturel, ou de leur emploi ordinaire. — La *néologie* est un art; le *néologisme* est un abus.

NE PAS, NE POINT. *Ne pas* nie moins fortement que *ne point* : *les idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates* NE *sont-elles* PAS *exposées?* — *Ne point* est la négation la plus prononcée :

Je NE cherche POINT, je NE veux point d'excuse,
Il N'en est POINT pour moi, lorsque l'amour m'accuse.

Voyez la Grammaire, nos 699 et 700.

NE QUE. Quand le verbe *faire* est précédé de la négative *ne* et suivi de la conjonction *que* et d'un infinitif, il s'emploie avec ou sans *de*; mais l'emploi ou la suppression de cette préposition change absolument le sens de la phrase : *cet homme* NE *fait* QUE DE *sortir*, signifie *il y a très-peu de temps qu'il est sorti.* — *Cet homme* NE *fait* QUE *sortir*, signifie *il sort à chaque instant.*

NERF, s. m. Prononcez le *f* au singulier comme dans *vif*; ne le prononcez pas au pluriel, dites *nères*. Le *f* de *nerf* ne se fait pas sentir dans nerf de-bœuf.

NERF-FERRURE, s. f., coup qu'un cheval a reçu sur le tendon de la partie postérieure d'une de ses jambes. Au pluriel, des *nerf-ferrures*.

NERPRUN, s. m., arbrisseau. On dit souvent *nourprun* : c'est un barbarisme.

NET, TE. Ce mot, essentiellement adjectif, s'emploie aussi comme adverbe : *il en est sorti les mains* NETTES, c'est à-dire les mains pures. — *Cette maison rapporte dix mille livres* NET, c'est-à-dire *nettement*.

Digitized by Google

NETTOIEMENT, NETTOYAGE. Le *nettoiement* est l'action de nettoyer. *Nettoyage* est un barbarisme.

NEUF, adj. Quelques grammairiens veulent qu'au singulier le *f* de *neuf* se prononce, et qu'au pluriel cette lettre ne se prononce pas : *des souliers* NEUFS (*neus*.) Mais le silence de l'Académie sur la prononciation de ce mot, indique qu'aux deux nombres le *f* final doit se faire entendre. Voy. NOUVEAU.

A NEUF, DE NEUF, exp. adv. qui ne signifient pas tout-à-fait la même chose. — *A neuf* se dit des choses qu'on renouvelle en quelque sorte en les raccommodant : *refaire un bâtiment* A NEUF, *remettre un tableau* A NEUF. *Blanchir des bas* A NEUF. — Mais on dit qu'*un homme a fait habiller ses gens* DE NEUF, pour dire qu'il leur a fait prendre des habits neufs.

NI, particule conjonctive et négative. Au lieu de *et* on emploie *ni*,

1° Pour unir deux propositions incidentes qui dépendent d'une principale négative : *je ne crois pas que les méchants prospèrent*, NI *qu'ils soient heureux*.

2° Pour unir les parties semblables d'une proposition négative : *il n'aime pas la musique* NI *la peinture*. — Avec *ni* répété, on supprime *pas* et *point* : NI *les biens* NI *les honneurs ne valent la santé*.

Corneille a eu tort de dire :

Vous ne connaissez point NI l'amour NI ses traits.

Quand un verbe a deux ou plusieurs sujets précédés chacun de *ni*, on met ce verbe au pluriel : NI *Voltaire*, NI *Crébillon n'égalent Racine*; NI *l'un* NI *l'autre ne peuvent lui être comparés*.

Exception. Quand un des sujets précédés de

Digitized by Google

ni ne peut seul faire l'action marquée par le verbe, celui-ci se met au singulier : NI *le duc* NI *le comte ne sera ambassadeur*; NI *l'un* NI *l'autre n'obtiendra le prix.*

Voyez la Grammaire, nos 770 à 775.

NIER. Ce verbe demande *de* à l'infinitif, lorsque le verbe régi se rapporte au sujet de la phrase : *il a* NIÉ D'*avoir tenu ce discours.* — Il demande *que* et le subjonctif lorsqu'il ne s'y rapporte pas : *je* NIE QUE *vous soyez instruit de cette affaire.*

NI L'UN NI L'AUTRE, pron. indéf. Après *ni l'un ni l'autre*, le verbe se met ordinairement au pluriel : NI L'UN NI L'AUTRE *n'ont fait leur devoir.* Pour l'exception, voy. NI.

NINUPHAR, voy. NÉNUPHAR.

NITOUCHE (SAINTE), s. f., hypocrite qui fait semblant de n'y pas toucher : *c'est une* SAINTE NITOUCHE, (crase de *n'y touche.*) Ne dites donc pas *sainte mitouche.*

NOBLE ÉPINE, voy. AUBÉPINE.

NOEL, s. m. Ne dites pas *à la Noël;* ce substantif étant masculin, dites : *à Noël.*

NONANTE, adj. de nombre indécl., quatre-vingt-dix. Ce mot est usité dans le midi de la France. Voyez SEPTANTE, OCTANTE.

NONE, se dit au *singulier* pour celle des sept heures canoniales qui se récite ou se chante après sexte. Au pluriel, il se dit pour le cinquième jour de certains mois chez les Romains, le 7e dans d'autres, et toujours le 8e jour avant les *ides.*

NON PLUS, exp. adv., s'emploie pour *aussi*, *pareillement*, quand la phrase est négative : *vous ne le voulez pas*, *je ne le veux pas* NON PLUS. — La phrase suivante n'est donc pas

Digitized by Google

exacte : *l'ame de Mazarin, qui n'avait pas la barbarie de celle de Cromwel, n'en avait pas aussi la grandeur.* Il faut : *n'en avait pas* NON PLUS *la grandeur.*

NON PLUS QUE, exp. conj. Quand deux sujets sont liés par *non plus que*, c'est le premier sujet qui règle l'accord : *le maître*, NON PLUS QUE *le valet*, *ne fut écouté.*

NON-PAIEMENT, s. m. Au pluriel, des *non-paiements.*

NON-SENS, s. m., ne change point au pluriel.

NON-VALEUR, s. f. Au pluriel, des *non-valeurs.*

NOTAMMENT, adv., vient de l'adjectif actif *notant*, du verbe *noter.*

NOTRE, NOTRE-DAME. La prononciation de *r* est très-adoucie dans *notre, votre*, surtout dans la conversation, excepté dans *Notre-Dame* (la sainte Vierge), où il reprend sa prononciation ordinaire.

NOTRE, VOTRE, adj. poss. Pour leur emploi, voir MON, TON, etc.

NOURRICIER, s. m., mari d'une nourrice. *Nourrisseur* est un barbarisme.

NOUS, pro. pers. Lorsque *nous* est pris pour *je*, le participe, l'adjectif mis en rapport avec *nous*, doivent être au singulier ; on écrira : *persuadé comme* NOUS *le sommes ;* NOUS *sommes décidé à faire tout pour réussir.* Voy. MOI.

Voyez la Grammaire, nº 422.

NOUVEAU, VELLE, adj., donne au substantif une acception différente, selon qu'il est placé avant ou après lui : *le* NOUVEAU *vin* est le vin nouvellement mis en perce, ou du vin autre que celui qu'on buvait. — *Le vin* NOUVEAU est

Digitized by Google

du vin nouvellement fait. — *De* NOUVEAUX *livres*, ce sont d'autres livres, des livres différents. *Des livres* NOUVEAUX, ce sont des livres imprimés depuis peu. — *Un* NOUVEL *habit* est un habit différent de celui qu'on vient de quitter. *Un habit* NOUVEAU est un habit de nouvelle mode.

NOUVEAU, adv. Cet adjectif peut s'employer adverbialement : il signifie alors *nouvellement* : *du beurre* NOUVEAU *battu. Des vins* NOUVEAU *percés. Des enfans* NOUVEAU *nés.* Mais *nouveau*, joint à un substantif, à un adjectif ou à un participe employé substantivement, ne cesse pas d'être adjectif : *ce sont de* NOUVEAUX *venus. de* NOUVEAUX *débarqués.* — Le mot *nouveau* ne s'emploie pas dans le sens adverbial avec un substantif féminin ; on ne dit pas *une fille* NOUVEAU *née*, mais *nouvellement née.*

NU, E, adj., placé avant le substantif, ne prend ni genre, ni nombre, et placé après lui, rentre dans la classe des autres adjectifs : *nu-pieds*, *pieds* NUS : *nu-tête*, *tête* NUE, etc. Mais il faut observer que l'invariabilité de *nu* n'a lieu que quand il forme, avec le substantif, une expression adverbiale, car on dit : *la* NUE *propriété.*

NUITAMMENT, adv., est formé de l'inusité *nuitant*, *qui passe la nuit.*

NUL, LE, adj., aucun, pas un. L'adjectif *nul* signifiant *pas un*, rejette la marque du pluriel : NULLE *proposition ;* à moins qu'il n'accompagne un substantif qui n'a pas de singulier, comme *pleurs*, *ancêtres*, ou qui au pluriel a un autre sens qu'au singulier, comme *troupes*, *gages* : NULS *pleurs*, NULLES *troupes.* — Avec *nul* on supprime *pas* et *point.*

NULLEMENT, adv., ne peut modifier les

Digitized by Google

participes et les adjectifs que par le moyen de la négative *ne* et du verbe *être* : *un savant* NULLEMENT *versé dans les humanités, n'est qu'un pédant érudit.* Il fallait, *qui n'est* NULLEMENT, etc. La négative *ne* étant indispensable avec *nullement.*

NUMÉRAL, E, adj. Au pluriel masculin *les adjectifs* NUMÉRAUX.

NUMÉRO, s. m. L'Académie écrit au pluriel *des numéros.*

NUPTIAL, E, adj., a un pluriel masculin *Des habits* NUPTIAUX.

O

O! OH! HO! interj. *Oh!* et *ho!* s'emploient dans l'exclamation : OH! *l'étrange chose que d'avoir affaire à des bêtes!* HO! *qu'il est cruel de n'espérer plus!* Mais l'interjection *ho!* marque l'étonnement : HO! *que me dites-vous là?* Elle sert aussi à appeler : HO! *venez un peu ici.* Enfin l'interjection *ô* s'emploie le plus souvent jointe à un substantif : *ô temps! ô mœurs!*

OBÉIR, v. n. Ce verbe, étant neutre, ne devrait point avoir de passif; cependant on dit : *je veux être* OBÉI. *Vous serez* OBÉI. C'est une exception.

OBÉLISQUE. Ce substantif est masculin; dites : *un bel, un grand* OBÉLISQUE.

OBLIGER, v. a. Dans le sens d'imposer l'obligation de..., ce verbe prend *à* ou *de* : *la loi nous* OBLIGE *à respecter le bien d'autrui. Les fidèles sont* OBLIGÉS *d'obéir à l'église.* Ce verbe, au passif, est suivi de *de* : *ils sont* OBLIGÉS *de*

Digitized by Google

vivre ainsi. — Observez que quand *être obligé* marque un devoir moral, il se dit des personnes et non pas des choses; on dira : *les jeunes gens sont* OBLIGÉS *d'avoir du respect pour les personnes âgées;* mais on ne dirait pas : *la jeunesse est* OBLIGÉE, etc. De même, au lieu de dire : *la critique est* OBLIGÉE *d'être sévère, lorsqu'un livre contient des maximes contraires à la morale;* dites : *la critique doit être sévère*, ou *un critique est* OBLIGÉ *d'être*, etc.

OBSERVATOIRE est du genre masculin. Voyez OIR, OIRE.

OBSERVER, v. a., signifie *remarquer*, *considérer* : *j'*OBSERVE *vos actions. Prenez garde, on vous* OBSERVE. Ces phrases sont correctes. On dira bien encore : *j'ai* OBSERVÉ *que vous lui avez parlé*, c'est-à-dire *j'ai remarqué*. — Mais on ne pourrait pas dire avec un régime indirect : *je lui ai* OBSERVÉ *qu'il se trompait. J'*OBSERVE *à l'assemblée que; je vous* OBSERVE *que*, etc. En effet, que signifierait *je lui ai remarqué que, j'ai considéré à l'assemblée que....* Dites, pour parler correctement, *je lui ai fait* OBSERVER *que*; *je prie l'assemblée d'*OBSERVER *que*, etc.

OBSTACLE. Ce substantif est masculin : *un grand* OBSTACLE.

OBSTINER v. a., (S'), v. pr. Ne prononcez pas *ostiner*.

OBTENIR, v. a. Ce verbe demande *de* à l'infinitif, lorsque le second verbe se rapporte au sujet de la phrase : *il a* OBTENU *de partir*. — Il demande *que* et le subjonctif, lorsqu'il ne s'y rapporte pas : *il a* OBTENU *que je partisse*. Ne prononcez pas *optenir*.

OBUS, s. m. Prononcez le *s* comme dans *rébus*, *omnibus*.

Digitized by Google

OCCASION, s. f. *Avez-vous* OCCASION *d'une belle montre ?* Il faut dire : *avez-vous besoin ?*

OCCIDENTAL, E, adj. Pluriel masculin, *occidentaux : des peuples* OCCIDENTAUX.

OCCIPUT, s. m., le derrière de la tête. Prononcez le *t* final. Voyez SINCIPUT.

OCCUPER, v. a. et réfl. *Occuper à*, *s'occuper à* réveille une idée de travail : *il faut* OCCUPER *le pauvre* A *des choses utiles.* — *Il vaut mieux s'*OCCUPER A *jouer qu'à médire.* — *S'occuper de* réveille une idée d'attention et ne s'emploie qu'avec les substantifs : *sachons nous* OCCUPER DE *quelque chose qui plaise.* On a blâmé la phrase suivante : *Henri IV s'*OCCUPA *de rappeler les sciences et les lettres fugitives.* Domergue veut qu'on dise : *s'*OCCUPA *du soin, du projet de rappeler*, etc. Cependant, nous pensons que *s'occuper de rappeler* est préférable à *s'occuper du soin de rappeler*, et que cette élipse est même élégante.

OCRE, substance minérale en poudre jaune ou rouge. Ce substantif est du féminin.

OCTANTE, adj. de nombre indécl., quatre-vingt. Dans plusieurs provinces, on dit *octante-un*, *octante-deux*, etc. Il est à regretter que l'usage n'ait point admis cette nomenclature : *trente*, *quarante*, *cinquante*, *soixante*, *septante*, *octante*, *nonante* et *cent.*

ŒIL, s. m., a deux pluriels : *yeux* et *œils.* Ce substantif pris hors de son acception propre, organe de la vue, fait au pluriel *œils.* On dit les ŒILS *de la soupe, du fromage; des* ŒILS *de bœuf, de chat, de serpent* (t. de lapidaire) ; de *perdrix* (t. de brod.); de *caractère* (t. d'imprim.) Cependant on dit des YEUX *d'émail.* L'Académie dit aussi des *yeux de pain* et

Digitized by Google

de fromage. L'usage est de dire des *œils* dans ces deux cas.

ŒUF, s. m. Prononcez le *f* au singulier : *un* ŒUF ; ne le prononcez point au pluriel : *des* ŒUFS (*œus.*) Le *f* est nul aussi dans ŒUF *frais*, ŒUF *dur*, au singulier.

ŒUVRE. Ce substantif est des deux genres ; il est masculin quand il signifie : 1° le recueil de tous les ouvrages d'un musicien, d'un graveur, etc., etc. : *le premier, le second* ŒUVRE *de Grétry. Tout l'*ŒUVRE *de Callot.* 2° La pierre philosophale, *le grand* ŒUVRE. 3° On dit, dans le style soutenu, *un* ŒUVRE *de génie ; un saint* ŒUVRE. — Ce substantif est féminin quand il signifie 1° ce qui est fait, ce qui est produit par quelque agent : *l'*ŒUVRE *de la rédemption fut accomplie sur la croix.* 2° La place et le banc des marguilliers : *l'*ŒUVRE *de cette paroisse est belle.* 3° Une action morale et chrétienne : *une bonne* ŒUVRE. 4° Au pluriel, une production d'esprit : *les* ŒUVRES *sérieuses d'un auteur.*

OFFENSIF, IVE. Cet adjectif ne s'emploie qu'au féminin, et en terme de guerre : *ligue* OFFENSIVE. *armes* OFFENSIVES, *pour attaquer.*

OFFICE. Ce substantif est des deux genres. Il est masculin quand il signifie : 1° devoir, profession, emploi : *vous me rendrez ce bon* OFFICE. 2° Le service divin : *l'*OFFICE *divin.* 3° L'art de préparer le dessert. — Il est féminin quand il signifie le lieu où l'on tient la vaisselle ; où mangent les officiers d'un grand seigneur ; où l'on prépare tout ce qu'on met sur la table pour le dessert.

OFFICIER DE GÉNIE. s. m. On dit *un officier de génie*, si l'on veut exprimer qu'il a du génie, comme on dit un homme de génie ; mais pour désigner seulement un officier employé

Digitized by Google

dans le corps du génie, il faut dire *un officier du génie.*

OFFICIEUX, EUSE, adj. Fléchier lui fait régir la préposition *à* : *il est facile, populaire,* OFFICIEUX *à ceux qui sont au-dessous de lui, comme à ses égaux.* Féraud pense qu'*envers* vaudrait mieux.

OFFRE. Ce substantif est féminin : *une* OFFRE *sérieuse ; des* OFFRES *élégantes.* On reproche à Racine d'avoir dit :

L'OFFRE de mon hymen l'eût-il tant effrayé?

Le genre de ce mot était encore douteux à cette époque.

OFFRIR (S'), v. réfl. Ce verbe, selon l'Académie, reçoit également les prépositions *à* et *de* : *il s'est* OFFERT *de bonne grâce* A *y aller, d'y aller.* — Le premier exemple, dit Poruin, marque mieux l'empressement, et le second le but. *A* est une préposition de mouvement, et indique une chose qui, pour ainsi dire, paraît déjà commencée; *de*, au contraire, semble laisser un intervalle quelconque entre la proposition et l'exécution. Ainsi, l'on dira à une personne près de partir, *je m'*OFFRE A *vous accompagner ;* et à une autre dont le départ ne serait pas instantané : *je m'*OFFRE *de vous accompagner.*

OGNON, s. m. On écrivait autrefois *oignon.* Prononcez *ognon.*

OH! voy. o!

OINDRE, v. a. *J'oins, tu oins, il oint, nous oignons; j'oignais; j'oignis; j'oindrai; j'oindrais; oins; oignez; que j'oigne; que j'oignisse; oignant; oint; ointe : autrefois on* OIGNAIT *les athlètes pour la lutte.* — *Les anciens se faisaient*

Digitized by Google

DINDRE *au sortir du bain.* — *On* OINT *une tumeur avec de l'onguent.*

Oignez vilain, il vous poindra ;
Poignez vilain, il vous *oindra.* (MOYENNE.)

Ce verbe est peu usité.

OISEUX, OISIF, adj. *Oisif* se dit plutôt des personnes que des choses : *hommes* OISIFS, *gens* OISIFS ; et *oiseux*, des choses que des personnes : *discours* OISEUX, *vie* OISEUSE.

OLOGRAPHE, voy. AUTOGRAPHE.

OMBRAGEUX, OMBREUX. *Ombrageux*, qui a peur de son ombre : *cheval* OMBRAGEUX ; *homme, esprit* OMBRAGEUX, soupçonneux. Cet adjectif ne se dit point au propre ; on ne dit point *des lieux ombrageux*, mais *ombragés*. — *Ombreux*, qui fait, qui donne de l'ombre, ne se dit qu'au propre et en style poétique : *vallée* OMBREUSE.

OMBRE. Ce substantif est des deux genres. *Ombre* est masculin quand il signifie une sorte de jeu, ou un poisson assez semblable à la truite. Dans ses autres acceptions, *ombre* est féminin.

OMBRELLE, s. f., OMBRETTE, s. f. L'*ombrelle* est un petit parasol ; l'*ombrette* est un oiseau du Sénégal, de l'ordre des échassiers. Beaucoup de personnes disent *ombrette* pour *ombrelle*.

OMBREUX, voy. OMBRAGEUX.

OMELETTE, s. f. Ne prononcez pas *amelette*.

OMNIBUS. Ce nouveau substantif doit être du masculin, comme le sont les mots latins non féminins, introduits dans la langue française.

OMOPLATE. Ce substantif est féminin : *une large* OMOPLATE.

ON, L'ON. Ce pronom ne se dit absolument

Digitized by Google

que des personnes ; mais on n'en fait point usage en parlant de Dieu : *au jugement dernier*, ON *nous demandera compte de nos actions*. Dites : *Dieu nous demandera*, etc. Le pronom *on* est ordinairement masculin singulier. Cependant quand le sens indique précisément qu'on parle d'une femme, ou de plusieurs personnes, ce pronom devient féminin et même pluriel : ON *n'est pas toujours jeune et jolie*, — *A la campagne*, ON *est toujours séparés, mais on se rapproche par de longues et fréquentes visites. Ici* ON *est gaux* (inscription placée sur la porte d'un cimetière.) — Le pronom ON ne doit être répété dans une phrase qu'autant qu'il est employé dans le même rapport ; par conséquent les phrases suivantes ne sont pas correctes : ON *dit qu'on a pris la ville*. ON *croit n'être pas trompé, cependant* ON *nous trompe souvent*. Dans la première phrase, le premier *on* se rapporte à ceux qui parlent, et le deuxième *on* à ceux qui ont pris la ville, etc. Il faut dire : ON *dit que la ville a été prise*. ON *croit n'être pas trompé, cependant* ON *l'est souvent*. Voy. la Grammaire, nos 421, 542 à 546.

ONCE. Ce substantif est féminin : *une seule* ONCE.

ONCTUEUX, EUSE. adj., qui est d'une substance grasse et huileuse : *bois* ONCTUEUX. Il signifie aussi plein d'onction : *discours, sermon* ONCTUEUX. — L'Académie l'a appliqué aux personnes : *un prédicateur* ONCTUEUX.

ONGLE est masculin : *des* ONGLES *longs. Les* ONGLES *émoussés*. — On dit les ongles d'un homme, d'un lion. Voy. ANIMAUX.

ONGUENT. Ce substantif est masculin : *de bon* ONGUENT.

Digitized by Google

ONZE, ONZIÈME. Ces deux mots se prononcent comme s'ils commençaient par un *h* aspiré : dites *le* ONZE, *le* ONZIÈME. *Ils étaient* ONZE, sans faire entendre le *t* final. On disait autrefois *l'onze*, *l'onzième*.

OPÉRA, s. m. Au pluriel, des *opéras*.

OPINIATRÉMENT, adv. Ne prononcez pas *opiniâtrement*.

OPPOSER, v. a. *Opposer contre*. L'usage est de dire *opposer à*, quoique Racine ait dit :

Qui donc OPPOSEZ-VOUS contre ses satellites ?

OPUSCULE est masculin : *un léger* OPUSCULE.

ORAGE est masculin : *un violent* ORAGE.

ORAGEUX, EUSE, adj. On a souvent cité ces mots *tempête* ORAGEUSE, comme exemple d'un pléonasme vicieux, car une *tempête* est toujours *orageuse*.

ORANG-OUTANG, s. m. Prononcez *orangoutan*. Au pluriel, des *ourangs-outangs*.

ORANGE, s., s'emploie quelquefois adjectivement et reste invariable par ellipse : *des ceintures* ORANGE, c'est-à-dire couleur de l'orange. Voyez FLEUR D'ORANGE.

ORCHESTRE est masculin : *un bon* ORCHESTRE. Prononcez *orkestre*.

ORATEUR, s. m. En parlant d'une femme, dites *un orateur*, *un bon orateur*.

ORDINAL, adj. Au pluriel, *ordinaux : les nombres ordinaux*,

ORDONNER, v. a. Quand ce verbe a un régime indirect, il demande *de* à l'infinitif : *on vous* ORDONNE *de le faire*. Quand il n'a point de régime, il demande *que* et le subjonctif : *votre père* A ORDONNÉ *que vous le fissiez*. Après ordon-

Digitized by Google

ner, on peut aussi employer le conditionnel : *le gouverneur* ORDONNA *que nous irions jusqu'à Thèbes pour être présentés au roi.* — Après le passé du verbe *ordonner*, on n'emploie le conditionnel que lorsque l'ordre tombe sur quelque chose d'éloigné. Voyez la Grammaire, n° 640.

ORDRE, s. m. *Manger l'ordre*, locution vulgaire qui signifie oublier un ordre, une recommandation.

OREILLE-D'OURS, plante à feuilles grasses. Ne prononcez pas *oreille douce*.

OREILLER, voy. TAIE.

ORGANDI, s. m., sorte de mousseline. Ne prononcez pas *ourgandi*.

ORGANE. Ce substantif est masculin : *un bel* ORGANE, *un* ORGANE *flatteur*.

ORGE. Ce substantif est féminin lorsque l'on parle de l'orge qui est sur pied : *de l'*ORGE *bien levée; de belles* ORGES ; mais lorsqu'on parle de l'orge en grain, il est masculin, et c'est dans ce cas seulement : *de l'*ORGE *mondé; de l'*ORGE *perlé*.

ORGUE. Ce substantif est masculin au singulier et féminin au pluriel : *un bon* ORGUE ; *un bel* ORGUE ; *des* ORGUES *harmonieuses*. En parlant de l'instrument même, il vaut mieux employer le singulier : *un grand et bel* ORGUE ; si les jeux divers fixent notre attention, il faut préférer le pluriel : *des* ORGUES *bien harmonieuses*. — Faut-il dire : *c'est un des plus beaux* ORGUES, ou *c'est une des plus belles* ORGUES? La première phrase est approuvée par plusieurs grammairiens. Nous pensons qu'il faut éviter cette tournure, et dire : *il y a peu d'*ORGUES *aussi belles*.

ORIENTAL, E, adj. Au pluriel, ORIENTAUX : *les peuples* ORIENTAUX.

Digitized by Google

ORIGINAL, E, adj. Au pluriel, *originaux : titres* ORIGINAUX, *esprits* ORIGINAUX.

ORIFICE. Ce substantif est masculin : *un large, un étroit* ORIFICE.

ORTHOGRAPHIER, v. a. Beaucoup de personnes disent *orthographer*, c'est une faute.

ORTHOGRAPHIE, s. f. Autrefois on employait ce mot au lieu du mot *orthographe*. Le vieux mot était préférable, car *orthographe* ne devrait s'entendre que de celui qui sait ou enseigne *l'orthographie*, comme *géographe* se dit de celui qui sait la *géographie*.

ORTIE-GRIÈCHE, s. f. Au pluriel : des *orties-grièches*.

OS, s. m. Quelques personnes disent *un osse, des osses;* cette prononciation est ridicule. Prononcez *un* ô, *des* ô.

OSCILLATION, s. f. Ne mouillez point les *l*; dites : *oscil-lation*. Prononcez de même *oscillatoire, osciller*.

OSER, v. a. Après ce verbe, l'usage permet de supprimer *pas : on n'*OSE *l'aborder*. Cependant, s'il n'est pas suivi d'un infinitif, il prend *pas : vous n'*OSEZ *pas*.

Corneille dit :

Crois-tu que sur la foi de tes fausses promesses
Mon ame OSE descendre à de telles bassesses?

Ose est ici contradictoire; on n'*ose* pas être bas. (VOLT.)

OU, conj. Quand deux sujets de la troisième personne sont unis par *ou*, le verbe se rapporte au dernier sujet : *c'est le soleil* ou *la terre qui tourne. C'est Cicéron* ou *Démosthène qui a dit cela. La douceur* ou *la force le fera. Lui* ou *elle viendra.* — Cependant les écrivains et l'Académie ne suivent pas toujours cette règle : *la peur*

Digitized by Google

ou *le besoin font tous ses mouvements. Le temps* ou *la mort sont nos remèdes. Ce sera son père* ou *sa mère qui obtiendront cela.* (Acad.) Ces dernières phrases sont généralement blâmées aujourd'hui. — Lorsque les deux sujets unis par *ou* sont de différentes personnes, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité, et se met au pluriel : *c'est toi* ou *moi qui l'avons dit.* — *Le roi, l'âne* ou *moi, nous mourrons. C'est lui* ou *vous qui viendrez.* Voy. la Grammaire, nos 555, 557, 443.

N'employez pas *à* pour *ou* dans les phrases suivantes : *il y avait sept* à *huit personnes dans cette assemblée.* — *Nous étions cinq* à *six.* Dites : *sept* ou *huit; cinq* ou *six;* mais on dira : *je viendrai de sept* à *huit heures. Un bataillon de sept* à *huit cents hommes.*

Evitez de joindre par *ou* deux membres de phrase dont l'un exige la négative, et dont l'autre ne l'exige pas : *des pays qui ont été* ou *point* ou *mal décrits.* Il fallait *qui n'ont point été décrits*, ou *qui l'ont été mal.* Ne dites pas : *on y trouve peu* ou *point d'eau douce;* dites : *on n'y trouve point d'eau douce*, ou *du moins on y en trouve peu.*

OU, adv. ou pron. Employez d'*où* pour exprimer une idée d'extraction : *la maison d'où je sors. Le péril d'où je m'échappe.* Mais préférez *dont* à d'*où*, lorsqu'il s'agit d'origine, de race :

L'hymen vous lie encore aux dieux DONT vous sortez.
(Rac.)

Sans respect des aïeux DONT elle est descendue.
(Boil.)

Ainsi ne dites pas avec Wailly : *les alliés de Rome, indignés et honteux tout-à-la-fois de reconnaître pour maîtresse une ville* DONT *la liberté paraissait être bannie pour toujours, commen-*

Digitized by Google

cèrent à secouer un joug qu'ils ne portaient qu'avec peine.

Il fallait d'*où*.

Les poètes ont le privilége d'employer *où* pour *auquel*, *à laquelle*, etc.

OUATE, s. f. Selon la plupart des dictionnaires, on doit prononcer avec aspiration de la OUATE, et non de l'OUATE. Cependant Boileau a dit :

Et sur l'OUATE molle éclate le tabis.

Nous croyons que Boileau doit ici faire autorité. Ne prononcez ni de l'*ouète* ni de la *ouète*.

OUBLIE. Ce substantif est féminin : *une légère*, *une mince* OUBLIE.

OUBLIER, v. a., demande *à* ou *de*. On dit OUBLIER A quand on a perdu l'usage, l'habitude de faire une chose que l'on fesait ordinairement, et l'on dit OUBLIER DE, quand il s'agit d'un manque de mémoire ; ainsi *on* OUBLIE A *danser*, A *lire*, en ne dansant pas, en ne lisant pas, et l'on OUBLIE D'aller dans un endroit, parce qu'on ne s'en est pas ressouvenu. — Boileau n'est pas à imiter dans la phrase suivante : *J'*OUBLIAIS A *vous dire que les libraires me pressent fort de donner une nouvelle édition de mes œuvres.* Il devait dire : *j'oubliais de vous dire*, etc.

OUI, adv., quoique ne commençant pas par un *h*, se prononce avec aspiration : *le* OUI *et le non ; un* OUI *tout court.*

OUI-DIRE, s. m. Au pluriel, des *ouï-dire*, c'est-à-dire des nouvelles qu'on a *ouï-dire.*

OUIE, s. f. Bien des gens font ce mot masculin ; dites : *il a l'*OUIE *fine*, et non *l'*OUIE *fin.*

OUIR, v. a. On disait autrefois : *j'ois*, *tu ois*, *il oit*, *nous oyons*, *vous oyez*, *ils oient.* Mais ni ce temps, ni l'imparfait *j'oyais*, ne sont plus

Digitized by Google

d'usage. On se sert encore du prétérit défini, *j'ouïs*, *il ouït*, de l'imparfait *que j'ouïsse*, *qu'il ouït*, de l'infinitif *ouïr*, et des temps composés *d'avoir* et du participe passé *ouï*, *ouïe*: *Seigneur, daignez* OUÏR *nos prières; les dimanches la messe* OUÏRAS; et au palais, OUÏR *des témoins*.

OURAGAN, s. m. Quelques personnes prononcent à tort ce mot avec aspiration, et disent *le* OURAGAN.

OURSIN, OURSON, s. m. Ne confondez pas ces mots; l'*oursin* est un coquillage de mer. L'*ourson* est le petit de l'ours.

OURVARI, et HOURVARI, s. m., bruit, tumulte. Ne dites pas *boulvari*.

OUTRAGEUX, OUTRAGEANT, adj. *Outrageux* se dit des personnes et des choses : *les harengères sont* OUTRAGEANTES *en paroles. Ces discours sont* OUTRAGEUX. Voltaire, dans son commentaire sur Corneille, s'exprime ainsi : « Le mot *outrageux* n'est pas usité, mais plusieurs auteurs s'en sont heureusement servis; « nous ne sommes pas assez riches pour nous « priver de ce que nous avons. »

Outrageant ne se dit que des choses : *il se présente toujours dans la vie quelque affaire fâcheuse et* OUTRAGEANTE.

OUTRE. Ce substantif est féminin : *de grosses* OUTRES; *des* OUTRES *enflées*.

OUVRABLE, OUVRIER, adj. *Jour* OUVRABLE, où les lois de l'église permettent de travailler. On dit aussi *jour* OUVRIER; mais l'Académie semble préférer le premier.

OUVRAGE DE L'ESPRIT, OUVRAGE D'ESPRIT. On entend, par *ouvrage de l'esprit*, un ouvrage de la raison et de cette intelligence qui distingue l'homme de la bête; on entend par *ouvrage d'esprit*, un ouvrage de génie, celui qui

Digitized by Google

distingue un homme d'un autre homme : *les systèmes des règles qui constituent la logique, la rhétorique, la poétique, sont de beaux* OUVRAGES DE L'ESPRIT ; *la théorie des sentiments agréables, Athalie, le Tartufe, sont d'excellents* OUVRAGES D'ESPRIT. (BEAUZÉE.)

OVALE. Trévoux marque ce mot masculin et féminin ; mais l'Académie ne lui donne que le masculin.

P

PACAN, homme grossier. Il vaut mieux se servir du mot *manant*.

PAILLE, s. f., s'emploie quelquefois adjectivement, et reste invariable par ellipse : *des rubans* PAILLE, c'est-à-dire de la couleur de la paille.

Prononcez *pâ-ille*, c'est-à-dire l'*l* mouillée après *pa*.

PAILLÉ, E, PAILLET, adj. Le premier est un terme de blason et veut dire bigarré de diverses couleurs. — *Paillet* s'emploie avec le mot *vin* : *du vin* PAILLET, rouge, mais peu chargé de couleur.

PAIN-DE-COUCOU, s. m., plante. Au pluriel, *pains-de-coucou*.

PAIN A CACHETER s'appelle aussi *pain à chanter* (à chanter la messe.) C'est le nom de l'hostie avant la consécration. Le peuple dit *du pain enchanté*, corruption de *pain à chanter*.

PAITRE, v. a. et n. Ce verbe n'a point de passé défini, et conséquemment point d'imparfait du subjonctif, et le participe passé n'est guère en usage qu'en terme de fauconnerie, et avec le réduplicatif repaître : *il a pu et repu*.

Digitized by Google

— L'Académie dit *repaître* des hommes et des chevaux : *il a fait dix lieues sans* REPAÎTRE. Ce verbe s'emploie au figuré : *se* REPAÎTRE *de vaines espérances, de fumée.*

Il fait *je me repus*, au passé défini, et que *je me repusse*, à l'imparfait du subjonctif.

PALE, s. f., bout plat de l'aviron. Dites *une* PALE.

PALEFRENIER, s. m. Ce mot est de quatre syllabes ; n'écrivez pas *palfrenier*, et ne prononcez ni *palefrénier*, ni *palfermier*.

PALIER, s. m. Prononcez *pa-lier*. Ne dites ni *païer*, ni *paillier* (avec *l* mouillé.)

PALLIER, PALLIATIF. Prononcez *pal-lier*, *pal-liatif*.

PANACHE, s. m. C'est une faute grossière de dire *une panache*.

PANÉGYRIQUE, PANÉGYRISTE, s. m. Le *panégyrique* est un discours à la louange de quelqu'un. — Le *panégyriste* est celui qui fait un *panégyrique*. Les ignorants disent *panagérique*.

PANTOMIME, s. m. et f. Le *pantomime* est un acteur dont les gestes suppléent à la parole. La *pantomime* est un drame où l'action s'exprime par gestes. *Pantomime* a la même étymologie que *mime* ; c'est donc une faute grossière que de dire *pantomine*.

PANTOUFLE, s. f. Ne prononcez pas *pantoufe*.

PAON, s. m. L'*o* est nul dans *paon*, *paonne*, *paonneau*. Prononcez *pan*, *pane*, *paneau*.

PAQUES, PAQUE. *Pâque*, ou plus ordinairement *Pâques*, fête de la résurrection de J.-C. : PAQUES *est haut cette année ;* PAQUES *est passé*. — *Pâque*, fête des Juifs, en mémoire de la sortie

Digitized by Google

d'Egypte, est féminin : *la* PAQUE *de Notre Seigneur*. Au pluriel, dévotions : PAQUES *fleuries ; faire de bonnes* PAQUES.

PAR, prép. L'emploi de *de* ou de *par*, après le verbe passif, présente quelque difficulté. S'agit-il d'un sentiment, d'une passion, d'une opération de l'ame, employez *de : l'honnête homme est estimé, même* DE *ceux qui n'ont pas de probité. — Il est méprisé* DE *tous ceux qui le connaissent.* — S'agit-il d'une passion à laquelle l'esprit ou le corps a seul part, faites usage de la préposition *par : les Gaules furent conquises* PAR *César. La poudre à canon fut inventée* PAR *le cordelier Berthold Schwartz, vers la fin du* 13*e siècle.* — Cependant il est permis aux poètes de substituer la préposition *de* à la préposition *par*. — La préposition *par*, comme beaucoup d'autres prépositions, se répète lorsque les régimes ont entre eux un sens opposé, et ne se répète pas lorsque les substantifs sont à-peu-près synonymes :

> Chaque peuple, à son tour, a brillé sur la terre,
> PAR les lois, PAR les arts, et surtout PAR la guerre.
> (VOLT.)

Elle charme tout le monde PAR *sa bonté et sa douceur.*

PARAFE, PATARAFFE. Le premier est masculin : *un parafe*. Le second est féminin et signifie traits informes, lettres confuses : *une pataraffe*.

PARAITRE, v. n. *Je parais, je paraissais ; je parus ; je paraîtrai ; que je paraisse ; que je parusse ; paraissant, paru*, etc. Ce verbe se conjugue toujours avec l'auxiliaire *avoir*. Il n'en est pas de même d'*apparaître*. Voy. ce mot.

PARALLÈLE. Ce substantif a les deux genres. *Parallèle*, s. m., signifie comparaison : *faire le*

Digitized by Google

PARALLÈLE *de César avec Alexandre*. Il signifie encore un cercle parallèle à l'équateur : *ces deux villes sont sous le même* PARALLÈLE. — La *parallèle* est une ligne également distante d'une autre ; *tracer une* PARALLÈLE. En terme de guerre, communication d'une tranchée à l'autre : *tirer une* PARALLÈLE.

PARALOGISME, voy. SOPHISME.

PARAPET, s. m., mur à hauteur d'appui, au-dessus d'un pont, d'une terrasse. Ne dites pas : *un parapel*.

PARAPLUIE, PARATONNERRE, s. m. Quelques personnes écrivent ces deux mots avec un trait d'union : *para-pluie*, *para-tonnerre* ; mais cette orthographe n'est pas reçue.

PARCE QUE, PAR CE QUE. Ne confondez pas ces deux expressions : *parce que* (en deux mots) est conjonction, et a le sens d'*attendu que* : *il le fera*, PARCE QUE *je le veux*. — *Par ce que* (en trois mots) signifie *par la chose que* : PAR CE QUE *nous voyons tous les jours*, *nous devons conclure que* etc.

PAR-DELÀ, loc. prép. Corneille en a fait un heureux emploi :

Et prends vos intérêts PAR-DELÀ mes serments.

Par-delà mes serments, expression dont je ne trouve que cet exemple, et cet exemple me paraît mériter d'être suivi. (VOLT.)

PARDONNABLE, adjectif, ne se dit que des choses : *une faute*, *une erreur* PARDONNABLE. Cet adjectif est formé de *pardonner*, qui n'est actif qu'en parlant des choses. Ne dites donc pas : *un homme* PARDONNABLE, puisqu'on ne peut dire *pardonner un homme*. Dites : *un homme excusable*. Voy. ce mot.

PARDONNER, v. a. et n. On dit activement :

Digitized by Google

ARDONNER *une faute*, *une inconséquence ;* mais n dit PARDONNER *à une personne.* C'est s'exprier d'une manière incorrecte que de dire, en arlant des personnes : *je les* PARDONNE. *Cet enant est* PARDONNÉ. Dites : *je leur* PARDONNE. *'ai* PARDONNÉ *à cet enfant.*

PARFAIT, E, adj., exprime une qualité qui 'est susceptible ni de plus ni de moins; il n'a ar conséquent ni comparatif ni superlatif. On e dira donc pas : *un des modèles les plus* PARAITS. La même observation s'applique à l'adverbe *parfaitement.* Il en est de même des adectifs *essentiel*, *divin*, *immortel.* Dès qu'une hose est *essentielle*, *parfaite,* elle ne peut l'être i plus ni moins qu'une autre. Ainsi on ne doit as plus dire : *très-parfait*, *très-essentiel*, que rès-*divin*, *très-immortel.* Cependant beaucoup l'auteurs estimés n'ont point fait cas de cette obervation.

PARFAIT (AU), loc. adv. N'employez pas ette expression : *cela va au* PARFAIT ; dites : *arfaitement.*

PARFAIT HONNÊTE HOMME. On a blâmé tort cette expression. *Honnête homme* ne présente à l'esprit qu'une idée; ces deux mots sont nséparables. On dit très-bien aussi : *ce pauvre* ONNÊTE HOMME ; *ce sévère* HONNÊTE HOMME.

PARI, s. m. On dit *un pari*, mais on ne dit oint *une parture ;* c'est un barbarisme.

PARIER, v. a. Ce verbe doit être suivi de la onjonction *que : je* PARIE QUE *je le ferai.* Cependant pourquoi ne dirait-on pas : *je* PARIE DE *agner la partie*, tour moins languissant et neilleur que *je* PARIE QUE *je gagnerai.* Les écrivains n'ont pas craint d'employer *de* après *parier.* l'oublions pas qu'eux seuls sont les régulateurs u langage.

Digitized by Google

PARIURÉ, voy. PARI.

PARLER, v. n. et act. Le participe passé de ce verbe est invariable, lorsqu'il est neutre : *les jours* QU'*il a* PARLÉ, c'est-à-dire *pendant* LES QUELS *il a* PARLÉ. Quand *parler* est employé activement, son participe s'accorde : *la langue qu'il a* PARLÉE.

PARLER MAL, MAL PARLER. *Mal parler* tombe sur les choses que l'on dit, et *parler mal* sur la manière de les dire. C'est *mal parler* que de dire des choses offensantes, de médire, etc. C'est *parler mal* que de parler d'une manière incorrecte : *il ne faut ni mal* PARLER *des absents, ni* PARLER MAL *devant les savants.*

PARMI, voy. ENTRE.

PARMESAN, adject. Ne prononcez pas *parmésan.*

PAROI, s. fém. On entend souvent dire UN PAROI. Dites : *une* PAROI, *les* PAROIS *de l'estomac.*

PAROISSIAL, E, adj., ne se dit qu'avec les mots *messe, église,* et ne saurait avoir de pluriel masculin ; dans ce cas, cependant, il ferait PAROISSIAUX.

PAROITRE, voy. PARAÎTRE.

PARTAGER, v. a. Quand on conserve une portion de ce que l'on partage, on doit dire : *partager avec ; il* PARTAGE *le peu qu'il a* AVEC *les pauvres.* Quand on ne réserve rien pour soi, on doit dire *partager entre : il* PARTAGEA *cette somme* ENTRE *les premiers pauvres qu'il trouva.* Plusieurs grammairiens, dans ce dernier sens, donnent au verbe partager la préposition *à : il* PARTAGEA *cette somme aux pauvres.* Nous pensons qu'on ne peut blâmer Corneille d'avoir dit :

Et de son amitié je ne puis l'exiger,
Sans vous voler un bien qu'il vous doit PARTAGER.

Digitized by Google

PART ET D'AUTRE (DE). Cette locution adverbiale, jointe aux adjectifs *mutuel*, *réciproque*, dans la même proposition, fait un pléonasme vicieux : *des attaques* RÉCIPROQUES *de* PART ET D'AUTRE. Dites simplement : *des attaques réciproques.*

PARTIAL, E, adj. On dit : des *historiens* IMPARTIAUX ; pourquoi ne dirait-on pas : *des historiens* PARTIAUX.

PARTICIPE. Pour l'orthographe du *participe présent* et du *participe passé*, voyez la *Grammaire*, depuis le n° 574 jusqu'au n° 617.

PARTICIPE PRÉSENT ne doit pas être construit d'une manière équivoque. On a blâmé Racine d'avoir dit :

Mes soins.....
De son fils, *en mourant*, lui cachèrent les pleurs.

Est-ce Claudius, est-ce son fils qui mourait? Et qu'est-ce que des soins qui cachent des pleurs en mourant?

Ne dites pas : *en vous accordant cette faveur, c'est me procurer une véritable jouissance ;* mais *je me procure*, etc. ; la première phrase ne renfermant ni sujet exprimé, ni sujet *sous-entendu.*

PARTICIPER, v. n. *Participer à*, c'est avoir part à : *le jeune marquis de Villery ne* PARTICIPA *pas* A *la bienveillance dont m'honorait son oncle.* (J.-J. Rouss.). — *Participer de*, c'est tenir de la nature de quelque chose : *la lumière de l'aurore* PARTICIPE DE *l'ombre et* DU *jour.* Ainsi *participer* est suivi ordinairement de *à*, quand son sujet est un nom de personne, et il est suivi de la préposition *de*, quand son sujet est un nom de chose. Quelques-uns disent *participer* pour *prendre part ;* l'Académie préfère *prendre part : je* PARTICIPE A *votre douleur ;* dites plutôt : *je* PRENDS PART *à votre douleur.*

Digitized by Google

PARTISAN, s. m. Dites : *celle dame est* PARTISAN *des romantiques ; cette dame est mon* PARTISAN. Cependant quelques personnes disent *partisanne ;* elles ont pour elles l'autorité de Voltaire, qui a dit : *Elle vous rendait bien justice, vous n'avez pas de* PARTISANNE *plus sincère*, et qui ne pouvait guère s'exprimer autrement.

PARTIR, v. n., se conjugue avec *avoir* pour exprimer l'action, et avec *être* pour marquer l'état : *le lièvre* A PARTI *à quatre pas des chiens ; il* A PARTI, *il y a près d'une demi-heure. Il* EST PARTI *pour Lyon.*

PASCAL, adj. Plusieurs grammairiens pensent qu'on peut dire : *des cierges* PASCALS.

PAS, voyez POINT.

PASSAGER, E, adj., voyez PASSANT.

PASSANT, E, adj. Quoique avec la terminaison active, cet adjectif a le sens passif ; il se dit de l'endroit où l'on passe, et non de la personne qui passe : *chemin* PASSANT, *rue* PASSANTE. Ne dites pas : *chemin* PASSAGER, *rue* PASSAGÈRE. *Passager* veut dire *qui passe*. Le mot *passant*, dans cette acception, est un véritable contresens ; mais l'usage l'a consacré. Voy. VOYANT.

PASSÉ, E, adj. verb. Cet adjectif est invariable quand il précède immédiatement le substantif : PASSÉ *dix heures on ne me trouve immédiatement plus.* Il s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qui le précède : *il est rentré à dix heures* PASSÉES, *à minuit* PASSÉ, etc.

PASSE-DROIT, s. m. Au pluriel des *passe-droit ;* des graces accordées contre le *droit.*

PASSE-PAROLE, s. m. Au pluriel des *passe-parole.*

Digitized by Google

PASSE-PARTOUT, s. masc. Au pluriel des *passe-partout.*

PASSE-PASSE, s. m. Au pluriel des *passe-passe.*

PASSE-PORT, s. m. Au pluriel des *passe-port.* Dans l'origine, des papiers donnés pour passer le *port.* On écrit aussi des *passeports.*

PASSER, v. a. et n. Ce verbe neutre se construit avec *avoir* quand il exprime l'action : *l'armée* A PASSÉ *par ce pays. La procession* A PASSÉ *sous mes fenêtres.* Il prend être quand il exprime l'état : *les beaux jours* SONT PASSÉS. *Cette mode* EST PASSÉE *depuis long-temps ;* et, *cette mode* A PASSÉ *vite.* Ne dites donc pas : *je* SUIS *passé par le Luxembourg.* NOUS SOMMES *passés par le boulevart.* Dites : J'AI *passé*, NOUS AVONS *passé*, etc. L'abbé d'Olivet remarque avec raison que Boileau ne s'est pas exprimé correctement en disant :

....Si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.

PASSER, v. a. Dites : *j'ai* PASSÉ *le pont* pour dire que vous l'avez parcouru d'un bout à l'autre dans sa longueur ; et : *j'ai* TRAVERSÉ *le pont* pour dire que vous l'avez parcouru dans sa largeur, d'un parapet à l'autre.

PASSER (SE), v. pron. *Se passer à, se passer de*, sont deux choses absolument différentes ; *se passer à*, signifie se contenter de ce qu'on a ; *se passer de*, soutenir le besoin de ce qu'on n'a pas. *Il y a quatre attelages, on peut* SE PASSER *à moins. Vous avez cent mille francs de rente, et je m'*EN PASSE.

PASTEL. Ce substantif est masculin : PEINDRE *au* PASTEL.

PATARAFFE, voy. PARAFE.

Digitized by Google

PATE D'AMANDE, voy. DE.

PATE ou PATTE, s. f., se dit des animaux chez lesquels cette partie n'est pas de corne : *la* PATE *d'un chien, d'un lièvre, d'un loup*, etc. Voyez ANIMAUX.

PATÈRE, s. f. Vase très-ouvert, employé dans les sacrifices des anciens. — Ornement qui l'imite pour soutenir les rideaux. Dites donc : *une* PATÈRE, *d'élégantes* PATÈRES.

PATRAQUE, s. f. Machine usée et de peu de valeur, mauvaise montre, etc. Ne dites pas *une* PATRACLE.

PATRIARCAL, E, adj. Trévoux dit : *des juges* PATRIARCAUX.

PATRIMONIAL, E, adj., a un pluriel masculin : *des biens* PATRIMONIAUX.

PATRONAL, E, adj., ne s'emploie guère qu'avec le mot *fête*, et n'a pas de pluriel masculin reconnu.

PATTES DES ANIMAUX, voy. ANIMAUX.

PAUVRE, adject., donne aux substantifs une modification différente, selon qu'il les suit ou les précède : *un* PAUVRE *homme* a peu de mérite, peu de valeur; *un homme* PAUVRE est sans fortune. *Une* PAUVRE *langue* manque de termes, de douceur, de beauté, etc.; *une langue* PAUVRE n'a pas tout ce qui est nécessaire à l'expression des pensées.

PAUVRE est un adjectif des deux genres; mais employé substantivement au féminin, il a une inflexion particulière : *c'est une* PAUVRESSE. C'est une qualification de mépris.

PAYANTE, adj. On dit souvent *carte* PAYANTE au lieu de *carte à payer*. Cette dernière locution est la seule rigoureusement régulière. Cependant l'usage semble consacrer *carte* PAYANTE; c'est

Digitized by Google

ainsi qu'on dit *chemin* PASSANT, *couleurs* VOYANTES, *avocat* CONSULTANT, etc. Ce sont des contre-sens manifestes. Voyez PASSANT, VOYANT, etc.

PAYSAN, s. m. Prononcez *pé-i-zan*.

PAYSAGE. s. m. Prononcez *pé-i-zage*.

PAYS-BAS, s. m. pl. Ecrivez les PAYS-BAS sans majuscule au second mot.

PEAUX *d'agneau*, voy. DE.

PÉCHER, PÊCHER. *Pécher* (avec un *é* très-ouvert), c'est prendre du poisson. *Pécher* (avec un *é* fermé), c'est commettre des péchés.

PÉCHEUR, adj. m., qui commet des péchés, fait au féminin *pécheresse*.

PECTORAL, E, adj. : *remèdes* PECTORAUX; *les muscles* PECTORAUX.

PÉCULAT, voy. CONCUSSION.

PÉCULE, s. m. Bien acquis par le travail, par industrie, etc. : *un léger* PÉCULE. C'est à tort qu'on le fait féminin.

PÉCUNE, s. f. Argent, monnaie, d'où l'on a formé les deux adjectifs suivants.

PÉCUNIAIRE, adj., qui consiste en argent : *peine* PÉCUNIAIRE; *intérêt* PÉCUNIAIRE. — N'employez pas *pécunier*, qui n'est pas français.

PÉCUNIEUX, EUSE, adj., qui a beaucoup d'argent; familier et peu usité.

PÉDALE, s. fém. Tuyau d'orgue, touche de harpe, de piano, qu'on fait jouer avec le pied. Ne dites pas LE PÉDALE, mais LA PÉDALE.

PEINE, s. f. Ne dites pas : *donnez-vous la* PEINE *de vous asseoir;* la politesse n'autorise point à blesser le bon sens. *Se donner la* PEINE *de*. Ce sont des manières de parler contradictoires. *S'asseoir, entrer, se reposer,* sont des actions qu'on fait avec plaisir et non avec peine. Dites;

Digitized by Google

veuillez vous asseoir, je vous prie de vous asseoir, etc, Voyez MAL.

PEINTRE, s. m., s'emploie pour désigner les deux sexes : *cette femme est* PEINTRE, *est un* PEINTRE *habile.*

PEINTURER, v. a. Enduire d'une seule couleur : PEINTURER *des contrevents, une porte.* Ce verbe est peu usité, ainsi que le substantif *peintureur.* Cependant, l'Académie et les lexicographes modernes disent que ce verbe est bon et même nécessaire.

PELER, v. act. Oter le poil, la peau, l'écorce. Le *l* ne se redouble pas. *Je pèle, je pèlerai*, etc.

PÉNAL, E, adj., ne s'emploie qu'avec les mots *code* et *loi : code* PÉNAL, *loi* PÉNALE; *des codes* PÉNAUX.

PENDANT, DURANT, prép. *Durant* exprime une durée continue; *pendant* marque un moment, une époque ou une durée susceptible d'interruption : *les ennemis se sont cantonnés* DURANT *l'hiver*, c'est-à-dire tout l'hiver. — *Les ennemis se sont cantonnés* PENDANT *l'hiver*, c'est-à-dire ont fait choix de cette saison pour se cantonner, sans être restés en cantonnement tout l'hiver.

PENDANT QUE, TANDIS QUE, conjonct. marquent la simultanéité de deux évènements. *Pendant que* s'emploie plus particulièrement pour exprimer un rapport de temps, d'époque commune entre les choses. Racine dit de Joïde :

PENDANT qu'ils n'adoraient que le Dieu de leurs pères
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.

TANDIS QUE s'emploie plutôt pour exprim

Digitized by Google

l'opposition, le contraste, un rapport moral, etc.

Il faut que tout prospère aux ames innocentes,
Tandis qu'en ses projets l'orgueilleux est trompé.
(Rac.)

PENDANT QUE, CEPENDANT QUE, conj. Il n'est pas ordinaire en prose d'employer *cependant que* comme conjonction ; mais voyez avec quel bonheur s'en est servi La Fontaine :

Cependant que mon front au Caucase pareil,
Brave l'effort de la tempête.

PENDRE. Je suis à vous à *pendre* et à dépendre. Dites à *vendre* et à dépendre, c'est-à-dire tout à vos ordres, à votre disposition.

PENDULE, subst., est masculin quand il signifie le poids du balancier d'une horloge : *l'oscillation du* PENDULE. Il est devenu féminin par ellipse ; on dit *une* PENDULE pour une *horloge à* PENDULE.

PÉNIBLE, adject. Quelques auteurs ont fait régir à cet adjectif la préposition *à* avant l'infinitif : *ce bois est* PÉNIBLE *à travailler*. Racine a dit :

Un trône est plus PÉNIBLE A *quitter que la vie.*

Ce régime, désapprouvé par quelques grammairiens, nous semble très-bon.

PÉNITENTIEL, s. m. Rituel de la pénitence, fait au pluriel PÉNITENTIELS.

PÉNITENTIAUX, adj. m. pl., n'a point de singulier, et ne se dit guère que de certains psaumes : *psaumes*, *canons* PÉNITENTIAUX.

PENSÉE, PENSER, s. Ces deux mots présentent la même idée. PENSÉE est féminin : *une belle, une noble* PENSÉE. *Penser* est masculin ;

Digitized by Google

il ne s'emploie que dans le style élevé et principalement en poésie :

Il tremble au seul *penser* du sort qui le menace.
(RAC.)

PENSER, v. n., dans le sens de *avoir quelque chose en vue, faire réflexion*, régit à : *je* PENSE *à vous répondre, à vous surprendre.* Dans le sens de *croire*, il régit *que.*

PENSER, v. n. J'ai bien autre *chose à penser*, vous n'avez que *vous à penser.*

On dit bien : j'ai bien autre chose à faire, à dire, à écrire; vous n'avez que vous à soigner, à nourrir; parce qu'on dit faire, dire, écrire quelque chose; nourrir, soigner quelqu'un; mais dans le sens des phrases précédentes, on dit penser à quelque chose, à quelqu'un. Il faut donc dire : j'ai à penser à bien autre chose, vous n'avez à penser qu'à vous. Ainsi, l'on ne dira pas, j'ai trois lettres à répondre, comme on dira j'ai trois lettres à écrire. C'est par la même raison que la phrase suivante est vicieuse : j'ai plusieurs endroits *à aller.*

PENSER, voy. SONGER.

PENSUM, s. m. (PINSOMME). Au pluriel des *pensums.* On prononce *pinsome.*

PÉPIE, s. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire et de crier. Le peuple dit : *cet oiseau a la* PIPIE.

PÉPIER, v., se dit du cri du moineau : *le moineau* PÉPIE. Voyez ANIMAUX.

PÉPIN, PÉPINIÈRE. On prononce ces mots en fesant sentir l'*é* fermé.

PERCE-NEIGE est féminin. Dites : une *perce-neige.* Au pluriel : des *perce-neige.*

PERCHE, s., ancienne province de France,

Digitized by Google

est masculin : *le* PERCHE *est entre le Maine et la Normandie.* — *Perche* est féminin, quand il signifie un poisson, un long bâton.

PERCLUS, E, adj. Impotent de tout le corps ou seulement d'une partie? On dit : *cette femme est* PERCLUSE, et non pas *perclue.* Cependant *perclue* a été employé par Buffon : *cette fille devient* PERCLUE.

PÉREMPTOIRE, adj. Prononcez *péramptoire* et non *périmptoire.*

PERFECTION, s. f. Il travaille à la *perfection*, elle danse *à la perfection.* Dites : *en perfection*, *dans la perfection*, ou *parfaitement.*

PÉRIGÉE, PÉRIHÉLIE. On appelle *périgée* le point où une planète se trouve le plus près de la terre : *le* PÉRIGÉE *de la lune. Le* PÉRIHÉLIE est le point où une planète se trouve le plus près du soleil : *le* PÉRIHÉLIE *de la terre a lieu vers le* 21 *décembre.* Voy. APOGÉE.

PÉRIL ÉMINENT. Voy. ÉMINENT.

PÉRIODE, dans le sens propre est féminin : *la* PÉRIODE *de la terre autour du soleil*; *la* PÉRIODE *julienne*, époque, ère remarquable; *une* PÉRIODE *grammaticale*, phrase composée de plusieurs membres. — *Période*, dans une acception moins précise, est masculin : *Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à* SON *plus haut* PÉRIODE, c'est-à-dire à son plus haut degré. *Période*, masculin, signifie encore un espace de temps vague : *le dernier* PÉRIODE *de la vie.*

PÉRIR, v. n. Pour faire entendre que des personnes n'existent plus, dites : *elles* SONT PÉRIES; c'est un état que vous avez en vue; si votre pensée s'arrête sur l'époque de l'action, sur la manière dont elle a eu lieu, dites : *elles* ONT PÉRI *en* 1820. — *Elles* ONT PÉRI *dans un combat, dans les flots.*

Digitized by Google

PERMETTRE, v. a. Ce verbe demande le subjonctif; cependant on lit dans le Menteur :

Je rends grâces au ciel de ce qu'il a permis
Que JE SUIS *survenu pour vous refaire amis.*
(CORN.)

PERS, E, adject. Couleur entre le vert et l bleu : *Pallas aux yeux* PERS. — *La couleu* PERSE.

PERSAN, E, PERSE, adj. Quand on par des anciens habitants de la Perse, il faut dire *l* PERSES : *les* PERSES *furent subjugués par Alexa dre.* Si l'on veut désigner les habitants actuels ce pays, il faut dire : *les Persans : les* PERSA *sont Mahométans. Les lettres* PERSANES.

PERSÉCUTER. Nous lisons dans les rema ques sur Racine de l'abbé d'Olivet :

Oui, les Grecs SUR *les fils* PERSÉCUTENT *le père.*

Rien de si clair que de *persécuter quelqu'* mais *persécuter quelqu'un sur un autre*, serait-ce point là de ces mots qui, comme parle quelquefois en riant, doivent être b étonnés de se trouver ensemble? — Nous n permettons de ne pas partager cette opini *persécuter le père sur le fils* est une bonn belle expression digne de Racine.

PERSIL, s. m. Le *l* de ce mot est nul dan prononciation; dites : *persi.*

PERSONNE. Ce mot, étant substantif, féminin. Vaugelas voulait qu'on mît au masc les adjectifs et les pronoms se rapportant substantif, lorsque ces correspondants en séparés par un grand nombre de mots : *les* SONNES *consommées dans la vertu ont, en chose, une droiture d'esprit qui les emp d'être* MÉDISANTS. Mais cet emploi du mascu qui est une syllepse, est fort rare. Racine

Digitized by Google

présente plusieurs exemples. Voyez la Grammaire, n° 421. — PERSONNE, pronom, est pris dans un sens indéterminé, et est masculin et singulier : *je n'ai vu* PERSONNE *de si* VAIN *que ces deux femmes*. Cependant on dirait bien : personne n'est plus *jolie* ni plus coquette que cette demoiselle. — *Personne* ne se dit point des animaux. On blâme Pluche d'avoir dit : *si la vieille araignée ne trouve* PERSONNE *qui, de gré ou de force, ne lui abandonne ses filets, il faut qu'elle finisse, faute de gagne pain;* il fallait dire : *ne trouve aucune araignée qui, etc.*

PERSUADER (SE), v. réfl. On dit *persuader quelque chose à quelqu'un*, et *persuader quelqu'un de quelque chose;* d'où il suit que quand ce verbe est employé comme réfléchi, les pronoms *me, te, se*, etc., peuvent être considérés comme régimes directs ou indirects, et que le participe passé de ce verbe est variable ou invariable au gré de l'écrivain : *ils s'étaient* PERSUADÉS *qu'on n'oserait les contredire*, ou *ils s'étaient* PERSUADÉ *qu'on n'oserait*, etc. Les deux manières d'écrire sont également bonnes; car la première revient à ceci : *ils avaient persuadé eux de ceci* (qu'on n'oserait, etc.), et la seconde équivaut à : *ils avaient persuadé à eux ceci* (qu'on n'oserait, etc.).

PERTANTAINE, voy. PRÉTANTAINE.

PERTE, s. f. *En pure perte*, phrase adverbiale, qui signifie sans motif, sans effet, sans utilité. On dit aussi en ce sens à *pure perte*. *N'est-ce pas aggraver ses chagrins à pure perte que s'ôter la douceur de les partager avec un ami?* (J.-J. Rouss.) (LAVEAUX.)

PERTINTAILLE, voy. PRÉTINTAILLE.

PERVERSION, PERVERSITÉ. *La perversion* est le changement de bien en mal : *la* PERVER-

Digitized by Google

SION *des mœurs*. PERVERSITÉ signifie méchanceté, dépravation : *la* PERVERSITÉ *du siècle, des mœurs*.

PESANT. Gardez-vous de prononcer *pésant*, car l'*e* est muet.

PESER, v. a. et n. Ne dites pas *pèser*, mais *peser*.

PÈSE-LIQUEURS, s. m., instrument pour peser les liqueurs, s'écrit au singulier comme au pluriel.

PESON, s. m. Instrument pour peser, qu'on appelle aussi *romaine*. Ne dites pas *un pesot*.

PESTE, s. f. Maladie épidémique et contagieuse; et figurément, personne dont la fréquentation est pernicieuse. Ce mot devient masculin dans un *petit peste*, méchant petit garçon.

PÉTALE, s. m. Chacune des pièces qui composent la corolle. Beaucoup de personnes disent : *la pétale, une pétale*.

PETARD, s. m. Ne dites pas *pétard*.

PÉTILLER, v. n. Il faut mouiller les deux *l*, et ne pas prononcer *pétiller*.

PETIT, adj., donne au substantif une modification différente, selon qu'il le précède ou le suit; *un* PETIT *homme* est un homme d'une petite stature; *un homme* PETIT est un homme méprisable, qui fait des choses au-dessous de son rang, de sa dignité.

PETIT, E. Ne peut être ajouté à des diminutifs; il est ridicule de dire : *un* PETIT *jardinet*, *une* PETITE *maisonnette*, *un* PETIT *opuscule*, *un* PETIT *monticule*, puisque *jardinet* veut dire petit jardin, *maisonnette* petite maison, *opuscule* petit ouvrage, etc.

PETIT-LAIT, s. masc. PETIT-MAITRE, PETIT-NEVEU, etc. Au pluriel : des *petits-*

Digitized by Google

laits, des *petits-maîtres*, etc., suivant la règle générale.

PETIT PEU. Le mot *petit* avant *peu* est vicieux ou au moins inutile; en effet, *peu* signifiant *une petite quantité*, dit alors tout ce qu'on veut dire.

PETIT (*plus*), MOINDRE, adj. comp. *Plus petit*, selon Domergue, se dit des choses qui se mesurent; et *moindre*, des choses qui s'évaluent: *un homme est* PLUS PETIT *qu'un autre; ma chambre est* PLUS PETITE *qu'une cellule de religieuse.* — *La* MOINDRE *difficulté l'arrête; la* MOINDRE *raison le détermine.* — *Le* PLUS PETIT *animal visible est le ciron. Le* MOINDRE *animal l'effraie.*

PETTO (IN). (Prononcez *ine-pet-to*). Expression empruntée de l'italien, qui signifie en secret: *le pape a fait deux cardinaux, et en a réservé un* IN PETTO. *In pecto* est une faute.

PEU, adv. 1° *Un peu.* Laissez-moi *un peu* passer votre assiette, donnez-moi *un peu* votre chapeau. Dans ces phrases, *un peu* est fort mal employé. Dites: je vous prie de me laisser passer, etc., etc.

2° *Un petit peu.* Voy. PETIT.

PEU, adv. Lorsque le pronom relatif a pour antécédent le mot *peu*, on met ordinairement le verbe de la proposition subordonnée au subjonctif: *il y a* PEU *de rois* QUI *sachent chercher la véritable gloire.*

PEU DE (*le*). Lorsqu'un participe passé est précédé des mots *le peu de*, etc., tantôt il s'accorde avec le *peu*, tantôt avec le substantif qui suit cette expression. Lorsque *le peu de* signifiera le manque absolu, l'absence totale de la

Digitized by Google

chose, l'idée principale se porte sur *le peu*, et le participe s'accordant avec *le peu*, reste au masculin singulier : *le* PEU D'AFFECTION *que vous lui avez* TÉMOIGNÉ, *lui a ôté le courage*. Il n'y a pas eu *d'affection témoignée*. — Mais quand *le peu* signifie une quantité petite, quoique insuffisante, l'objet désigné par le substantif est réellement l'idée dominante; et alors c'est ce substantif qui doit déterminer l'accord du participe : *le peu d'*AFFECTION *que vous lui avez* TÉMOIGNÉ *lui a rendu le courage*. Il y a eu de *l'affection témoignée*. C'est ainsi qu'on écrira : *le peu d'*APPLICATION *que j'ai* DONNÉE *à la géométrie m'a suffi pour n'être pas tout-à-fait novice dans cette science. — D'où viennent ces difficultés, ce n'est* DU PEU *d'application qu'on y a* DONNÉ. — *Je ne crois pas que j'eusse besoin de cet exemple pour justifier le peu de* LIBERTÉ *que j'ai* PRISE (RAC.). *Je ne parlerai point du peu de* CAPACITÉ *que j'ai* ACQUISE *dans les armées*. (VERT.) *Les Américains sont des peuples nouveaux; il semble qu'on n'en peut pas douter, lorsqu'on fait attention* AU PEU *du progrès que les plus civilisés d'entre eux avaient fait dans les arts* (BUFF.). Voyez la Grammaire, n° 609.

PEU DE (*c'est*). Quand *c'est* se joint à *peu* et qu'un infinitif doit suivre, on ajoute seulement *de*, et non pas *que de*.

C'EST PEU D'*être* agréable et charmant dans un livre. (BOIL.)

Voy. *Beaucoup*, à l'expression *il s'en faut beaucoup*, analogue à l'expression *il s'en faut peu*.

PEUR (*avoir*). Ce verbe demande le subjonctif avec l'adverbe dubitatif *ne* : *j'*AI PEUR *qu'il* NE VIENNE, *qu'il* NE PARTE. Cet adverbe se supprime lorsque *avoir peur* est négatif ou

Digitized by Google

terrogatif : *je* N'AI PAS PEUR *qu'il parte, qu'il vienne.* AVEZ-VOUS PEUR *qu'il rie?* — Voyez CRAINDRE.

PEUR QUE (*de*), loc. conj., est suivie de la dubitative *ne : je fais ce détour* DE PEUR QU'*il* NE *me voie. De peur qu'il me voie* serait une faute.

PEUT-ÊTRE, loc. adv. C'est une négligence de style d'employer cet adverbe avec le verbe *ponvoir*, signifiant le doute, l'incertitude, comme dans *cela* pourrait peut-être *vous convenir.* Les vers suivants sont donc fautifs.

PEUT-ÊTRE satisfait, que ce grand cœur fléchisse,
Le peuple, s'il vous voit soumis à son pouvoir,
PEUT, en votre faveur, se laisser émouvoir.
(LA HARPE.)

Cette remarque s'applique aux locutions *il est possible, il est impossible.* Voyez ces mots.

PEUTRE, voy. PLEUTRE.

PHILOSOPHE, s. m., sert à désigner les deux sexes : *nous sommes au temps où une femme peut être hardiment* PHILOSOPHE (VOLT.). *Cette femme est un* PHILOSOPHE.

PHRASER, v. n. Lire, dire de belles phrases.

PHRASIER, s. m., feseur de phrases : *cet homme n'est qu'un* PHRASIER. Ne dites pas PHRASEUR.

PHTISIE, BTISIE, s. f.

PHYSIQUE, s. m., pour physionomie, constitution, apparence naturelle, est reçu. On dit : *il a un* PHYSIQUE *agréable.*

PIAILLER, v. n., crier continuellement. Ne prononcez pas *piéler.* Il faut mouiller les deux *l* en les prononçant.

Digitized by Google

PIAILLEUR, EUSE, adj., celui, celle qui ne fait que piailler. PIAILLARD ne se trouve dans aucun dictionnaire. Il est familier,

PIANO, s. m. L'Académie dit indifféremment *toucher du* PIANO ou *toucher le* PIANO. Voyez INSTRUMENTS de musique.

PIAULER se dit du cri des poulets ; *les petits poulets* PIAULENT. Voy. ANIMAUX.

PICHENETTE, voy. CHIQUENAUDE.

PIED, s. m. On écrira : *être sur* PIED, *être en* PIED ; *faire* PIED *sur quelqu'un, aller à* PIED, parce que *pied* est spécificatif, employé d'une manière vague indéfinie ; mais on écrira : *sauter à* PIEDS JOINTS, parce que le mot *joints* réveille nécessairement l'idée de deux pieds.

PIED, s. m. Se dit de l'homme, du cheval, du bœuf, du cerf, du chameau, etc., et en général des animaux chez lesquels cette partie est de corne. Voy. ANIMAUX.

PIED-A-PIED, loc. adv. Prononcez *pié-à-pié*, et non *pié-t-à-pied*.

PIED-EN-CAP, loc. adv. Prononcez en fesant sonner le *d* : *pié-t-en-cap*.

PIED-A-TERRE, s. m. Prononcez : *pié-t-à-terre*. Au pluriel : des *pied-à-terre*, endroits où l'on n'a en quelque sorte qu'un *pied* à terre, à cause du court séjour que l'on y fait.

PIED-D'ALOUETTE, s. m. Au pluriel des *pieds-d'alouette*, suivant la règle générale.

PIED-DE-BICHE, PIED-DE-BŒUF, PIED-DE-CHAT, etc., suivant la règle générale; au pluriel *pieds-de-biche*, etc.

PIED DE ROI, PIED-DROIT. Plusieurs personnes confondent le mot *pied de roi*, mesure

Digitized by Google

qui contient douze pouces, avec le mot *pied-droit*, terme d'architecture, qui signifie la partie du jambage d'une fenêtre et d'une porte.

PIED-PLAT, s. m. Homme méprisable. Au pluriel *pieds-plats*.

PIED (DE). *J'irai de pied.* Dites *à pied.* Le peuple dit : armé de pied en *quatre* pour armé de pied en *cap*.

PIE-GRIÈCHE, s. f., pie très-criarde. Au pluriel : *des pies-grièches*. Ne dites pas *pégrièche*.

PIÉTINER, PIÉTONNER. Le premier veut dire fouler avec les pieds, remuer fréquemment les pieds par vivacité ou par inquiétude : PIÉTINER *de colère, d'impatience.* PIÉTONNER veut dire aller à pied. Il est familier.

PINCE-MAILLE, s. m. Au pluriel : *des pince-maille*, personnes qui ne négligent pas une maille. (Ancienne petite pièce de monnaie.)

PINCER, voy. INSTRUMENTS.

PINCE-SANS-RIRE, s. m. Homme malin et sournois. Au pluriel : *des pince-sans-rire.*

PINCETTES. s. f. pl., se dit quelquefois au *singulier*, dans la même acception qu'au pluriel : *donnez-moi un peu* LA PINCETTE. Laveaux critique cette décision donnée par l'Académie.

PIPIE, voyez PÉPIE.

PIPITRE, voy. PUPITRE.

PIQUE-NIQUE, s. m. Mot formé de l'allemand ; au pluriel des *pique-nique.*

PIRE, PIS. *Pire*, adj. comp., est l'opposé de *meilleur;* il signifie *plus mauvais*, et se rapporte toujours à un substantif : *les* PIRES *des ennemis, ce sont les flatteurs. Il y a de mauvais exemples qui sont* PIRES *que les crimes. Les hommes deviendront* PIRES, etc. *Cette condition est* PIRE *que l'autre.* — PIS est l'opposé de *mieux*. On

Digitized by Google

l'emploie : 1° lorsqu'il se rapporte à un mot vague : RIEN *n'est* PIS *que cela.* CE QUE *vous m'offrez est* PIS *que cela.* — 2° Lorsqu'on le prend substantivement : *le* PIS *de l'affaire; il met tout au* PIS. — 3° Lorsqu'il fait la fonction d'adverbe : *il en dit* PIS *que pendre; au* PIS *aller.* — Il n'y a que le peuple qui dise *tant pire* pour *tant pis*, *de mal en pire* pour *de mal en pis*, *de pire en pire* pour *de pis en pis*, etc.

PIS, TÉTINE. Le *pis* se dit d'une vache, d'une chèvre vivantes. La *tétine* est le pis d'une vache tuée : *manger de la* TÉTINE.

PITOYABLE, adj. Corneille donne à cet adjectif le sens de *compatissant :*

C'est être ambassadeur et tendre et PITOYABLE.

Il ne signifie plus que *digne de pitié* (VOLT.).

PIVOINE. *Pivoine*, masculin, petit oiseau à gorge rougeâtre; *pivoine*, féminin, plante et fleur, genre de renonculacées.

PLAIDER, v. n. et act. Ce verbe, ordinairement neutre, se dit aussi à l'actif dans le sens de faire un procès à quelqu'un, l'appeler en jugement : *il a été obligé de* PLAIDER *son tuteur.* — *Il y a trente ans que ces deux familles* SE PLAIDENT.

Le moindre d'entre nous, sans argent, sans appui, EUT PLAIDÉ *le prélat et le chantre avec lui.*

(BOIL.)

PLAIN, E, adj. Uni, plat, sans inégalité : PLAINE *campagne. Chambres de* PLAIN-PIED. *Velours* PLAIN. *Linge* PLAIN. Beaucoup de personnes en écrivant *plein* font une faute grossière.

PLAIN-CHANT, s. m. Au pluriel *des plains-chants.* Des chants plains, unis, simples, ordinaires de l'église.

PLAINDRE (SE), v. réfl. Témoigner du chagrin, du mécontentement contre quelqu'un ou

Digitized by Google

quelque chose : *se plaindre du ciel, de la fortune.* Il signifie encore se refuser le nécessaire : *cet homme se* PLAINT *un habit. Il se* PLAINT *même le pain que ses enfants mangent.*

PLAINDRE (SE), v. réf. *Se plaindre de ce que* suppose un sujet de plainte : *il a raison de* SE PLAINDRE DE CE QUE *vous l'avez trompé.* — *Se plaindre que*, ne suppose pas lieu à la plainte ; *il a tort de* SE PLAINDRE QUE *vous l'ayez trompé.*

PLAIRE, v. n. et réfl. Ce verbe régit à avant un infinitif : il se plaît à étudier. Cependant Racine a dit :

> Relevez, relevez les superbes portiques
> Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré.

Il fallait *se plaît à être adoré*, mais l'hiatus ne le permettait pas. Mais quand ce verbe signifie *vouloir*, il ne s'emploie qu'impersonnellement, et il régit *de* : *il me plaît d'aller là.*

Le partic. passé *plu* de ce verbe est toujours invariable, même quand il est réfléchi : *ils se sont* PLU *dès qu'ils se sont vus. Ils se sont* PLU *à me contrarier.* La raison en est que *se plaire* est formé du verbe neutre *plaire.*

Plaire, pris impersonnellement, demande *que* ou *de* avant le verbe qui le suit : *vous* PLAÎT-IL *que j'y aille. Vous* PLAÎT-IL *de nous suivre.*

Il y a une différence remarquable entre *ce qui* PLAÎT, *ce qui* PLAIRA, et *ce qu'*IL PLAÎT, *ce qu'*IL PLAIRA. *Ce qui plaît, ce qui plaira*, c'est-à-dire *ce qui est, ce qui sera agréable ; ce qu'il plaît, ce qu'il plaira*, ce que l'on veut, ce que l'on voudra : *cet homme ne fait que* CE QUI LUI PLAÎT. *Les hommes seront toujours ce* QU'IL PLAIRA *aux femmes. Je ferai ce* QUE VOUS PLAIRA, des choses qui vous seront agréables. — *Je ferai ce qu'il* VOUS PLAIRA, ce que vous voudrez.

PLAISANT, E., adj., donne au substantif une

Digitized by Google

modification différente, selon qu'il le précède ou le suit : *un* PLAISANT *homme* est un homme bizarre, ridicule, singulier. — *Un homme* PLAISANT est un homme gai, enjoué, qui fait rire. — *Un* PLAISANT *personnage* est un impertinent méprisable. — *Un personnage* PLAISANT est celui dont le rôle est rempli de traits divertissants, de saillies fines, etc. — *Un* PLAISANT *conte* n'a ni vérité, ni vraisemblance. — *Un conte* PLAISANT est agréable, amusant.

PLAN, s. m. (*faire, lever un*). FAIRE *un plan*, c'est tracer en petit les angles et les lignes dont on a pris les dimensions. — LEVER *un plan*, signifie travailler sur le terrain, prendre des angles et mesurer des lignes, dont on écrit les dimensions.

PLAT-BORD, s. masc. Garde-fou autour du pont d'un vaisseau. Au pluriel : *plats-bords*.

PLATE-BANDE, s. fém. Au pluriel : *plates-bandes*.

PLATINE. Ce substantif est des deux genres : *la platine* sert à sécher et à repasser le linge. — *La platine d'un fusil* en couvre le ressort, etc. — *Le platine* ou *or blanc* est un métal d'un blanc gris, peu brillant, le plus pesant, le moins combustible, le plus inaltérable de tous les métaux.

PLATRIER, s. m. Ouvrier qui fait, marchand qui vend le plâtre. Dans quelques provinces on dit *plâtreur* : c'est un barbarisme.

PLAUSIBLE, adj. Bossuet a dit : *ils tournent l'écriture en mille manières* PLAUSIBLES *au sens commun*. L'usage n'admet pas ce régime, et plausible s'emploie toujours seul. Cependant qui oserait blâmer cette hardiesse de Bossuet ?

PLEIN, TOUT PLEIN. Il m'a fait *tout plein*

Digitized by Google

d'amitiés, etc. Dites : *beaucoup* d'amitiés. *Tout plein* ne peut s'employer dans le sens de beaucoup.

PLÉONASME, s. m. Surabondance de mots qui pourraient être retranchés d'une phrase sans en altérer le sens. — *Le pléonasme* est une figure autorisée et même nécessaire, lorsque les mots superflus dans une phrase, quant au sens ; donnent au discours, ou plus de grace, ou plus de netteté, ou enfin plus de force et d'énergie. Exemples de *pléonasmes* d'usage :

Louis XII, LE BON ROI LOUIS XII, mérita le *glorieux surnom de Père du Peuple.* — *Eh ! que m'a fait* A MOI *cette Troie où je cours* (Rac.). *Mais enfin, je l'ai vu*, VU DE MES YEUX, *vous dis-je* (LA FONT.). *Je l'ai vu*, dis-je, VU DE MES PROPRES YEUX, VU, *ce qu'on appelle* VU (MOL.).

L'usage permet encore plusieurs *pléonasmes* qui n'emportent avec eux aucun genre de beauté, mais qui ne sont cependant point regardés comme vicieux : *Je monte* EN HAUT. — *Je descends* EN BAS. *Unir* ENSEMBLE (Acad.).

Mais le *pléonasme* qui ne donne ni plus de netteté, ni plus de grâce, ni plus d'énergie, est une négligence que l'on doit éviter.

Mes emplois sont *bien lourds.* — Je le sais. — *Bien pesants* (Volt.).

Si les emplois sont lourds, ils sont pesants, *Il se vit* FORCÉ MALGRÉ LUI *de renoncer à son entreprise.* Peut-on *être forcé* autrement que *malgré soi*? — *Cicéron avait étendu* LES BORNES *et les* LIMITES *de l'éloquence* (Voiture). *Bornes* et *limites* offrent le même sens.

J'ai vu de rang en rang cette ardeur répandue,
Par des cris généreux éclater à ma vue.
(RACINE.)

Digitized by Google

J'ai vu.... à ma vue. Petite négligence de style.

Et dans Corneille :

Son sang, dont les bourreaux viennent de me couvrir,
M'a *dessillé les yeux,* et me les vient d'*ouvrir.*

Un grand nombre de pléonasmes vicieux sont placés dans leur ordre alphabétique.

PLEURE-MISÈRE, s. m., avare, qui se plaint toujours. Au pluriel : des *pleure-misère.*

PLEURER, v. n., devient actif dans cette phrase, pleurer quelqu'un; écrivez donc avec accord : *Il a retrouvé les deux enfants qu'il avait tant* PLEURÉS.

PLEURÉSIE, s. f., inflammation de la *plèvre,* (membrane qui garnit l'intérieur des côtes). *Plurésie* ou *purésie* sont des barbarismes.

PLEURS, s. m. pl. J.-J. Rousseau en disant *les* LONGUES *pleurs de l'enfance,* a fait un solécisme. Il fallait dire *les* LONGS *pleurs.* — *Le ciel dans* TOUS *leurs* PLEURS *ne m'entend point nommer.* (Rac.) — *Voilà les* PREMIERS PLEURS *qui coulent de mes yeux.* (Volt.) Bossuet a fait un emploi remarquable de *pleur* au singulier; il parle de l'enfer : Là commencera ce pleur éternel.

PLEUTRE, s. m., terme de mépris, homme de rien, sans capacité; familier. Ne dites pas: *peutre.*

PLÈVRE, s. f., terme d'anat., membrane qui garnit le thorax et les vaisseaux qui y sont contenus. Ne dites pas *la plève.*

PLIABLE, PLIANT, adj. Ce qui est *pliable* est susceptible d'être plié, quoique peut-être il ne l'ait pas été. Ce qui est *pliant* est ce qu'on plie, et ce qui en effet a été plié. On dit un *siége* PLIANT et non un *siége* PLIABLE. *Un caractère*

Digitized by Google

PLIABLE n'a pas encore été plié ; *un caractère* PLIANT, plie facilement.

PLIE pour LEVÉE. Voyez LEVÉE.

PLIER. La Bruyère donne à ce verbe le sens et le régime de *porter, engager à* : Il n'y a ni crédit, ni autorité, ni faveur, qui aient pu vous *plier à* faire ce choix. L'usage n'admet point cet emploi.

PLIER, PLOYER. *Plier* signifie faire des plis, mettre en un ou plusieurs doubles avec quelque arrangement. *Ployer* ne se dit que des corps raides et élastiques que l'on courbe en forme d'arc. On doit donc dire : PLIER *une serviette, une lettre.* PLOYER *une branche. Cette épée* PLOIE *bien.* — Mais remarquez que *ployer* n'est guère plus d'usage que dans la poésie et dans le haut style ; hors de là on dit communément *plier.*

C'est lui qui, devant moi, refusant de PLOYER.
(RAC.)

Que tout *ploie* et que tout soit souple quand Dieu commande. (BOSS.)

Ployer est une prononciation très-vicieuse.

PLOYER, voyez PLIER.

PLUME, (gens de, un marchand de) voy. DE.

PLUPART (LA) s. f. Ce collectif partitif, veut que le verbe et les autres correspondants s'accordent avec le substantif exprimé ou sous-entendu après *la plupart.* LA PLUPART *du monde* PENSE. LA PLUPART *des sénateurs étaient mécontents.* LA PLUPART *étaient d'avis que....* Dans le premier exemple, l'accord a lieu avec *monde;* dans le second avec *sénateurs* et dans le troisième avec *sénateurs* sous-entendu.

PLURIEL, s. et adj. Il faut prononcer ce mot en fesant sentir le *l* final : C'est une faute

Digitized by Google

contre la prononciation de dire *plurié*. *Plurier* est un barbarisme.

> Ton esprit, je l'avoue, est bien matériel ;
> *Il* n'est qu'un singulier, *avons* est PLURIEL.

PLURIEL, voy. SINGULIER.

PLUS. L'abbé d'Olivet blâme ce vers de Racine :

> Déjà sur un vaisseau dans le port préparé,
> Chargeant de mon débris les reliques PLUS CHÈRES,
> Je méditais ma fuite, etc.....

Plus chères ne peut se dire absolument, il faut nécessairement *que* précédant le second terme de la comparaison, ou bien *plus* doit être précédé de l'article, *les reliques les plus chères.*

PLUS, adv. Quand cet adverbe se répète, on ne doit pas faire usage de *et* : PLUS *on lit Racine*, PLUS *on l'admire*. Ne dites pas : *et* PLUS *on l'admire*. Il n'y a point ici addition de propositions ; on fait entendre que l'une est à l'autre ce que la cause est à l'effet. Voyez MOINS.

PLUS ne doit pas être remplacé par *mieux*. Ne dites pas : *J'ai gagné* MIEUX *de cent francs*. — *Cette terre vaut* MIEUX *de cent mille francs*. Dites : *J'ai gagné* PLUS, etc., *cette terre vaut* PLUS, *etc.*

PLUS D'UN. Cette expression demande le verbe et les autres correspondants au singulier :

> PLUS D'UNE Pénélope HONORA son pays.
> (BOIL.)

Ne dites donc pas : *Plus d'une personne ne savent pas* ; mais dites : *Plus d'une personne ne* SAIT *pas*. Cependant on dirait avec un verbe pronominal : *On voit* PLUS D'UN *fripon qui se* DUPENT *les uns les autres.*

Digitized by Google

PLUS (LE, LA, LES.) Ce superlatif veut généralement après lui le verbe au subjonctif : *les mouvements des planètes sont* LES PLUS *réguliers que nous connaissions.*

PLUS DE. Lorsque le terme de comparaison placé après *plus* exprime une idée de mesure, de quantité, cet adverbe doit être suivi de la préposition *de* : *ce chemin est* PLUS *long d'une lieue. Il est* PLUS *grand de deux pouces.* De là beaucoup de grammairiens concluent qu'on doit dire : *il est* PLUS D'*à demi mort. De l'argent* PLUS D'*à demi dépensé. Du vin* PLUS D'*à moitié bu.* Mais quelques autres préfèrent *que*, à *de*, et disent avec Racan :

La course de nos jours est PLUS QU'A demi faite.

Ce qui laisse la question indécise.

PLUS, DAVANTAGE, adv. Voyez DAVANTAGE.

PLUS TOT, PLUTOT. *Plus tôt* a rapport au temps, c'est l'opposé de *plus tard : il a fini* PLUS TÔT *que vous.* — *Plutôt* éveille une idée de choix, de préférence : *il semblait* PLUTÔT *fait pour donner des lois à la littérature que pour en recevoir. Que les dieux me fassent périr* PLUTÔT QUE *de souffrir que la mollesse et la volupté s'emparent de mon cœur.* (FÉNELON.)

PLUVIALE, adj. fém., ne se dit que de l'eau : *eau* PLUVIALE ; *eaux* PLUVIALES.

POÊLE, a les deux genres : *un* POÊLE est une sorte de fourneau ; c'est aussi un drap mortuaire ou un voile qu'on étend sur la tête des mariés. — Une POÊLE est un ustensile de cuisine, pour frire.

POÈME, POÉSIE, POÈTE, ne doivent point s'écrire avec le tréma. Lorsqu'une voyelle peut être accentuée, le tréma est inutile. C'est donc

Digitized by Google

une faute contre la prononciation de dire *poïme*, *poïsie*, *poïte*. Il faut prononcer *po-ème*, *po-ésie*, *po-ète*.

POÈTE, s. m. Ce substantif sert à désigner les deux sexes. On dit, en parlant d'une femme : *c'est un* POÈTE *élégant. Ce* POÈTE *peut tenir rang parmi les Scudéri et les Deshoulières.* — On ne dirait pas, avec l'article, *la* POÈTE, ni encore moins *la poètesse.*

POGNE, voy. POIGNET.

POIGNARD, s. m. Ne prononcez pas *pognard*, mais *poi-gnard*. Il en est de même des mots *poitrine*, *poitrail*, etc.

POIGNET, s. m. Quelques personnes disent *pogne : il a une bonne pogne.* Dites : *le* POIGNET *fort.*

POINDRE, v. a., ne s'emploie activement que dans quelques phrases : *oignez vilain, il vous* POINDRA ; POIGNEZ *vilain, il vous oindra ;* caressez un malhonnête homme, il vous fera du mal ; faites-lui du mal, il vous caressera. En ce sens il a vieilli. — *Poindre*, employé neutralement, signifiant *paraître*, ne s'emploie qu'à l'infinitif et au futur : *les herbes commencent à* POINDRE. *Je partirai dès que le jour* POINDRA. On disait : *le jour point*, on dit mieux *commence à* POINDRE.

POINT, PAS, adverbe de nég. Voyez NE PAS.

POINT DU JOUR, POINTE DU JOUR. Le *point du jour* est le premier instant de la journée ; cette expression a rapport au temps, à la durée : *je commencerai ce travail au* POINT DU JOUR. — LA POINTE DU JOUR est la première lueur ; c'est le commencement de la clarté : *il se mit en route à* LA POINTE DU JOUR.

Digitized by Google

POINTER, v. a., viser à un but : POINTER *le canon contre un bastion*, POINTER *une lunette, un télescope, un niveau.* Plusieurs disent *appointer ;* ce mot n'est pas français.

POINTILLEUX, EUSE, adj., qui aime à pointiller, à contester : *censeur* POINTILLEUX. *Il est* POINTILLEUX *sur le cérémonial.* — On l'emploie substantivement : *vous êtes un* POINTILLEUX. Ne dites pas : *pointilleur.*

POIREAU. On dit *poireau*, s. m., et *porreau*, s. m.

POISON. Du temps de Malherbe, ce subst. était féminin ; il est présentement masculin.

POLÉMIQUE, adj., qui appartient aux disputes, aux guerres par écrit. (D'un mot grec qui signifie *guerre.*) *Guerre* POLÉMIQUE, comme l'a dit un écrivain moderne, est un pléonasme. Dites : *écrivain, ouvrage* POLÉMIQUE ; *guerre littéraire.*

POLICHINEL, ou POLICHINELLE, s. m. Ne dites pas *porichinel.*

POMONIQUE, voy. PULMONIQUE.

PONCEAU, s., s'emploie quelquefois adjectivement et reste invariable par ellipse : *des souliers* PONCEAU, c'est-à-dire couleur du ponceau.

PONT-NEUF, s. m., chanson populaire ; au pluriel, *des* PONTS-NEUFS.

PONCIS. Ne prononcez pas *poncif.*

PONTIFICAL, E, adj., a un pluriel masculin : *des ornements* PONTIFICAUX.

PORC, s. m. Prononcez *por.*

PORC-EPICS, s. m., animal dont le corps est couvert de beaucoup d'*épics* ou piquants. Prononcez : *porképik.* Au pluriel, des *porcs-épics.*

Digitized by Google

POREUX, EUSE, adj., qui a des pores : *il n'y a point de corps qui ne soit* POREUX. *Le verre est* POREUX. Il ne se dit point des animaux.

PORTABLE, voy. METTABLE.

PORTANT (BIEN). Lorsque le verbe *porter* se dit de la santé, il est toujours employé avec le pronom personnel : *cet homme* SE PORTE *bien. une personne* SE PORTANT *bien.* Mais ne dites pas : *une personne bien* PORTANTE ; pas plus *qu'un homme* PROMENANT, *une personne* PROMENANTE.

PORTE-AIGUILLE, s. m. ; au plur. ; des *porte-aiguille*, ou des *porte-aiguilles*, la décomposition de l'expression amenant également les deux nombres.

PORTE-MOUCHETTES, s. m., plaque de métal destinée à recevoir les mouchettes. Au pluriel, *porte-mouchettes.*

PORTER, v. a., voyez PORTANT.

PORTER ENVIE, voy. ENVIER.

PORTION, POTION, s. f. *Portion*, partie d'un tout, partie, part : *il a eu sa* PORTION. — *Potion*, remède liquide, breuvage.

PORTEUR D'EAU. Prononcez fortement le *r* final de *porteur*. Ne dites pas un *porteux d'eau*, comme le peuple de Paris.

POSITIF, IVE, adj., certain, constant, assuré : *preuve* POSITIVE, *grandeur* POSITIVE, *beautés* POSITIVES. Cet adjectif ne se dit point des personnes ; c'est donc à tort qu'on dit : *un homme* POSITIF, *un esprit* POSITIF.

POSSÉDER, v. a. Corneille l'a employé neutralement :

> Cependant JE POSSÈDE, et leur droit incertain
> Me laisse avec leur sort leur sceptre dans la main.

Je possède demande un régime. *Jouir* est neutre

Digitized by Google

quelquefois, *posséder* ne l'est pas. Cependant je crois que cette hardiesse est très-permise, et fait un bel effet. (VOLT.)

POSSÉDÉ. Corneille a dit :

N'ose déplaire aux yeux dont il est possédé.

Expression impropre ; on ne peut pas dire être possédé des yeux. (VOLT.)

POSSIBLE. Ce mot, essentiellement adjectif, s'emploie aussi comme adverbe : *je vous paierai par tous les moyens* POSSIBLES, c'est-à-dire qui seront *possibles*. — *Je vous paierai aux plus courtes échéances* POSSIBLE, c'est-à-dire *possiblement*, qu'il me sera *possible*.

POSSIBLE, adj. Voyez PEUT-ÊTRE, IMPOSSIBLE.

POSTÉRIEUREMENT, adv., peut avoir un régime; on dit : *cet acte a été fait* POSTÉRIEUREMENT *à celui dont vous parlez*.

POST-SCRIPTUM, s. m. (mots latins), ce qu'on écrit dans une lettre, dans un mémoire, après la signature. On prononce *pos-scriptome*. Au pluriel : *des post-scriptum*.

POT-AU-FEU, s. m. Au pluriel, des *pots-au-feu*.

POTS-DE-VIN, s. m. Au pluriel, des *pots-de-vin*.

POTION. Voy. PORTION.

POTIRON, s. m., sorte de grosse citrouille. Ne dites pas : *poturon*.

POT-POURRI, s. m., mélange. Au pluriel, des *pots-pourris*.

POTABLE, adj., *vin* POTABLE, qui peut se boire, passable. On dit aussi familièrement *vin buvable*.

Digitized by Google

POTURON, voy. POTIRON.

POUDRIER, POUDRIÈRE. *Un poudrier* contient la poudre à sécher l'écriture. — *Une poudrière* est une fabrique de poudre à canon ; une boîte à poudre. On dit souvent une *poudrière* pour un *poudrier*.

POURPRE, subst. des deux genres. Le *pourpre* est une sorte de maladie maligne. — Le *pourpre* est une couleur : *un beau* POURPRE. — La *pourpre* était une teinture précieuse : *la pourpre de Tyr*. — *Pourpre*, au figuré, dignité royale ; dignité des cardinaux : *la* POURPRE *romaine*.

POURRI, PUTRÉFAIT, adj. *Pourri*, *e*, altéré ; gâté, corrompu. Il se dit des substances végétales : *pomme* POURRIE, *bois* POURRI. — *Putréfait*, *e*, corrompu, infect, puant. Il se dit particulièrement des substances animales : *un sang* PUTRÉFAIT ; *un corps* PUTRÉFAIT.

POURSUITE. Nous citerons la remarque suivante de l'abbé d'Olivet sur ce vers de Racine :

> Mais admire avec moi le sort, dont la POURSUITE
> Me fait courir alors au piége que j'évite.

Peut-on dire *la* POURSUITE *du sort ?* Un exemple fera entendre ma difficulté : quand on dit : *la* POURSUITE *des ennemis*, *des voleurs*, cela signifie l'action de poursuivre les ennemis, les voleurs ; mais si, par la POURSUITE *des ennemis*, on voulait signifier les mouvements que les ennemis font eux-mêmes pour atteindre ceux qui les attaquent, je crois que l'expression serait obscure.

POUVOIR, v. a., *Je puis* ou *je peux* ; *je pouvais* ; *je pus* ; *je pourrai* ; *je pourrais* ; *que je puisse*, *que je pusse* ; *pouvant*, *pu*. *Je puis* est plus usité que *je peux*. Ce verbe se conjugue toujours avec l'auxiliaire *avoir*. Cependant

Digitized by Google

Bossuet construit *pouvoir* avec *être* dans cette phrase : *qui ne s'est* PU *faire*. Il fallait : *qui* N'A PU *se faire*. — Souvent, avec *pouvoir*, on supprime *pas* ; *je ne* PUIS *me taire. On ne* PEUT *avoir confiance en lui.* Alors *pouvoir* est suivi d'un infinitif : hors de là, il faut exprimer *pas*.

PRATIQUER, v. a. On lit dans les commentaires sur Corneille :

Et déjà vous cherchez à PRATIQUER l'amour.

On ne pratique pas l'amour comme on pratique le barreau, la médecine. (VOLT.)

PRÉCEPTORAL, E, adj., qui appartient, qui est propre au précepteur : *gravité* PRÉCEPTORALE. Cet adjectif n'a pas de pluriel masculin reconnu.

PRÉCIEUX, EUSE, adj., régit *à* avec les noms : *c'est une tête bien* PRÉCIEUSE *à l'État*.

PRÉDIRE, v. a., se conjugue comme *dire;* cependant il fallait, à la seconde personne, *vous prédisez*, et à l'impératif, *prédisez*.

PRÉFÉRABLEMENT, adj., peut être suivi d'un régime : *Il faut aimer Dieu* PRÉFÉRABLEMENT *à tout*.

PRÉLIMINAIRE. On cite cette phrase, où cet adjectif est suivi de *à* : *connaissances* PRÉLIMINAIRES *à la révélation surnaturelle*. Ce régime est utile, mais il est peu usité.

PREMIÈRE (ROSE), voy. TRÉMIÈRE.

PRENDRE GARDE, signifiant *faire attention, observer*, demande l'indicatif : PRENEZ GARDE *qu'on vous dit la vérité. — Prendre garde*, dans le sens de *prendre ses mesures*, demande le subjonctif avec *ne* : PRENEZ GARDE *qu'il ne sorte*.

PRENDS GARDE que jamais l'astre qui nous éclaire
Ne te voie en ces lieux mettre un pied téméraire.

Digitized by Google

PRENEZ GARDE DE PARLER signifie *n'allez pas parler.* Ne dites pas : PRENEZ GARDE *de ne pas parler*, car cette phrase voudrait dire : *n'oubliez pas de parler.* Dans ce dernier sens, il faut dire : PRENEZ GARDE *à parler*, c'est-à-dire *songez à parler.*

PRÉPOSER, PROPOSER. *Préposer*, c'est établir avec pouvoir de faire une chose, d'en prendre soin : *on l'a* PRÉPOSÉ *à la conduite des travaux. Pharaon* PRÉPOSA *Joseph sur toute l'Egypte. On les avait* PRÉPOSÉS *pour l'administration des finances.* — *Proposer*, mettre une chose en avant pour l'examiner : *on lui a* PROPOSÉ *cette place. On* PROPOSE *des termes d'accommodement.*

PRÉPOSITION. Les prépositions *à*, *de*, *en*, se répètent avant chaque régime :

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux,
Et, par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.
(BRÉBEUF.)

Il a mis *l'art de peindre*, il devait mettre : *et de donner de la couleur*, etc. — *Les soins qu'on prend d'envelopper et gêner tous leurs membres.* (J. J. ROUSSEAU.) Il faut d'*envelopper et de gêner.* Voy. la Grammaire, n° 741.

Les autres prépositions ne se répètent pas, et surtout dans le cas où les régimes sont à-peu-près synonymes : *passer sa vie* DANS *la mollesse et l'oisiveté ;* et DANS *la ville et* DANS *la campagne. Elle charme tout le monde* PAR *sa bonté et sa douceur ;* et *ce peuple a brillé* PAR *les arts,* PAR *ses lois,* PAR *la guerre.*

PRESBYTE, voy. MYOPE.

PRÉSIDER, v. a. et n., signifiant avoir le soin

Digitized by Google

la direction, veut après lui *à : il* PRÉSIDAIT A *la cérémonie. Il* PRÉSIDE A *la conduite de l'ouvrage.* — Ayant pour sujet un nom de chose, il peut se construire avec *dans : la raison* PRÉSIDE DANS *le conseil de ce prince.* (Boss.)

PRÈS DE, AUPRÈS DE, voy. ce mot.

PRÈS veut après lui la préposition *de :* PRÈS *de la ville ;* PRÈS *des montagnes ;* excepté dans le style familier et dans la conversation, où l'on peut sous-entendre la préposition : PRÈS *la place,* PRÈS *les quais.*

Racine a dit :

Pour vous régler sur eux, que sont-ils PRÈS DE VOUS ?

Près de vous, pour dire en comparaison, au prix de ce que vous êtes, a vieilli.

PRÈS DE, PRÊT A. Autrefois on confondait ces deux expressions ; cependant elles sont loin d'avoir le même sens. *Près de* est une préposition qui signifie *sur le point de* ; et *prêt à, prête à*, etc., est un adjectif qui veut dire *disposé à : il est* PRÈS DE *mourir*, c'est-à-dire sur le point de mourir. *Il est* PRÊT A *mourir*, ou résigné à mourir. Bossuet s'est trompé en disant : *je suis* PRÈS DE *soutenir mon sentiment, la plume à la main.* Il faut PRÊT A *soutenir.* Et ailleurs : *Rome,* PRÊTE *à succomber, se soutint par*, etc. Il faut : PRÈS *de succomber*, etc.

Telle est la règle donnée par les écrivains de nos jours ; mais M. Collin d'Ambly justifie par de nombreux exemples l'emploi de *prêt de. Prêt à*, dit-il, indique une préparation tendante à une fin. *Prêt de*, exprime une disposition, une détermination, une résolution, sans aucun préparatif réel.

Je suis PRÊT, s'il le veut, de lui donner ma vie.
(RAC.)

Digitized by Google

Qu'il vienne me parler, je suis prêt *de* l'entendre.
(Le même.)

Sire, prononcez donc, je suis prêt *d'*obéir.
(Corn.)

Il n'y avait donc point de service que les peuples et les rois ne fussent prêts *de rendre pour obtenir le titre d'alliés du peuple romain.*
(Montesq.)

PRÉSURE, s. f., acide tiré de l'estomac de veaux non sevrés, et qui fait cailler le lait. Ne prononcez pas *pressure.*

PRÉSIDIAL, E, adj., a un pluriel masculin: *juges* présidiaux.

PRESQUE, adv. L'*e* final de se mot ne s'élide que dans *presqu'île;* hors de là on l'écrit sans élision.

PRÊT A, PRÈS DE, voy. ce mot.

PRÉTANTAINE, s. f. : *courir la* prétantaine, çà et là, sans nécessité. Ne dites pas *pertantaine.*

PRÉTENDRE, v. a., employé neutralement signifie *aspirer à*, et veut la préposition *à* : *nous pouvons bien* prétendre a *envoyer des influences à la lune.* (Font.) *Il* prétend a *cette place.* Cependant Racine a dit :

Il crut que sans prétendre une plus haute gloire.

Et Voltaire :

Frappez, mettez en cendre
Tout ce qui prétendra l'honneur de se défendre.

PRÊTE-NOM, s. m. *Etre le* prête-nom *de quelqu'un.* Au pluriel : *des prête-noms.*

PRÉTENTAILLE, s. f., ornement en découpure sur les robes des femmes; — légers accessoires. Ne dites pas *pertentaille.*

Digitized by Google

PRÉVALOIR, v. n. et réfl., se conjugue comme *valoir*; cependant, au présent du subjonctif, on dit *que je prévale, que nous prévalions*, et non pas *que je prévaille*. — *Prévaloir* signifie avoir, remporter l'avantage; mais employé pronominalement, il signifie *tirer avantage* : *l'homme ne doit pas se* PRÉVALOIR DE *sa raison qui le trompe souvent*. Ce verbe, neutre, a pour régime *sur* : *la raison ne* PRÉVAUT *pas sur l'usage*. Quelques auteurs ont dit PRÉVALOIR A ; ce régime est peu usité.

PRÉVENIR, PROVENIR. *Prévenir* signifie arriver devant, le premier : *le courrier d'Espagne* PRÉVINT *celui de France*. — *La raison* PRÉVIENT *l'âge*. — Il veut dire aussi s'emparer de l'esprit de quelqu'un : *il a* PRÉVENU *l'esprit de ses juges*. — On dit aussi : PRÉVENIR *quelqu'un de quelque chose*, l'en informer. — *Provenir* signifie procéder, dériver : *son malheur* PROVIENT *de ce que...* ; *cette maladie* PROVIENT *de telle cause*.

PRÉVOTAL, E, adj., a un pluriel masculin : *des cas* PRÉVOTAUX.

PRÉVOT, s. m. 1° titre de divers officiers pour avoir soin, autorité ou direction;

2° — De salle, qui est sous un maître d'armes, et qui donne des leçons à ses écoliers;

3° — De danse. Ne dites pas PROVOT.

PRIE-DIEU, s. m. Au pluriel : des *prie-dieu*. Ne dites pas un *prié-dieu*.

PRIER, v. a. Ce verbe, suivi d'un infinitif, prend toujours *de*, excepté dans une seule circonstance. Quand il est employé avant l'infinitif *dîner*; on dit : PRIER A *dîner* et PRIER DE *dîner*. — PRIER DE *dîner* est une invitation fortuite, et PRIER A *dîner* est une invitation de cérémonie.

Digitized by Google

PRIMATIAL, E, adj., qui appartient au primat : *des droits* PRIMATIAUX.

PRIMEVÈRE. Ce substantif est féminin : *la* PRIMEVÈRE *fleurit dès les premiers beaux jours.* Saint-Lambert l'a fait masculin :

L'odorant PRIMEVÈRE élève sur la plaine
Ses grappes d'un or pâle et sa tige incertaine.

PRIMORDIAL, E, adj., s'emploie dans cette expression : *titre* PRIMORDIAL, premier, originel. Rien ne s'oppose, selon nous, à ce qu'on dise : *titres* PRIMORDIAUX.

PRISER, évaluer, estimer. — Prendre du tabac.

PRISER, v. a. Voltaire fait remarquer que ce mot n'est plus d'usage, en citant ce vers :

Vous me faites PRISER ce qui me déshonore.
(CORN.)

PRIVATIVEMENT, adv., peut avoir un régime : *ce qu'il demandait lui a été accordé* PRIVATIVEMENT A *tout autre.*

PRIX, AU PRIX. Voyez AUPRÈS DE.

PROCHE, prép., est suivi de la préposition *de*, excepté dans le style familier : PROCHE *l'église*, PROCHE *les quais.*

PROCHE. Ce mot est adjectif et quelquefois préposition : *ces deux maisons sont* PROCHES *l'une de l'autre.* Mais si je dis : *elles sont* PROCHE *de la ville*, *proche* est préposition.

PROCHES, s. m. pl., parents. Ne s'emploie point au singulier : *je suis abandonné de tous mes* PROCHES. Il ne se dit au singulier que comme adjectif : *c'est mon* PROCHE *parent.*

PROGNÉ, s. p. Prononcez *Prog-né.* Ne prononcez pas le *g* comme dans *rogné.*

PROHIBITION, INHIBITION. La *prohibi-*

Digitized by Google

tion est la défense de faire quelque chose. — L'*inhibition* est l'ordre de faire quelque chose.

PROLONGER, PROROGER. *Prolonger* c'est rendre plus longue la durée fixée pour faire une chose : PROLONGER *un délai.* — *Proroger*, c'est éloigner, remettre un terme fixé : PROROGER *un terme.* — PROROGER *la session*, c'est remettre à une autre époque l'ouverture de la session, le moment des séances.

PROMENER, v. a. et pron. Ce verbe, dans le sens d'*aller*, de *marcher*, se construit toujours avec le pronom personnel ; ainsi on ne doit pas dire : *allons* PROMENER, *il est allé* PROMENER. L'Académie permet de dire : *je l'enverrai* PROMENER ; c'est, dit-elle, une façon de parler familière. Dans ce sens, on ne dit pas autrement. Je l'enverrai *se* promener se dirait dans le sens propre.

PROMETTRE, v. a. Ce verbe ne porte à l'esprit que l'idée d'une chose future ; il ne doit donc pas être suivi d'un présent ou d'un passé. Ne dites pas : *je vous* PROMETS *que cela est fait ;* mais *que cela sera fait. Je vous* PROMETS *que tout s'est bien passé.* Dites : *j'affirme que*, etc.

PROMOUVOIR, v. a. Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés : *on l'a* PROMU *à ce grade. Il a été* PROMU.

PRONOMINAL, E, adj., a un pluriel masculin : *des verbes* PRONOMINAUX.

PROPORTIONNELLEMENT, PROPORTIONNÉMENT, adv. Le premier est un terme de mathématiques, et signifie avec proportion : *réduire* PROPORTIONNELLEMENT *un grand plan à un petit.* — Le second veut dire *en proportion, à proportion ; il n'a pas été récompensé* PROPORTIONNÉMENT *à son mérite.*

Digitized by Google

PROPOSER, voy. PRÉPOSER.

PROPRE, adj., donne au substantif une acception différente, selon qu'il le précède ou le suit : *les* PROPRES TERMES sont les mêmes mots sans y rien changer : *il faut rapporter les* PROPRES TERMES *des livres ou des actes qu'on allègue.* Les TERMES PROPRES sont les expressions justes qui rendent une pensée pleine et entière : *on doit, en parlant et en écrivant, choisir les termes* PROPRES.

Quelques auteurs ont mal placé l'adjectif *propre : votre expérience* PROPRE (MASC.) *Le voilà vaincu de son aveu* PROPRE (BOSS.) *Il n'y avait pas d'apparence de s'imaginer que Chimène se résolût à faire cette vengeance avec ses mains* PROPRES. (ACAD., remarques sur le Cid.) L'équivoque est ici presque ridicule. Il faut, *de ses* PROPRES *mains, de son* PROPRE *aveu; votre* PROPRE *expérience.*

Il veut, de sa main PROPRE, *enfler sa renommée,*
Voir de ses PROPRES *yeux l'état de son armée.*

Ces vers de Corneille montrent qu'à cette époque on plaçait indifféremment *propre* avant ou après le substantif. On est plus sévère aujourd'hui.

PROPRE A, PROPRE POUR, etc., etc. *Propre à* désigne une vocation ou une destination encore imparfaite : *un homme* PROPRE A *la guerre pourra être un jour un guerrier.* — *Propre pour* marque une capacité acquise : *un homme* PROPRE POUR *la guerre* a toutes les qualités qui constituent le guerrier.

Dans cette phrase : *la magnanimité est la vertu* PROPRE *des héros, des* n'est pas com-

Digitized by Google

plément de l'adjectif, mais bien du substantif précédent.

PROPRETTE, adj. f., propre avec affectation, avec recherche. C'est une faute de dire *propette*.

PRORATA (AU), loc. adv. (*Pro ratâ parte*) (pour la portion déterminée) : *ils doivent payer* AU PRORATA *de leurs parts*, c'est-à-dire à proportion. Ne dites pas : *à prorata*.

PROROGER, voy. PROLONGER.

PROTESTER, v. *Il lui* PROTESTA DE *ne l'abandonner jamais ;* mais on emploie plus souvent *que* après ce verbe : *il lui* PROTESTA QU'*il ne l'abandonnerait pas*.

PROVERBIAL, E, adj., qui tient du proverbe. Au pluriel masculin on peut dire *proverbiaux : des adages* PROVERBIAUX ; *des apophthegmes* PROVERBIAUX.

PROVINCIAL, E., adj., a un pluriel masculin : *les états* PROVINCIAUX.

PROVENIR, voy. PRÉVENIR.

PSEUDONYME, voy. ANONYME.

PUBLIER, v. a. On lit dans Bérénice :

..... *J'entends de tous côtés*
PUBLIER *vos vertus, Seigneur, et ses beautés.*
(RAC.)

On ne publie point des beautés, cela n'est pas exact.

PULMONAIRE, PULMONIE, PULMONIQUE. Quelques personnes écrivent à tort *poulmonaire, poulmonie ;* beaucoup d'autres disent *poumonaire, poumonie, poumonique*. Il faut convenir que l'analogie favorise cette formation,

Digitized by Google

ces mots étant dérivés de *poumon ;* mais l'étymologie latine *pulmo* et l'usage veulent qu'on dise : *veine pulmonaire*, *pulmonie*, etc.

PUPITRE, s. m., meuble pour lire ou écrire plus commodément. Ne dites pas : *pipitre.*

PUPULER, v., se dit du cri de la huppe : *la huppe* PUPULE. Voy. ANIMAUX.

PUTRÉFAIT, voy. POURRI.

PYRAMIDAL, E, adj., peut se dire au pluriel masculin : *des muscles* PYRAMIDAUX ; *des nombres* PYRAMIDAUX.

PUTOIS, s. m., fouine à poil noirâtre. Ne dites pas *pitois.*

PÉTRIFIER, changer en pierre, rendre immobile d'étonnement.

PUTRÉFIER, faire pourrir. — *Se putréfier*, se corrompre.

Q

QUADRAGÉNAIRE, adj. et subst., âgé de quarante ans. Prononcez *kouadragénaire.*

QUADRAGÉSIME, s. f., se dit du premier dimanche de carême. Prononcez *koua.*

QUADRANGULAIRE, adj., qui a quatre angles. Prononcez *koua.*

QUADRATURE, s. f., terme de géométrie. Prononcez *kouadrature.* — Terme d'horlogerie, assemblage de pièces qui font marcher les aiguilles d'un cadran ; dans ce dernier cas on prononce *kadrature.*

QUADRIGE, s, m., char à deux roues, attelé de quatre chevaux. Prononcez *kouadrige.*

Digitized by Google

QUADRILATÈRE, s. m., figure à quatre côtés. Prononcez *kouadrilatère.*

QUADRILLE. Prononcez : *kadrille.* Ce substantif est des deux genres. Le *quadrille* est une espèce de jeu de cartes qui se joue à quatre personnes. — La *quadrille* est une troupe de de chevaliers d'un même parti dans un carrousel, un tournoi, etc. — *Quadrille*, espèce de danse. — Musique adaptée à cette danse.

QUADRUPLE, QUADRUPLER. Prononcez *koua.*

QUAKER, s. m., trembleur, secte religieuse. Au féminin, *quakeresse.* Prononcez *koua.*

QUAI, s. m., levée en pierres le long d'une rivière. *Ai* se prononce *é* dans ce mot, et dans *gai.*

QUAND. Ne prononcez le *d* qu'avant une voyelle. Ne dites pas : *quante je veux.*

QUAND ET QUAND, loc. prép., en même temps que. Prononcez *quanté* : *il est parti* QUAND ET QUAND *nous. Venez* QUAND ET QUAND *nous. Venez* QUAND ET QUAND *moi.* Cette expression populaire a vieilli.

QUAND, QUANT. *Quand* signifie *lorsque, à quelle époque :* QUAND *viendrez-vous ?* QUAND *je voudrai.* — QUANT A signifie *pour :* QUANT A *moi, je partirai demain. — Cet homme a le cœur bon ;* QUANT *à la tête, elle est mauvaise.*

QUAND, voy. AUSSITÔT QUE.

QUANQUAM, s. m. Prononcez *kouankouam* (mot latin), harangue latine que prononçait un écolier à l'ouverture de certaines thèses.

QUANQUAN, s. m. (Prononcez *kankan*), grand bruit pour peu de chose ; bavardage avec médisance : *faire un grand* QUANQUAN, *des* QUAN-

Digitized by Google

QUANS *sur les voisins*. On écrit généralement aujourd'hui *cancan* : de là le mot *cancaner*.

QUANT A, voy. QUAND.

QUANTES, adj. f. pl. On ne l'emploie guère que dans cette façon de parler familière : *je vous accompagnerai chez lui toutes et* QUANTES *fois qu'il voudra*. On dit quelquefois absolument : *je ferai cela toutefois et* QUANTES *qu'on l'exigera*.

QUARTO (IN-), s. m. (Prononcez *kouar*) : *livre* IN-QUARTO, dont les feuilles sont pliées en quatre. Au pluriel : *des in-quarto*.

QUASI-CONTRAT, QUASI-DÉLITS; au pluriel, des *quasi-contrats*, des *quasi-délits*.

QUATERNE, s. m., combinaison de quatre numéros pris à la loterie, etc. On prononce généralement *caterne*.

QUATRE YEUX (ENTRE.) On écrit *entre quatre yeux*, pour signifier tête-à-tête, et l'on dit *quatres-yeux*, pour la douceur de la prononciation (Acad., édit. de 1798.) Cette manière de prononcer a pour elle l'Académie, et contre elle toutes les grammaires.

QUATRIENNAL, E, adj. (*ka*), qui dure quatre ans. L'Académie étant d'avis de dire *des officiers triennaux*, ne paraît-elle pas autoriser à dire *des officiers* QUATRIENNAUX?

QUATUOR, s. m. (*koua*), morceau de musique à quatre parties. Au pluriel : *des* QUATUORS.

QUE, QUI. L'emploi de ces pronoms peut donner lieu à une équivoque :

La reine permettra QUE j'ose demander
Un gage à votre amour, QU'IL me doit accorder.
(RAC.)

On dirait en prose : *la reine permettra* QUE

Digitized by Google

j'ose demander à votre amour un gage QU'IL *me doit accorder*. Il faut, autant que possible, placer le pronom relatif immédiatement après son antécédent. (D'OLIVET.)

QUE. Corneille a employé ce pronom pour *ce que :*

Elle meurt de savoir QUE chante le poulet.

Il fallait *ce que*. Nous ne devons pas rendre le *quid* des Latins et le *che* des Italiens, par le simple, *que* ce qui produirait une amphibologie perpétuelle. *Je crois que vous pensez*, est très-différent de *je crois ce que vous pensez*. (VOLT.)

QUEL QUE, TÉL QUE. Ne confondez pas ces deux expressions. *Quel que* demande le subjonctif : QUEL QUE *soit son mérite*. — *Tel que*, expression affirmative, est suivi de l'indicatif : *je le prendrai* TEL QU'IL *est*, ou avec doute, QUEL QU'IL *soit*. Ne dites pas non plus : TEL *homme que ce soit*, mais *quelque homme que ce soit*.

QUELQUE, adj. Prononcez toujours l'*l*. Ne dites jamais : *quéque chose, quéqu'un, quéquefois*.

QUELQUE CHOSE est du genre masculin, lorsqu'il signifie *une chose quelconque, une certaine chose* : *il a fait* QUELQUE CHOSE *qui mérite d'être blâmé*. Il est du féminin, quand il veut dire *quelle que soit la chose :* QUELQUE CHOSE *qu'il ait dite, on ne lui a pas répondu*. — Dans le premier sens, *quelque chose* doit être suivi de *de*. On blâme Molière d'avoir dit ;

Je crains bien, pour mon fait, *quelque chose* approchant.

Au lieu de : *quelque chose d'approchant*.

QUELQU'UN, pro. ind. On ne dit plus : *un quelqu'un*. Dites simplement : *quelqu'un*.

QU'EN DIRA-T-ON, s. m., propos que

pourra tenir le public : *mépriser le* QU'EN DIRA-T-ON. Au pluriel, des *qu'en dira-t-on.*

QUÉRIR, v. a., chercher avec charge d'amener, d'apporter. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et avec les verbes *aller*, *venir*, *envoyer : allez me* QUÉRIR *un tel. Je l'ai envoyé* QUÉRIR. *Il m'est venu* QUÉRIR. Ce verbe est du style familier.

Corneille dit :

L'autre m'obligerait d'aller QUÉRIR Sévère.

QU'EST-CE QUI, QUI EST-CE QUI. Ne confondez pas ces deux expressions : *qu'est-ce qui* signifie quelle est la chose qui : QU'EST-CE QUI *vous retient ? Qui est-ce qui* veut dire quelle est la personne qui : QUI EST-CE QUI *vous l'a dit ?*

QUI, pro. rel., prend toujours le genre, le nombre et la personne de son antécédent : *moi* QUI *suis venu*, *toi* QUI *as parlé*, *moi* QUI *ai dit.* Voy. MOI. Mais dans les phrases suivantes, le relatif *qui* ne représente pas le *pronom* qui le précède, il représente un substantif exprimé ou sous-entendu : *vous parlez comme un homme* QUI *s'y entend. Vous agissez en hommes* QUI *s'y connaissent. Paris est fort bon pour un homme comme vous*, *Monsieur*, *qui porte un grand nom*, etc. (VOLT.) *Tu es le seul* QUI *puisse le supposer.* (J.-J. ROUSS.) *Nous avons été les premiers* QUI *aient prévu que la destruction des jésuites les rendrait trop puissants.* Mais quand le relatif est précédé d'un adjectif de nombre ou d'un adjectif qualificatif, l'accord a lieu avec le pronom ; *nous étions deux* QUI *étions de cet avis.* Voy. QUE.

QUICONQUE, pron. indéf. Massillon avait coutume de mettre le pronom *il* après *quicon-*

Digitized by Google

que, lorsque le second verbe en était un peu éloigné : QUICONQUE *n'est pas sensible au plaisir si vrai, si touchant, si digne du cœur, de faire des heureux*, IL *n'est pas né grand*, IL *ne mérite pas d'être homme*. Cet emploi de *il* est généralement rejeté aujourd'hui. — *Quiconque* ayant un rapport bien précis à une femme, peut être suivi d'un adjectif féminin : QUICONQUE *de vous, Mesdames, sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir.*

On lit dans Corneille :

Il passe pour tyran QUICONQUE s'y fait maître.

Cet *il*, qui était autrefois un tour très-heureux, la tyrannie de l'usage l'a aboli.

QUIDAM, s. m., personne dont on ignore, ou dont on ne veut pas exprimer le nom : *un* QUIDAM ; prononcez *kidan*.

QUIDANE, féminin de *quidam*, n'est en usage qu'au palais : *une* QUIDANE, *la* QUIDANE.

QUIÉTISME, s. m., doctrine de ceux qui, par une fausse spiritualité, font consister la perfection chrétienne dans l'inaction de l'ame, et négligent les œuvres extérieures. Prononcez *kiétisme*.

QUIGNON, s. m. (*kignon*), gros morceau de pain. Il est familier. Ne dites pas : *un chiffon de pain*.

QUINCAILLER, QUINCAILLERIE. On ne dit plus *clincailler*, *clincaillerie*.

QUINCONCE, s. m., plants d'arbres en échiquier ; — lieu ainsi planté. Ne dites pas : *quinconge*.

QUINQUENNAL, E, ad., qui dure cinq ans, qui se fait de cinq ans en cinq ans : *des jeux* QUINQUENNAUX. Prononcez *kinkénnal*.

Digitized by Google

QUINTE-CURCE, s. p. Prononcez *kuinte-kurce.*

QUINTILIEN, s. p. Prononcez *kuintilien.*

QUINTAL, s. m. Prononcez *kintal.*

QUINTUPLE, s. m., cinq fois autant. Prononcez *kuintuple.*

QUINZE-VINGTS, s. m. pl., hôpital fondé par saint Louis pour trois cents aveugles. Ecrivez *un quinze-vingts*, un aveugle des Quinze-Vingts.

QUIPOS, s. m. pl. Prononcez *kipó.* Nœuds de laine qui servent d'écriture aux Américains.

QUIPROQUO, s. m. Prononcez *kiproco* (mots latins) méprise : *faire un* QUIPROQUO. Au pluriel : *des quiproquos.*

QUOIQUE, QUOI QUE. *Quoique* signifiant *encore que*, *bien que*, s'écrit en un seul mot et régit toujours le subjonctif : QUOIQU'il *aimât la gloire, il la cherchait dans le témoignage de ses actions.* — QUOI, construit avec un QUE, signifie *quelque chose que* : QUOI QU'IL *fasse, nous ne le craignons pas.* — QUOIQUE ÇA, *je suis malade ;* QUOIQUE ÇA, *je sors ;* dites : *malgré cela.*

QUOLIBETIER, s. m. Racine a fait usage de ce mot. Il signifie un diseur de quolibets. Peu usité.

R

RABAT-JOIE, s. m., personne, chose qui trouble la joie. Au pluriel : *des rabat-joie.*

RACCOURCIR. Voy. ACCOURCIR.

RACHEVER. Voy. ACHEVER.

Digitized by Google

RACLÉE
ROULÉE
RINCÉE } s. f., mots populaires employés pour bastonnade, fustigation.

RACOIN. Voy. RECOIN.

RACOQUILLER, loc. vic. Voy. RECROQUEVILLER.

RADICAL, E, adj., fait au pluriel masculin *radicaux : des nombres* RADICAUX.

RAFROIDIR, loc. vic. Voy. REFROIDIR.

RAFLÉE, s. f., action d'enlever, de gagner tout d'un seul coup, faire une raflée; dites : *faire une rafle*, ou *faire rafle*.

RAGER, loc. vic. Voy. ENRAGER.

RAIGUISER. Voy. AIGUISER.

RAILLERIE, s. f. *Entendre raillerie*, c'est bien prendre ce qu'on nous dit : *Néron, tout Néron qu'il était,* ENTENDIT *très-bien* RAILLERIE *sur ses vers.* — *Entendre la raillerie*, c'est entendre l'art de railler : *peu de gens* ENTENDENT LA *fine et innocente* RAILLERIE.

RAISINÉ, s. m., confiture liquide de raisins et de poires. Ne prononcez pas *raisinet*.

RAISONNER, RÉSONNER, v. n. *Raisonner*, faire usage de sa raison, discourir : *vous* RAISONNEZ *juste; à force de* RAISONNER, *bien souvent on perd de vue la raison. Résonner*, retentir, réfléchir le son : *la grotte de Calypso ne* RÉSONNAIT *plus de son chant.*

RAJEUNIR, v. n. Ce verbe, pris dans le sens d'une progression active, se construit avec *avoir : on dirait qu'il a* RAJEUNI *depuis qu'il est heureux.* Si l'on attache à ce verbe l'idée d'un état actuel et passif, il prend *être* : *on dirait qu'il* EST RAJEUNI.

RALONGE. Voy. ALONGE.

Digitized by Google

RAMAIGRIR, v. a. et n., rendre maigre, devenir maigre de nouveau. *Il est retombé à* RAMAIGRIR *encore ;* ne dites pas *remaigrir.*

RAMONEUR, s. m., petit garçon qui ramone les cheminées; ne dites pas : *ramonat.*

RANCUNIER, ÈRE, adj., qui est sujet à la rancune, qui garde la rancune : *un homme* RANCUNIER, *un esprit* RANCUNIER. Ce mot s'emploie aussi comme substantif : *c'est un* RANCUNIER, *une* RANCUNIÈRE. *Rancuneux, rancuneuse*, est un barbarisme.

RANCARD, s. m., mettre *au rancard*, mettre de côté pour ne plus s'en servir. Ce mot est un barbarisme.

RANGER (SE). *Se ranger du parti* de quelqu'un, c'est s'unir avec lui contre d'autres personnes qui ont un intérêt contraire : *Cicéron se* RANGEA *du parti de Pompée.* — SE RANGER A *l'opinion de quelqu'un*, c'est déclarer qu'on l'adopte : *tous les opinants se* RANGÈRENT A *son avis.*

RANIMER. Corneille a donné pour régime à ce verbe la préposition *à :*

Mais craignez avec moi que ce choix ne RANIME
Cette haine mourante à quelque nouveau crime.

Ranime ne peut gouverner le datif; c'est un solécisme. (Volt.)

RAPIÉCER, RAPIÉCETER, RAPETASSER. *Rapiécer*, c'est mettre une pièce, des pièces. *Rapiéceter*, c'est mettre sans cesse de nouvelles pièces, ou mettre beaucoup de petites pièces. *Rapetasser*, c'est raccommoder grossièrement de vieilles hardes.

RAPPELER (SE), v. réfl., doit être suivi d'un régime direct, les pronoms personnels *me, te, se*, etc., étant régimes indirects. Ainsi dites : *je me* RAPPELLE *cet* ÉVÉNEMENT, et non *je m'en*

Digitized by Google

rappelle. C'est un fait QUE *je me rappelle parfaitement*, et non DONT *je me rappelle;* mais on dira bien : *cette personne, je m'en* RAPPELLE *le nom.* Le verbe *se rappeler*, suivi d'un infinitif, demande la préposition *de* avant cet infinitif : *il s'est* RAPPELÉ DE *vous avoir vu* (J.-J. Rouss.) *Nous nous* RAPPELONS D'*avoir trouvé une fois un nid de bouvreuils dans un rosier.* (Châteaub.)

RAPPELER DE. Voy. APPELER.

RAPPORT A (AVOIR), RAPPORT AVEC (AVOIR). *Avoir rapport* A, exprime une idée de relation, de liaison : *les effets ont rapport* AUX *causes ; toutes les sciences ont rapport les unes* AUX *autres.* — *Avoir rapport* AVEC marque une idée d'analogie, de ressemblance, de conformité : *nos plus belles tragédies ont beaucoup de rapport* AVEC *celles des Grecs.*

RAPPORT (PAR), loc. prépos., pour ce qui est de, quant à ce qui regarde : *toutes les actions d'un chrétien doivent être faites* PAR RAPPORT *à Dieu.* Cette phrase est très-correcte, mais le peuple dit souvent : *par rapport que, par rapport à ce que*, ou *rapport à.* Ne dites donc pas : PAR RAPPORT *que je ne sais pas*, PAR RAPPORT *que je n'ai pas*, C'EST RAPPORT *à cela*, etc.

RAPPORTS, s. m. pl., vapeurs de l'estomac : *avoir des* RAPPORTS ; ne dites pas : *avoir des renvois.*

RAUQUER, v. n., se dit du cri du tigre : *le tigre* RAUQUE. Voy. ANIMAUX.

RAVOIR, v. a. Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif : *elle a pris à l'Amour ses traits, et le Dieu, pour les* RAVOIR, *vole toujours auprès d'elle.* — *Reu, je raurai*, sont des barbarismes. On dit *se ravoir*, dans le sens de revenir à soi, reprendre ses forces : *allons, monsieur, tâchez un peu de vous* RAVOIR.

Digitized by Google

RAYER, RÉGLER. Ces deux verbes signifient faire des raies; mais *régler* veut dire plus particulièrement tracer des lignes avec une règle: RÉGLER *du papier; il est* RÉGLÉ *comme un cahier de musique.*

RÉBARBATIF, IVE, adj., qui a l'humeur bourrue, fantasque et rebutante : *ne soyez pas* RÉBARBARATIF ; *une figure* RÉBARBATIVE. On disait autrefois *rebarbaratif*, aujourd'hui ce serait un barbarisme.

REBELLE, REBELLION, *se rebeller.* C'est nne faute de prononcer *rébelle*, *rébellion*, etc.

REBIFFADE, loc. vic. Voy. REBUFFADE.

REBOURS, s. m., le contre-poil des étoffes; au figuré, le contre-pied, le contraire de ce qu'il faut : *il dit le* REBOURS *de ce qu'il pense*; *à rebours, au rebours*, exp. adv. à contre-sens; *brosser à* REBOURS, *au* REBOURS, *à* REBOURS *du bon sens.* Il signifie aussi au contraire : *non*, AU REBOURS, etc. Les ignorants disent : *à la rebours.*

REBUFFADE, s. f., mauvais accueil, refus dur et méprisant. Le peuple dit *rebiffade.*

RÉCÉPISSÉ, s. m., mot latin qui signifie *avoir reçu.* Il prend un *s* au pluriel : *quand vous me rendrez tous mes* RÉCÉPISSÉS, *je vous rendrai tous vos papiers.* Ne dites pas *récipissé.*

RÉCHAPPER. Voy. *échapper.*

RÉCIPROQUER, v. n. Ce mot, qui n'est pas français, a passé des comptoirs dans les antichambres, et de là il commence à se faire entendre dans les salons. (Philippon de la Madel.) Il s'est depuis introduit dans les dictionnaires. *Je l'ai obligé, et j'en ai été mal* RÉCIPROQUÉ; dites *et j'en ai été mal récompensé, j'en ai été payé d'ingratitude.*

RECOIN, s. m., coin plus caché et moins en

Digitized by Google

vue : *on l'a cherché dans tous les* RECOINS. Gardez-vous de dire *racoin.*

RECOUVRER, RECOUVRIR, v. a. Ne confondez pas ces deux verbes : *Recouvrer* signifie rentrer en possession de : RECOUVRER *son bien, sa santé, sa raison.*—*Recouvrir* veut dire couvrir de nouveau : RECOUVRIR *un toit;* dites donc : *il a* RECOUVRÉ *la vue; il a* RECOUVERT *le toit de la maison.*

RECRÉER, RÉCRÉER, v. a. Le premier signifie créer de nouveau, donner une nouvelle existence, remettre sur pied; le second, divertir, réjouir.

RECROQUEVILLER (SE), v. réfl. (Il mouill.), se dit des feuilles desséchées par le soleil et du parchemin qui se retire lorsqu'on l'approche du feu. Ne dites pas *se racoquiller*, qui ne se trouve dans aucun dictionnaire.

RÉCUREUR, EUSE, adj. Voy. ÉCUREUR.

REDEVENIR, v. n. Ce verbe, ainsi que *devenir*, ne régit que les noms, il ne gouverne ni les verbes, ni les adverbes, ni les prépositions : *la terre sainte* REDEVINT SOUS *la domination de ses anciens maîtres*, renferme une faute. Il fallait dire : *rentra sous la domination*, etc.

REDIRE, v. a., est le seul des composés de *dire*, qui se conjugue comme ce verbe à la seconde personne du présent, *vous redites.*

REDOUTABLE, adj., régit quelquefois la préposition *à : les médisants se rendent* REDOUTABLES *à tout le monde.* Cependant il serait peu élégant de dire : *Nos armes* LEUR *sont* REDOUTABLES.

RÉFECTION, s. f., réparation d'un bâtiment. — Dans les couvents, repas. Le peuple, au lieu de dire : *manger à sa* RÉFECTION, dit : *manger*

Digitized by Google

à sa RÉFLEXION. — Réflexion, action de réfléchir.

REFLÉTER, v. a. n. et réfl., faire un reflet. Quelques personnes prononcent à tort : *réfléter*.

REFLEURIR, v. n., a deux participes présents et deux imparfaits : *refleurissant, refloris-sant*. Voy. FLEURIR.

REFROIDIR, v. a., rendre froid; ne dites pas : *réfroidir, rafroidir*.

REGARD, s. m. On disait autrefois : *pour mon regard*, au lieu de *pour ce qui me regarde*.

REGARDER FIXEMENT, voy. FIXER.

REGITRE, REGISTRE, s. m. L'un et l'autre se disent indifféremment. Ne prononcez pas *registre* ni *régitre*.

RÉGLER, voy. RAYER.

RÉGLISSE. Ce substantif est féminin. *La* RÉGLISSE *est bonne pour le rhume*. Cependant pour exprimer le jus extrait de la plante, on emploie généralement ce substantif au masculin.

REGNARD, s. pro. Prononcez *renard*.

REGNAUD, s. p. Prononcez *Renaud*.

REINE-CLAUDE, s. f., sorte de prune; au pluriel : *des reines-claudes*. Prononcez *reine-claude*.

RELACHE. Ce substantif est de deux genres. *Relâche*, m., signifie repos, intermission dans quelque état douloureux; cessation d'un travail, d'une étude, etc. : *prenez du* RELACHE, *donnez-nous du* RELACHE. — *Relâche*, fém., lieu propre aux vaisseaux pour y relâcher : *une bonne* RELACHE.

RELACHER (SE), v. réfl., gouverne *de* et

Digitized by Google

quelquefois *dans : se* RELACHER DE *sa première ferveur ;* SE RELACHER DANS *le travail ; il s'est* RELACHÉ SUR *cet article. Relâcher*, employé neutralement, demande toujours *de : ils ont beaucoup* RELACHÉ DE *l'ancienne discipline.*

RÉLARGIR, ÉLARGIR. Le supplément du dictionnaire de l'Académie admet *rélargir.*

RELATIVEMENT, adv., peut avoir un régime : *cela a été dit* RELATIVEMENT *à ce qui précède.*

RELAVER (PIERRE A). Ne dites pas : *une pierre à relaver ;* dites : *un évier, une pierre à évier.* Voy. ÉVIER.

RELIGION, s. f. Ne prononcez pas : *réligion*, mais dites : *irréligion, irréligieux.*

RELUIRE, v. n., se conjugue comme *luire ;* mais quoiqu'il s'emploie assez bien au figuré, *la vertu* RELUIT *davantage dans l'adversité*, son participe présent n'a jamais été d'usage qu'au propre.

REMAIGRIR. Voy. RAMAIGRIR.

REMBOURSEMENT, s. m., action de rembourser. — Effet de cette action. C'est à tort que quelques personnes disent : *rembours*, au lieu de *remboursement.*

REMARQUER, v. a. *Je vous* REMARQUERAI *que vous êtes dans l'erreur.* Remarquer quelque chose à quelqu'un présente la même faute *qu'observer.* Voy. ce mot.

REMÉMORER, v. a. et pro., faire ressouvenir, se rappeler. Ne dites pas : *remémorier.*

RÉMOLADE, REMOULADE, s. f., sauce piquante faite avec de la moutarde. Maintenant on dit plutôt : *rémolade ; rimoulade* est une expression vicieuse.

RÉMOULER, voy. ÉMOULER, ÉMOUDRE.

Digitized by Google

RÉMOULEUR, s. m., gagne-petit. On dit : *rémouleur* : on ne dit point : *rémouler*. V. *émouler*, *émoudre*.

REMPLIR UN BUT, voy. ATTEINDRE.

REMPLIR, v. a. On lit dans Corneille :

Car enfin, pour REMPLIR *l'honneur de ma naissance, Il me faudrait un roi de titre et de puissance.*

On soutient l'honneur de sa naissance, on REMPLIT *les devoirs de sa naissance, mais on ne* REMPLIT *point un honneur.* (VOLT.)

REMPORTER LE PRIX, voy. EMPORTER.

REMPORTER UNE VICTOIRE, voy. *gagner*.

REMUE-MÉNAGE, s. m., dérangement de meubles, de choses qu'on transporte. Au pluriel : *les remue-ménage*.

RÉMUNÉRATEUR, s. m., celui qui récompense : *il existe un vengeur du vice et un* RÉMUNÉRATEUR *de la vertu*. (Mass.) Le féminin *rémunératrice* est peu usité ; ne dites pas *rénumérateur*.

RÉMUNÉRATION, RÉMUNÉRATOIRE, RÉMUNÉRER (même remarque que pour *rémunérateur*.)

RENCONTRE, toujours féminin en quelque sens qu'on l'emploie, était autrefois masculin. J.-B. Rouss. a dit *ce rencontre*, et les premières éditions du dictionnaire de l'Académie l'y autorisaient.

RENFERMER, voy. ENFERMER.

RENFORCER, voy. ENFORCER.

RENONCER. Ce verbe étant neutre ne peut être employé au passif. On reprend le traducteur de Hume d'avoir dit : *la suprématie du roi était reconnue, le co-venant* RENONCÉ ; il fallait

Digitized by Google

dire : *on y reconnaissait la suprématie du roi, on y* RENONÇAIT *au co-venant.*

RENTRAIRE, v. a., rejoindre deux morceaux de drap, en sorte que la couture, le fil ne paraisse pas. Ce verbe se conjugue comme *traire*. Voy. ce verbe.

RENVOI, voy. RAPPORT.

REPAITRE, v. a. et n., se conjugue comme *paître*. (Voy. ce verbe.) Il a de plus un passé défini : *je repus*. Il est neutre au propre, mais peu usité. L'Académie le dit des hommes et des chevaux : *il a fait dix lieues sans* REPAÎTRE. On l'emploie aussi au figuré : *il* REPAÎT *; son esprit se* REPAÎT *de vaines espérances.*

REPARTIR, RÉPARTIR. *Repartir* (sans accent), signifie *répondre sur-le-champ et vivement, ou partir de nouveau.* Il se conjugue comme *partir* dans ses temps simples : *il repart, il repartit*, dans les deux acceptions. — *Répartir*, v. a., dans le sens de *distribuer, partager*, se conjugue comme *emplir*, et fait au participe présent *répartissant : je répartis, nous répartissons, je répartissais, je répartis, que je répartisse*, au présent et à l'imparfait du subjonctif.

REPARTIE, s. f., réplique prompte et vive, Ne prend point l'accent aigu, ainsi que *repartir.*

RÉPRÉHENSIBLE, adj., digne de blâme : *action, discours* RÉPRÉHENSIBLE. Ne dites pas *réprimandable.* On dit bien *réprimander*, mais *réprimandable* n'est pas français.

RÉPRIMANDABLE, voy. RÉPRÉHENSIBLE.

RÉSONNER, voy. RAISONNER.

RÉSOUDRE, v. a. et réfl. *Je résous, nous résolvons, je résolvais, je résolus, je résou-*

Digitized by Google

drai, *que je résolve*, etc.; *résolvant*, *résolu* ou *résous*. Dans le sens de *décider*, *déterminer* une chose, un cas douteux, on se sert du participe passé *résolu*, *résolue;* en parlant des choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres, on se sert du participe passé *résous*. Ainsi on dira : *Ce jeune homme* A RÉSOLU *de changer de conduite; le soleil* A RÉSOUS *le brouillard en pluie*. Le participe *résous* n'a point de féminin. — Quand *résoudre* est actif, il régit *de* avant l'infinitif; quand il est pronominal, il régit *à* : *Je me suis* RÉSOLU A *demander une retraite*. Telle est la décision de l'Académie; cependant Molière, Fénelon et quelques autres, ont employé *se résoudre de*.

RESPECT, s. m. Prononcez *respè* ou *respet*.

RESPECTABLE, adj. Quelques écrivains ont fait régir la préposition *à* à cet adjectif : *Qui ne sait combien la vie du citoyen fut précieuse et* RESPECTABLE A *ce vrai patriote*. (Neuville).

RESPIRER, v. a., s'emploie dans le sens de *souhaiter ardemment, aimer avec passion;* on en fait usage avec *ne* suivi de *que* : *Il* NE RESPIRE QUE *les plaisirs; un usurier* NE RESPIRE QUE *gain; un homme outragé*, QUE *la vengeance*. Peut-être, dit d'Olivet, cette manière de n'employer *respirer* qu'avec la négative, paraîtra-t-elle une bizarrerie; néanmoins il faut l'appeler une délicatesse, une finesse, qui est de nature à ne pouvoir se trouver que dans une langue extrêmement cultivée. *Respirer*, employé sans négative, a une autre signification : *Tout* RESPIRE *ici la piété*, c'est-à-dire *tout annonce*, etc. D'Olivet trouve que Racine, en disant : *Son amant* RESPIRE *le mariage*, n'a été ni assez clair ni assez correct. C'est pour un mariage, et vous saurez d'abord qu'il ne tient plus qu'à vous, et que

Digitized by Google

tout est d'accord. La fille le veut bien ; son amant le RESPIRE.

RESPONSABLE, adj., demande *de* pour les choses, *à* et *envers* pour les personnes : *Vous serez* RESPONSABLE A *Dieu*, ENVERS *Dieu de*, etc.; *l'art n'est* RESPONSABLE A *personne*, ENVERS *personne des fautes de l'artisan.* — On dit aussi : *Dans certains cas, un maître est* RESPONSABLE *de ses valets.*

RESSEMBLER v. n. Ce portrait *ressemble.* Il vaut mieux dire : ce portrait est *ressemblant.*

RESSENTIMENT, s. m. Ce mot s'est dit autrefois pour le souvenir qu'on garde des bienfaits et des injures. Aujourd'hui ce mot ne s'emploie que pour exprimer le souvenir des outrages, et non celui des bienfaits.

On trouve dans Racine :

Je demeurai sans voix et sans RESSENTIMENT.

Ce mot ne se dit plus dans ce sens.

RESSORTIR, v. n., dans le sens de sortir de nouveau se conjugue comme *sortir*, et fait au participe présent *ressortant : je ressors, nous ressortons, je ressortais, que je ressorte*, etc. Dans le sens d'être de la dépendance de...., il se conjugue comme *finir : je ressortis, nous ressortissons, je ressortissais, que je ressortisse*, au présent et à l'imparfait; participe présent, *ressortissant.*

RESSOUVENIR, voy. *Souvenir.*

RESTE (du), *au* RESTE. *Au reste* ajoute à ce qu'on dit. *Du reste* restreint la pensée, en rétracte quelque chose : *Il est bourru*, DU RESTE *honnête homme. Il est brave, savant*, AU RESTE, *doux, aimable.* (Mad. Vauvilliers.)

RESTER, v. n., se construit avec *avoir* ou avec *être*, selon le sens. On dit : IL A RESTÉ *deux*

Digitized by Google

jours à Lyon; son bras EST RESTÉ *paralysé.* (Académie).

RESTER. N'employez pas *rester* pour *loger*. Ne dites pas : *où* RESTEZ-*vous? je* RESTE *à tel endroit;* dites : *où* LOGEZ-*vous? je* LOGE *à tel endroit.*

RÉTABLIR, v. a. Remettre au premier état une chose qui a été altérée ou ruinée : *Avec un renfort considérable, il marcha pour* RÉTABLIR LE DÉSORDRE *des provinces révoltées.* C'est *l'ordre* qu'on rétablit et non pas *le désordre.* Vaugelas devait dire ; pour *rétablir l'ordre.*

RÉTAMER, voy. ÉTAMER.

RETOUR, s. m. On fait quelquefois un emploi vicieux de ce mot, comme dans la phrase suivante : AU RETOUR *des vendanges, nous reprendrons le cours de nos études;* dites : A NOTRE RETOUR *des vendanges, nous,* etc.

ROUELLE, s. f., tranche mince coupée en rond : ROUELLE *de veau, de citron, de pomme.*

RUELLE, s. f., petite rue, espace entre un lit et une muraille.

RÉUNIR, UNIR. *Réunir* signifiant *posséder en même temps,* ne doit pas être suivi de *à* ni de *avec : Caton* RÉUNISSAIT *la vaillance* ET *la sagesse;* et non : *Caton* RÉUNISSAIT *la vaillance à* ou *avec la sagesse.* — *Unir,* au contraire, demande après lui *à* : *Caton* UNISSAIT *la vaillance* A *la sagesse; cette jeune personne* UNIT *les graces* A *la beauté.*

RÉVEILLE-MATIN, s. m., au plur. : *réveille-matin : les maréchaux sont de fâcheux* RÉVEILLE-MATIN.

REVALOIR, v. a. Ce composé de *valoir* se dit plus ordinairement en mal, et toujours avec le pronom *le* ou *cela : je* LE *lui* AI REVALU, *je*

Digitized by Google

lui REVAUDRAI CELA, c'est-à-dire *je lui ai rendu, je lui rendrai la pareille.*

REVANCHE, s. f., action de se revancher ; dites : *j'aurai ma* REVANCHE, et non : *j'aurai ma* REVENGE.

REVANCHER (SE), v. pron. Se défendre. Ne dites pas : *se revenger.*

REVENGE, voy. REVANCHE.

REVENIR, v. n., se construit toujours avec l'auxiliaire *être*, quoi qu'il exprime. Le peuple de Paris fait une faute grossière en disant : *j'en deviens* pour *j'en reviens.*

RÊVER. Ce verbe demande après lui *de* ou *à* selon le sens. On *rêve de* quelqu'un, *de* quelque chose pendant le sommeil; on *rêve à* quelqu'un, *à* quelque chose, tout éveillé. Dans ce dernier sens, *rêver* veut dire *penser.* — Au lieu de *à* on peut employer la préposition *sur : j'ai long-temps* RÊVÉ SUR *cette affaire. Rêver sur* indique une méditation plus profonde que *rêver à.* — *Je vous ai* RÊVÉ, il faut dire : *j'ai* RÊVÉ *de vous.*

RÉVERBÈRE, s. m. Ne prononcez pas : *reverbère.*

REVÊTIR, voy. VÊTIR.

REVOIR, s. m., adieu : *le revoir, au revoir; adieu, jusqu'*AU REVOIR. Ne dites pas *à revoir.*

RICHESSE, s. f., signifie au singulier opulence et abondance de bien : *la* RICHESSE *d'une province; richesses* au pluriel signifie toujours de grands biens : *les* RICHESSES *enorgueillissent.*

> Heureux qui, de la sagesse
> Attendant tout son secours,
> N'a point mis dans la *richesse*
> L'espoir de ses derniers jours.
>
> (RAC.)

Digitized by Google

RICHESSE, au singulier, serait une faute en prose.

RIDICULE, s. m., petit sac à cordons que les femmes portent à la main. Ne prononcez pas *rédicule*.

RIDICULISER, v. a., rendre ridicule, tourner en ridicule. Bien des gens disent : *ridiculariser*.

RIEN, s. m., signifiant *une chose*, *quelque chose*, rejette la négation : *est-il* RIEN *qui soit plus facile ? Rien* signifiant *nulle chose* est suivi de *ne :* RIEN N'*est plus vrai*. Avec *compter*, on supprime *ne : comptez-vous notre appui pour* RIEN?

On ne veut pas RIEN *faire ici qui vous déplaise.*

Voilà précisément le cas pour lequel les deux savantes de Molière voulaient que leur servante fût chassée.

De pas mis avec rien, tu fais la récidive,
Et c'est, comme on l'a dit, trop d'une négative.

Racine n'a usé de ce barbarisme que pour faire rire.

RIEN. *Servir de rien, à rien.* Voy. SERVIR.

RIEN MOINS, loc. adv., qui a quelquefois deux acceptions opposées. Avec *être*, *rien moins* signifie le contraire de l'adjectif qui le suit : *il n'est* RIEN MOINS *que sage*, veut dire : *il n'est point sage*. Cette expression, suivie d'un substantif, est positive ou négative : *vous lui devez du respect, car il n'est* RIEN MOINS *que votre père*, c'est-à-dire *il est votre père*. — *Vous pouvez vous dispenser du respect à son égard, car il n'est* RIEN MOINS QUE *votre père*, c'est-à-dire *il n'est pas votre père*. — *Rien moins*, ou plutôt *rien de moins*, employé impersonnellement, a aussi un sens négatif : *il n'y a* RIEN DE MOINS *vrai que cette nouvelle*, veut dire : *cette nou-*

Digitized by Google

celle n'est pas vraie. Au reste, il est bon d'éviter cette façon de parler, à cause de l'équivoque qu'elle entraîne.

RIEN. *Il passe le jour à* RIEN *faire; dites à ne rien faire : rien* n'est pas négatif par lui-même, et dans le sens de *nulla chose*, il doit être accompagné de *ne*, mais sans le complément *pas*; car on ne doit pas dire non plus : *il ne veut* PAS RIEN *faire.* Cependant l'usage permet d'employer le mot *rien* sans *ne*, avec le verbe *compter*, suivi de la préposition *pour.*

Eh! comptez-vous pour RIEN Dieu qui combat pour nous?

RIMOULAGE, voy. RÉMOLAGE.

RIMER, voy. AIGATTER.

RIRE, v. n. Ce verbe régit *à* et *de* : *nous ne courons qu'après ce qui* RIT *à l'imagination; tout* RIT *au bonheur, d'espérance. Se rire*, v. pr., régit *de* : *vous vous* RIEZ DE *moi.* Le participe passé de ce verbe est toujours invariable : *ils se sont* RI *de moi; nous nous sommes* RI *de ses conseils*, c'est-à-dire *ils ont* RI *en eux de moi*, etc.

RIRE, s. m., bien différent de la plupart des infinitifs, pris substantivement, s'emploie au pluriel et s'unit à des adjectifs : *des* RIRES *forcés.*

RIS-DE-VEAU, s. m., au pluriel des *ris-de-veau.*

RISQUE, s. m., péril, danger : *un menteur sera grand* RISQUE *de n'être jamais cru. Courir tout le* RISQUE *de l'avenir.* Le genre de *risque* a été long-temps incertain, *Pascal*, *Scarron*, *Bouhours*, l'ont fait féminin, mais le masculin l'a emporté. L'Académie dit qu'il est par-

mis de dire *à toute risque*, pour dire *à tout hasard*. Cela n'est plus usité.

ROIDE. L'usage est partagé sur la prononciation de *roide*, *roidir*, *roideur*. Dans le discours soutenu, on prononce *oi* comme dans *roi*. Quelques grammairiens pensent qu'on peut prononcer *rède*.

ROSE, adj. : *de la couleur de la* ROSE ; *des rubans* ROSES. Mais cet adjectif est invariable quand il est modifié par un autre adjectif ; il devient alors substantif : *des étoffes* ROSE-TENDRE, c'est-à-dire *d'un rose tendre*.

ROSAT, ROSÉ, E, adj. *Rosat*, où il entre des roses : *vinaigre*, *huile*, *miel* ROSAT. — *Rosé*, d'un rouge faible : *vin* ROSÉ.

ROSE-CROIX, s. m., empiriques qui prétendaient posséder toutes les sciences. Au plur. : des *roses-croix*. — Grade de franc-maçonnerie.

ROT, ROTI, s. m. Toute pièce cuite à la broche est du *rôti* ; l'ensemble des pièces cuites à la broche est le *rôt* : *Vous ne mangez pas. — Je laisse passer les entrées ; les ragoûts me font mal ; j'attends le* RÔT, *et je mangerai le* RÔTI.

ROUCOULER, v., se dit du cri du pigeon : *les pigeons* ROUCOULENT.

ROUGEAUD, E, adj., qui a le visage rouge, haut en couleur : *une grosse* ROUGEAUDE. Ne dites pas : *une grosse rougeotte*.

ROUELLE, voy. RUELLE.

ROUI, E, adj., qui a un mauvais goût provenant de la malpropreté du vase : *cette viande sent le* ROUI. Ne dites pas : *cette viande sent le grai'llon*. On appelle *grai'llon* les restes ramassés d'un repas.

ROYAL, E. Cet adjectif donne lieu à une ob-

Digitized by Google

servation assez curieuse : précédé des substantifs *lettres*, *ordonnances*, ce mot fait *royaux* et non *royales* : *les lettres* ROYAUX étaient les lettres qui s'expédiaient en chancellerie, au nom du roi. — Ménage est d'avis que ce pluriel féminin *royaux* vient de ce qu'autrefois on l'employait en toute occasion pour le féminin comme pour le masculin. — Il ne faut pas oublier que cette forme n'est usitée qu'au pluriel, et, excepté ces termes de formule, on dit, au féminin, *royales : il y avait autrefois en France plusieurs abbayes* ROYALES. *La clémence et la libéralité sont des vertus* ROYALES.

RUELLE, ROUELLE, La *rouelle* est une tranche coupée en rond : ROUELLE *de citron*, ROUELLE *de veau*. — La *ruelle* est une petite rue ou l'espace laissé entre le lit et la muraille. — Ne dites donc pas ; *une ruelle de veau*, ni une *ruette* pour une petite rue.

RURAL, E, adj., qui appartient aux champs, a un pluriel masculin : *des biens* RURAUX.

RUSTAUD, RUSTRE, adj. C'est faute d'éducation, faute d'usage, qu'on est *rustaud;* c'est par humeur et par rudesse de caractère qu'on est *rustre*. Un gros, un franc paysan a l'air *rustaud*, *la mine rustaude;* un homme farouche et bourru a l'air *rustre*, la mine *rustre*.

S

SABBAT, s. m. Prononcez *saba*, dernier jour de la semaine chez les Juifs. — Prétendue assemblée nocturne des sorciers. — Bruit, tumulte : *ils font un* SABBAT *horrible*.

Digitized by Google

SABLEUX, EUSE, mêlé de sable : *farine* SABLEUSE.

SABLONNEUX, EUSE, où il y a beaucoup de sable : *pays, rivage* SABLONNEUX ; *terre* SABLONNEUSE.

SABLIER, SABLIÈRE. Le *sablier* est un petit vaisseau contenant du sable propre à être mis sur l'écriture. — La *sablière* est un lieu creusé dans la terre, d'où l'on tire le sable. Ne confondez pas ces deux mots.

SABOULÉE, mot populaire pris dans le sens de rincée, roulée, etc., est un barbarisme.

SACERDOTAL, E ; adj., qui appartient au sacerdoce : *dignité* SACERDOTALE. Au pluriel : *sacerdotaux*.

SACHÉE, s. f. Ce qu'un sac peut contenir : une SACHÉE *de noix, de pommes*. Ne dites pas une *sachée* ; dites : un *sac* ou une *sachée*.

SACRAMENTAL, E, ou SACRAMENTEL, LE, adj., qui concerne les sacrements, a un pluriel masculin : *mots* SACRAMENTAUX, essentiels pour la conclusion d'une affaire.

SAGE, adj. Il y a une grande différence entre une *femme sage* et une *sage-femme*. Ne confondez pas ces deux expressions.

SAIGNER. Beaucoup de personnes disent : SAIGNER *par le nez*, SAIGNER *au nez*, en parlant de quelqu'un qui perd du sang par le nez ; et, dans un sens proverbial et figuré, elles disent : SAIGNER *du nez*, pour dire manquer de résolution, de courage ; mais SAIGNER *au nez* ne voudrait dire autre chose que tirer du sang du nez comme on en tire du bras, du pied, etc. Au figuré comme au propre, *saigner du nez* est la seule expression qui soit admise.

Digitized by Google

SAILLIR, v. n. Dans le sens de *jaillir*, sortir avec impétuosité et par secousses, ne se dit que des choses liquides ; il n'est d'usage qu'aux troisièmes personnes et à l'infinitif ; il se conjugue sur *finir* : *il saillit, ils saillissent ; son sang sortait avec impétuosité. L'eau saillira. On fait saillir l'eau à une très-grande hauteur par la compression qu'on en fait dans les pompes.* — *Saillir*, sortir de, déborder le nu du mur. Il n'est également d'usage qu'aux troisièmes personnes de quelques temps, et à l'infinitif : *il saille, ils saillent ; il saillait, ils saillaient ; il saillira*, etc. *On fait saillir les corniches corinthiennes plus que celles des autres ordres.*

SAINT-JEAN, s. f. Regnard dit : *à la* SAINT-JEAN *prochain*. Cependant *prochain* ne modifiant pas *saint Jean*, mais la *fête*, on doit dire : *je vous paierai à la* SAINT-JEAN *prochaine*. Dites de même : *la* SAINT-JEAN *est passée*.

SALSIFIS, s. m., racine bonne à manger ; famille des chicoracées. Le peuple dit : *sarsifis* ou *sersifis*.

SANDARAQUE. Richelet fait ce mot masculin ; mais l'Académie et l'usage actuel ne lui donnent que le féminin.

SANG, voy. HÉMORRAGIE.

SANG-DE-DRAGON, s. m., plante. Liqueur qui découle d'un arbre. Au pluriel : *des* SANGS-DE-DRAGON.

SANG-FROID (DE), DE SENS RASSIS. Il faut dire *de sang-froid*, comme les Italiens, qui disent *a sangue freddo*, et *de sens rassis*, comme les Latins disent *sedatâ mente* ; *on appelle* SANG-FROID *l'état de l'ame qui n'est agitée d'aucune passion violente.* (Acad.) *Il est de* SENS RASSIS, *il n'a pas le sens troublé, égaré.* (Acad.)

Digitized by Google

De *sang-froid* s'emploie pour exprimer la cessation du désordre des sens, des esprits. On dit de même : *être hors de sens, n'être pas dans son bon sens, avoir les sens renversés, perdre le sens. Qui perd son bien perd son sens.*

SANGUINOLENT, E, adj., teint, mêlé de sang. Ne prononcez pas : *sanguignolent.*

SANGSURER (tirer sans cesse de l'argent de quelqu'un, de manière à l'épuiser comme font les sangsues), est un barbarisme.

SANS, prép. *Et* précède *sans, ni* le remplace : *c'est un homme* SANS *éducation* ET SANS *fortune.*

SANS crainte NI pudeur, SANS force NI vertu.
(RAC.)

Ou bien : SANS *crainte et* SANS *pudeur*, SANS *force et* SANS *vertu. Ni* est exclusif et peut suppléer *sans.* Laveaux pense que *sans crainte ni pudeur* dit quelque chose de moins que *sans crainte et sans pudeur.* — *Sans plus* vieillit. Cependant Racine a dit :

Et SANS PLUS me charger du soin de votre gloire.
SANS PLUS les fatiguer d'inutiles prières.

SANS QUE, loc. conj., n'est jamais suivi de *ne.* Dites avec Pascal : *on ne pourra se moquer des passages d'Escobard et des décisions si fantasques et si peu chrétiennes de vos autres auteurs*, SANS QU'*on soit accusé de croire à la religion.* Et avec Bossuet : *hélas! nous ne pouvons un moment arrêter les yeux sur la gloire de la princesse*, SANS QUE *la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre.* Il n'est pas rare d'entendre dire : SANS QU'*il ne vienne*, SANS QU'*il ne parle*, SANS QU'*il ne dise.* Dans toutes ces phrases, le *ne* n'est pas légitime.

Voyez la Grammaire, n° 719.

SANTÉ, s. f. Ce mot ne s'emploie point or-

Digitized by Google

dinairement au pluriel. Cependant on dit : *boire des* SANTÉS. *Pour les* SANTÉS *délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance. S'il y a un bonheur que la raison produit, il ressemble à ces* SANTÉS *qui ne se soutiennent qu'à force de remèdes.* (FONTEN.) Dans ces phrases, *santé* est en quelque sorte personnifié.

SAONE, s. f. Prononcez : *sône.*

SARBACANE, s. f. (mot espagnol), long tuyau percé dont on se sert pour jeter quelque chose en soufflant. Le peuple dit : *serbacane.*

SARCLER, v. a., arracher les mauvaises herbes. *Sercler* est un barbarisme.

SARCOPHAGE, voyez CÉNOTAPHE.

SARIGUE, s. m., quadrupède de l'Amérique, à queue prenante, ayant sous le ventre une poche musculeuse. Pour désigner la femelle, Florian a dit *la sarigue.* On peut suivre son exemple.

SARMENT, s. m., tiges ligneuses, montantes et ployantes, de vigne, etc. Ne dites pas *serment.*

SATIRE, SATYRE. *Satire*, s. f., espèce de poème didactique dont le but est moral. — Écrit ou discours piquant, médisant, contre quelqu'un.

Satyre, s. m., demi-dieu du paganisme. Les poètes confondent souvent les *satyres*, *les sylènes*, *les sylvains*, *les faunes*, *les pans.*

SATISFAIRE, v. a., contenter, donner sujet de contentement : SATISFAIRE *ses maîtres, ses créanciers.* Il est neutre et signifie faire ce que l'on doit par rapport à une chose : SATISFAIRE *à son devoir, à une objection, à la piété, à la gloire.*

SATISFAISANT, E, adj., qui satisfait. On

Digitized by Google

commence à écrire généralement *satisfesant*, selon la prononciation.

SATYRE, voyez SATIRE.

SAUF, prép., sans blesser, sans donner atteinte : SAUF *votre honneur*, SAUF *votre respect*. Le peuple dit *sous votre respect*. Il signifie aussi sans préjudice : SAUF *mon recours sur un tel*. SAUF *à recommander*; et excepté : *Il lui a donné tout son bien*, SAUF *une terre*.

SAUF-CONDUIT, s. m. Au pluriel, des *saufs-conduits*, des papiers qui assurent que quelqu'un ou quelque chose est conduit sain et sauf.

SAUPOUDRER, v. a., poudrer de sel, et par extension de farine, de sucre, etc. On a dit figurément : *une critique* SAUPOUDRÉE *d'éloges*. Ceux qui ne savent que dans *saupoudrer*, *sau* est formé de *sal*, *sel*, disent : *soupoudrer*.

SAUTERELLE, s. f. *Sautriot* est un barbarisme.

SAUTILLER, v. n., marcher par petits sauts. *Sautriller* est un barbarisme.

SAUVAGE, voyez SAUVAGIN.

SAUVAGERIE, s. f. (mot nouveau), gaucherie ou dégoût de la société.

SAUVAGIN, E, adj., se dit du goût, de l'odeur de quelques oiseaux de mer ou d'étang : *goût* SAUVAGIN. Ne dites pas : *cela sent le sauvage*.

SAVATE, s. f., soulier fort usé.

SAVATERIE, s. f., lieu où l'on vend de vieux souliers.

Digitized by Google

SAVETER, v. a., faire mal, raccommoder malproprement un ouvrage. On devrait dire : *je savètte*, *tu savettes*, et si l'usage ne permet pas de s'exprimer ainsi, du moins il ne permet pas de dire : *je sav'te*, *tu sav'tes*, etc.

SAVOIR, v. a. *Je sais*, *je sus*, *sache*, *que je sache*, etc. *Savoir* s'écrivait autrefois *sçavoir*. Le ç a été supprimé avec raison, car nos meilleurs étymologistes font dériver *savoir* de *sapere* et non de *scire*. — Ce verbe est le seul de notre langue qui se mette au subjonctif sans qu'aucun autre mot le précède, mais encore faut-il que ce soit avec la négative : *je ne sache rien de plus digne d'éloge*. On dit encore *que je sache*, mais à la fin d'une phrase et dans le style familier. — *Je ne saurais* s'emploie fréquemment pour *je ne puis ; je ne saurais dire la moindre chose qu'on ne me fasse des observations*. Voltaire, en citant ces deux vers de Corneille :

> Quand vous verrez Pauline, et que son désespoir
> Par ses pleurs et ses cris saura vous émouvoir,

dit : Il ne faut se servir du verbe *savoir* que quand il marque quelque dessein.

Savoir ne régit pas les personnes ; on ne dit pas : *savoir quelqu'un*, *se savoir soi-même*.

Par élégance, on supprime *pas* avec *savoir* : *je ne saurais me taire*. *Viendrez-vous ? je ne sais*.

SAVOIR-FAIRE, s. m., habileté, industrie qui fait réussir une entreprise : *vivre de son* SAVOIR-FAIRE. Au pluriel : des *savoir-faire*.

SAVOIR-VIVRE, s. m., connaissance des

Digitized by Google

usages du monde, des égards mutuels, de la politesse. Au pluriel : des *savoir-vivre*.

SCARLATINE, adj. f. *Fièvre* SCARLATINE, accompagnée de rougeurs à la peau. On disait autrefois *écarlatine*, ce qui était plus conforme à l'analogie, ce mot venant d'*écarlate*. Toutefois l'usage général aujourd'hui est de dire *scarlatine*.

SCAROLE ou SCARIOLE, s. f., espèce de salade qu'il vaut mieux appeler *endive*. *Escarole* est un barbarisme.

SCHELLING, s. m., monnaie d'Angleterre, environ 24 sous. Prononcez : *chelin*.

SCIEMMENT, adv. (prononcez : *ciamant*), avec connaissance de cause. *Sciemment* vient du latin *sciens*, d'où le vieux mot français *scient* (sachant, savant), et le mot *escient* : *à son escient*, c'est-à-dire avec connaissance.

SCIPION, s. p. On écrit les *Scipions*, ce mot étant plutôt un titre, un surnom qu'un nom individuel.

Voyez la Grammaire, n° 374.

SCORSONÈRE, s. f. salsifis noir. Le peuple dit : *corsonère*. Dites : *la scorsonère*.

SCRUTATEUR, s. et adj., qui sonde : *Dieu est le* SCRUTATEUR *des cœurs. Un regard* SCRUTATEUR. Son féminin *scrutatrice* commence à être employé : *la vérité mène à sa suite le doute philosophique, l'analyse* SCRUTATRICE, *la raison aux cent yeux.* (DOMERGUE.)

SCULPTEUR, s. m. (Prononcez : *sculteur*.) Ce substantif sert à désigner les deux sexes : *cette femme est* SCULPTEUR, *un* SCULPTEUR *habile*.

SÉANT, voyez SEOIR.

SEAU, s. m., vaisseau propre à puiser, à

Digitized by Google

transporter l'eau. Le peuple dit : *un sciau*, *un sciau d'eau.*

SÉBILE, SIBYLLE. Ne confondez pas ces deux mots : *la sébile* est un vaisseau de bois. La *sybille* (prononcez *sibile*) était une prophétesse chez les anciens : *la* SIBYLLE *de Cumes.*

SECOND, DEUXIÈME. On emploie l'adjectif *second* lorsque la chose dont on parle à deux ou plusieurs parties. On dira : *voici le* SECOND *tome de mon ouvrage*, et : *voici le* SECOND, *le troisième et le quatrième tome des œuvres de Montesquieu.* On ne se sert de *deuxième* que lorsqu'il y a une énumération de plus de deux objets ; on dira fort bien : *avez-vous vu le* DEUXIÈME *tome des œuvres de Racine?* parce que les œuvres de Racine ont plus de deux tomes. Mais ce serait faire une faute que de dire *le deuxième tome* d'un ouvrage qui n'en aurait que deux, parce que *deuxième* annoncerait qu'il y a plus de deux tomes.

SECOUPE, voy. SOUCOUPE.

SECRET, s. m. Prononcez : *sekrè* et non *segrè.*

SECRÉTAIRE, s. m. Prononcez : *sekrétère*, et non : *ségretaire* ou *sécrétaire.*

SÉCRÉTER, v. n., opérer la *sécrétion.* Les *e* de ces mots sont fermés et doivent être prononcés.

SECTAIRE, SECTATEUR, s. m. Le *sectateur* est celui qui fait profession de suivre l'opinion de quelque philosophe, de quelque docteur en réputation : *les* SECTATEURS *de Platon.* Arius a eu un grand nombre de sectateurs. — *Sectaire*, dénomination méprisante que toute religion dominante donne à quiconque est d'une secte religieuse qui s'est détachée de la sienne.

Digitized by Google

SEIGNEURIAL, E, adj., qui appartient à un seigneur. Au pluriel : *seigneuriaux : titres, droits* SEIGNEURIAUX.

SEIGNEURIE, s. f., droits, autorité de seigneur. Titre de distinction. Ne prononcez pas : *votre seigneurerie.*

SEMBLER. Le verbe impersonnel *il semble*, exige l'indicatif et le subjonctif, selon le degré de possibilité exprimé par le verbe suivant : *il semblait que les fusées allaient tomber sur nous. Il semblait qu'elles allassent jusqu'au ciel.*

Voyez la Grammaire, n° 638.

SEMI-PREUVE, s. f., preuve imparfaite. Au pluriel : *des semi-preuves.*

SEMI-TON, s. m., moitié d'un ton. Au pluriel : *des semi-tons.*

SEMOULE, s. f., pâte faite avec la plus fine farine réduite en petits grains. Beaucoup de personnes disent de la *semoulle*. C'est une faute.

S'EN ALLER, voyez ALLER.

SÉNATEUR, s. m., membre d'un sénat. Au féminin : *sénatrice*, femme de sénateur, en Suède, en Pologne, etc.

SÉNATUS-CONSULTE, s. f., décision du sénat. Au pluriel : des *sénatus-consultes.*

S'ENFUIR, v. pro., se conjugue comme *fuir.* Remarquez que *en* se détache du verbe *s'en aller*, mais que cette préposition est réunie dans le verbe *s'enfuir.* Alors ce serait une faute grossière que de dire : *il s'en est fui*, ou bien encore : *il s'en est enfui.* Remarquez encore qu'à cause du pronom personnel on dit à l'impératif *enfuis-toi*, et non pas *enfuis-t'en*, ni *fuis-t'en.*

S'ENQUÉRIR, v. pro., s'emploie peu hors de l'infinitif et des temps composés. Ce verbe dit

Digitized by Google

plus que s'informer. En demandant une chose à quelqu'un on *s'en informe*; en la demandant à plusieurs pour juger de leurs témoignages comparés, ou en pressant, en poursuivant de questions une personne instruite, on *s'enquiert* : *le nouvelliste* s'ENQUIERT *des affaires publiques*, *l'homme curieux s'en informe.*

SENS, voyez SANG.

SENS DESSUS DESSOUS, loc. adv., signifie qu'une chose est tellement bouleversée qu'on ne connaît plus ni le dessus ni le dessous. Autrefois quelques grammairiens écrivaient SANS DESSUS DESSOUS avec un *s* au mot *sans*, ce qui signifie que la chose bouleversée est *sans dessus* et *sans dessous*. Mais les écrivains modernes et l'Académie écrivent *sans dessus dessous*. (Le *sens dessous*.) *Sens sus dessous* est un barbarisme.

On a écrit aussi : *c'en dessus dessous*, c'est-à-dire ce qui était en dessus est en dessous.

SENSIBILISER. Nous avons entendu dire : *cela me* SENSIBILISE. *Ce spectacle me* SENSIBILISE. C'est un barbarisme digne des Précieuses ridicules.

SENS RASSIS, voy. SANG-FROID.

SENTINE, s. f., espèce d'égoût ou puisard qui est au fond d'un vaisseau, et dans lequel s'écoulent toutes les ordures. *Vider la* SENTINE; *nettoyer la* SENTINE.

SENTINELLE, s. f. Ce mot doit toujours être employé au féminin. Cependant, dans l'édition de 1798, l'Académie dit que quelques écrivains le font masculin :

Ce sentiment si prompt, dans nos vœux répandu,
Parmi tous nos dangers SENTINELLE assidu.
(VOLT.)

Digitized by Google

Ces pâtres menaçants, ces nombreux SENTINELLES
Qui veillent nuit et jour aux portes éternelles.
(DELILLE.)

L'oreille du lion est le plus sûr SENTINELLE.
Ces écrivains se sont exprimés ainsi par syllepse ; *sentinelle* veut dire *un homme faisant sentinelle.* — Quoi qu'il en soit, l'usage s'est décidé en faveur du féminin.

SEOIR, v. n., dans la signification d'être assis n'est plus en usage; cependant on pourrait le rajeunir. On dit encore en ce sens : *la cour royale* SÉANT *à Paris*, et SÉANTE *à Paris. Un héritage* SIS *à. Une maison* SISE *à. Seoir*, dans la signification d'être convenable, n'est plus en usage à l'infinitif; on dit encore *il sied, ils siéent; il seyait; il siéra; il siérait; qu'il siée, qu'ils siéent; seyant*, Voy. MESSEOIR.

SÉPARER, v. a., reçoit indifféremment *de* ou *d'avec : un seul coup lui* SÉPARA *la tête du corps, d'*AVEC *le corps.* SÉPARER *la chair d'*AVEC *les os.* Voy. DÉMÊLER.

SEPTANTE, adj. de nomb. indécl. signifie *Soixante-dix;* il est en usage dans nos provinces méridionales. On l'emploie dans cette phrase : *la version des* SEPTANTE, traduction grecque de l'ancien Testament par soixante-dix écrivains.

SEPTENTRIONAL, E, adj., a un pluriel masculin : *les pays* SEPTENTRIONAUX.

SÉPULCRAL, E, adj, qui a rapport au sépulcre : *inscription* SÉPULCRALE. *Voix* SÉPULCRALE, qui semble sortir d'un tombeau. Au pluriel, *sépulcraux.*

SERF, SERVE, adj. et subs., sorte d'esclave. Prononcez le *f*, *serfe*, au masculin. Voyez *cerf.*

Digitized by Google

SERRE-FILE, soldat qui est le dernier de sa file. Au pluriel : des *serre-file*. Ce mot est masculin par ellipse : *homme qui serre la file*.

SERRE-PAPIERS, s. m., tablettes, compartiments pour serrer les papiers : un *serre-papiers*.

SERRE-TÊTE, s. m. Au pluriel : des *serre-tête*, des bonnets qui serrent la tête.

SERRES, s. f., pieds des oiseaux de proie. Voy. *animaux* : *les* SERRES *de l'aigle, du vautour*.

SERVIR DE RIEN, SERVIR A RIEN. On a souvent demandé si l'on doit dire : *cela ne sert de* RIEN ; *cela ne sert à* RIEN. — *Ce qui ne sert de rien* ne peut jamais être employé utilement, est hors de tout service : *nous eûmes beau pleurer, nos larmes ne* SERVIRENT DE RIEN. — Ce qui *ne sert à rien* aujourd'hui peut servir demain à quelque chose : *il a des talents qui ne lui* SERVENT A RIEN. *Vous pouvez prendre mon cheval, car il ne me* SERT A RIEN *aujourd'hui*.

SEUL, E, adj. Ce mot veut généralement le verbe suivant au subjonctif : *le* SEUL *ami que vous ayez ; la* SEULE *espérance que nous conservions*.

Cependant on peut employer l'indicatif, quand on veut, par le verbe suivant, exprimer quelque chose d'affirmatif, de positif, d'incontestable.

Voyez la Grammaire, n° 639.

LE SEUL, employé substantivement, est de la troisième personne, d'où il résulte que le pronom relatif se rapportant à *le seul*, doit être également de la troisième personne : *tu étais* LE SEUL *qui* PUT *me dédommager de la perte de Rica*. (MONTES.) et non pas : *qui* PUSSES *me*

Digitized by Google

dédommager, etc. *Vous êtes* LES SEULS *qui m'aiez bien compris*, et non pas *qui m'aiez bien compris; qui*, sujet du verbe, étant dans ces deux phrases de la troisième personne.

SEUL, placé avant son substantif, a un sens bien différent de *seul* placé après. Un SEUL *mot* signifie un mot considéré relativement à sa signification, à son énergie. Un *mot seul* signifie un mot qui n'est point accompagné d'autres mots.

Être juste enfin, ce mot SEUL veut tout dire.
(Boil.)

C'est-à-dire ce *mot tout seul*, sans qu'on ajoute autre chose, veut tout dire et fait assez comprendre en quoi consiste le véritable honneur.

SEULEMENT, adv. N'employez pas *seulement* avec les adverbes *ne*, *que*, dans la même proposition, car ces deux expressions signifient la même chose : *on* NE *devrait* SEULEMENT QUE *le lui dire*, dites : *on ne devrait que le lui dire*, ou *on devrait seulement le lui dire*.

SÉVÈRE, adj., régit *pour*, *envers*, *à l'égard de* et *à* : *un magistrat doit être* SÉVÈRE *et impitoyable* POUR *les perturbateurs du repos public.* — *Ce père n'est pas assez* SÉVÈRE ENVERS *ses enfans*, A L'ÉGARD *de ses enfans. Coriolan était* SÉVÈRE AUX *autres comme à lui-même.*

Que faut-il que Bérénice espère?
Rome LUI sera-t-elle indulgente ou SÉVÈRE?
(Rac.)

SHAKESPEAR, s. p., célèbre poète anglais. Prononcez *chèkspir.*

SI, AUSSI. *Si* marque l'extension : *il est* SI *bon. Aussi* exprime la comparaison : *il est* AUSSI *éloquent que brave.* Dans les phrases négatives

on emploie quelquefois *si* pour *ainsi* : *il n'est pas* SI *heureux qu'il le croit*..

SIBYLLE, voy. SIBILLE.

SIFFLER, v., se dit du cri de plusieurs oiseaux, du merle, du loriot, du courlis, etc. Voy. ANIMAUX.

SIGNET, s. m., petit ruban attaché au haut d'un livre, pour marquer l'endroit où l'on en reste. Prononcez *sinet*.

SILENCE, s. m. Ce n'est qu'en musique que l'on dit des *silences*, pour signifier une marque qui désigne un repos dans le chant. Hors de là, on dit toujours *silence* au singulier.

SIMPLE, s. m., nom général de toutes les plantes médicinales :

> Il connaît les propriétés
> De tous les SIMPLES de ces prés.
>
> (LA FONT.)

Evitez de faire ce mot féminin.

SIMPLE, adj., donne au substantif une acception différente, selon qu'il le précède ou le suit : *un* SIMPLE *homme* est un homme seul : *cette personne n'a qu'un* SIMPLE *homme*, *un* SIMPLE *valet à son service*. — *Un homme* SIMPLE a de la simplicité : *les gens* SIMPLES *sont crédules*, *peu raffinés*. — De SIMPLES *airs* ne sont pas accompagnés de paroles. Des *airs* SIMPLES sont des airs naturels, sans ornement.

SIMULTANÉ, E, adj., qui se fait, s'accomplit en même temps : *mouvement* SIMULTANÉ, *action* SIMULTANÉE. Autrefois on écrivait *simultané* au masculin comme au féminin.

SINCIPUT, s. m., sommet de la tête. Prononcez le *t* final.

SOBRIQUET, s. m., surnom donné à quel-

Digitized by Google

qu'un pour le tourner en ridicule. Ne dites pas *un soubriquet.*

SOC, SOCLE, SOCQUE, s. m. Le *soc* est un instrument de fer qui fait partie d'une charrue : *ce* SOC *est usé.* — Le *socle* est un corps carré plus large que haut, servant de base, de piédestal à des vases, à des statues, etc. SOCLE *de bois*, SOCLE *de marbre.* — Le SOCQUE est une chaussure de bois, sans côtés et à semelle brisée. Chez les anciens, chaussure basse des acteurs comiques, brodequin. Ne dites pas : *une socque.*

SOCIAL, E, adj., qui concerne la société : *l'ordre* SOCIAL. Au pluriel : *sociaux : les liens* SOCIAUX.

SOI, pro. pers., doit s'employer au lieu de *lui* pour éviter une équivoque : *ce jeune homme, en remplissant les volontés de son père, travaille pour* SOI. *Travaille pour* LUI présenterait une équivoque.

Voyez la Grammaire, n° 499.

SOIF (TRÈS-). Voyez TRÈS.

SOIGNER, v. a. et n. Dans le sens de traiter avec beaucoup de soin, demande un régime direct : SOIGNER *ses affaires, son style.* — S'il signifie avoir soin, veiller à quelque chose, ce verbe est neutre et régit *à* ou un équivalent : *vous* SOIGNEREZ A *cela. Qui* SOIGNERA A *votre ménage durant votre absence.*

SOIT, conj., se répète avant chacun des mots qu'elle unit : SOIT *les Turcs*, SOIT *les Grecs.* SOIT *qu'il marche*, SOIT *qu'il s'arrête.* Au lieu de répéter *soit*, on peut employer *ou* : SOIT *les Turcs*, OU *les Grecs ;* SOIT *qu'il marche* OU *qu'il*

Digitized by Google

s'arrête. Cependant Laveaux établit à cet égard une distinction : *il a toujours l'esprit égal*, SOIT dans *la bonne*, SOIT *dans la mauvaise fortune*. Il y a, dit-il, une liaison intime entre les deux premières propositions et la troisième; il faut répéter *soit* : *la fortune*, SOIT *bonne* OU *mauvaise*, SOIT *volage* OU *constante ne peut rien sur l'ame du sage*. Parce qu'ici la liaison n'est pas intime, il n'y a point simultanéité d'état, c'est seulement une opinion qui résulte également d'une circonstance ou d'une autre.

SOIR. Voy. MATIN.

SOLDAT. Ce substantif sert à désigner les deux sexes : *Marguerite d'Anjou, femme de Henri V, roi d'Angleterre, fut active et intrépide, général et* SOLDAT.

SOLDE. Ce substantif est des deux genres : *le solde* est le complément d'un paiement : *le* SOLDE *d'un compte*. C'est aussi la différence entre le débit et le crédit d'un compte arrêté. — *La solde* est la paie des militaires.

SOLÉCISME, s. m. Le solécisme viole les règles établies pour la pureté du langage. Il est possible de faire des solécismes en plusieurs manières :

Contre le genre des noms : *les* LONGUES *pleurs de l'enfant* (J.J. ROUSS.), au lieu des *longs pleurs*.

Contre le genre et contre le nombre, *il renaît à* PLEIN *voile* (CORN.), pour *il renaît à* PLEINES *voiles*.

Contre les temps : *Denis, informé de la marche d'Héloris, le* SURPREND *de grand matin, avant qu'il* EUT PU *ni ramasser, ni ranger son armée*. Il fallait *le* SURPRIT *avant qu'il* EUT PU, ou bien *le* SURPREND *avant qu'il* AIT PU, etc.

Contre le régime : *Je crus un jour* DE *les* (les

Digitized by Google

fenêtres) AVOIR ENTENDU *courir*. Il fallait *je crus* ou *j'ai cru* AVOIR ENTENDU *courir*. — *L'exemple commun qui autorise les vices prouve seulement que la vertu est rare, mais non pas que le désordre* EST PERMIS (Masq.) L'auteur devait dire : *mais non pas que le désordre* SOIT PERMIS.

Contre le nombre : *Saint-Louis est l'*ANCÊTRE *de Henri IV*, pour UN DES ANCÊTRES, etc., *etc.*

SOLEIL. On dit souvent : *il fait* SOLEIL : c'est *il fait* DU SOLEIL qu'il faut dire, comme *il fait de la pluie, du vent*, etc.

SOLENNEL, LE, adj. Prononcez *solanel*. On écrivait *solemnel*. L'étymologie justifie la nouvelle orthographe ; *solennel* vient de *sol annuus, solennis*.

SOLENNISER, v. a. Prononcez *solaniser*.

SOLENNITÉ, s. f. Prononcez *solanité*.

SOLIDITÉ, s. f. On dit bien : *un homme* SOLIDE ; mais on ne dit pas : *la* SOLIDITÉ *d'un homme ;* mais la solidité de son esprit, de son caractère, de ses principes (LAVEAUX).

SOLO, s. m. On écrit aujourd'hui au pluriel : *des solos* comme *des duos*.

SOMME. Voy. DORMIR.

SONGER, PENSER. *Songer* s'emploie quelquefois pour *penser : à soixante ans, il est temps de* SONGER A SOI. Mais celui qui disait : *on* SONGE *de lui mille choses avantageuses*, au lieu de dire : *on* PENSE *de lui*, s'exprimerait mal. — On observera cependant que l'Académie est d'avis que l'on peut dire : *je* SONGE *une chose ;* mais cette manière de parler n'est tolérée que dans le style familier.

SONNANT, E, adj. On dit *à l'heure son-*

Digitized by Google

PARTIE, pour dire à l'heure précise. *Je suis arrivé à sept heures* SONNANTES. (LAVEAUX.)

SONNER. *Midi* EST *sonné*, ou A *sonné*. Voy. MIDI.

SOPHISME, PARALOGISME. Ces deux substantifs signifient raisonnement faux, avec cette différence que le *sophisme* est un raisonnement faux, avec intention de tromper, et *paralogisme* sans intention de tromper.

SORTE, s. f. On peut écrire également TOUTE SORTE *de livres* et TOUTES SORTES *de livres*; mais l'un ne peut pas absolument s'employer pour l'autre. Le singulier, se rapprochant plus du sens de *chaque*, exprime mieux une idée de détail; le pluriel, se rapprochant plus du sens de *tous*, exprime mieux une idée collective. — Dans les phrases où le mot *sorte* est employé, on ne considère pas ce mot pour l'accord du verbe, mais on considère le substantif qui le suit: *il n'y a sorte de* SOIN *qu'il n'ait* PRIS. — *Il n'est sortes de* CARESSES *qu'il ne m'ait* FAITES. — *Il n'y a sorte de soins qu'il n'ait* EUS.

SORTILEGE, s. m., prétendu maléfice des sorciers. Gardez-vous de dire *sorcilége*.

SORTIR, v. n. et act. Un grand nombre de grammairiens conjuguent ce verbe avec *avoir*, seulement quand il a un régime direct: *on l'a sorti d'une fâcheuse affaire*; hors de là, ils le construisent avec *être*: *la rivière* EST SORTIE *de son lit; monsieur est sorti*, mais comme ce verbe est susceptible d'exprimer une action lors même qu'il n'a pas de régime direct exprimé, ne pourrait-on pas le conjuguer avec *avoir*, quand c'est l'action qu'on veut exprimer, et avec *être*, lorsque c'est l'état qu'il s'agit de

Digitized by Google

peindre ? *Monsieur* A SORTI *ce matin et il est de retour* (MÉNAGE). *Tout le monde* EST SORTI.

SORTIR. Il sort d'être malade, dites : il vient d'être malade, ou il sort de maladie.

SORTIR (ne faire que) *ne faire que* SORTIR. Voy. FAIRE.

SOUDRE, v. a., donner les solutions d'une difficulté, répondre à un argument. Ce verbe n'est en usage qu'à l'infinitif : SOUDRE *un problème;* à présent on dit mieux, RÉSOUDRE UN *problème.*

SOUBRIQUET. Voy. SOBRIQUET.

SOUCIL. Voy. SOURCIL.

SOUCOUPE, s. f., petite assiette où l'on pose les carafes, les tasses, etc. Ne dites pas : *une secoupe.*

SOUFFRABLE. Voy. SUPPORTABLE.

SOUFFRIR. Voltaire fait à l'occasion du mot *souffert* une remarque importante :

Mais quand j'aurai vengé Rome des maux SOUFFERTS.

L'esprit de notre langue ne permet guère ces participes ; nous ne pouvons dire des *maux soufferts*, comme on dit *des maux passés. Soufferts* suppose par quelqu'un ; les MAUX qu'*elle a soufferts*. Il serait à souhaiter que cet exemple de Corneille eût fait une règle ; la langue y gagnerait une marche plus rapide.

SOUFFRE-DOULEUR, s. m. Au pluriel : des *souffre-douleur*, qui souffre toute la douleur, toute la fatigue, etc.

SOUHAITER, v. a. On emploie avec ce verbe *de* et l'infinitif, quand le second verbe se rapporte au sujet du premier : *Il* SOUHAITE *d'avoir une charge* (Académie). *Cyrus ne* SOUHAITAIT DE *vivre que jusqu'à ce qu'il eût surpassé ses*

Digitized by Google

ennemis en bienfaits ou en injures. — Cependant quelques écrivains mettent avec ce verbe l'infinitif sans préposition : *Il ne* SOUHAITAIT ÊTRE *son collègue que pour être son disciple* (VERTOT). *Il* SOUHAITAIT *avec passion s'emparer de sa personne et de ses trésors* (ROLLIN) ; et dans l'Académie : *Je* SOUHAITE *pouvoir vous obliger.* Mais il nous semble que le *de* est beaucoup plus correct.

SOULAUD, s. m., ivrogne; expression populaire. Le peuple dit : *soulard.* Ce dernier mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

SOULOIR, v. n. Ce verbe, qui signifie *avoir coutume*, a vieilli, et ne s'est guère dit qu'à l'imparfait : *il* ou *elle soulait.* Il peut encore être employé dans le style marotique :

Sous ce tombeau gît Françoise de Foix
De qui tout bien un chacun SOULAIT dire.
(MAROT).

Quant à son temps. . . . . .
Deux parts en fit, dont il SOULAIT passer,
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.
(LA FONT.)

SOUPATOIRE, adj., qui tient lieu de souper, expression familière. (Même remarque pour le mot DÎNATOIRE. Voy. ce mot.)

SOUPÇONNER, v. a. Quelques auteurs ont fait régir à ce verbe l'infinitif sans préposition : *Ceux qu'il* SOUPÇONNAIT *avoir eu du penchant à secourir Persée* (ROLLIN). L'Académie, dans ce cas, emploie *de ;* c'est ce qu'il y a de plus correct et de plus en usage : *Je ne l'aurais jamais* SOUPÇONNÉ *d'être raisonnable.*

SOUPENTE, s. f., larges courroies qui supportent un corps de carrosse; petit logement en planches pratiqué dans la hauteur d'un étage. *Supente* est un barbarisme.

Digitized by Google

SOUHAITER, v. a. Prétendre à une chose, la rechercher avec ardeur. Dans ce sens, il est ordinairement suivi de *après* ou de *pour* : *les avares* SOUPIRENT APRÈS *les richesses*, *les amants* POUR *le cœur de leurs maîtresses*. Plusieurs poètes ont fait usage de ce verbe dans le sens actif.

Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule
Qu'Amour dictait les vers *que soupirait* Tibulle.
(BOIL.)

Toi qui d'un même joug souffrant l'oppression,
M'aidait à *soupirer les malheurs* de Sion.
(RACINE.)

Pétrarque *soupire ses vers* et *son amour*.
(VOLT.)

SOUPOUDRER. Voy. SAUPOUDRER.

SOUQUENILLE, s. f., surtout fort long fait de grosse toile. Molière a dit *séquenille*; le peuple dit *souguenille*, mais le vrai mot est *souquenille*.

SOURCIL, s. f., poils en forme d'arc au-dessus des cils : *le maréchal de Turenne avait les* SOURCILS *gros et assemblés, ce qui lui faisait une physionomie malheureuse.* — Prononcez *sourci*, et ne confondez pas ce mot avec *soldi*, qui signifie soin fâcheux.

SOURCILLEUX, EUSE, adj. Il ne s'emploie que figurément et poétiquement, pour dire haut, élevé; et il n'est guère en usage que dans ces locutions : *monts* SOURCILLEUX : *montagnes* SOURCILLEUSES, *rochers* SOURCILLEUX, *roches* SOURCILLEUSES.

SOURD, E, adj. Cet adjectif, employé au figuré, régit à : *la colère est* SOURDE *aux remontrances de la raison.*

Les dieux, depuis long-temps, me sont cruels et sourds.
(RAC.)

Digitized by Google

SOURD ET MUET, SOURD-MUET. La dénomination de *sourd et muet* désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme est indépendant de la surdité. La dénomination de *sourd-muet* désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme n'est qu'une conséquence de la surdité. On dit l'institution des *sourds-muets*, et non l'institution des *sourds et muets*.

SOURDRE, v. n., sortir, s'écouler par quelque fente de la terre. Ce verbe n'est guère d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif : *ce marais sera difficile à dessécher, on y voit* SOURDRE *des eaux de tous côtés.* — *On dit que le Rhin et le Rhône* SOURDENT *au pied de la même montagne.* — *Sourdre* se dit aussi au figuré : *Caton disait qu'en frappant du pied contre terre, il en ferait* SOURDRE *des légions.*

SOURIRE, v. n. et pr. Le participe passé de ce verbe est toujours invariable : *ils se sont* SOURI.

SOUSCRIPTION, SUSCRIPTION, s. f. Quelquefois on confond ces deux mots; cependant *souscription* se dit de la signature qu'on met au bas d'un acte, d'une lettre, comme l'indique la syllabe *sous*, *dessous*. — *Souscription*, action d'écrire, *sous*, *au-dessous*. — *Suscription* se dit de ce qui est écrit au-dessus d'un acte, d'une requête, ou encore au dos d'une lettre, d'une minute ou d'un acte mis sous enveloppe. *Suscription*, action d'écrire *au-dessus*.

SOUS-LOUER, v. a., louer à un autre une partie de maison dont on est locataire. Ne dites pas *sur-louer*.

SOUS-ORDRES, s. m., peut s'écrire ainsi

Digitized by Google

au singulier, parce que (dit l'Académie) ce substantif signifie celui qui est soumis *aux ordres* d'un autre. La plupart des dictionnaires écrivent *un* et *des sous-ordre*.

SOUSTRAIRE, v. a., se conjugue comme *traire*. Voy. ce verbe.

SOUVENIR (SE), RESSOUVENIR (SE). Plusieurs grammairiens pensent qu'on doit employer *se souvenir*, en parlant de choses qu'on peut encore appeler présentes, et qu'il faut dire *se ressouvenir*, en parlant de choses qui sont éloignées. Cependant on emploie indifféremment l'un et l'autre verbe : *lorsqu'il fut à trente pas de chez lui, il se* SOUVINT *ou se* RESSOUVINT *qu'il avait oublié un papier dans son cabinet.* Voy. RAPPELER.

SPECTACLE, *donner en spectacle*. Racine dit :

> . . . . . On va donner en spectacle funeste,
> De son corps tout sanglant le misérable reste.

On dit absolument *donner en spectacle*, comme *regarder en pitié*, et beaucoup de phrases semblables où le substantif, joint au verbe par la préposition *en*, ne peut être accompagné d'un adjectif. *Donner en spectacle funeste*, est un barbarisme. (l'abbé d'OLIVET.)

Cette observation, trop rigoureuse, est démentie à chaque instant dans nos bons écrivains.

SPÉCIAL, E, adj., a un pluriel masculin : *des pouvoirs* SPÉCIAUX.

SPÉCULATEUR, s. m. et adj., n'a point de féminin reconnu ; mais pourquoi ne dirait-on *spéculatrice ?*

SPHINX, s. m., monstre fabuleux auquel les anciens donnaient ordinairement le visage et le buste d'une femme, le corps d'un lion et les

Digitized by Google

ailes d'un aigle. — Le genre de ce mot a été long-temps incertain. Les écrivains qui l'ont fait masculin, disent que *sphinx* est un monstre, et que *monstre* est masculin, ils ajoutent encore qu'il a la terminaison de *linx*, qui est aussi masculin. — Les partisans du féminin appuient leur opinion sur ce que *sphinx*, selon Pausanias, était une fille de Laïus, roi de Thèbes. Le genre de *sphinx* est aujourd'hui fixé. Ce substantif est masculin.

SPIRAL, E, adj, roulé en spirale, a un pluriel masculin : *des ressorts* SPIRAUX.

SPIRALE, s. f., courbe qui va toujours en s'éloignant du point autour duquel elle fait plusieurs révolutions. Dites : *une spirale*, et non : *un spirale*.

SPIRITUEL, LE, SPIRITUEUX, EUSE, adj. *Spirituel* signifie qui est *esprit*, ce qui est incorporel, et s'oppose à matériel. — *Spiritueux* signifie volatil : *liqueur* SPIRITUEUSE.

SPLEEN, s. m., mot anglais, état de consomption. Prononcez : *Spline*.

SPONTANÉ, E, adj., qui se fait volontairement, libre, volontaire : *mouvement* SPONTANÉ ; *plante* SPONTANÉE, qui vient d'elle-même. Ce mot s'écrivait autrefois par deux *e*, au masculin comme au féminin. (Académie, 1762.)

SQUELETTE, s. m., os desséchés, joints ensemble dans leur situation naturelle. On prononce assez généralement *squélette;* dites *squelette*.

STAGNANT, E, adj., se dit des eaux et des humeurs qui ne coulent pas; prononcez *stagnant*.

STAGNATION, s. f. Prononcez *stag-nation*.

Digitized by Google

STALLE. Ce substantif est féminin : *une large*, *une étroite* STALLE.

STENTOR, s. m., c'est un des personnages du poème d'Homère. Sa voix était plus éclatante que l'airain ; seul, il se faisait entendre de plus loin que cinquante hommes, et il servait de trompette à l'armée. On dit, par allusion à cet homme : *avoir une voix de* STENTOR. — Quelques-uns disent : *une voix de* CENTAURE ; c'est une faute grossière.

STELLIONAT. Voy. ABUSER.

STERLING, adj., se dit d'une monnaie de compte en usage en Angleterre : *livre* STERLING. Prononcez *sterlin* ; au pluriel *starling*.

STOICÏEN, NE, STOÏQUE, adj. *Philosophie* STOÏCIENNE, qui suit la doctrine de *Zénon* : *maxime* STOÏCIENNE, qui appartient à cette doctrine. Il est aussi substantif : *c'est un vrai* STOÏCIEN, un homme ferme, sévère, inébranlable. — *Stoïque*, qui tient de l'insensibilité et de l'austérité des stoïciens : *vertu* STOÏQUE, *mœurs* STOÏQUES.

STOMACAL, E, STOMACHIQUE, adj., se disent de ce qui est bon pour l'estomac et le fortifie : *le bon vin est fort* STOMACAL ou STOMACHIQUE. — *Poudre* STOMACALE ou STOMACHIQUE. *Stomachique* est quelquefois substantif. On dit : *c'est un bon* STOMACHIQUE : mais on ne dit point : *c'est un bon* STOMACAL. — *Stomacal* se dit plutôt des choses naturelles, et *stomachique* des compositions artificielles. Au pluriel, on dit *stomacaux*.

STRASBOURG, s. p. Quelques personnes prononcent *Strasbourk* ; dans ce mot le *g* est nul. Prononcez *Strasbour*.

Digitized by Google

STRICT, E, adj., étroit, resserré, inunité en ce sens, et figurément, rigoureux : *devoir* STRICT, *homme* STRICT. Prononcez *strik-te*.

STUART, s. p. On écrit au pluriel les *Stuarts*. Ce mot est en quelque sorte un titre, un surnom, désignant une famille, une classe d'individus.

SUBLIME, adj., ne se dit que des choses morales ou qui regardent l'esprit : *un mérite* SUBLIME, *un style* SUBLIME, *un génie*, *un esprit*, *une ame* SUBLIME. — Boileau et J.-B. Rousseau ont, contre l'usage, appliqué ce mot aux personnes : *rempli de ce dieu* SUBLIME (BOIL.) *Les rois les plus* SUBLIMES (J.-B. R.) *Héros* SUBLIMES (le même). Rousseau a dit encore plus improprement : *droits sublimes*, pour droits justes, incontestables.

SUBVENIR, v. n., se conjugue sur *venir*, et prend toujours l'auxiliaire *avoir*.

SUCCÉDER (SE), v. pr. formé du verbe neutre *succéder*. Le participe passé de ce verbe est toujours invariable. Cependant on écrit tous les jours, et notamment le Journal des Débats : *ils se sont* SUCCÉDÉ, *elles se sont* SUCCÉDÉES.

SUCRER, v. a, mettre du sucre sur ou dans quelque chose. On dit familièrement : SUCREZ-*vous ; il faut que* JE ME SUCRE. Cette manière de parler est réprouvée par les grammairiens ; dites *prenez du sucre*, *il faut que je prenne du* SUCRE.

SUER, v. n. et act. Ce verbe régit toujours *de* : SUER *de la tête*, DU *visage*. — Quelquefois il est actif : SUER *le sang*.

SUFFIRE, v. n. Un grand nombre de grammairiens et l'Académie veulent qu'on dise : *que*

Digitized by Google

je suffise; Restaut, Wailly, Lévizac, prétendent qu'on doit dire : *que je suffisse.* Cette forme n'appartient qu'à l'imparfait du subj.

SUFFIRE, A, DE. Ce verbe régit *à* ou *pour* avant les noms et les verbes : *peu de bien* SUFFIT AU *sage; la vie qui est courte et qui ne suffit presque* POUR *aucun art,* SUFFIT POUR *être bon chrétien; souvent la raison* SUFFIT A NOUS *instruire* (VOLT.) — *Suffire* est quelquefois impersonnel, et alors il régit *de* : *il* SUFFIT D'*être malheureux pour être injuste; il ne* SUFFIT *pas* DE *la bravoure pour être un grand capitaine.*

SUITE (DE). Voy. DE SUITE.

SUIVRE *l'exemple*, IMITER *l'exemple.* Les grammairiens, en dépit de l'usage, veulent qu'on dise : SUIVRE *l'exemple de quelqu'un*, et IMITER *quelqu'un.* — IMITER un exemple, disent-ils, c'est copier les traits d'un dessin, d'une page d'écriture. Ils blâment donc Boileau d'avoir dit :

IMITE mon exemple, et lorsqu'une cabale, etc.

SUIVRE. *Il s'en suit de là que*, etc.; pléonasme. Dites : *il suit de là que*, ou *il s'ensuit que.*

SUJET, TE, adj., soumis à l'autorité d'un prince, fait au féminin *sujette* : *le duc d'York avait fait demander une de ses* SUJETTES *pour femme.*

Je me vois avec joie au rang de vos SUJETTES.
(VOLT.)

SULLY, s. p. Les deux *l* de ce mot doivent se prononcer mouillées.

SUPERBEMENT, adv. Voy. SUPÉRIEUREMENT.

SUPÉRIEUREMENT, adv., peut avoir un régime marqué par *à* : *deux auteurs ont écrit*

Digitized by Google

sur cette matière ; mais l'un a écrit bien SUPÉRIEUREMENT *à l'autre.* On emploie quelquefois mal l'adv. *supérieurement*; on dit : *il est* SUPÉRIEUREMENT *logé, meublé, vêtu.* Il faut dire : *il est* SUPERBEMENT *logé, meublé*, etc.

SUPPLÉER, v. a. et n. *Suppléer une chose*, c'est ajouter en objets de la même nature ce qui manque, c'est fournir le surplus qui complète : *ce qu'il y a de moins dans ce sac, je* LE SUPPLÉERAI; *je* SUPPLÉERAI LE RESTE. — SUPPLÉER A *une chose*, c'est remplacer une chose par une autre qui en tient lieu; alors *suppléer* signifie *tenir lieu de : la valeur* SUPPLÉE AU *nombre ; dans les disputes, les injures* SUPPLÉENT AUX *raisons*; — *les qualités du cœur* SUPPLÉENT A *celles de l'esprit.* — Mais avec UN nom de personne qui lui sert de régime, *suppléer* prend jamais la préposition *à : s'il ne peut venir ; je* LE SUPPLÉERAI.

SUPPORTABLE, adj. Quelques auteurs ont fait régir la préposition *à* à cet adjectif, dans la signification de *excusable*, qu'on peut tolérer, *excuser : les offenses sont* SUPPORTABLES A *un homme sage* (MALHERB.) *Il ne trouve pas une seule situation qui* LUI *soit supportable* (mad. DAC.) L'Académie donne un exemple de ce régime : *cela n'est pas* SUPPORTABLE A *un homme*, DANS *un homme de son âge, de sa qualité.*

SUPPORTABLE, SOUFFRABLE. J.-J Rousseau a employé ce dernier adjectif au lieu de *supportable : je passai ces huit jours dans un supplice que le plaisir d'obéir à madame Dupin pouvait seul me rendre* SOUFFRABLE. L'adjectif *souffrable* n'est point dans l'Académie; les dictionnaires modernes l'ont adopté, et préviennent qu'il ne s'emploie qu'avec la négative. Il

Digitized by Google

fallait dire : *pouvait seul me rendre* SUPPORTABLE.

SUPPOSÉ, E, adj., s'accorde lorsqu'il suit le substantif : *ces faits* SUPPOSÉS, *cette circonstance* SUPPOSÉE, et reste invariable lorsqu'il le précède : SUPPOSÉ *cette circonstance, ces faits.* Voy. INCLUS, PASSÉ, DEMI, NU, etc.

SUPRÊME, adj., exprime une qualité qui n'est pas susceptible de comparaison, soit en plus, soit en moins, et ne peut s'employer ni au comparatif, ni au superlatif.

SUR, SOUS. prépos. Manger un morceau *sur* le pouce ; dites : *sous* le pouce.

SUR-ARBITRE, s. m. On commence à écrire *surarbitre.* Celui qu'on choisit pour décider une affaire, quand les arbitres sont partagés. Au pluriel *des sur-arbitres.*

SURDITÉ, s. f., perte ou grande diminution de l'ouïe. Le peuple, par analogie, dit *surdité.*

SURGIR, v. n. Ce verbe vieillit, dit l'Académie ; il signifie *aborder.* On dit : SURGIR *au port.* M. de Lamartine a très-heureusement rajeuni ce mot : si mon vaisseau, dit-il, grâce à des vents plus doux pouvait SURGIR *au port.*

SURSEOIR, v. a. et n. *Je sursois, nous sursoyons, je sursoyais, je sursis, je surseoirai, que je sursoie, que je sursisse, sursoyant, sursis. On a* SURSIS *la délibération, l'exécution de cet arrêt* (Acad.) En termes de palais, on dit : SURSEOIR *à la délibération,* SURSEOIR *à l'exécution d'un arrêt.* Le participe présent *sursoyant* est également usité au palais ; mais en général ce verbe est moins d'usage aux temps simples qu'aux temps composés.

Digitized by Google

SURVIVRE, v. n., se conjugue comme *vivre*. Voy. ce mot.

SUSCEPTIBLE. Voy. CAPABLE.

SUSTENTER, v. a., nourrir, entretenir la vie par le moyen des aliments : *le pain est la meilleure nourriture et qui* SUSTENTE *le plus*; — *le vin* SUSTENTE *les ivrognes*; — *la lecture de l'Ecriture sainte est plus propre qu'aucune autre à* SUSTENTER *l'ame*. — Quelques auteurs, La Fontaine entre autres, écrivent *substanter*, mais *sustenter* est le seul mot reconnu.

SYLLEPSE, s. f., figure de grammaire qui a lieu lorsque les mots sont employés selon la pensée, plutôt que selon l'usage de la construction grammaticale. Quand je dis : IL EST *six heures*, voilà une *syllepse;* car il faudrait dire : *elles sont six heures*, comme on le disait autrefois; comme on dit : *ils sont six*, *huit*, etc. C'est encore par cette figure que l'on dit : *je crains qu'il* NE *vienne; j'ai peur qu'il* N'*oublie*. On est occupé du désir que la chose n'arrive pas, c'est ce qui fait énoncer la négation, qui semble inutile. C'est aussi par une figure semblable que Voltaire a dit dans ces vers, d'ailleurs peu dignes de lui :

Jeune et charmant OBJET dont le sort de la guerre,
Propre à ma vieillesse, honora cette terre,
Vous n'êtes point TOMBÉE en de barbares mains;
Tout respecte avec moi vos malheureux destins.

TOMBÉE, se rapporte à Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, et devrait grammaticalement s'accorder avec *objet*.

Quand *Labruyère* a dit : *une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est qu'infidèle; s'il la croit fidèle, elle est perfide*, il réveille ici l'idée de *mari*,

Digitized by Google

d'homme, et la grammaire voudrait qu'on dît *elle*, remplaçant *personne intéressée*.

Entre le *pauvre* et vous vous prendrez Dieu pour juge
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

La régularité de la construction demandait *comme lui* (le pauvre); mais le poète, plein de son idée, ne voit que les *pauvres* en général, et dit *comme eux*.

SYNODAL, E, adj., qui appartient au *synode*, à l'assemblée d'ecclésiastiques pour les affaires d'un diocèse. Cet adjectif a un pluriel masculin : *Des règlements* SYNODAUX.

SYNONYME, s. m. et adj., se dit des mots dont la signification est à-peu-près la même. *Pleurs, larmes.* — Lorsque deux synonymes sont employés comme sujets, le verbe s'accorde avec le dernier : *Sa douceur, sa bonté nous* EN-CHANTE. — L'adjectif s'accorde aussi avec le dernier : *Une candeur, une naïveté* CHARMANTE. — Deux substantifs synonymes ne doivent point être liés par *et*, parce qu'il n'y a réellement qu'une seule idée d'exprimée; ainsi ne dites pas : *Toute sa vie a été un travail* ET *une occupation continuels*; dites : *Un travail, une occupation* CONTINUELLE.

Voy. la Grammaire, n° 431.

SYRINGA, s. m., arbrisseau à fleurs blanches, d'une odeur suave. Presque tout le monde prononce et écrit *seringa* ou *seringat*.

T

TABAC, s. m., prononcez *taba*.

TABLETIER, TABLETERIE. Ne prononcez pas : *Tablétier, tablétérie*.

Digitized by Google

TABLIER, s. m. Les personnes qui parlent mal disent *tabelier*.

TAC-TAC, s. m., mot qui exprime un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux. Au pluriel : *Tac-tac*.

TACHER, v. n., prend *à* quand il signifie *viser à* : *Il tâche à m'embarrasser*.

Il m'excite contre elle et TACHE A la braver.

Mais lorsque *tâcher* exprime les efforts que l'on fait pour venir à bout de quelque chose, il prend *de* : *Je* TACHERAI *de le satisfaire. Elle* TACHERAIT DE *couvrir sous ses paroles menaçantes la joie de son cœur.* — *Tâcher* ne doit être jamais suivi de *que*, ainsi ne dites pas : tâchez *qu'il vienne*.

TACHETER, v. a., se conjugue sur *jeter ;* marquer ue diverses taches : *Je tachette, tu tachettes, je tachetterai*, etc. Prononcez toutes les lettres, et ne dites pas : *Je tach'-te, je tach'-terai*.

TACITEMENT, voy. EXPLICITEMENT.

TACT, s. m., sens par lequel on perçoit les sensations de dureté, de mollesse, de chaleur, d'humidité, etc. Prononcez : *takte* et non *tac*.

TAIE, s. f., linge qui sert d'enveloppe à un oreiller qu'on met sur le chevet du lit, et où l'on appuie sa tête. L'Académie (1798) indique *tet* et *tait*, et elle observe qu'on devrait écrire *tét* à cause de l'étymologie latine *tegere*, couvrir, mais tous les lexicographes n'indiquent que le mot *taie*. — TÊTE *d'oreiller* est un barbarisme ; dites : *Une* TAIE *d'oreiller*. Ne dites pas non plus : *toile d'oreiller*.

TAILLE-DOUCE, s. f., gravure au burin sur une planche de cuivre. Au pluriel : *Des tailles-douces*.

Digitized by Google

TAILLE-MÈCHES, s. m., instrument de cirier qui sert à tailler les *mèches*. Au pluriel : *Taille-mèches*.

TAILLE-PLUMES, s. m., instrument pour tailler les *plumes* : *Un* ou *des taille-plumes*.

TAILLEUR, s. m. C'est une faute assez commune de prononcer l'*l* mouillée comme un *i* : *ta-ieur*.

TAIN, s. m., lame d'étain fort mince qu'on applique derrière les glaces pour en faire des miroirs. Dites : *Le* TAIN *de ce miroir est gâté* ; et non : *L'étain de ce miroir*, etc.

TAIRE, v. a, *Je tais ; je tus ; je tairai ; que je taise ; que je tusse ; taisant, tu, tue*. Ce verbe s'emploie pronominalement dans le sens de garder le silence ; et son participe passé s'accorde toujours avec le second pronom :

Si tant de mères se sont *tues*,
Que ne vous taisez-vous aussi.
(LA FONT.)

TAIRE, quoique actif, est peu usité au passif ; ainsi au lieu de dire : *Il serait bien étonnant que toutes ces circonstances* EUSSENT ÉTÉ TUES *de tous ceux qui*.

TALUS, s. m., pente donnée à un mur, à une terrasse. Prononcez : *talu*.

TAMBOUR, s. m. BATTRE DU *tambour*, BATTRE LE *tambour*. — BATTRE DU *tambour*, signifie tirer des sons du tambour, jouer du tambour : *Il a appris à* BATTRE DU *tambour*. — BATTRE *le tambour*, signifie donner une annonce, un signal avec le tambour : *Ce fut à l'entrée d'Edouard III dans Calais*, en 1347, que l'on entendit BATTRE LE *tambour* pour la première fois. (AGAR.)

Digitized by Google

TANNANT, voy. VEXANT.

TANDIS QUE, conj. Prononcez *tandi que*. Voyez PENDANT QUE.

TANT PIS, loc. adv., d'autant plus mal. Ne dites pas : TANT PIRE. Voyez PIRE, PIS.

TANT S'EN FAUT. Cette expression ne demande point après elle la négative *ne* : TANT S'EN FAUT *qu'un chrétien doive haïr son prochain, qu'au contraire il est obligé de le secourir et de faire du bien même à ses ennemis.*

TAON, s. m., grosse mouche qui, pourvue d'un aiguillon, s'attache aux bœufs, aux vaches, etc. Prononcez *ton*.

TARDIF, IVE. Cet adjectif, de même que le verbe *tarder*, régit quelquefois la préposition *à* avant l'infinitif. Rousseau dit de la justice de Dieu :

> Et n'en est pas moins redoutable
> Pour être *tardive* à punir.

TATE-VIN, s. m., instrument pour tirer le vin par un bondon. Au pluriel : des *tâte-vin*.

TE, TOI, pro. pers. Quoiqu'on dise *promenez-vous-y*, l'usage ne permet pas qu'on se serve au singulier du pronom *te*, avant l'adverbe *y*, et que l'on dise, *promène-t'y ;* il faut dire *promènes-y-toi ;* ou, ce qui est encore mieux, il faut éviter avec soin cette manière de s'exprimer, parce que, quoique régulière, elle choque l'oreille.

TE DEUM, s. m., cantique chanté en action de grâces ; cérémonie qui l'accompagne : *un* ou des *Te Deum*.

TEL, TELLE, adj. L'expression *tel que* demande après elle l'indicatif : *Prenez-le* TEL QU'*il* EST et non TEL QU'*il soit*. Dites : TEL QU'*il est*, ou QUEL QU'*il soit*. Voyez QUELQUE.

Digitized by Google

TEL *nom* QU'*on* PUISSE *donner à la défiance, elle est toujours le vice des âmes basses et des esprits médiocres* (Mme de Genlis). Il faut QUELQUE *nom* QU'*on* PUISSE *donner*, etc.

TÉMOIN, s. m. Ce substantif placé au commencement d'un membre de phrase est toujours invariable : TÉMOIN les victoires qu'il a *remportées*. — TÉMOIN *les blessures dont il est encore tout couvert* (Acad.). *La diction dépend de la grammaire*, TÉMOIN *les beaux vers de Corneille.* (Volt.) L'expression adverbiale *à* TÉMOIN, qui signifie *à témoignage*, est invariable : *je prends* A TÉMOIN *le ciel et la terre. Je vous prends* A TÉMOIN, *vous tous qui m'écoutez et qui voyez mes larmes.*

TÉMOIN. Il y a une grande différence *entre je vous prends* A TÉMOIN, et *je vous prends pour* TÉMOIN; la première locution signifie, j'invoque votre témoignage, et à la seconde, j'accepte ou je présente votre témoignage : *On peut prendre* A TÉMOIN *les grands, les princes, les rois, Dieu même, mais on ne les prend pas pour* TÉMOINS. — Observez que, dans le second membre de cette phrase, TÉMOIN s'écrit avec un *s*, et que dans le premier membre il s'écrit sans *s*.

TEMPE, s. f., partie latérale de la tête, de l'oreille au front. Ne dites pas *temple*.

TEMPS, s. m. Quelques personnes retranchent de ce mot la lettre caractéristique *p*, et cela apparemment parce qu'elle ne se prononce pas; mais cette orthographe, contraire à celle de l'Académie et des meilleurs lexicographes, l'est encore à l'étymologie du mot *temps* et à son analogie avec les mots *temporel, temporiser, tempête*, etc.

D'ailleurs, pour être conséquent, les partisans de cette orthographe devraient écrire *tens*, puis-

Digitized by Google

que le *m* est exigé par le *p*, et que la cause étant supprimée, l'effet doit aussi disparaître.

— Ne dites pas ; *une heure de* TEMPS, *six mois de* TEMPS, etc. Le mot *temps* n'ajoutant absolument rien à l'idée, fait avec les mots *heure*, *mois*, un pléonasme vicieux.

— Cela *mange* beaucoup de temps. Dites cela *emploie*, *prend* beaucoup de temps.

TENABLE, adj., où l'on peut se défendre : *Cette place n'est pas* TENABLE. — Où l'on peut demeurer commodément : *Cette maison n'est pas* TENABLE. Cet adjectif ne s'emploie qu'avec la négative.

TENACITÉ, TENACE, adj. Ne prononcez pas : *ténacité*, *ténace*.

TENDON, voy. TENDRON.

TENDRESSE, s. m. Les dictionnaires (l'Ac., Trévoux) ne donnent d'exemple de ce mot qu'au singulier ; mais quand il signifie *marques*, *témoignages de tendresse*, on l'emploie fort bien au pluriel :

> Ses *tendresses* redoublaient avec son estime.
> (Boss.)

TENDRETÉ, s. f., s'emploie pour exprimer la qualité de ce qui est tendre. On n'en fait usage qu'en parlant des viandes, des fruits, des légumes : La tendreté d'un *gigot*, d'un *lapereau*, etc. ; *tendresse* en ce sens serait une faute grossière.

TENDRON, TENDON. *Tendron* se dit du bourgeon ou rejeton tendre de quelques arbres ou de quelques plantes, tels que : *Les* TENDRONS *des cardes*, *des choux*, *des radis*, *des raves*, *des artichauts*. — Il se dit encore des cartilages qui sont à l'extrémité des os de la poitrine de quelques animaux, et, dans cette signification, on

Digitized by Google

dit : *un ragoût de* TENDRONS *de veau*, et non pas *de* TENDONS *de veau.*

Tendon s'entend de la partie du muscle par laquelle il est attaché à l'os, autrement dit son extrémité : *La suture du* TENDON *est une opération très-délicate de chirurgie,*

Le peuple dit : *le tendron de la Chine*, pour *le tendon d'Achille.*

TENIR, v. a. *Je tiens, je tins, que je tienne, que je tinsse.* La lettre *n* dans la conjugaison de ce verbe, se double, quand elle est suivie d'un *e* muet : *nous tenons, ils tiennent.* Le verbe impersonnel *il tient, il tenait, il a tenu*, etc., accompagné d'une expression négative, comme *ne, ne pas, ne point, rien, guère, peu*, etc., ou employé interrogativement, veut *que* dans la propos. suivante : *Il* NE TIENT PAS *à moi que cela* NE *soit; il ne* TIENT A RIEN *que vous* NE *l'obteniez ;* IL A TENU A PEU *que vous* NE *perdissiez votre fortune.* TIENT-IL *à moi que vous* NE *l'ayez?* Mais on dirait sans la négative *ne* : IL TIENT *à moi que vous soyez heureux*, le verbe *tenir* n'étant ici ni interrogatif ni négatif. Voy. la Grammaire, n° 722 *bis.*

TÉNÈBRES. Ce substantif est féminin plur. : *d'épaisses* TÉNÈBRES.

TENTANT, E, adj., qui tente, de nature à tenter : *occasion* TENTANTE, *cela est* TENTANT. Quelques personnes, à cause du subst. *tentative* disent par analogie : *cela est* TENTATIF ; mais cet adjectif est un barbarisme dont Racine, dans une de ses lettres, reproche l'emploi à son fils.

TENTATEUR, TRICE, s. et adj., celle qui tente, qui cherche à séduire : *Le* TENTATEUR, *l'esprit* TENTATEUR. On dit au féminin, *tentatrice.*

TENTATIF, IVE, voy. TENTANT.

Digitized by Google

TÉRASPIC, voy. THLASPI.

TERRE-A-TERRE, s. m., saut fort bas que le cheval fait en avant. — Sorte de pas de danse. Au pluriel des *terre-à-terre*.

TERRE-PLEIN, s. m., surface plate et unie d'un amas de terre élevé. Au pluriel : *des terre-pleins*, c'est-à-dire, des endroits *pleins de terre*.

TES, adj. poss. Dans cet adj. ainsi que dans *mes, les, ses, ces, des*, il faut prononcer l'*e* ouvert.

TÊT ou TEST, s. m., autrefois crâne. La substance la plus dure d'un coquillage. Surface écailleuse de la graine. Le TÊT ou TESSON, morceau d'un pot de terre cassé.

TÊT D'OREILLER, voy. TAIE.

TÊTE-A-TÊTE, s. m., entretien particulier de deux personnes : *Ils ont eu un long* TÊTE-A-TÊTE. Au pluriel : des TÊTE-A-TÊTE, c'est-à-dire des entretiens qui ont lieu *tête-à-tête*, ou seul à seul.

TÊTIÈRE, s. f., petite coiffe de toile qu'on met aux enfants nouveau-nés. TÊTIÈRE *de lit*, voy. *taie d'oreiller*.

TÉTINE, voy. PIS.

THÉATRAL, E. L'Académie, Trévoux, Féraud et Chapsal ne donnent d'exemples de ce mot qu'avec des mots féminins ; Gattel est d'avis que l'on peut dire au pluriel, *théâtrals* : des personnages *théâtrals*.

THÉRIAQUE, s. f., composition médicinale en forme d'opiat, dont la base est la chair de vipère. — Quelques auteurs font ce mot masculin ; mais l'Académie et tous les auteurs des ouvrages de médecine et de pharmacie, le font féminin : *La* THÉRIAQUE *dont Andromachus le père, médecin de Néron, est l'inventeur, est une*

Digitized by Google

imitation de l'antidote qui fut composé par Mithridate, roi de Pont.

THÉSAURISER, v. n. Amasser des trésors, L'analogie fait dire à quelques personnes *trésoriser*. Ce mot n'est pas français.

THLASPI, s. m., plante crucifère à fleurs d'agrément et à graines. *Téraspic* est un barbarisme.

TIMORÉ, ÉE, adj., pénétré de la crainte d'offenser Dieu. Féraud pense que l'emploi de ce mot est très-borné; on ne doit, suivant lui, en faire usage qu'en style de dévotion et au féminin : *conscience* TIMORÉE. Cependant l'Académ. (1798) dit : *Il est trop* TIMORÉ; mais l'édition de 1762 ne l'emploie pas au masculin. Cependant Laveaux, Chapsal, disent *homme, esprit* TIMORÉ.

TIRE-BALLE, s. m., instrument pour tirer la balle d'un fusil. Au pluriel : *tire-balle* ou *tire-balle*. Ecrivez de même : des *tire-bouchon*, des *tire-bourre*, des *tire-bouton*, etc.

TIRE-BOTTES, s. m., s'écrit ainsi au singulier comme au pluriel, parce que cette expression se dit d'un instrument propre à *tirer les bottes*.

TIRELIRER, v., se dit du cri de l'alouette : *l'alouette* TIRELIRE, voy. ANIMAUX.

TISSER, v. a., faire un tissu; ne se dit qu'au propre. TISSER *du lin, de la laine, du coton.*

TISSU, s. m., ouvrage de fils entrelacés : *un* TISSU *d'or et d'argent; un* TISSU *de cheveux.* Au figuré *tissu* signifie *ordre, suite, économie, disposition.*

Là dans un long *tissu* de belles actions,
Il verra comme il faut dompter les nations.
(CORN.)

Digitized by Google

TISSU, E, part. Voy. TISTRE.

TISTRE, v. a., faire de la toile, des étoffes en entrelaçant les fils, la soie ou la laine. — Le verbe n'est en usage qu'aux les temps formés de son participe *tissu*. Pour ses autres temps on les remplace par les temps du verbe *tisser*.

. . . . Mais seul *j'ai* TISSU le lien malheureux
Dont tu viens d'éprouver les détestables nœuds.
(RAC.)

TOILE D'OREILLER, expression impropre; voy. TAIE.

TOI suivi de *qui*. Voyez MOI et QUI.

TOLÉRABLE, adj., qu'on peut tolérer; il ne s'emploie guère qu'avec la négative : *cela n'est pas* TOLÉRABLE.

TOMBANTE (NUIT).

TOMBÉE *de la nuit*.

TOMBÉE. *A la tombée de la nuit*, expression contradictoire; si *tombée* était français on dirait dans le même sens *à la tombée du jour*, comme on dit *à la chute du jour*. On ne doit pas non plus dire *la nuit tombante*.

TOMBER, v. n., quoique exprimant une action, prend généralement l'auxiliaire *être*. On lit dans Laharpe : *Jamais Voltaire n'avait été plus brillant que dans Alzire, et l'on a peine à concevoir qu'*IL AIT TOMBÉ *de si haut jusqu'à Zulime, ouvrage médiocre*.

Fontenelle apporta un jour à l'Académie un de ses ouvrages qu'il venait de publier. Un des membres présents à l'ouverture du livre, ayant lu ces mots, *la pluie avait tombé*, feignit que des dames l'avaient prié de mettre en question, si *j'ai tombé* ne pouvait pas aussi bien se dire *que je suis tombé*. On alla aux voix, et Fontenelle

Digitized by Google

prenant la parole, fronda merveilleusement ces sortes d'innovations. (L'abbé d'Olivet).

Cependant cette proscription du verbe *avoir* n'est pas fondée en raison, et plusieurs bons écrivains ont suivi l'exemple de Laharpe. Voy. la Grammaire, nº 621.

TOMBER A TERRE, TOMBER PAR TERRE. Il y a une différence entre ces deux expressions. *Tomber par terre* se dit de ce qui touchant à terre tombe de sa hauteur; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe d'en haut. Un homme en marchant *tombe par terre*; un couvreur à qui le pied manque sur le toit, *tombe à terre*. Un arbre *tombe par terre*, mais le fruit de l'arbre *tombe à terre* : *Ils étaient si serrés les uns contre les autres, qu'ils ne pouvaient lancer leurs javelots; et s'ils en lançaient quelques-uns, ils se rencontraient et s'entrechoquaient, de sorte que la plupart* TOMBAIENT A TERRE *sans effet* (VAUG.) *Lors donc que Jésus leur eut dit : c'est moi, ils furent renversés et* TOMBÈRENT PAR TERRE.

TOME, voy. VOLUME.

TONTON, voy. TOTON.

TOPOGRAPHIE, voy. GÉOGRAPHIE.

TOPOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE. La *topographie* est la description d'un lieu particulier. La *typographie* est l'art de l'imprimerie.

TORDRE, TORTUER, TORTILLER. *Tordre* signifie *tourner en long et de biais*; son participe est *tordu*. *Tortuer* veut dire *rendre tortu*; son participe est *tortué*. *Tortiller* signifie *tordre à plusieurs tours*. — *Vous* TORDEZ *le cou à une perdrix, à un poulet.* — *Vous* TORTUEZ *une aiguille, la pointe d'un compas.* — *Vous* TORTILLEZ *des cheveux, des fils, des brins d'osier, de la*

Digitized by Google

filasse, *du papier*, etc. On a dit autrefois : *Il m'a* TORS *le bras; il m'a* MORS *le bras*, pour *tordu*, *mordu*. Le mot *tors*, *torse*, est resté comme adjectif.

TORS, E, adj., tordu ou qui paraît l'être : *fil* TORS, *soie* TORSE.

TORSE, s. m., statue qui n'a que le tronc.

TORSER, v. a., contourner une colonne en spirale, la rendre torse.

TOTAL, s. m., la totalité. Fait au pluriel *totaux*. *La somme des* TOTAUX.

TOTAL, E, adj., complet, entier : *ruine* TOTALE. — *Somme* TOTALE. Cet adjectif n'a pas de pluriel masculin reconnu ; cependant le substantif *total* fait au pluriel *totaux*.

TOTON, s. m., espèce de dé à quatre faces, marqué de différentes lettres, et traversé d'une cheville servant d'axe. Ne dites pas : *toupton*.

TOUR, s. des deux genres : *tour*, masculin, signifie *circuit*, *tour de souplesse*, *tour de couvent*, etc. — *Tour*, féminin, bâtiment rond et élevé dont on flanquait autrefois les murailles des villes, etc.

TOUS, adj. Lorsque cet adjectif est pris substantivement on prononce l'*s* final ; ou bien lorsqu'après le mot *tous* on peut faire une pause : TOUS *pensent ainsi. Nous viendrons* TOUS.

TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, ne présentent pas la même idée : *Tous les deux* signifie *l'un et l'autre* : *Corneille et Racine ont fait* TOUS LES DEUX *des tragédies admirables*. *Tous deux* veut dire *l'un avec l'autre, ensemble* : *Nous nous assîmes* TOUS DEUX *sur le même banc*. Cependant cette distinction n'est pas toujours observée par les écrivains.

TOUSSAINT, s. f. On dit *la Toussaint*; c'est

Digitized by Google

manifestement l'ellipse qui autorise le genre féminin ; c'est-à-dire la *fête* de tous les saints. C'est donc au mot *fête* que *la* doit son inflexion féminine. On dit de même *la Noël*, *la Saint-Jean*, quoique *Noël* et *Saint-Jean* soient du masculin. — Mais faut-il dire : *La* TOUSSAINT *est passé* ou *passée. Je vous paierai à la* SAINT-JEAN *prochain* ou *prochaine ?* Regnard dit : *à la* SAINT-JEAN *prochain.* Nous pensons qu'il faut dire : *La* TOUSSAINT *est* PASSÉE. *A la* SAINT-JEAN *prochaine.*

TOUT, s., fait au pluriel *touts* : *Les* TOUTS *sont plus grands que leurs parties.*

TOUT. *Une fois pour tout.* Dites une fois pour *toutes. Tout partout* : Dites *partout.*

TOUT DE MÊME. Il ne réussira pas *tout de même.* Dites *quoi qu'il en soit.*

TOUT, E, adj. Lorsqu'on veut exprimer une idée collective, *tout*, suivi immédiatement du substantif se met au pluriel : *Il lit* TOUTES *sortes de livres. Il en vient de* TOUS *côtés. Ils arrivaient de* TOUTES *parts. Nous entendions du bruit à* TOUS *moments. Tout*, dans le sens de *chaque*, se met au singulier : *A* TOUT *moment je crois les voir venir.* TOUTE *peine mérite salaire.* TOUT *citoyen doit servir son pays.*

TOUT, adv., signifie *entièrement*, *quelque*. Dans ce sens, il [illegible]iable, à moins qu'il ne modifie un ad[illegible]in, com[illegible]nt par une consonne [illegible]UT er[illegible]tait TOUT *attentiv*[illegible]ue. [illegible]nes [illegible]rats [illegible]esp[illegible]cs [illegible]et [illegible]dedu[illegible] [illegible]so[illegible]n. — [illegible]ljec[illegible] [illegible]cc[illegible] [illegible]po[illegible]

Digitized by Google

TOUTE *nouvelle.*

Tout signifiant *entièrement* est encore adverbe quand il précède un autre adverbe : *Ces fleurs sont* TOUT *aussi fraîches qu'hier.* — *La joie de faire du bien est* TOUT *autrement douce que celle de le recevoir.*

Tout placé avant l'adverbe *tant*, n'est pas adverbe, mais adjectif : TOUS *tant que nous sommes.*

Tout est encore adverbe quand il précède un substantif ou toute expression employée adjectivement. *Elle est* TOUT *en eau,* TOUT *en sueur,* TOUT *en feu. Cette femme est* TOUT *yeux,* TOUT *oreilles. Les Français sont* TOUT *feu pour entreprendre.*

Tout, joint à un nom de ville fém., prend le genre masculin par ellipse : TOUT *Rome le sait.* TOUT *Florence l'a vu*, c'est-à-dire TOUT *le peuple de Rome*, etc.

Tout autre. Toute autre. On dit : *Sa maison est* TOUT AUTRE *qu'elle n'était.* — TOUTE AUTRE *place qu'un trône eût été indigne de lui.* Dans le premier exemple, *tout* est adverbe, et signifie *entièrement, tout-à-fait; sa maison est tout-à-fait autre, différente*, etc; dans le second, *toute* est adj., c'est-à-dire TOUTE *place autre*, etc.

Voy. la Grammaire, nos 450 à 455.

TOUT QUE demande l'indicatif : TOUT *grand qu'il est;* TOUT *aimable qu'elle paraît.* Beaucoup écrivains emploient à tort le subjonctif après e expression. Voy. QUELQUE.

UT DE SU c. adv. Voy. DE SUITE.

TE-BON , plante; au pluriel : nes.

Digitized by Google

TOUTE-SAINE, s. f., plante. Au pluriel : *toutes-saines*.

TRADUCTEUR, s. m., sert à désigner les deux sexes. *Madame Dacier est* UN *des plus fidèles* TRADUCTEURS *d'Homère*. Cependant Voltaire pensait qu'on peut dire *une traductrice*.

TRADUISIBLE, adj., *qui peut se traduire*. Cet adjectif ne s'emploie guère qu'avec la négative.

TRAFIQUER, v. a. et n. faire trafic : TRAFIQUER *une lettre de change*. — Employé figurément, il est toujours neutre, et régit *de* : TRAFIQUER DE *son honneur et* DE *son crédit*.

Ces juges *trafiquaient du* sang de l'innocence.
(GILB.)

TRAIRE, v. a. *Je trais*, *nous trayons*; *je trayais*; *je trairai*; *trais*; *que je traye*; *trayant*; *trait*, *e*. Ce verbe n'a ni passé défini, ni imparfait du subjonctif.

TRAITER, v. a. *Traiter une affaire* et *traiter d'une affaire*. On dit TRAITER *une affaire*, pour dire *l'examiner à fond*; et TRAITER *d'une affaire*, pour signifier *la discuter* : *Le rapporteur a bien* TRAITÉ *l'affaire*. — *Les juges* ONT TRAITÉ *de cette affaire pendant deux heures*. On lit dans l'Année litt. : *L'auteur* TRAITE LES *moyens d'étudier l'histoire*. Il faut dire : TRAITE DES *moyens*. On trouve dans Vertot : *Il fallait que le peuple autorisât ses magistrats à convoquer des assemblées pour* TRAITER SES DROITS ; il devait dire pour TRAITER DE SES DROITS.

TRAIT, s. m., se dit du rapport d'une chose à une autre. *Cette affaire n'a point de* TRAIT *à l'autre. Cette réflexion a* TRAIT à une aventure qu'il vient de nous raconter. Expression introduite par abus : *rapport* est le vrai terme.

Digitized by Google

TRAMONTANE, s. f. On appelle ainsi, en Italie, et sur la Méditerranée, un vent qui souffle du côté des Alpes. — *Tramontane* s'entend aussi de l'étoile polaire, et ce mot signifie *au-delà des montagnes* : *Il a perdu la* TRAMONTANE, veut dire au propre : *Il a perdu l'étoile polaire, son guide;* et au figuré, *il ne sait plus où il en est.* — Ceux qui disent *tramontade* ou *trémontade* font une faute grossière.

TRANSACTION, s. f. Prononcez *tranzaction*.

TRANSIGER, v. n. Prononcez *tranziger*.

TRANSIT, s. m. Prononcez *tranzite*.

TRANSITIF, TRANSITION, TRANSITOIRE. Dans tous ces mots *s* se prononce comme *z*.

TRANSPORTER, TRANSPOSER. *Transporter*, c'est porter d'un lieu dans un autre : TRANSPORTER *des marchandises d'une ville à l'autre.* — On l'emploie aussi au figuré : *La joie l'a* TRANSPORTÉ. — *Transposer*, c'est mettre une chose hors de l'ordre où elle devrait être : IL TRANSPOSE *des mots, des pages, en écrivant.*

TRANSVASER, v. a., verser d'un vase dans un autre; il ne se dit que des liqueurs, du vin. — Quelques-uns disent *transvider;* mais ce mot n'est pas français.

TRANSVERSAL, E, adj. L'Académie est d'avis que cet adjectif ne se dit guère que dans *ligne* TRANSVERSALE, *section* TRANSVERSALE; néanmoins Buffon a dit : des *muscles* TRANSVERSAUX.

TRANSVIDER, voy. TRANSVASER.

TRAPERCER. La pluie nous a tout *trapercés.* Dites : nous a mouillés jusqu'aux os.

TRAQUE, s. f., action d'entourer un bois pour envelopper les bêtes, et par extension les

Digitized by Google

voleurs : *On vient d'ordonner une* TRAQUE *générale dans le département.* Né dites pas : *un* TRAQUE.

TRAVAIL, s. m., fait au pluriel *travaux* dans son acception ordinaire; mais son pluriel est *travails*, lorsqu'on veut parler de machines de bois où les maréchaux attachent les chevaux fougueux pour les ferrer; ou bien encore en parlant des comptes qu'un ministre rend des affaires de son département, ou du rapport d'un commis au ministre : *Ce commis a eu plusieurs* TRAVAILS *avec le ministre.*

TRAVERS (A), AU TRAVERS. *A travers* est toujours suivi du régime direct, et *au travers*, de la préposition *de* : *Nous n'apercevons la vérité qu'*A TRAVERS *le voile de nos passions.*

(St. Evr.)

Au travers des périls un grand cœur se fait jour.

(Rac.)

Cependant on peut dire, dans un sens indéterminé, A TRAVERS DES périls.

Le poil de chèvre ou de chameau passe A TRAVERS L'*aiguille* qui est pvrcée. — *L'aiguille passe* AU TRAVERS DE *la peau* qu'elle perce.

TRAYAGE, voy. TRIAGE.

TRAYER, voy. TRIER.

TREILLAGE, voyez TRIAGE.

TREILLER, voy. TRIER.

TREMBLER, v. n. *Trembler que* veut *ne* avant le verbe suivant : *Je* TREMBLE *qu'il ne vienne*, à moins que *trembler* ne soit accompagné d'une négation ou employé interrogativement : *Je* NE TREMBLE PAS *qu'il vienne*, ou TREMBLEZ-VOUS *qu'il vienne?* — Après *trembler* au lieu de *ne*, on emploie *ne pas*, *ne point*, quand on souhaite l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *je* TREMBLE *qu'il ne fussisse pas*. Voyez CRAINDRE, AVOIR PEUR, etc

Digitized by Google

TRÉMONTADE, voy. TRAMONTANE.

TRÉMOUSSER (SE), v. pr., s'agiter d'un mouvement vif, irrégulier, se donner beaucoup de peine pour.... Ne dites pas *trimousser*.

TRENTE-ET-UN, s. m., sorte de jeu de cartes. — Point formant *trente et un*. Au pluriel : *des trente-et-un*.

TRÉPIED, s. m., instrument de cuisine à trois pieds. Ne dites pas : *un trois-pieds*.

TRÈS, adv. Tous les mots précédés de *très* se joignent par un tiret : *très-bien, très-fort, très-vaillant*.

Très, signe du superlatif, ne s'associe guère bien avec les participes, surtout avec ceux des verbes pronominaux : *il s'en est* TRÈS-*occupé. Cette nouvelle s'est* TRÈS-*répandue. Gênes était* TRÈS-*menacée par les Piémontais*. — Il faut se servir de *beaucoup, fort*, ou de tout autre adverbe équivalent.

Très ne modifie pas non plus les substantifs; ainsi cette phrase de Marivaux n'est pas correcte : *nous étions partis* TRÈS-*matin de cette ville*. Il faut dire : *de* TRÈS-*matin*. Ne dites pas non plus : *j'ai* TRÈS-*faim, j'ai* TRÈS-*soif*, mais dites : *j'ai* TRÈS-*grand'faim*, TRÈS-*grand'soif*, etc.

TRÉSORISER, voy. THÉSAURISER.

TRESSAILLIR, v. n., se conjugue comme *assaillir*; voy. ce mot. Dites au présent *je tressaille, il tressaille*, et non pas *il tressaillit*, comme J.-J. Rousseau et quelques autres écrivains. — Le futur est un peu douteux. L'Académie (1762) dit : *je tressaillirai*, et (1798) : *je tressaillerai*. Nous penchons pour cette dernière forme à cause de l'analogie des verbes : *je cueillerai, je recueillerai*. — Autrefois on disait : *il tressaut*.

Digitized by Google

TRIAGE, TREILLAGE, s. m. *Triage*, action de trier, signifie *choix*, *chose choisie* : *faire le* TRIAGE *du blé*. *Voilà un beau* TRIAGE. — *Le treillage* est un assemblage de lattes, etc., liées carrément les unes aux autres. Quelques-uns, au lieu de *triage*, disent *treillage* ou *treyage*, et se trompent grossièrement.

TRICHEUR, EUSE, s. et adj., celui ou celle qui triche. Ne dites pas *trichard*.

TRIDAINE, voy. TIRETAINE.

TRIENNAL, E, adj., qui dure trois ans, qui revient tous les trois ans. Au pluriel masculin *triennaux* : *des trésoriers* TRIENNAUX.

TRIER, v. a., séparer le bon du mauvais, choisir ; ne dites pas *trayer*.

TRÉFOUILLER, TRIFOUILLER, voy. FARFOUILLER.

TRIMBALLER, TRIMER, TRANTRAN, sont des mots très-familiers.

TRIO, s. m., terme de mus. Composition à trois parties : *exécuter un* TRIO. — Trois personnes réunies ou liées d'intérêt : *Beau* TRIO *de baudets*. (LA FONT.) Au pluriel : *des trios*.

TRIOMPHAL, E, adj., qui a rapport au triomphe : *char* TRIOMPHAL. Au pl. *triomphaux*.

TRIOMPHE. Ce substantif est des deux genres. *Triomphe*, s. m., honneur accordé chez les Romains à un général vainqueur. — Victoire, grand succès à la guerre. — *Triomphe*, s. f., sorte de jeu de cartes. — Couleur dont il retourne.

TRIUMVIR, s. m., magistrat romain qui, avec deux collègues, était chargé de quelque administration. Prononcez : *triomevir*.

TRIUMVIRAL, E, adj., qui appartient aux triumvirs. Pron. : *triomeviral*. Pl. *triumviraux*.

Digitized by Google

TRIUMVIRAT, s. m., gouvernement des triumvirs. Prononcez : *triomevira.*

TRIVIAL, E, adj. Rousseau a dit des *compliments* TRIVIAUX. — Féraud observe cependant que cet adjectif n'a pas de pluriel au masculin; mais l'Académie (1798) dit positivement qu'on peut très-bien dire *des détails* TRIVIAUX.

TROGLODYTES, s. m. pl., peuple d'Afrique qui vivait dans des cavernes. — Ceux qui habitent sous terre. Ne dites pas : *troglotydes.*

TROIS-PIEDS, voy. TRÉPIED.

TROMPETER, v., *publier, crier a son de trompe.* — Se dit du cri de l'aigle : *l'aigle* TROMPETTE.

TROMPETTE. Ce substantif est des deux genres : *Le trompette* est celui dont la fonction est de sonner de la trompette. — *La trompette* est un instrument dont on se sert principalement à la guerre. — Figur., homme qui a coutume de publier tout ce qu'il sait.

TROUBLE, voy. TRUBLE.

TROUBLE-FÊTE, s. m., importun qui vient troubler la joie, la *fête.* Au pluriel : *trouble-fête. Je veux voir nos deux* TROUBLE-FÊTE. (VOLT.)

TROU-MADAME, s. m., sorte de jeu. Au pluriel : des *trous-madame.*

TROUPES, s. f. pl., armée, corps militaire : *Les* TROUPES *sont en campagne. Il est dans les* TROUPES. Ne dites pas : *Il est dans la* TROUPE, en parlant de quelqu'un qui est au service; en ce sens *troupe* ne s'emploie qu'au pl.

TROUVER BON, TROUVER MAUVAIS. Lorsque ces expressions peuvent se résoudre par *trouver bien, trouver mal,* alors *bon* et *mauvais*

Digitized by Google

sont pris adverbialement : *J'ai* TROUVÉ BON *la réprimande que vous avez faite.* — *J'ai* TROUVÉ BON *ou* MAUVAIS *la liberté que vous avez prise :* c'est-à-dire je trouve *bien* ou *mal*, ce qui a été fait, ce qui a été dit. — Mais on dira très-bien *J'ai* TROUVÉ BONNE *et bien* PLACÉE *la réprimande que vous avez faite.* — *J'ai* TROUVÉ BONNE *l'action que vous trouvez* MAUVAISE. Il s'agit d'une réprimande *bonne*, d'une action *bonne* ou *mauvaise.*

Il est bon de remarquer que bien des personnes prononcent fort mal le futur du verbe *trouver ;* on dit souvent : *je trouvèrai,* dites *je trouverai.*

TRUBLE, s. f., sorte de petit filet ; dites : *pêcher à la* TRUBLE ; et non : *à la* TROUBLE.

TU-AUTEM, s. m. Le point essentiel d'une affaire ; au pluriel : des *tu-autem.*

TUE-CHIEN, s. m., plante mortelle au chiens : au pluriel : *des tue-chiens.*

TUE-VENT, s. m., abri de paillassons ou de planches. Au pluriel : *des tue-vent.*

TUTOYER, v. a., user des mots *tu, toi, te* en parlant à quelqu'un. Prononcez *tutoyer* comme *ployer, noyer* et non *tutéyer.*

TYPOGRAPHIE, voy. TOPOGRAPHIE.

U

UBIQUISTE, s. m., dans l'université de Paris, docteur en théologie, qui n'était attaché à aucune maison. — Homme qui se trouve bien partout ; prononcez *ubikuiste* et non *ubikiste.*

UBIQUITAIRE, s. m., luthérien qui admet la présence de J.-C. dans l'Eucharistie. Prononcez : *ubikuitaire.*

Digitized by Google

ULCÈRE, s. m. Ce mot est masculin : *un ulcère rongeur.*

UN, UNE, adj., *seul, unique.* Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier ou au pluriel. On emploie le singulier quand l'action exprimée par le verbe est faite par un seul agent : *c'est* UN *de mes fils qui m'écrit. C'est* UNE *de vos tragédies qui a été représentée.* On emploie le pluriel lorsque l'action exprimée par le verbe est faite par plusieurs agents : *Charlemagne est* UN *des plus grands rois qui aient régné. C'est* UNE *des plus belles tragédies qui aient été représentées.* Cette règle s'applique à l'adjectif et au participe ; d'où il suit qu'on dira avec le singulier : *c'est* UN *de mes fils que vous avez vu* ; et avec le pluriel : *c'est* UNE *des plus belles tragédies que nous ayons vues.* Dans le premier cas, il s'agit d'un fils *vu* ; dans le second, de plusieurs tragédies *vues.*

Un de, l'un de. Au lieu de *un de*, il faut employer *l'un de*, quand *un* est précédé d'un substantif ou d'un pronom, et suivi d'un nombre : *Ducis*, L'UN DES *quarante de l'Académie ;* mais on dira avec *un de : Henri IV*, UN DES *plus grands rois ;* UN DES *quarante*, parce que, dans la première phrase, *un*, précédé par le substantif *Henri*, n'est pas suivi d'un nombre, et que, dans la seconde, *un*, suivi par le nombre *quarante*, n'est pas précédé par un substantif ou un pronom. (CHAPSAL.)

Un arbre, un homme, prononcez *u-narbre, u-nhomme*, etc. Le *n* de ce mot doit être prononcé avec la voyelle suivante. En prononçant *un narbre*, on fait entendre avant *arbre* une *n* qui n'y est point.

L'un l'autre. L'un et l'autre

Il se faut ici-bas *l'un l'autre* secourir.

Digitized by Google

L'auteur a employé ici *l'un l'autre*, et non pas *l'un et l'autre*, qui n'exprime point, comme la première expression, une idée de réciprocité.

L'un et l'autre en ruses est fertile.

Il vaut mieux dire : l'un et l'autre en ruses *sont fertiles*, puisque *l'un et l'autre* présente évidemment une idée de pluralité.

UN CHACUN, pro. ind. Autrefois, on disait *un chacun*; on dit aujourd'hui simplement *chacun*.

UNIFORME, s. m., habit militaire : *un brillant* UNIFORME.

UNIQUE, adj., seul dans son espèce : *fils* UNIQUE. — Excellent dans son genre : *c'est un homme* UNIQUE. — Singulier, bizarre : *caractère* UNIQUE. L'adjectif *unique* donne lieu à plusieurs observations : 1° il n'admet ni comparatif ni superlatif; ainsi il ne faut pas dire avec Corneille : *mon plus* UNIQUE *bien*. 2° Il ne régit pas les noms de personnes; conséquemment Corneille n'est pas non plus à imiter quand il dit :

Je cherche à l'arrêter, parce qu'il m'est *unique*.

On ne dit pas *unique à quelqu'un*. 3° Il veut après lui le subjonctif : *c'est l'*UNIQUE *service que vous* PUISSIEZ *me rendre*. 4° Cet adjectif donne au substantif une acception différente, selon qu'il le précède ou le suit : *un* UNIQUE *tableau* est seul en nombre; *un tableau* UNIQUE est seul en son genre, est incomparable.

UNIR, voy. RÉUNIR.

UNIVERSEL, LE, adj., n'admet ni comparatif ni superlatif; ainsi il ne faut pas dire : *aussi* UNIVERSEL, *plus*, *moins* UNIVERSEL, etc.; ni conséquemment avec J.-J. Rousseau : *la plus* UNIVERSELLE *des sciences*.

UNIVERSEL, s. m., ter. de log., ce qu'il y

Digitized by Google

a de commun dans les individus d'un même genre. Au pluriel, il fait *universaux* : *on distingue cinq* UNIVERSAUX, *le genre, la différence, l'espèce, le propre et l'accident.*

UN QUELQ'UN, pro. ind. On ne dit plus : *un quelqu'un.* Dites simplement : *quelqu'un.*

USAGE, s. m., emploi auquel on fait servir, auquel on applique quelque chose : *tout dans la nature est pour notre* USAGE. Mais ne dites pas : *cette étoffe est d'un bon* USAGE. Il faut alors se servir de l'infinitif *user*, qui, employé substantivement, signifie *service*, et se dit des choses qui durent long-temps. Dites donc : *cette étoffe est d'un bon* USER.

USTENSILE. Ce substantif est masculin : *un* USTENSILE *bien fait, commode.*

USURE, USURIER. Le peuple emploie ces mots comme dérivés d'*user.*

USURER, prêter à usure, barbarisme.

V

VA, impératif du verbe ALLER, s'écrit sans *s*, à moins qu'il ne soit suivi de *y*, comme dans cette phrase : VAS-Y. Mais l'Académie observe qu'il ne faut pas qu'il soit suivi d'un autre mot, et que l'on doit dire : *il y a un grand tumulte*, VA Y *mettre ordre.* Beaucoup de grammairiens partagent cette opinion, d'autres, et parmi eux Domergue, pensent qu'il faut mettre le *s* dans tous les cas, et dire : VAS-Y, VAS-Y *mettre ordre.* Il ne faut pas écrire *va-t-en* comme si le *t* était euphonique, mais bien *va-t'en*, car le *t* est le pronom *te* dont on retranche l'*e.* La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est qu'en

Digitized by Google

parlant à quelqu'un qu'on ne tutoie pas, on dit : *allez-vous-en.* Voy. ALLER.

VACILLER, v. n., chanceler, se balancer légèrement. Il faut prononcer les deux *l* sans les mouiller : *la main lui a vacil-lé ; une lumière vacil-lante.*

VADE-MECUM, s. m. (mots latins), livre, chose qu'on porte ordinairement avec soi. Au pluriel, des *vade-mecum.*

VAGABOND, E, adj., qui erre çà et là. Le peuple de Paris dit : *vacabond.*

VAGABONDAGE, s. m., état de vagabond. Il n'est pas rare d'entendre dire *vacabondage.*

VAGISTAS ou VAGISLAS, voy. VASISTAS.

VAGUE. Ce substantif est des deux genres. *Vague*, s. m., le milieu de l'air : *le* VAGUE *de l'air ; dès qu'on se jette dans le* VAGUE, *on déclame tant qu'on veut.* — VAGUE, s. f., l'eau agitée et élevée au-dessus de son niveau par la tempête, par les vents.

VAILLANT, voy. VALOIR.

VAIS (JE). L'Académie (1762) n'indique *que je vais* au présent, et ne parle point de *je vas.* La plupart des grammairiens admettent les deux formes, en faisant observer que *je vas* est moins usité. Voy. ALLER.

VALOIR, v. n. *Je vaux ; je valus ; je voudrai ; que je vaille, que je valusse ; valant, valu.* Ainsi ne dites pas avec un auteur moderne : *je ne crois pas que ce libelle* VALE *la peine de....* Dites : *que ce libelle* VAILLE. — Dès qu'il s'agit d'exprimer une valeur, on dit *valant : il a une terre* VALANT *dix mille écus.* Mais on dit : *cet homme a dix mille écus* VAILLANT. *Vaillant* est un adjectif masculin employé adverbialement.

Valu, participe passé de *valoir*, dans le sens de

Digitized by Google

pouvoir, faire obtenir, est actif et prend l'accord :

Que d'honneurs mon habit m'a *valus* !

Dans son autre acception, *valoir* est neutre, et son participe est invariable : *les cinquante milte francs que cette maison a* VALU.

Cependant quelques grammairiens n'admettent pas cette différence; les uns veulent partout l'accord, et d'autres l'inaccord.

Grammatici certant, et adhuc sub judice lis est.

Voy. la Grammaire, nº 606.

VA-NU-PIEDS, s. m., terme de mépris, homme pauvre et méprisable, s'écrit ainsi au singulier comme au pluriel.

VASE. Ce substantif est des deux genres. *Vase*, s. m., ustensile fait pour contenir de la liqueur, etc., ou servant d'ornement. — VASE, s. f., bourbe du fond de la mer, des étangs, etc.

VASISTAS, s. m. (mots allemands), petite partie d'une porte ou d'une fenêtre qui s'ouvre ou se ferme à volonté. Ne dites pas : *vagistas* ou *vagislas*.

VA-T'EN, voy. VA.

VAUDEVILLE, s. m. Ce mot tire son origine du nom de *Val de Vire*, c'est-à-dire de la vallée de la rivière de Vire, où chantait si gaiment *Olivier Basselin*, qui passe pour l'inventeur de ce genre de poésie.

VEILLE, VIEILLE, VIELLE. La *veille* signifie état du corps en action, pendant la nuit, le jour précédent : *le sommeil et la* VEILLE. *La* VEILLE *d'une fête.* — *Vieille* est le féminin de *vieux* : *une* VIEILLE *femme, une* VIEILLE *maison.* — La *vielle* est une sorte d'instrument de musique, à cordes de boyau : VIELLE *organisée; jouer de la* VIELLE.

Digitized by Google

VEINEUX, terme d'anatomie ; plein de veines, en parlant du corps de l'animal.

VEINÉ, qui a des veines, en parlant du bois, des pierres : bois *veiné*, marbre *veiné*.

VÉLIN, s. m., peau de veau préparée plus mince et plus unie que le parchemin. Ne prononcez pas ; *velin*. Ecrivez au singulier : *des papiers vélin*.

VÉNAL, E, adj., qui se vend, qui peut se vendre ; fait au pluriel masculin *vénaux* : *offices* VÉNAUX ; *charges* VÉNALES.

VÉNNÉEUX, VENIMEUX, adj. *Vénéneux* se dit des plantes qui ont du venin : *des champignons* VÉNÉNEUX. — *Venimeux* se dit des animaux : *la vipère est un animal* VENIMEUX. Au figuré, infecté de venin : *langue* VENIMEUSE.

VENI-MECUM, s. m. (mots latins), livre, chose qu'on porte ordinairement avec soi. Au pluriel, *des veni-mecum*.

VENIMEUX, voy. VÉNÉNEUX.

VENIR, v. n. *Je viens ; je vins ; je viendrai ; que je vinsse ; venant ; venu*. Ce verbe, dans ses temps composés, prend l'auxiliaire *être*. — Joint au pronom *se* et au mot *en*, il se dit avec grace avant un infinitif. Les députés, dit Lafontaine,

S'en vinrent demander quelque aumône légère.

A venir est une façon de parler dont on se sert pour dire qui doit venir, qui doit arriver : *les siècles* A VENIR. *Les temps* A VENIR. Voy. A VENIR.

Dans cette phrase de M. Necker : *des avantages incertains, avenirs*, il y a deux fautes ; il faut retrancher le *s*, et écrire *à venir* en deux mots.

Venir régit l'infinitif sans préposition, quand cet infinitif a rapport au lieu où l'on arrive : *je*

Digitized by Google

VIENS *chercher mon livre*; et la préposition *de*, quand il se rapporte au lieu que l'on quitte : *je* VIENS *de le porter.* — Quelquefois *venir* régit *à* : *il* VINT *à passer par là.* — *En venir* régit *à* : *ils en* VINRENT AUX *reproches.*

VENIR pour ALLER, voy. ALLER.

Ne dites point : la semaine qui vient, l'année qui vient. Dites : *la semaine prochaine.*

VÊPRES, s. f. pl., partie de l'office divin qu'on dit le soir. Dites *aller à* VÊPRES, et non *aux* VÊPRES. — Ce mot se disait autrefois au singulier pour le *soir* : *je vous souhaite le bon* VÊPRE. Le peuple le dit encore dans quelques provinces ; mais il est vieux, et ne se dit qu'en plaisantant.

VER-A-SOIE, s. m., chenille qui file la soie. Au pluriel, *des vers-à-soie.*

VERBAL, E, adj., de vive voix, t. de grammaire dérivé d'un verbe, fait au pluriel masculin *verbaux* : *des procès-verbaux*, *des adjectifs verbaux.*

VER-COQUIN, s. m., sorte de chenille de vigne. Au pluriel : *des vers-coquins.*

VERGES, s. f. pl., menus brins de bouleau, d'osier, avec lesquels on donne le fouet : *donner des* VERGES *pour se faire fouetter.* Ce mot ne s'emploie qu'au pluriel.

VERGETER, v. a,, nettoyer avec une vergette. Ne prononcez pas *vergéter. Je vergette*, *je vergetais*, etc.

VERGETTES, s. f. pl., brosse pour nettoyer les étoffes. Dans Trévoux et dans l'Académie (1798) que l'on trouve que ce mot s'emploie au singulier, dans le même sens qu'au pluriel. L'usage du singulier est aujourd'hui assez répandu,

Digitized by Google

VER-LUISANT, s. m., ver qui brille la nuit. Au pluriel : *vers-luisants*.

VERMICELLE, s. m., mot tiré de l'italien. Espèce de pâte que l'on mange en potage. Il faut prononcer *vermichelle*, et non *vermicelle*.

VERS, s. m., paroles mesurées et cadencées suivant des règles déterminées. Beaucoup de personnes prononcent des *perces*. Prononcez *ver*.

VERS, DEVERS. On dit : *il demeure* VERS *Lyon, il est* VERS *Toulouse* ; et non pas : *il demeure* DEVERS *Lyon*. *Devers* s'employait ainsi autrefois. Voy. ce mot.

Racine a employé *vers* pour *envers* :

Et m'acquitter vers *vous de mes regrets profonds.*

Les poètes de nos jours n'ont plus ce privilége.

VERT, E, adj. Autrefois on écrivait *verd* au masculin, avec un *d* final, et au féminin, avec un *t* et un *e* ; l'usage a changé cette orthographe, et présentement on écrit *vert*, *e*.

VERT-DE-GRIS, s. m., oxide vert de cuivre, Au pluriel, *des verts-de-gris*.

VERT-FONCÉ. L'adjectif *vert* est substantif quand il est modifié par un adjectif. On écrit *des étoffes* VERT-FONCÉ, c'est-à-dire d'un vert *foncé*. *Des taffetas* GROS-VERT, c'est-à-dire *d'un gros vert*.

VERTICAL, E, adj., perpendiculaire à l'horizon, a un pluriel masculin : *des cercles* VERTICAUX.

VERTIGO, s. m., tournoiement de tête particulier aux chevaux. — Fantaisie, lubie, grain de folie. Au pluriel : *des vertigos*.

VÉSICATOIRE, s. m., médicament extérieur qui fait venir des vessies sur la peau, et donne un

Digitized by Google

écoulement aux humeurs. Prononcez *vézicatoire*, et non *vessicatoire*.

VESTIGE, s. m., empreinte des pieds; restes, traces d'anciens édifices. Dites : *d'éclatants* VESTIGES ; *d'anciens* VESTIGES. Ce substantif est masculin.

VÉTILLARD, qui se plaît à faire de petites difficultés, barbarisme. Dites : *vétilleur*.

VÊTIR, v. a. *Je vêts, tu vêts, il vêt, nous vêtons, vous vêtez, ils vêtent. Je vêtais ; je vêtis ; je vêtirai ; vêts ; que je vête ; que je vêtisse ; vêtant ; vêtu, e*, Comme on le voit, ce verbe fait au présent *il vêt, ils vêtent;* ainsi ne dites pas avec Voltaire : *Dieu a refusé à ces peuples le cocotier, qui ombrage, loge,* VÊTIT, *nourrit, abreuve les enfants de Brama.* Il faut : *loge,* VÊT, *nourrit*, etc. — *Toutes ces peuplades vivent sous des huttes ; elles se* VÊTISSENT *de peaux de bêtes, dans les climats froids.* Il faut : *elles se* VÊTENT *de peaux*, etc. Conjuguez de même *dévêtir, revêtir*. Voy. DÉVÊTIR.

VEUILLEZ, voy. VOULOIR.

VEXANT, E, adj., qui tourmente, qui fait injustement de la peine : *cela est* VEXANT, expression familière. Ne dites pas : *cela est* TANNANT.

VICE-AMIRAL, s. m., qui commande sous l'amiral. Au pluriel : *des vice-amiraux*. (*Vice* est un mot latin.)

VICE-PRÉSIDENT, VICE-ROI, etc. Au pluriel : *des vice-présidents, des vice-rois*, etc.

VIDE-BOUTEILLES, s. m., petite maison avec un jardin près de la ville, où l'on boit, où l'*on vide des bouteilles*. Ce mot s'écrit ainsi au singulier comme au pluriel.

VIEILLIR, v. n., se construit avec *être* ou

Digitized by Google

avec *avoir*, suivant l'idée qu'on veut exprimer. Pris dans le sens d'une action progressive, il prend *avoir : il* A VIEILLI *en peu de temps.* Si l'on attache à ce verbe l'idée d'un état actuel et passif, il prend *être : je sens que* JE SUIS *bien* VIEILLI.

VIF, VIVE, adj. Bossuet, dans l'oraison funèbre de Madame, fait régir à cet adjectif la préposition *à* et l'infinitif : *elle aimait à prévenir les injures par sa bonté,* VIVE A *les sentir, facile à les pardonner.*

VIGOGNE, s. f., animal qui tient du mouton et de la chèvre, et qu'on ne trouve qu'au Pérou. — Sa laine. Ce mot devient masculin par ellipse; on dit : *un vigogne*, c'est-à-dire un chapeau fait de laine de vigogne.

VILAIN, E, adj., donne au substantif une acception différente, selon qu'il est placé avant ou après : *un* VILAIN *homme*, *une* VILAINE *femme*, sont désagréables par la figure, par la malpropreté, ou méprisables par les manières et les vices. — *Un homme* VILAIN est celui qui vit mesquinement et épargne d'une manière sordide.

VILEBREQUIN, s. m., outil pour *percer. Virbrequin* est une prononciation très-vicieuse.

VILLE, s. f. ÊTRE EN VILLE, DANS LA VILLE, A LA VILLE, sont trois expressions fort différentes : *cette personne est* EN VILLE, signifie cette personne n'est pas chez elle; *elle est* DANS LA VILLE, veut dire qu'elle n'est pas hors de la ville; enfin, *elle est* A LA VILLE, signifie elle n'est pas à la campagne.

VILLES. Les noms de villes sont en général du masculin; s'il y en a de féminins, ils sont en petit nombre. Lorsque le genre n'est pas certain, on doit employer le mot *ville*. — Quand on personnifie une ville, on en met ordinairement l

Digitized by Google

nom au féminin : *malheureuse Tyr ! dans quelles mains es-tu tombée !* (FÉN.) — En général, les noms des villes sont féminins en français, lorsqu'ils dérivent d'un féminin latin. *Rome* vient du féminin *Roma*; *Mantoue*, du féminin *Mantua*; *Toulouse*, du féminin *Tolosa*; *Marseille*, du féminin *Massilia*; c'est pourquoi l'on dit *Rome la sainte; Mantoue fut malheureuse; la savante Toulouse, la florissante Marseille.*

Les noms de villes sont masculins en français, lorsqu'ils dérivent d'un nom latin masculin ou neutre : *Rouen* (*Rotomagus*); *Toulon* (*Telo*); *Lyon* (*Lugdunum*); *Amsterdam* (*Amstelodamum*); ainsi on dit : *Rouen est renommé par ses toiles; Toulon est renommé par son port; Lyon est fameux par ses étoffes de soie; Amsterdam n'est commerçant que pendant la paix.*

Lutèce et *Paris* désignent la même ville, et cependant *Lutèce* est féminin à cause de *Lutetia*; et *Paris* est masculin à cause de *Parisii*. — Cette règle est applicable au genre des noms de villes dérivés de toute autre langue.

A ceux qui ne connaissent pas la langue latine, on peut donner pour règle que tout nom de ville qui se termine par une syllabe féminine est généralement féminin; dans tout autre cas, il est masculin; on en excepte *Jérusalem*, *Tyr*, *Sion*, *Ilion*, qui sont du féminin.

VIN NOUVEAU, NOUVEAU VIN, v. NOUVEAU.

VINGT ET UN. On a douté quelque temps s'il faut écrire *vingt et un cheval; vingt et un an*, ou *vingt et un chevaux*, *vingt et un ans*. L'Académie décida qu'il faut dire *vingt et un chevaux*, *vingt et un an*, et *vingt et un chevaux enharnachés*, et *vingt et un an accomplis*, et *vingt et un jour passés*.

Digitized by Google

Le temps a abrogé cette décision ridicule, et la raison l'a emporté sur un caprice passager. Tout le monde écrit aujourd'hui : *vingt et un ans*, et *vingt et un chevaux; quatre-vingt-un ans*, etc.

VIOLONCELLE, s. m., mot tiré de l'italien, sorte de grand violon. L'Académie dit qu'on prononce *violonchelle;* mais aujourd'hui l'on prononce *violoncèle.*

VIRGINAL, E, adj., qui appartient à une personne vierge. Cet adjectif ne s'emploie guère qu'avec des mots féminins : *pudeur, modestie* VIRGINALE. Il n'a pas de pluriel masculin.

VIRGOULEUSE, s. f., poire d'hiver, qui vient de *Virgoule.* Ne dites pas *virgoureuse.*

VIS, s. f., pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en ligne spirale. Ne faites pas ce substantif du masculin.

VIS-A-VIS, prép. (abrégé de *visage à visage*), *en face, à l'opposite.* Cette préposition est ordinairement suivie de *de : il est logé* VIS-A-VIS DE *mes fenêtres.* — Toutefois, dans le discours familier, on peut se dispenser d'employer *de :* VIS-A-VIS *l'église;* mais l'euphonie ne permet pas de dire : VIS-A-VIS *lui,* VIS-A-VIS *moi.*

Vis-à-vis, exprimant un rapport de lieu, de position, ne doit pas être employé dans le sens de *envers, à l'égard de.* Ne dites donc pas : *sa conduite* VIS-A-VIS DE *moi,* VIS-A-VIS DE *ses bienfaiteurs;* ni *sa conduite à mon* VIS-A-VIS. Ce sont des fautes grossières. Dites : *sa conduite* ENVERS *moi,* ENVERS *ses bienfaiteurs.*

VIS-A-VIS, s. m., voiture où il n'y a qu'une place dans chaque fond. Au pluriel : des *vis-à-vis.*

VISER, v. n., dans le sens d'avoir en vue, régit *à : il ne* VISE *point à cette charge. Je ne sais*

Digitized by Google

où il VISE. On dit encore : *il* VISAIT *à ce but.* — *S'il a blessé cet homme, c'est bien par malheur, il n'y* VISAIT *pas.* — Cependant, l'Académie observe que *viser* se prend aussi activement dans certains cas : *on a* VISÉ *cet homme au cœur, cet animal à la tête.*

VISITE, s. f. On dit : *rendre visite à quelqu'un*, pour dire lui faire une visite, quoiqu'on n'en ait point reçu de lui ; et *rendre la visite à quelqu'un*, pour dire faire à quelqu'un une visite, après en avoir reçu une de lui. Il ne faut donc pas confondre *rendre visite*, avec *rendre la* ou *une visite.*

VITAL, E, adj., qui tient aux principes de la vie ; a un pluriel masculin : *des esprits* VITAUX.

VIVRE, v. n. *Je vis ; je vivais ; je vécus, je vivrai, vis, que je vive ; que je vécusse, vivant, vécu.* Quelques auteurs, tels que Fléchier et Bossuet, ont dit au passé défini : *je véquis, je survéquis.* L'Académie ne reconnaît que *je vécus, je survécus.* L. Racine a dit :

Nous *vivions du* mensonge.

Il faut *nous* VIVIONS DE *mensonges* ; mais le pluriel n'accommodait pas le poète. On doit écrire : VIVE *le roi !* VIVENT *les gens qui ont de l'esprit !*

VIVRE, s. m., nourriture. Au pluriel, tout ce dont l'homme se nourrit : *des* VIVRES *frais, des* VIVRES *secs.*

VOCAL, E, adj., qui s'énonce, qui s'exprime par la voix ; l'opposé de *mental : oraison* VOCALE ; *musique* VOCALE. On dit *vocaux* au pluriel : *des sons* VOCAUX.

VOICI, VOILA. *Voici*, désigne ce qui est près. *Voilà*, marque une chose éloignée. *Voici* a rapport à ce qui suit, et *voilà* à ce qui

Digitized by Google

précède : *voici les paroles de César : je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Douceur, bonté, indulgence,* VOILA *sa devise.* Dites : *le* VOICI *qui vient, le* VOICI *qui sort* ; et non pas : *le* VOICI *qu'*IL *vient, la* VOICI *qu'*ELLE *sort.*

VOILA, voy. VOICI.

VOILE. Ce substantif est des deux genres. *Voile,* s. m., pièce de toile ou d'étoffe destinée à couvrir quelque chose. Figurément, prétexte, apparence : *avoir un* VOILE *devant les yeux.* VOILE, s. f., plusieurs lés de toile forte cousus ensemble, et qu'on attache aux vergues pour recevoir le vent : *la* VOILE *est préparée.*

VOIR, v. a. *Je vois, nous voyons ; je voyais, nous voyions ; je vis ; je verrai ; vois ; que je voie, que nous voyions ; que je visse ; voyant, vu,* s. L'Académie donnait jadis le choix d'écrire *je voi* ou *je vois ; je prévoi* ou *je prévois, je doi* ou *je dois, etc.* Mais les poètes seuls suppriment le *s* pour la rime :

Grâce au ciel, *j'entrevoi.*
Dieux ! quels ruisseaux de sang coulent autour de moi !
(RAC.)

VOIR GOUTTE. On dit communément : *ayant les yeux fermés, je n'*Y *vois pas du tout. L'amour est un petit dieu qui n'*Y *voit goutte. On dirait que vous n'*Y *voyez pas clair.* — Pourquoi faire usage de ce pronom *y* ? dit Domergue. On dira bien : *ce dialogue est si obscur, que les plus doctes n'*Y VOIENT GOUTTE. *y* remplace ici *dialogue.* Ainsi, dans les phrases citées plus haut, *y* est de trop. Dites : *ayant les yeux fermés, je ne vois pas du tout. L'amour est un petit dieu qui ne* VOIT GOUTTE. *On dirait que vous ne voyez pas clair.* M. Bescher établit une distinction qui nous semble ingénieuse : *il ne* VOIT GOUTTE, se dit de

Digitized by Google

quelqu'un qui est privé de la vue; *il n'y* VOIT GOUTTE, de celui qui n'est pas clairvoyant.

On entend dire souvent : *voyons voir, voyez voir, regardez voir.* Ces expressions sont ridicules. Dites : *voyons, regardons, voyez,* etc.

VOLATIL, E, adj.; VOLATILE, s. *Volatile,* s. m., animal qui vole; se dit surtout au pluriel; s'emploie aussi comme adjectif : *l'espèce* VOLATILE. — *Volatil, e,* adj., qui s'élève et se résout en vapeur par l'action du feu. Il est opposé à *fixe : sel* VOLATIL; *alcali* VOLATIL.

VOLE, s. f., terme de quelques jeux de cartes: *faire la* VOLE, *toutes les levées.* Ne dites pas : *faire la volte.*

VOLE-AU-VENT, s. m., sorte de pâtisserie garnie (jadis si légère qu'elle aurait volé *au vent.*) Ecrivez donc au pluriel : *des vole-au-vent.*

VOLE, VOLTE. *Vole* est un terme de jeu de cartes. *La volte* est un mouvement circulaire qu'on fait faire au cheval; c'est aussi un terme d'escrime qui signifie mouvement pour éviter un coup : *faire de légères* VOLTES.

VOLETER, VOLTER. *Voleter,* v. n., signifie voler à plusieurs reprises, comme font les petits oiseaux, les papillons, etc. : *la mère criait et* VOLETAIT *autour de son nid. Le papillon* VOLETTE *autour de la chandelle.* (Prononcez toutes les lettres : *volette,* et non *volte.*) — *Volter,* v. n., est un terme d'escrime, et signifie changer de place pour éviter les coups de son adversaire : *il* VOLTE *avec légèreté.*

VOLTE, voy. VOLE.

VOLTER, voy. VOLETER.

VOLUME, TOME. Le *volume* est ce que renferme une reliure, une brochure : *un gros, un petit* VOLUME. Le *tome* est une partie d'un volume, d'un ouvrage. Le *volume* peut avoir plusieurs *tomes,* et le *tome* ne peut avoir plusieurs

Digitized by Google

volumes. La reliure sépare les *volumes*; la division de l'ouvrage distingue les *tomes*.

VOULOIR, v. a. *Je veux; je voulais; je voulus; je voudrai; que je veuille; que nous voulions; que je voulusse; voulant, voulu.* L'Académie, un grand nombre de grammairiens ne donnent point d'impératif à ce verbe. Cependant la seconde personne *veuillez* se trouve dans nos meilleurs écrivains, P. Corneille, Molière, Voltaire, etc. Cette personne se trouve ainsi consacrée. Mais il faut observer que *veuillez* est une forme de politesse, et qu'on pourrait très-bien dire *voulez* à l'impératif, pour exprimer la volonté d'une manière absolue. On dira avec Voltaire : VEUILLEZ, *Monsieur, rendre hommage au mérite.* Mais, dans le sens de *ayez une volonté ferme*, il nous semble qu'on dira très-bien : VOULEZ *et vous obtiendrez tout.*

Vouloir s'est employé autrefois comme substantif :

> Contre toute ta parenté,
> D'un malin *vouloir* emporté.
>
> (LA FONT.)

> Mais rien n'ira pourtant que selon mon *vouloir*.
>
> (J.-B. ROUSS.)

VOTRE. J'ai reçu *la vôtre;* en réponse de *la vôtre* (style épistolaire.)

Ne commencez jamais ainsi une lettre; laissez cette formule aux marchands, etc., chez qui elle est reçue en quelque sorte.

VOYANT, E, adj., se dit des couleurs très-éclatantes : *des couleurs* VOYANTES, c'est-à-dire qui se voient de loin. L'usage a consacré ce contre-sens, car *couleur* VOYANTE signifie *couleur qui voit.*

VUE, s. f. Quand on parle des sens par lequel on aperçoit les objets, *vue* ne se dit qu'au singulier; mais quand on veut désigner l'organe

Digitized by Google

même de la vue, les yeux, les regards, on peut en faire usage au pluriel : *les* VUES *courtes sont celles qui durent le plus long-temps.*

WIST, s. m., ou WISK, sorte de jeu de cartes. La plupart des lexicographes n'indiquent que le mot *wisk*; mais ce jeu qui nous vient des Anglais, est formé de *wisth*, qui signifie *silence.* En effet, ce jeu exige beaucoup de silence et d'attention; si donc on veut conserver le mot *wisk*, il faut dire que ce mot se dit ainsi par corruption.

X

XAVIER, prononcez *gzavier.*
XANTHE, —— *gzanthe.*
XANTIPPE, —— *zantippe.*
XÉNOPHON, —— *zénophon.*
XERCÈS, —— *gzercès.*

Y

Y, pro. p. N'employez pas ce pronom dans la même proposition avec l'adverbe où, lorsque l'un et l'autre sont pris dans le même rapport : *c'est un jardin* OU *tout le monde s'*Y *promène*; supprimez *y*. Cette faute nous rappelle l'affiche d'un certain grammairien, ainsi conçue : *cours public où l'on* Y *enseigne la langue française*, ainsi que ce passage remarquable de la grammaire de M. Br...., ex-maître de pension : *a, du verbe avoir, est le seul* SUR *lequel on n'*Y *mette pas d'accent* DESSUS.

YACHT, espèce de petit navire, pron. *iaque.*

YEUX et ŒILS, pluriel *d'œil.* Voy. ce mot. Entre quatre yeux. Voyez QUATRE.

Z

ZÉRO, s. m., caractère numérique qui, par lui-même n'a aucune valeur, mais qui multiplie

Loc. vic.

Digitized by Google

par dix les nombres qui le précèdent. Au pluriel : *des zéros*.

ZEST, ZESTE. Le *s* et le *t*, dans ces deux mots, se font sentir. Sans *e* final, ce mot n'est guère d'usage que dans cette phrase proverbiale : *entre le zist et le zest*, entre deux, tant bien que mal. *Zest* est encore une espèce d'interjection : *elle se vante de faire cette chose*, ZEST !

Zest, avec un *e* final, s'emploie pour signifier cette légère paroi qui divise en quatre la chair d'une noix, une châtaigne en deux : *cela ne vaut pas un* ZESTE. Enfin on appelle *zeste* cette partie mince que l'on enlève sur le dessus de l'écorce d'un citron, d'une orange, etc. : *couper un* ZESTE, *des* ZESTES *confits*.

ZEUGME ou ZEUGMA est un terme peu usité. On appelle ainsi une sorte d'ellipse par laquelle un mot exprimé dans une proposition est sous-entendu dans une autre.

ZIGZAG, s. m. Ce mot qui, parmi ses diverses significations, s'emploie pour exprimer une suite de lignes l'une au-dessus de l'autre, formant entre elles des angles très-aigus, s'écrit au pluriel *zigzags*.

ZODIACAL, E, adj., qui appartient au zodiaque. Cet adjectif n'a point de pluriel masculin reconnu ; on ne l'emploie guère qu'avec des mots féminins : *lumière* ZODIACALE ; *étoiles* ZODIACALES ; cependant rien n'empêcherait de dire *zodiacaux*.

FIN.

TROYES. — IMPRIMERIE DE CARDON.

Digitized by Google

Digitized by Google

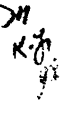

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 2 - 1934

Digitized by Google